

BIBLIOTHEQUE

de Philothée

publiée par

L'ABBÉ de BAUDRY.



Syon

Librairie Ecclésiastique

DE SAUVIGNET & C^{ie}

Rue Mercière, N^o 55.

1836.



FRANÇOIS BAUDRY

PROSPECTUS.

« Je vois de plus en plus,
« disoit sainte Chantal, que
« Dieu donne une réputa-
« tion si universelle à son
« humble serviteur, que
« tout le monde est avide
« de voir ce qui porte le
« nom, ou seulement la
»

« marque de l'esprit du
 « bienheureux François de
 « Sales. »

Sainte Chantal écrivoit ainsi à Charles-Auguste de Sales, le 24 novembre 1633. Ce qu'elle disoit alors pouvoit également se dire un siècle après, et les ouvrages du saint Évêque de Genève continuoient à produire *un effet prodigieux*, selon l'expression du Père Fellon, jésuite. Voici comme il en parloit en 1738, dans sa préface du Traité de l'amour de Dieu : « Le choix judi-

« cieux des figures , des
« comparaisons et des traits
« d'histoire que saint Fran-
« çois de Sales emploie en
« grand nombre , l'applica-
« tion juste et ingénieuse
« qu'il en fait , et le soin
« qu'il prend de les tirer
« presque toujours de l'Écri-
« ture sainte dont il pos-
« sède l'intelligence , contri-
« buent beaucoup à donner
« à ses ouvrages un charme
« puissant qui attire le lec-
« teur , l'entraîne , et fait
« qu'il s'acharne , pour ainsi
« dire , à la lecture.

« Mais ce n'est pas la
« seule cause de cet effet
« qu'on peut appeler *pro-*
« *digieux*; et pour en ren-
« dre raison, il faut avoir
« égard au caractère du
« Saint, et au talent émi-
« nent qu'il avoit d'unir
« ensemble les choses les
« plus incompatibles. Son
« style, tout figuré et tout
« fleuri qu'il est, est pour-
« tant très-simple. La fécon-
« dité de son esprit et de
« son imagination ne l'é-
« carte jamais du vrai et du
« naturel, et il allie cons-

« tamment à la beauté et
« aux ornements du style
« figuré, les charmes de l'ai-
« mable simplicité et de
« l'éloquence la plus naïve.
« On voit que les ornements
« qu'il emploie viennent
« sous sa plume sans être
« appelés, qu'il ne dit que
« ce qu'il sent, qu'il se
« peint lui-même sans le
« vouloir, et que ses livres
« ne sont pas moins une
« production de son cœur
« que l'ouvrage de son es-
« prit. Ajoutez à cela les
« agréables saillies de son

« humeur saintement en-
 « jouée, et ses tendres sen-
 « timents pour Dieu, qui
 « lui suggèrent des expres-
 « sions vives et affectueu-
 « ses, propres à porter par-
 « tout le feu de l'amour di-
 « vin. Vous aurez, en réu-
 « nissant tous ces traits,
 « le véritable caractère de
 « saint François de Sales, et,
 « je crois pouvoir le dire,
 « le portrait de l'auteur le
 « plus accompli. »

L'avidité avec laquelle les
 ames chrétiennes se jetoient,
 dans le dix-septième et le

dix-huitième siècle , sur les ouvrages de saint François de Sales , pour en faire la nourriture de leur piété , n'a pas diminué dans le dix-neuvième ; en sorte que , malgré les noires couleurs dont quelques écrivains dépeignent les goûts de ce siècle de fer , il est très-certain que l'élan pour tout ce qui porte le sceau du nom chéri de saint François de Sales a pris de nos jours un nouvel essor ; on en a pour garant incontestable la rapidité avec laquelle se sont succédé ,

depuis quinze ans , trois ou quatre éditions des OEuvres de saint François de Sales , qui , quoique très-incomplètes et très-défectueuses , ont eu un prompt débit.

J'ai vu ce juste empressement du public pour les écrits de saint François de Sales , et je ne me suis pas contenté de m'en réjouir dans le Seigneur ; j'ai voulu seconder ce noble enthousiasme , et fournir un nouvel aliment à ce feu si pieux , si chrétien , si capable d'entretenir les flammes d'une

« sainte dévotion. Je me suis
 « rappelé les réflexions que
 « faisoit le Père de Tourne-
 « mine, jésuite, dans une
 « lettre insérée au Journal de
 « Trévoux, du mois de juillet
 « 1736, article 79.

« Je gémiss, disoit-il, sur
 « la dévotion presque étein-
 « te parmi nous; je crois
 « que la lecture plus com-
 « mune des ouvrages de
 « saint François de Sales,
 « seroit un remède efficace
 « au mal. Dieu a choisi le
 « saint Evêque de Genève
 « pour être l'apôtre des

« Calvinistes, et le docteur
« de la dévotion. Ses écrits
« respirent la charité dont
« son cœur brûloit; on ne
« peut les lire sans sentir
« couler dans son ame une
« onction céleste qui vient
« sans doute de l'auteur de
« toute grâce. L'Eglise, ins-
« truite des desseins de
« Dieu, exhorte tous ses
« enfants à se conduire par
« les conseils du Saint, *ejus*
« *dirigentibus monitis*, dit-
« elle dans son office. Elle
« assure que les ouvrages
« de saint François de Sales

« ont répandu une lumière
 « sensible parmi les fidèles,
 « et qu'ils montrent une
 « route aussi sûre que facile
 « pour arriver à la perfec-
 « tion chrétienne, *scriptis*
 « *cœlesti doctrinâ refertis*
 « *Ecclesiam illustravit, qui-*
 « *bus iter ad christianam*
 « *perfectionem tutum ac*
 « *planum demonstrat; il n'y*
 « mène point les âmes par
 « des chemins escarpés,
 « trop élevés, au travers
 « des précipices. La charité
 « et l'humilité inséparable-
 « ment unies sont les gui-

« des qu'il donne ; la dou-
 « ceur aplanit le chemin ;
 « la conformité à la volonté
 « de Dieu et la ferme espé-
 « rance dans sa bonté y font
 « marcher avec tranquillité
 « et avec joie. On a dans
 « ses écrits le suc , l'essence
 « de la morale des livres
 « sacrés et des saints pères
 « réduite aux vrais princi-
 « pes et à la pratique. »

Pénétré de ces pensées ,
 j'ai senti l'importance de
 substituer une vie complète
 et exacte de saint François
 de Sales , à celles que le pu-

public lit aujourd'hui, afin que
les exemples de sainteté,
donnés par l'homme de
Dieu, soient présentés dans
toute leur pureté. Les re-
cherches que j'ai été obligé
de faire pour cet objet n'ont
pas tardé à me faire connoî-
tre qu'il y avoit plusieurs
écrits importants de saint
François de Sales qui étoient
restés inédits; que d'autres,
et spécialement ses contro-
verses, n'avoient été impri-
més qu'avec des altérations
et des omissions. J'ai donc
formé le projet de donner

aussi une édition complète de ses Oeuvres.

Mais comme un si grand travail demande un long temps, et que les hommes de notre siècle veulent jouir promptement, au moins en partie, de ce qu'ils ne peuvent encore posséder en totalité, je me suis décidé à contenter le saint désir de Philothée en lui offrant dès maintenant, pour lecture, quelques petits traités nouveaux, où elle pourra se nourrir des maximes et de l'esprit du bienheureux Evê-

que de Genève. Ce genre de travail n'est pas de nature à me détourner de mon objet principal, qui est de travailler avec une persévérance infatigable à préparer une édition complète de la Vie et des OŒuvres de saint François de Sales et de sainte Chantal.

Les ouvrages dont sera composée la Bibliothèque de Philothée seront de deux espèces : les uns concernant la vie de saint François de Sales, ou de sainte Chantal, et les autres présentant en

langage moderne ce qui se trouve de plus intéressant et de plus utile dans les Oeuvres de ces deux Saints. Si quelqu'un s'étonnoit de ce que je place, dans cette collection, sainte Chantal à côté de saint François de Sales, je le prie de se souvenir que Dieu lui-même a uni ces deux grandes ames par les liens de l'amitié la plus pure; et que sainte Chantal s'étant formée pendant plus de dix-huit ans à l'école de saint François de Sales, elle en a parfaitement connu et ex-

primé la doctrine, en sorte que, selon la judicieuse réflexion de Charles-Auguste de Sales, ses pensées sont les sœurs germaines de celles du bienheureux Evêque de Genève, et il est juste de leur payer la même dot de vénération et d'amour.

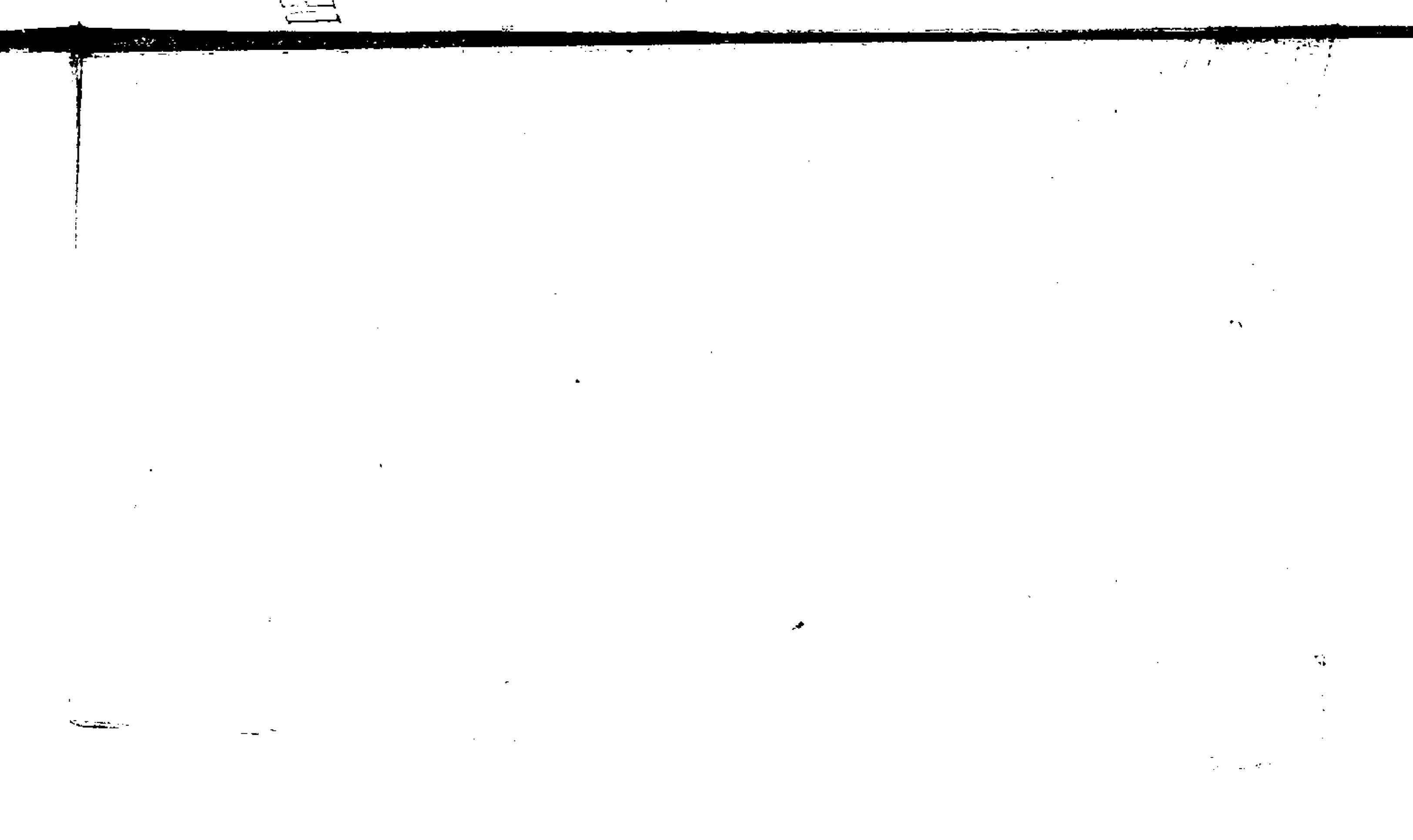
La Bibliothèque de Philothée sera imprimée avec beaucoup de soin ; une partie des exemplaires sera en très-beau papier vélin ; les autres seront en papier commun, et coûteront moitié moins que les premiers,

afin que la classe de lecteurs la moins fortunée puisse facilement y atteindre.

BIBLIOTHEQUE
DE PHILOTHÉE,

No Ier.

TOME PREMIER.



RELATION ABRÉGÉE
DES TRAVAUX
DE L'APÔTRE
DU CHABLAIS,

Extraite d'un ouvrage intitulé :

TRIOMPHE DE LA CROIX EN CHABLAIS, PAR LES TRAVAUX APOSTOLIQUES DE S. FRANÇOIS DE SALES;

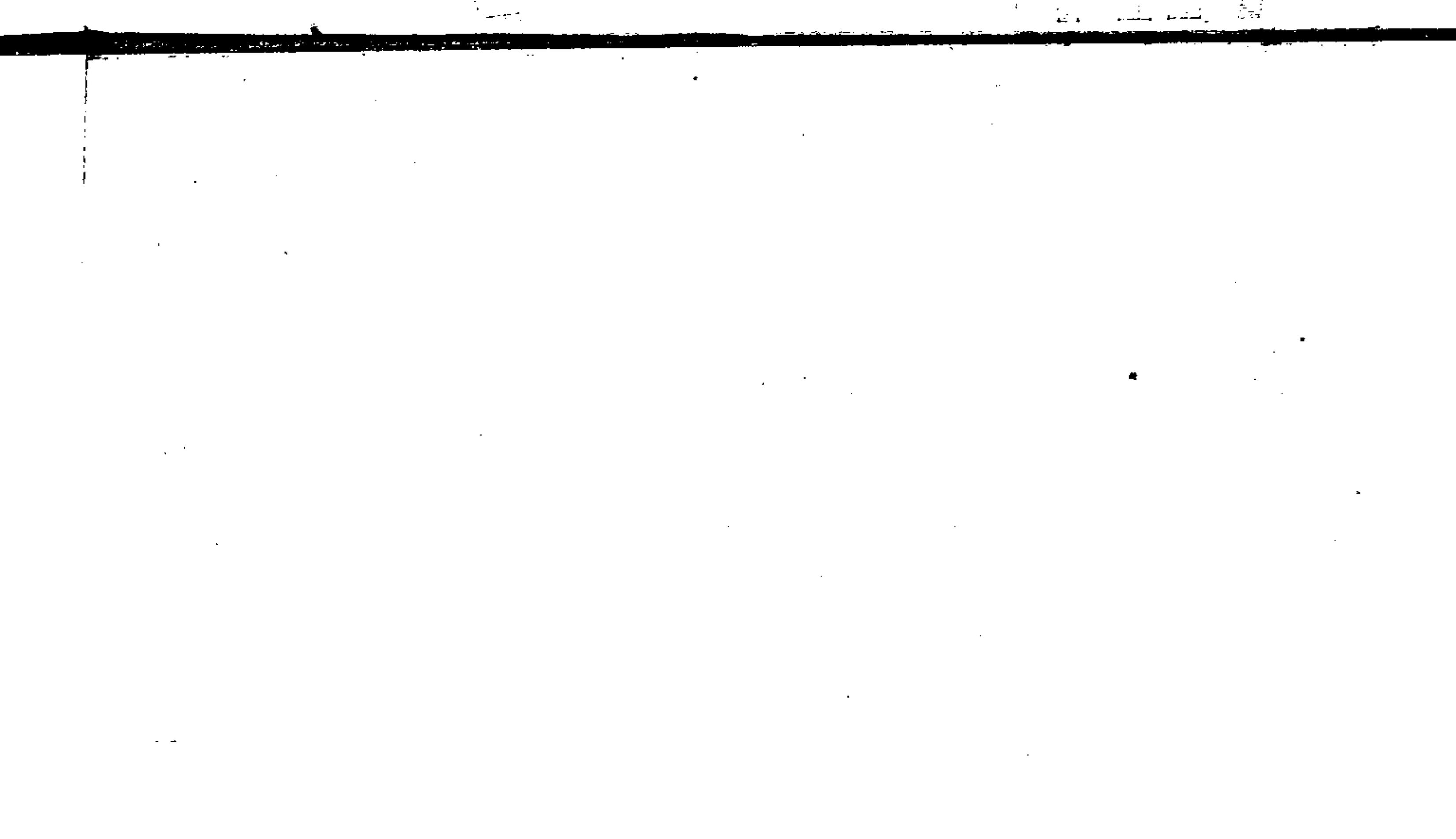
SUIVIE D'UN APPEL
DE M^{gr} REY, ÉVÈQUE D'ANNECI,

AU PÉLERINAGE
DE LA CHAPELLE DES ALLINGES.

LYON,

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE
DE SAUVIGNET ET C^o,
rue Mercière, n. 65.

—
1836.



AVERTISSEMENT.

—

Le bienheureux Évêque de Genève fut révééré par ses contemporains comme un homme de Dieu. Ses vertus sublimes, ses actions héroïques et surtout son

incomparable douceur ne le rendirent pas seulement un objet de vénération, mais lui gagnèrent encore tous les cœurs. Son nom se prononçoit avec des transports d'admiration et des élans d'amour; ses écrits faisoient les délices de toutes les ames pieuses.

Après sa mort, l'Église mit bientôt le sceau de son approbation aux hommages des peuples. Elle l'inscrivit solennellement dans le catalogue des héros chrétiens, auxquels elle défère un culte public; elle donna de justes éloges à la pureté de sa morale et à l'excellence de sa doctrine.

Dans les temps postérieurs,

les enfants de l'Église ont conservé fidèlement la tradition d'admiration et d'amour que leur avoient transmise les contemporains de ce grand serviteur de Dieu. Tous les cœurs sensibles tressaillent encore aujourd'hui au nom d'un Saint dont le souvenir rappelle la plus touchante image de la bonté, de la douceur, et de la miséricorde divine. Ses écrits sont recherchés avec empressement, et lus avec avidité.

Au milieu de ce concert unanime d'applaudissements qui durent depuis plus de deux siècles, il est vraiment étonnant que personne ne se soit encore occupé

des recherches nécessaires pour donner une édition complète de la Vie et des OEuvres de cet homme de Dieu. Monseigneur Rey, évêque d'Anneci, plus intéressé qu'aucun autre à la gloire de son saint prédécesseur, dont il retrace si éminemment le zèle et la douceur, la science et l'humilité, a senti la nécessité de ne pas laisser ce trésor enfoui; il a trouvé bon que je misse la main à un travail si important et si long-temps retardé. Je m'occupe donc, par ses ordres, depuis quelques années, à recueillir de tous côtés les matériaux épars dans diverses bibliothèques, et à rassem-

sembler toutes les pièces qui peuvent servir à une édition complète, non-seulement de la Vie et des OEuvres de saint François de Sales, mais aussi de la Vie et des OEuvres de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, que Dieu a donnée pour coopératrice à ce grand Saint dans l'établissement de l'ordre de la Visitation.

Ce travail ne peut qu'être fort long; et quoique j'aie déjà rencontré bien des monuments précieux, la suite de mes recherches m'en fait tous les jours découvrir de nouveaux. Plus j'avance dans cette sainte occupation, plus j'admire la divine Pro-

vidence qui a placé presque de nos jours dans le firmament de son Église ces deux astres lumineux , afin que nous pussions marcher en sûreté à la clarté de leurs leçons et de leurs exemples , au milieu des ténèbres d'un siècle pervers qui usurpe si arrogamment le titre fastueux de *siècle de lumière*.

Je ne comptois donner au public la Vie de saint François de Sales que quand j'aurois totalement achevé mes recherches ; et quoique la conversion du Chablais soit une époque qui mérite l'attention la plus spéciale d'un observateur soigneux , je ne m'é-

tois point proposé de faire de cette partie de son histoire un ouvrage séparé ; mais Monseigneur l'Évêque d'Anneci , qui a fixé au 14 septembre 1836 la consécration de la chapelle des Allinges , m'a demandé de faire concourir avec cette cérémonie la publication d'une relation abrégée des travaux de l'Apôtre du Chablais.

Je ne pouvois rien refuser à ce vénérable Prélat , à qui j'appartiens à tant de titres , et qui saisit avec un intérêt si vif tous les moyens de donner un nouvel essor à l'amour et à la reconnoissance pour saint François de

Sales, dans le cœur de ses diocésains. C'est un véritable bonheur pour moi d'avoir à le seconder dans cette carrière de zèle et de piété, et je m'estimerois heureux si mes foibles efforts pouvoient contribuer en quelque chose à la réussite de ses grands desseins.

Ce digne Prélat s'est occupé avec une infatigable persévérance, dès le commencement de son épiscopat, à procurer la restauration de la chapelle du château des Allinges, et il a répondu par la vivacité de sa foi aux miséricordieuses intentions de la divine Providence ; car Dieu a

daigné nous conserver, par une protection visible, ce lieu sacré où saint François de Sales a célébré si souvent l'auguste sacrifice de nos autels pendant qu'il travailloit à la conversion du Chablais.

En effet le château des Allinges avoit été démoli par ordre des princes de Savoie, vers le commencement du dix-huitième siècle. J'ignore si l'on avoit donné l'ordre de conserver la chapelle ; ce qui est certain, c'est que lorsqu'on enleva les matériaux qui avoient été vendus à l'enchère, l'on trouva au milieu des débris la chapelle en son entier.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à la révolution française qui fut si funeste à un grand nombre de monuments religieux. La chapelle des Allinges fut du nombre de ceux qui offusquèrent les yeux des impies ; sa destruction fut résolue. On y envoya des ouvriers pour la renverser ; mais ceux-ci , qui conservoient encore des sentiments de religion , ne purent se déterminer à porter les mains sur un édifice si respectable , et se retirèrent sans avoir enlevé une seule pierre de ce sanctuaire. Les hommes d'iniquité , qui les avoient envoyés , leur firent de grands reproches

et leur donnèrent de nouveaux ordres très-précis pour opérer la démolition. Les ouvriers, cédant à la terreur, retournèrent donc pour obéir à un commandement qu'ils détestoient ; mais un orage violent étant survenu, ils ne mirent pas la main à l'œuvre, et se retirèrent une seconde fois, contents d'avoir trouvé une raison à alléguer pour justifier leur inaction.

Il paroît qu'après cela les impies perdirent de vue leur premier dessein ; car la chapelle resta debout sans qu'on ait fait de nouvelles tentatives pour essayer de la détruire. Mais, par le

malheur des temps , elle éprouva beaucoup de dégradations , en sorte qu'elle avoit besoin de grandes réparations pour pouvoir être rendue au culte public.

Monseigneur Rey, évêque d'An-neci , voulant procurer aux Catholiques de son diocèse la consolation d'aller assister au saint Sacrifice de la Messe dans un lieu où le saint Apôtre avoit si souvent offert la Victime du salut , résolut de réparer ce monument sacré , et de le décorer d'une manière convenable et décente ; et il fixa la fête de l'Exaltation de la sainte Croix pour l'époque de la bénédiction de

cette chapelle , voulant que désormais cette fête fût célébrée en ce lieu avec solennité.

Si l'on demande pourquoi il a choisi ce jour préférablement à tout autre , la première raison qui se présente à l'esprit , c'est que ce fut le 14 septembre , jour de l'Exaltation de la sainte Croix , que saint François de Sales partit du château de Sales pour commencer la mission du Chablais. Le même jour il arriva au château des Allinges , et dès le lendemain il commença à dire la sainte Messe dans la chapelle du château.

C'étoit là sans doute un motif

suffisant pour consacrer d'une manière particulière cette chapelle en l'honneur de l'Exaltation de la sainte Croix. Mais il en existe une autre raison beaucoup plus profonde, et au développement de laquelle je ne crois pas que ce soit trop de consacrer un volume entier ; c'est que le triomphe et l'exaltation de la sainte Croix dans le Chablais, a été l'effet et comme le caractère distinctif des travaux apostoliques de l'homme de Dieu dans cette province.

En effet, pour peu de connoissance qu'on ait de l'histoire du protestantisme dans le seizième

siècle, dans ce siècle qui commença par les déclamations de Luther contre l'Église romaine, et qui finit par les succès de saint François de Sales dans la conversion du Chablais, on sait que partout où les Protestants portoient leurs pas, ils se signaloient par leur outrages contre les croix, qu'ils les mutiloient, les renversoient, les brisoient et les mettoient en pièces avec une intolérance digne des Iconoclastes (1). On peut donc dire que

(1) Quoique les Protestants d'aujourd'hui aient conservé une partie des injustes préventions de leurs prédéces-

la guerre contre ce signe auguste de notre salut, étoit alors un des caractères les plus remarquables du protestantisme.

Mais la Providence qui avoit suscité saint François de Sales pour essuyer les larmes de son Église dans ces jours de deuil, et la remettre en possession d'une partie de son héritage, inspira dans son cœur, dès sa première jeunesse, un zèle ardent pour

seurs contre le culte que les Catholiques rendent à la Croix, ils n'ont pas hérité cependant de l'aveugle fanatisme qui poussoit les hérétiques du seizième siècle à faire une guerre acharnée au signe de notre salut.

l'honneur de la Croix. Ce grand
homme, avant même d'être élevé
au sacerdoce, ne pouvant déjà
contenir le feu divin dont il étoit
animé, établit à Anneci la Confré-
rie de la Croix, dont les mem-
bres avoient pour objet spécial
de réparer, autant qu'ils pour-
roient, par leurs hommages, les
injures que les Protestants avoient
faites à la Croix. Les flammes
célestes qui brûloient son cœur
reçurent un nouvel essor par sa
consécration au sacerdoce, et le
Chablais ne tarda pas à voir
ce héros chrétien se distinguer
encore plus par son zèle pour le
rétablissement de la Croix, que

les Protestants ne s'étoient signalés par leur fureur à les abattre. Le triomphe de la Croix dans le Chablais fut un des plus continuels objets qui occupa le cœur de l'homme apostolique, et il se dévoua à cette œuvre avec une ardeur infatigable. C'est ce que je démontrerai dans un ouvrage intitulé : *Triomphe de la Croix dans le Chablais, par les travaux apostoliques de saint François de Sales*. Mais comme je n'ai pas encore mis la dernière main à cet ouvrage, je me borne, pour ce moment, à en extraire une Relation abrégée des travaux de l'Apôtre du Chablais.

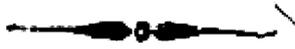
Je la donne au public, sans
me dissimuler à moi-même que
cette esquisse informe est infini-
ment au-dessous du grand sujet
dont j'entreprends de tracer quel-
ques traits. Mon pinceau est in-
capable d'en faire ressortir les
sublimes beautés. Oh! si mon-
seigneur l'Évêque d'Anneci, si
versé dans la science des Saints,
avoit entrepris de peindre lui-
même, avec son style onctueux
et touchant, les grands traits de
ce magnifique tableau, quelle
admiration profonde n'exciteroit
pas ce portrait fidèle qui feroit
ressortir de toutes parts, dans
l'Apôtre du Chablais, le courage

sublime qu'aucun danger n'arrête , la fermeté inébranlable qu'aucune difficulté n'étonne , le zèle actif qui ne craint ni peines ni travaux , la sage prudence qui emploie tous les ménagements de la charité chrétienne , et cette touchante douceur qui , en se faisant tout à tous , parvient à gagner à Jésus-Christ les cœurs les plus opiniâtres ! Ce tableau , couronné par les victoires les plus consolantes et les succès les plus heureux , présenteroit le point de méditation le plus digne de faire l'occupation des amis de la Religion , et surtout des ministres du Seigneur. Plaise au Ciel

que la Relation si imparfaite que
présente ici serve du moins à
faire connoître la surface , et si
on peut parler ainsi, l'écorce
des vertus qui ont signalé tous
les pas de l'homme de Dieu dans
le Chablais!

Comme ce n'est ici qu'une Re-
lation abrégée , je ne puis pas y
faire entrer les preuves des di-
vers faits que je raconte. Il me
suffit d'assurer le lecteur que je
n'avance rien que sur des témoi-
gnages authentiques , et que je
démontrerai exactement tous les
faits quand je mettrai au jour
mon édition complète de la Vie
et des OEuvres de ce Saint, dans

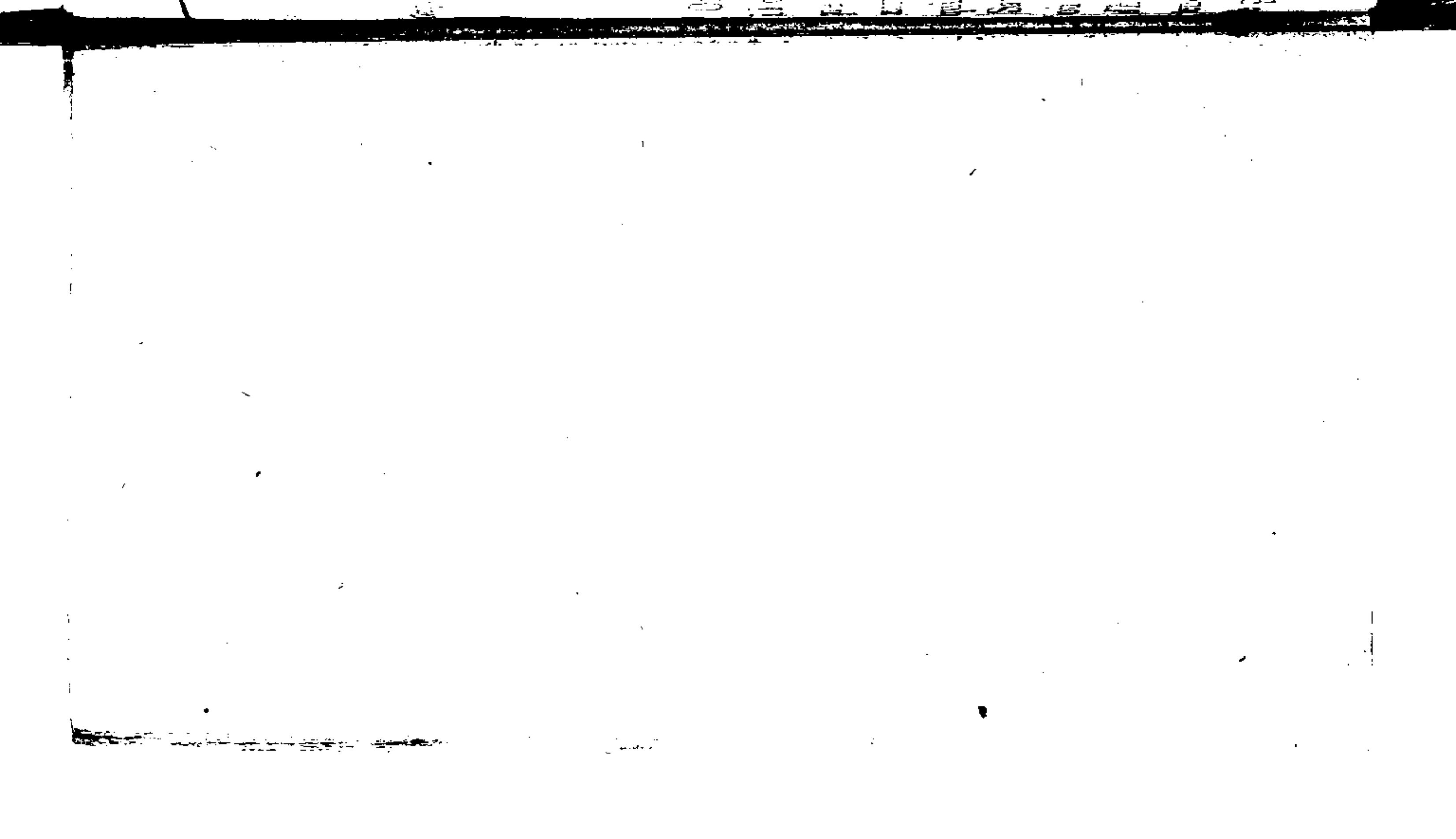
laquelle je citerai soigneusement
toutes les sources où j'aurai
puisé.



RELATION ABRÉGÉE

DES TRAVAUX

DE L'APOTRE DU CHABLAIS.



CHAPITRE I^{er}.

Conquête de la plus grande partie du
Chablais, par les Bernois.

On se tromperoit beaucoup si l'on vouloit juger des états que possédoit en deçà des monts, au commencement du quinzième siècle, la maison de Savoie, par les limites étroites où ils sont resserrés aujourd'hui; car alors la Savoie contenoit, du côté de la France, le pays de Gex, le Valromey, le

Bugey et la Bresse, en sorte qu'elle alloit jusqu'aux portes de Lyon. Elle n'étoit pas moins étendue du côté de la Suisse, car elle renfermoit tout le pays de Vaud, tout ce qu'on appelle aujourd'hui le Bas-Valais, et encore le pays de Romont, qui est actuellement dans le canton de Fribourg.

L'an 1536 fut très-funeste à Charles III, duc de Savoie, qui possédoit toute cette vaste étendue de pays; car ce prince fut presque en un instant dépouillé non seulement des provinces dont on vient de parler, mais encore de tous ses états, par l'in-

invasion subite de la plupart de
ses voisins.

François I, roi de France,
conquit la Bresse, le Bugey, la
Savoie propre, la Tarentaise, la
Maurienne et le Piémont. Il éta-
blit des parlements françois à
Chambéri et à Turin, et unit
tous ces pays à la couronne de
France, qui les posséda pendant
plus de vingt ans.

Cependant le duché de Gene-
vois, le Faucigny et le mande-
ment de Beaufort, qui formoient
l'apanage de la maison de Savoie-
Nemours, restèrent sous la do-
mination des ducs de Nemours
qui étoient protégés par le roi

de France, dont ils devinrent les feudataires pour ces provinces, au lieu qu'ils l'avoient été jusque-là du duc de Savoie.

Pendant que le roi de France faisoit toutes ces conquêtes, les Bernois soumirent, dans l'espace de quelques jours, le pays de Vaud, et les seigneuries de Gex et de Ternier. Ils s'avancèrent alors vers le Chablais qui étoit sans défense et sans espérance d'aucun secours. La ville de Thonon et la forteresse des Allinges résolurent d'envoyer, au nom de tout le pays, des députés au général victorieux, pour l'assurer de leur soumission et

se prier de ne commettre aucun
légât dans leur province. L'ac-
cord fut conclu à Genève, le
1^{er} février 1536, et les Bernois
se mirent en possession du Cha-
blais jusqu'à Thonon, sans au-
cun obstacle. * Le seul Michel
Gillier ayant voulu faire une ré-
sistance inutile, sa maison fut
saisie et ses biens confisqués.

Les Valaisans se rendirent
maîtres du reste du Chablais;
ils établirent leur domination
depuis la Drance jusqu'à Marti-
ny, et mirent des garnisons à
Evian, à Saint-Gingoulph et à
Saint-Maurice. Les Fribourgeois
conquirent aussi sur le duc de
Savoie le comté de Romont.

Les Genevois s'emparèrent en même temps de la seigneurie de Gaillard ; mais le 7 août 1536 ils firent un traité avec les Bernois, par lequel ils leur cédèrent la seigneurie de Gaillard et toutes les terres du duc de Savoie conquises par eux pendant la guerre. Les Bernois divisèrent alors tout le pays qu'ils possédoient au delà du lac de Genève en quatre bailliages à savoir : ceux de Thonon, Ternier, Gaillard et Gex.

— Les peuples de Savoie avoient toujours professé la religion catholique, et elle continua à être la religion dominante dans les

pays qui avoient été conquis par François, les Fribourgeois et les Valaisans ; car ces nouveaux maîtres, étant tous catholiques, étoient bien éloignés de troubler leurs sujets dans l'exercice de leur religion.

Il n'en fut pas de même des pays conquis par les Bernois. Nous allons raconter par quels moyens ces nouveaux maîtres établirent la religion protestante dans les bailliages de Thonon, Ternier et de Gaillard.

CHAPITRE II.

Établissement de la religion protestante
dans les bailliages de Thonon, de
Ternier et de Gaillard.

Le sénat de Berne, par son
édit du 31 mars 1536, avoit
réuni au territoire de la répu-
blique, le Chablais en deçà de
la Drance. Thonon avoit été
choisi pour chef-lieu de ce nou-
veau bailliage. Jean Rodolphe
Naiguéli, général de l'armée vic-

orieuse, fut le premier bailli qui y commanda; il y établit une chambre baillivale, composée de douze assesseurs choisis parmi les notables du pays, pour décider toutes les affaires administratives et contentieuses.

Pendant les premières semaines, les Catholiques ne furent point inquiétés sur leur religion. Ils avoient deux églises principales dans Thonon. La première étoit l'église paroissiale dédiée à saint Hippolyte martyr, et desservie par un prieur et trois religieux Bénédictins de l'ordre de Cluni. La seconde étoit celle

des frères ermites de saint Augustin. Il y avoit hors de la ville deux autres églises, toutes deux paroissiales, l'une à Concise dédiée à saint Jean-Baptiste, l'autre à Tully, dédiée à saint Étienne martyr.

Quoique les Bernois eussent permis aux Chablaisiens le libre exercice de leur religion, Farelle et Lambertet, ministres protestants, vinrent y prêcher leurs erreurs pendant le carême de 1556; ils étoient animés à cette tentative par les espérances de succès que leur donnoient quelques partisans secrets de leurs opinions. Mais leur attente fut

compée; on refusa de les entendre presque dans toutes les maisons de Thonon; en sorte que Farel ne se croyant pas en sûreté dans cette ville, y laissa Lambertet, et se retira.

Le 6 mai, Lambertet voulut prêcher; mais un bourgeois de Thonon l'interrompit et le fit descendre de chaire. Les Bernois se saisirent de ce catholique, et le conduisirent en prison. Alors les habitants de Thonon sonnèrent le tocsin; toute la ville prit les armes, on attaqua le bailli, et on le poursuivit jusque dans le château. Le sénat de Berne, sous prétexte

de punir ce tumulte qu'il qualifioit de rébellion, envoya à Thonon six commissaires qui, le 4 juin, firent abattre toutes les images, défendirent l'exercice du culte catholique, et établirent pour premier ministre de la nouvelle religion à Thonon, Lambertet qui y exerça cette fonction pendant dix ans; il eut beaucoup de peine à faire recevoir la nouvelle doctrine; il prêchoit, dit un auteur protestant, *au milieu de beaucoup de traverses, de la part d'un peuple de cou roide.*

Les Bernois, afin de seconder les efforts de Lambertet, et de

aire embrasser le protestantisme à leurs nouveaux sujets du Chablais et du pays de Vaud, indiquèrent à Lausanne pour le premier dimanche d'octobre 1536, une dispute publique sur les matières de controverse; ils défendirent expressément d'y apporter aucune preuve qui ne fût tirée des passages de la sainte Ecriture, et donnèrent expressément commandement à leurs officiers d'y faire comparoître tous les prêtres et tous les religieux. Le Chapitre de la cathédrale de Lausanne fut donc obligé de s'y trouver; mais il refusa d'entrer en dispute. Il représenta au sé-

nat de Berne, que de simples prêtres et à plus forte raison des laïques n'ont aucun droit de juger les doutes et les difficultés qui peuvent s'élever sur les matières de foi, que ce jugement n'appartient en dernier ressort qu'à l'Eglise universelle à qui seule Jésus-Christ a promis son assistance jusqu'à la consommation des siècles; que pour cette cause il prioit Leurs Excellences de ne point attribuer à pusillanimité, ignorance ou imprudence, le refus que faisoit le Chapitre de Lausanne de disputer hors d'un concile général sur les très-saints mys-

ères de la foi catholique, parce que l'état de la religion chrétienne seroit en dangereuse confusion, s'il étoit permis à chacun de régler sa foi sur son esprit particulier; que pour ces causes il remettoit au prochain concile général déjà convoqué, la décision des articles proposés pour la dispute.

Le Clergé séculier et régulier de Thonon fut forcé aussi de se présenter devant les commissaires et les ministres de Berne. A la seconde séance de la dispute publique, Girard Pariat et Claude Clémentini, tous deux Augustins, embrassèrent le pro-

testantisme; mais tous les autres religieux et le corps entier de Clergé séculier déclarèrent que conformément aux principes contenus dans la déclaration du Chapitre de Lausanne, ils protestoient contre toute dispute faite hors du concile général, et contre toute décision qui ne seroit pas prononcée par l'Eglise universelle. L'on n'eut aucun égard à ces protestations; et la dispute s'étant terminée au gré des Protestants, comme on devoit bien s'y attendre, le sénat de Berne fit abattre dans tout le Chablais les signes du culte catholique, et publier l'édit

du 24 décembre 1536, qui sta-
voit définitivement et comme
loi de l'état.

1^o Qu'on n'administreroit
dans le Chablais et les pays de
nouvelle conquête que les deux
seuls sacrements du Baptême et
de la Cène.

2^o Que les ecclésiastiques de
l'Eglise romaine qui embrasse-
roient le protestantisme, con-
serveroient pendant leur vie la
jouissance de leurs bénéfices.

3^o Que les capitaux et biens-
fonds légués aux églises pour
des fondations, seroient resti-
tués aux familles dont ils pro-
venoient originairement.

4° Que chaque ecclésiastique et chaque religieux ou religieuse se étoit autorisé à se marier.

5° Qu'on ne célébreroit d'autre fête que Noël, la Circoussion, l'Annonciation, l'Ascension, et les jours de dimanche.

L'édit défendoit en outre très expressément toute cérémonie du culte romain, et spécialement de sonner les cloches pour les morts ou pour les orages en mauvais temps (1), sous peine

(1) Les Bernois avoient tort de mettre au nombre des cérémonies du culte romain, la coutume de sonner pendant les orages; c'est un usage dans quelques

de dix florins d'amende pour les hommes et de cinq pour les femmes.

Un grand nombre d'églises du Chablais et des bailliages de Bex, Ternier et Gaillard furent vendues ou démolies (1).

Les prêtres qui ne voulurent pas apostasier furent bannis : on leur accorda cependant pour

campagnes, mais qui n'est d'aucune obligation.

(1) Il y avoit en Chablais, depuis la rivière de la Drance jusqu'à Genève, 52 églises paroissiales, et 19 au bailliage de Ternier, sans compter les abbayes, prieurés, couvents et chapelles qui étoient en grand nombre.

trois ans la permission de rentrer trois jours de chaque année, dans le lieu de leur origine pour y administrer leur patrimoine, et en percevoir les revenus, avec injonction de ne point dogmatiser, et de ne troubler en aucune manière l'ordre nouvellement établi.

Les religieuses furent chassées de leurs communautés, mais elles reçurent de l'état une pension pour leur entretien dans la maison paternelle.

Le petit nombre de prêtres et de religieux qui apostasièrent conservèrent en entier les revenus des bénéfices ou des pré-

Un seul religieux (M. de la Roche) (M. de la Roche)

bendes dont ils jouissoient ; et ceux qui se marièrent obtinrent pour eux et leurs descendants la propriété des biens immeubles de leurs églises.

Le synode de Lausanne du 31 mai 1557, décida qu'il y auroit six ministres dans le Chablais et les bailliages de Ternier et de Gaillard. En 1558 les Bernois envoyèrent des commissaires à Thonon, qui y établirent Fromont professeur de théologie ; ils cédèrent aux bourgeois les revenus du prieuré de Saint Hippolyte , sous la condition qu'ils entretiendroient leur hôpital , les édifices publics , un

ministre, un diacre et une maison d'école; ce qui fut ratifié le 7 août par le sénat de Berne.

Il y avoit à Viry une collégiale fondée par Amé IV, baron de Viry. Elle eut en 1536 le sort de toutes les communautés religieuses, situées dans les pays conquis par les Bernois; les chanoines furent dispersés et leurs biens vendus. Simon de Goustenberg, bailli de Ternier, établit alors le culte protestant à Viry. Néanmoins quoique le culte protestant fût exclusivement ordonné dans toutes les terres appartenantes aux Bernois, Michel baron de Viry re-

refusa constamment, avec toute sa famille, d'embrasser les nouveaux dogmes. La considération qu'on avoit pour lui étoit si grande que le bailli Goustemberg, de l'avis du sénat de Berne, lui laissa la liberté d'exercer la religion de ses pères, dans la chapelle du château de la Perrière. En vain le second synode de Lausanne porta des plaintes contre son aversion pour les ministres protestants qu'il avoit chassés de Viry, de Rolles et de Coppet; les Bernois n'osèrent jamais l'inquiéter, tant ils avoient de respect pour lui.

CHAPITRE III.

**Le duc de Savoie rentre en possession du
Chablais et du bailliage de Ternier.**

— Charles III, duc de Savoie, mourut privé de tous ses états ; mais il avoit pour fils Emmanuel-Philibert, le héros de son siècle ; et ce vaillant capitaine sut faire repentir le roi de France d'avoir usurpé les états de son père. Il entra au service de l'empereur

Charles-Quint, dans ses guerres contre la France, et il développa ses talents militaires avec tant d'éclat qu'il fut fait généralissime des troupes intérieures. Il les conduisit à Saint-Quentin, où il gagna une célèbre bataille, qui mit la France à deux doigts de sa ruine, et qui détermina les François à demander la paix. Cette paix fut conclue à Câteau-Cambresis, et l'une des principales conditions fut que le roi de France, Henri II, donneroit en mariage sa sœur Marguerite de France, au duc Emmanuel-Philibert, et rendroit ce tout ce que Fran-

çois I avois conquit sur son père. Mais il ne fut rien stipulé par rapport à la portion des états du duc de Savoie, qui avoit été envahie par les Bernois, les Genevois, les Fribourgeois et les Valaisans.

Emmanuel-Philibert, qui n'étoit pas en état de les reconquérir par la force des armes, travailla à en recouvrer au moins une partie par la voie des négociations.

Le 12 avril 1563 il y eut à Annemasse, à une lieue de Genève, une conférence entre les députés du duc de Savoie et les députés du canton de Bâle, et

On y rédigea les principales clauses de la restitution d'une partie des terres du duc. Mais il restoit encore beaucoup d'articles à régler, et le traité ne fut définitivement conclu qu'à Lausanne, le 30 octobre 1564. Il y fut stipulé que les Bernois resteroient en possession du pays de Vaud, et qu'ils restitueroient le reste de ce qu'ils avoient conquis en Chablais, ainsi que les bailliages de Gex, de Ternier et de Gaillard.

Le duc de Savoie promit qu'il ne seroit rien changé au culte protestant dans les pays qu'on lui restituoit. Il se contenta

d'ordonner que ceux de ses sujets qui feroient profession de la religion protestante, ne pourroient habiter que les lieux où l'exercice de cette religion seroit permis.

— Les Valaisans firent aussi un traité avec le duc de Savoie, par lequel ils lui rendirent le pays de Gavot, soit le district d'Evian, et ils demeurèrent possesseurs de la vallée de Saint-Maurice, jusqu'à Martigny.

Ainsi le Chablais, rentré sous la domination des ducs de Savoie, ne fut plus qu'une portion de cette ancienne province, puisque l'on en démembra les châ-

lenies de Nion, de Vevay et de
lleneuve, et ce qu'on appelle
aujourd'hui le Bas-Valais. Le
duc de Savoie établit un juge-
sage à Thonon, et cette ville
devint la capitale du nouveau
hablais.

Voici comment saint François
de Sales parle, dans une lettre
au Pape, du traité conclu par le
duc de Savoie et les Bernois (1):
La paix qui fut conclue entre
le duc de Savoie Emmanuel-
Philibert et le roi de France

(1) Lettre de saint François de Sales
au pape Clément VIII, du 15 novem-
bre 1603.

« Henri II, sous la condition de
« rendre tout ce qui avoit été
« conquis, fit penser sérieuse-
« ment les Bernois à la restitu-
« tion des provinces qu'ils
« avoient envahies.

« On ne put cependant les
« amener à rendre en entier ce
« qu'ils avoient pris, ni à remet-
« tre sans une condition injuste
« ce qu'ils offroient de restituer.
« C'est pourquoi, comme l'état
« des affaires du duc ne lui per-
« mettoit pas de se faire droit
« par la force des armes, il fut
« obligé de se contenter d'un
« accord, par lequel il reçut
« seulement les quatre bailliages.

de Thonon, de Ternier, de Gaillard et de Gex qui environnent des quatre côtés la ville de Genève, et l'entourent de toutes parts ; et encore fallut-il souscrire à la condition qu'on n'y célébreroit aucun office du culte catholique ; condition tout-à-fait injuste, mais que l'état des temps et des choses ne permettoit pas de refuser, et qu'il fallut tolérer dans l'espérance d'un meilleur avenir. »

Malgré cette paix, le duc Emmanuel-Philibert n'étoit pas sans crainte du côté des Bernois, sachant bien qu'ils entretenoient

des intelligences secrètes dans les pays cédés, et qu'ils profiteroient de la première occasion favorable, pour entreprendre de les reconquérir. C'est pourquoi afin de se ménager une troupe d'élite, toujours prête à s'opposer à leur irruption, il obtint du pape Grégoire XIII une bulle en date du 16 septembre 1572 par laquelle ce souverain pontife établit et institua l'ordre des chevaliers des saints Maurice et Lazare, auquel le duc donna un revenu annuel de quinze mille écus d'or de ses biens propres et patrimoniaux.

En 1575 le même duc obtint

encore une autre bulle du pape Grégoire XIII, par laquelle ce pape donnoit et unissoit à l'ordre des chevaliers des saints Maurice et Lazare, tous les biens et bénéfices ecclésiastiques des lieux du Chablais et autres bailliages qui, après avoir été pris et occupés par les hérétiques, étoient rentrés sous la domination du duc de Savoie, mais où il ne se faisoit encore aucun exercice du culte catholique. Cette bulle porte une condition qu'il est bien nécessaire de remarquer: Aussitôt, y est-il dit, que les habitants de ces lieux seront revenus à la lumière de la vé-

« rité , en quelque partie de ce
« pays que cela arrive, nous ordonnons
« donnons que les évêques dans
« le diocèse desquels ces lieux
« sont situés , établissent un
« nombre convenable et suffisant
« sant d'églises paroissiales et
« d'autres lieux ecclésiastiques
« propres à l'exercice de la
« charge des ames, et que l'on
« prenne pour l'entretien des
« susdites églises , sur les biens
« cédés par ladite bulle aux
« chevaliers des saints Mau-
« rice et Lazare, un revenu an-
« nuel qui ne soit pas moindre
« de cinquante ducats, et que
« les mêmes évêques y établis-

sent des pasteurs conformément aux dispositions du concile de Trente et aux autres lois canoniques. »

Le duc de Savoie Emmanuel-Philibert mourut le 30 août 1580. Son fils Charles-Emmanuel I lui succéda. Ce prince surnommé le Grand, n'avoit que dix-huit ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Son règne fut long et glorieux; mais il fut traversé par une longue suite de guerres.

Les Bernois et les Genevois profitèrent en 1589 du ressentiment que Henri III, roi de France, fit paroître contre le

duc de Savoie, qui s'étoit emparé du marquisat de Saluces, ils armèrent en même temps que les François; et le général Sancerre, qui s'étoit mis à leur tête, entra dans le Chablais avec dix mille hommes que lui fournirent Genève, Berne et quelques cantons suisses. Il ruina la ville d'Hermance, et combla son port; il poussa ensuite ses conquêtes jusqu'à Thonon, qui étoit alors sans murailles et sans fossés. Le château n'ayant pas voulu se rendre à la première sommation, l'artillerie, pour en faire le siège, fut transportée de Genève par le lac, et la tranchée

ouverte sur la fin d'avril. La garnison se défendoit vaillamment lorsque la prise de la tour de la Fléchère, située au faubourg de Concise, obligea le gouverneur, M. Menthon de Singy, à capituler après dix jours de tranchée ouverte.

Ripailles ayant été obligé de se rendre le premier mai suivant, fut démantelé, son port comblé, et ses galères brûlées. Toutes les maisons des nobles qui s'étoient armés pour leur souverain furent réduites en cendres.

Evian fut de nouveau occupé

par les Valaisans , mais au nom
du duc de Savoie.

En même temps les Bernois
prirent la ville et le château de
Gex, qui appartenoient alors au
duc de Savoie. Ils entrèrent aussi
dans le Faucigny, se saisirent
du château de Bonne, saccagè-
rent les prieurés de Peillonne
et de Contamine, et pillèrent
les églises avec des impiétés
inouïes.

— Le duc de Savoie, à la première
nouvelle de cette guerre désas-
treuse, partit de Turin en gran-
de diligence, et se rendit à Ru-
milli en Savoie, où il assembla
une armée de douze mille hom-

es de pied et deux mille cinq
nts chevaux. Tout plia de-
nt ce héros ; il reprit dans
space de quelques semaines
esque tout le pays que Sanci
i avoit enlevé. Il battit les en-
emis en trois ou quatre ren-
contres ; « alors plusieurs habi-
tants du Chablais, plutôt ef-
frayés par le bruit des bombes
et des arquebuses , que tou-
chés des vérités que leur prê-
choient les prédicateurs en-
voyés par l'évêque de Genève,
rentrèrent dans le sein de l'E-
glise catholique (1). »

(1) Ce sont les paroles de saint Fran-

Le duc de Savoie auroit bien
tôt recouvré le reste de ses ter-
res , s'il n'avoit eu le projet am-
bitieux de conduire ses troupes
dans la Provence , dont il vou-
loit se faire déclarer comte. C'est
pourquoi il conclut avec les
Bernois et les Genevois une
paix ou une trêve à Nion, le
premier octobre 1589, qui por-
toit que ce prince demeureroit
en possession des bailliages de
Ternieret de Thonon, qu'il avoit
reconquis; mais que les bailliages

çois de Sales , dans une lettre à l'arche-
vêque de Bari , écrite au mois de no-
vembre 1596.

de Gex et de Gaillard, qu'il n'a-
voit pas fait rentrer sous sa do-
mination, resteroient aux Ber-
nois. Il fut stipulé encore que
l'exercice du culte protestant
seroit conservé dans les baillia-
ges de Thonon et de Ternier.

Dès que le traité eut été con-
clu, le duc se rendit à Cham-
béri, pour y recevoir le cardi-
nal Cajetan, légat du pape, que
Sa Sainteté envoyoit en France.
A peine fut-il parti, que les Ber-
nois et les Genevois, profitant
de son éloignement, reprirent
les armes. Le duc laissa le soin
de cette guerre à Dom Amédée
de Savoie, et passa prompte-

ment en Provence. Pendant son éloignement les pays reconquis ayant été désolés par les courses des Genevois et des François, ceux des habitants du pays qui avoient abjuré l'hérésie, retournèrent à leurs primitives erreurs. On peut juger des maux que la Savoie éprouva dans cette guerre par un trait rapporté dans les annales de la Roche, petite ville de Savoie.

Le 19 mars 1590, quatre compagnies de cavalerie et une d'infanterie sortirent de Genève, prenant le chemin du Faucigny. La cavalerie ayant passé l'Arve au gué proche le pont d'Etram-

sière, se rendit à la ville de la Roche le 29 mars à trois heures du matin. On attachâ le pétard à la porte de la Perrine; elle fut forcée, et la garde composée de dix bourgeois fut massacrée. L'alarme se répandit aussitôt dans la ville. Le chanoine Damex ayant rassemblé à la hâte un petit nombre de bourgeois, courut avec eux à l'église pour en défendre l'entrée. Mais leur résistance fut inutile; ils furent tous tués, et les Genevois entrèrent dans le lieu saint. Là ils déchirèrent tous les livres de chant qu'ils trouvèrent dans le chœur, foulèrent aux pieds la

sainte Eucharistie et les reliques, brisèrent les statues et les images, et emportèrent les ornements et les vases sacrés ; ils entrèrent ensuite dans les maisons des particuliers, les pillèrent et s'en retournèrent chargés d'un riche butin.

La ville d'Evian fut encore plus malheureuse ; elle fut sacagée le 10 février 1591, par l'armée de France et de Genève, après une vigoureuse résistance de quelques jours.

Mais d'un autre côté, le duc Amédée s'étant rendu au pays de Gex, où les Genevois faisoient quelques progrès, les fit

charger avec tant d'impétuosité, qu'il les mena battant jusqu'aux portes de Genève, et leur tua plus de six cents hommes.

La Providence donna enfin en l'an 1593 un terme aux longues calamités du Chablais. Ce fut en cette année que Henri IV rentra dans le sein de l'Eglise catholique. Son abjuration eut lieu le 25 juillet. Le coup qu'elle porta au calvinisme en France se fit ressentir dans la Savoie. Les Bernois et les Genevois ayant perdu l'espérance d'être soutenus par la France, demandèrent au duc de Savoie une

conférence où l'on pût proposer quelque trêve en attendant qu'on eût négocié une paix solide. Le duc de Savoie leur accorda au mois d'octobre 1593, la suspension d'armes qu'ils demandoient, et ainsi la tranquillité fut rétablie dans le pays. Les choses restèrent donc provisoirement sur le pied où elles étoient au moment de la trêve, c'est-à-dire que le duc, sans renoncer à ses droits sur les bailliages de Gex et de Gaillard, les laissa entre les mains des Bernois et des Genevois, et se contenta pour le moment de posséder en paix les bailliages de Thonon et de Ternier.

Voici comment saint François de Sales parle de ces événements dans sa lettre au Pape déjà citée plus haut : « Les Bernois et les Genevois, au mépris de leur traité avec le duc de Savoie, prirent les armes contre lui, joignirent leurs troupes à celles de la France, et fondirent de nouveau sur les bailliages par une perfidie qu'on peut appeler heureuse, puisqu'en violant ainsi eux-mêmes le traité, ils dégagèrent le duc de sa parole, et lui fournirent une favorable occasion de ramener ces pays à la véritable foi. Cette œuvre

« si excellente ne put cepen-
« dant s'accomplir, sans qu'on
« eût préalablement à essuyer
« les travaux pénibles et multi-
« pliés d'une guerre longue et
« sanglante, où il y eut bien du
« sang versé de part et d'autre,
« et où l'on combattit avec des
« succès divers, selon que le
« sort des armes étoit favorable
« tantôt à l'un, tantôt à l'autre
« des combattants. Enfin on
« conclut une trêve lorsque le
« duc étoit déjà en possession
« de deux bailliages, savoir
« ceux de Thonon et de Ter-
« nier. »

CHAPITRE IV.

Le duc de Savoie demande à l'évêque de Genève d'envoyer des prédicateurs catholiques dans le Chablais.

A peine Charles Emmanuel eut-il conclu la trêve, qu'il délibéra sur les moyens de faire rentrer dans l'Eglise catholique les habitants des deux bailliages. Il en conféra avec son Conseil, qui fut d'avis que pour ne rien précipiter et ne pas s'attirer

une nouvelle guerre de la part des Bernois, il falloit user de beaucoup de ménagements, et que le mieux seroit d'introduire insensiblement la religion catholique dans les deux bailliages, par le moyen de quelques prédicateurs savants, de bon exemple et de sainte vie.

Le duc de Savoie écrivit pour cet objet à l'évêque de Genève, Claude de Granier. L'évêque ayant reçu les lettres du prince, jugea qu'il falloit commencer par envoyer un curé dans la ville de Thonon. Ses raisons étoient qu'il ne seroit pas difficile de ramener le reste de la

province, quand une fois Tho-
 non auroit donné l'exemple du
 retour à l'Eglise romaine; qu'il
 y avoit moins de dangers pour
 un prêtre en cette ville, parce
 que c'étoit le lieu de la résiden-
 ce des officiers du prince, qui
 contiendroient plus facilement
 la populace, d'autant plus que
 la ville de Thonon étoit tenue
 en bride par une forte garnison
 qui occupoit le château. Il pen-
 sa encore que la garnison ca-
 tholique qui étoit dans le châ-
 teau de Thonon, et qui avoit
 déjà un aumônier, profiteroit
 néanmoins de la présence du
 curé pour pratiquer les exerci-

ces du culte catholique avec plus
 — de facilité. Par ces motifs le pré
 lat envoya à Thonon en 1593
 un prêtre zélé et vertueux
 nommé Thomas-François Bou
 chut qu'il fit curé de cette ville
 et qui y travailla pendant quel
 que temps avec plus de mérite
 que de succès.

Un événement qui survint en
 1594 le détermina à quitter
 son poste; ce fut l'entreprise
 hardie des hérétiques qui se
 couèrent le joug du château de
 Thonon, par le moyen duquel
 on les tenoit dans la sujétion.
 Cela fut entrepris et exécuté
 par les soldats de Genève et de

Berne. Le curé craignit alors avec assez de fondement que sa vie ne fût pas en assurance dans cette ville. Il ne voyoit d'ailleurs guère d'espérance de procurer la conversion des Protestants. C'est pourquoi, quoiqu'il fût pieux et zélé, il ne crut pas devoir y rester plus long-temps ; ainsi il quitta son poste et vint à Anneci porter à l'évêque la nouvelle de sa peur et de son retour.

Le duc de Savoie fut extrêmement irrité contre ceux de ses sujets qui avoient appelé les Genevois et les Bernois, et qui s'étoient joints à eux pour la

destruction du château de Thonon; mais le malheur des temps ne lui permettoit pas d'en tirer une punition exemplaire. Il prit donc le parti de se borner à renforcer la garnison du château des Allinges pour tenir dans la soumission Thonon et tout le Chablais. Il vit avec une peine sensible que le curé de Thonon eût quitté son poste, et se hâta d'écrire à l'évêque de Genève, qu'il y envoyât au plus tôt quelque prédicateur catholique, propre par ses vertus et ses talents à procurer la conversion de ces peuples.

La difficulté pour l'évêque

étoit de trouver des ouvriers capables de réussir dans une entreprise si difficile. La première pensée qui se présenta à son esprit, aussitôt qu'il eût reçu les lettres du duc de Savoie, fut d'envoyer dans cette mission le prévôt de sa cathédrale (1); c'étoit un jeune homme âgé seulement de 27 ans : mais ce jeune homme étoit François de Sales.

(1) Dans le diocèse de Genève on donnoit le nom de prévôt (en latin *præpositus*) à celui qui étoit à la tête des chanoines de la cathédrale. C'étoit la première dignité du diocèse , et celui qui en étoit revêtu prenoit rang immédiatement après l'évêque.

C'est dire en un mot qu'il réunissoit au plus haut degré les talents et les vertus, et que ses éminentes qualités étoient accompagnées d'une douceur et d'une bonté propres à lui gagner tous les cœurs. Je vais donner une notice de sa vie jusqu'à l'époque où il se consacra à la conversion du Chablais.

CHAPITRE V.

Notice de la vie de saint François de Sales jusqu'à l'époque où il se consacra à la conversion du Chablais.

Il naquit le 21 août 1567, dans le château de Sales. Son père se nommoit François de Boisy. Il étoit seigneur de Sales; mais il avoit adopté le nom de Boisy depuis son mariage, parce que son épouse lui avoit ap-

porté en dot la terre de Boisy.
Elle se nommoit Françoise de
Sionnaz, et elle resta après son
mariage cinq ou six ans sans
avoir d'enfants; mais Dieu la
combla ensuite d'une heureuse
fécondité; et elle eut treize en-
fants dont François fut l'aîné.

Monsieur de Boisy avoit un
frère aîné qu'on appeloit Louis
de Montpithon, qui étoit aussi
seigneur de Sales, et qui eut
trois fils, dont l'aîné mourut
sans postérité, le second, nom-
mé Louis, fut chanoine de la
cathédrale de Genève et intime
ami de son cousin François de
Sales. Le troisième fut la souche

de la maison de Sales de Brens, dont descend Paul-François de Sales, qui a été long-temps ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris.

Le père et la mère de saint François de Sales s'appliquèrent avec le plus grand soin à cultiver le précieux dépôt que la Providence leur avoit confié. Cet aimable enfant répondit parfaitement à ce qu'on devoit attendre d'une éducation si soignée. Il se distingua par sa piété dès l'âge le plus tendre, et on remarqua que les premières paroles qu'il prononça furent celles-ci : *Dieu et ma mère*

m'aiment bien. Dès l'âge de six ans, on l'envoya étudier au collège de la Roche. Il y demeura deux ans, et quitta le séjour de cette ville en 1676, à l'époque où la famille de Sales quitta la demeure du château de Sales pour aller se fixer pendant quelques années dans le château de Brens en Chablais.

« Ce fut, dit le chanoine de Hauteville (1), un trait particulier de la divine Providence ce qui voulut que François de Sales allât dans sa tendresse

(1) La Maison naturelle de saint François, p. 245.

jeunesse reconnoître les lieux qui devoient devenir un jour le champ de ses batailles, la matière de ses conquêtes, et le plus glorieux objet de ses victoires. »

Les père et mère du petit François ne le retinrent pas avec eux pendant tout leur séjour à Brens, qui fut de plusieurs années ; mais après qu'ils l'eurent gardé quelques mois, ils le placèrent dans le collège d'Annecy où il demeura pendant cinq ans. Il est probable que dans le temps des vacances on le faisoit revenir au château de Brens.

Dieu lui avoit inspiré un ar-

dent désir d'embrasser l'état ecclésiastique; et son père, quoiqu'il eût dessein de le retenir dans le monde, ne crut pas devoir s'opposer d'abord aux premiers élans de sa piété. Le jeune François n'avoit encore que neuf ans, quand il reçut la tonsure, le 20 septembre 1578.

Mais quoique M. de Boisy lui eût permis de recevoir la tonsure, il ne changea rien cependant au projet qu'il avoit de l'établir dans le siècle; il s'imagina que le désir de l'état ecclésiastique ne seroit dans son fils qu'une idée passagère qui s'évanouiroit bientôt. C'est pourquoi il

s'appliqua à faire de lui un savant jurisconsulte, et à ne rien négliger de ce qui pouvoit lui procurer une éducation brillante selon le monde.

Le jeune François de Sales fut envoyé dès l'âge de treize ans dans le collège des Jésuites à Paris, où il resta six ans. Ensuite il alla étudier la jurisprudence à Padoue, où il demeura quatre ans, et d'où il ne revint qu'en 1593. 1592

Dans tout le cours de ses études, il se distingua par des progrès extraordinaires dans les sciences, en sorte qu'il devint l'un des hommes les plus sa-

vants de son siècle. Mais il se distingua encore plus par les progrès qu'il fit dans la piété et ce soleil qui avoit jeté un grand éclat dès son aurore, alloit toujours croissant en lumière. Il sentoit de plus en plus augmenter son penchant pour l'état ecclésiastique; et tandis qu'il étudioit par l'ordre de son père le droit civil et canonique, il étudioit aussi avec un soin particulier la théologie, et s'affermissoit dans le dessein d'embrasser le plus saint des états.

On peut juger des progrès qu'il fit dans la théologie, par le trait suivant.

A son retour de Padoue, il fit visite à Claude de Granier évêque de Genève. En entrant il salua respectueusement le prélat et baisa sa soutane. L'évêque le fit asseoir à côté de lui, et l'entretint sur son voyage d'Italie, et sur plusieurs matières de théologie et de jurisprudence. Ses réponses lui donnèrent une haute idée de son mérite, et cédant au mouvement de sa tendresse, il l'embrassa affectueusement. Ils étoient encore ensemble lorsqu'on entendit sonner midi. C'étoit l'heure fixée à plusieurs prêtres qui devoient être examinés soigneusement

pour le concours à une cure vacante. L'évêque qui devoit présider à ce concours, et qui par conséquent ne pouvoit s'entretenir plus long-temps avec François de Sales, le pria d'assister avec lui à cet examen, et le fit asseoir par honneur à côté de lui. Il arriva que les examinateurs furent partagés de sentiments sur une proposition que l'un d'eux avoit avancée. Plus on disputoit, plus la question devenoit difficile à résoudre. Alors l'évêque se tournant vers François, le pria de faire l'honneur à l'assemblée de dire ce qu'il pensoit sur cette ques-

tion. Le modeste gentilhomme
s'en excusa tant qu'il put, en
protestant qu'il étoit trop novi-
ce et trop peu clairvoyant en
ces matières pour oser prendre
sa parole devant tant de doc-
teurs si célèbres, et surtout en
présence d'un si grand prélat.
Mais l'évêque continuant à le
presser de dire son sentiment,
il le fit enfin en peu de mots, et
il éclaircit si bien la difficulté,
que tous les docteurs s'en tin-
rent à sa solution. Toute l'as-
semblée portoit des regards de
surprise sur ce jeune gentil-
homme; et l'on ne pouvait assez

s'étonner de trouver tant de science en matière théologique dans un jeune homme qui portoit l'habit séculier, et qu'on ne s'imaginoit pas avoir fait de la théologie une étude particulière.

Le concours étant terminé, l'évêque accompagna François de Sales jusque sur les degrés de la maison épiscopale ; et comme il retournoit dans sa chambre après lui avoir fait ses adieux, il dit à plusieurs personnes qui étoient présentes : *Que pensez-vous de ce jeune seigneur ? Il deviendra un homme illustre ; il sera mon*

*successesseur dans cet évêché ;
ce sera un pilier de l'Eglise
de Dieu.* Cette pensée lui ins-
pira une affection particulière
pour saint François de Sales ;
il lui en donna des preuves
dans plusieurs occasions , et il
ne l'appeloit plus que son fils.

Le saint jeune homme re-
tourna au château de Sales, où
son père lui déclara au bout de
quelques jours qu'il falloit aller
à Chambéri pour s'y faire re-
cevoir avocat. François de Sa-
les ne tarda pas à partir. Anneci
étoit sur sa route, et il vou-
loit en profiter pour aller visi-
ter l'évêque de Genève, lui

ouvrir son cœur et prendre son avis sur sa vocation à l'état ecclésiastique.

Le bruit couroit depuis quelques jours que le duc de Savoie étoit fort indigné contre l'évêque de Genève à cause de l'excommunication qu'il avoit fulminée contre les violateurs des immunités ecclésiastiques.

L'évêque étoit dans une grande inquiétude sur les suites de la colère de son souverain lorsqu'un de ses prêtres, pour le consoler, lui dit que le calme succéderoit à l'orage, et que Dieu lui enverroit un homme qui deviendrait son appui et

son soutien. Au même instant, on avertit l'évêque que le seigneur de Villaroget (c'étoit le nom que portoit alors François de Sales) étoit dans l'anti-chambre, et qu'il venoit prendre ses ordres pour Chambéri. Claude de Granier le reçut avec beaucoup de joie; et son allégresse fut au comble lorsque le Saint eut commencé à conférer avec lui sur le désir qu'il avoit d'entrer dans l'état ecclésiastique. Claude de Granier n'eut pas de peine à reconnoître que cette vocation venoit de Dieu; et comme on avoit beaucoup d'obstacles à craindre de la part de

monsieur de Boisy, qui avoit sur son fils des projets trop humains, il offrit à François de Sales de se démettre de l'évêché en sa faveur, afin que l'éclat d'une si haute dignité déterminât monsieur de Boisy à lui laisser suivre la carrière ecclésiastique. Mais l'humble François de Sales rejeta si loin cette proposition qu'il n'y fallut plus penser.

L'évêque de Genève conçut alors le dessein de l'élever à la première dignité de son diocèse en lui procurant la place de prévôt de l'église cathédrale, qui étoit pour lors vacante.

Mais pour que l'humilité de notre Saint ne lui suscitât pas de nouvelles difficultés, il jugea à propos de ne lui point manifester son dessein. Il lui promit seulement de concerter avec le chanoine Louis de Sales, les moyens de donner cette nouvelle à son père et de la lui faire agréer. Du reste il lui recommanda de beaucoup prier pour le succès de cette affaire, et de garder le plus profond silence sur cet objet pour ne pas rendre la chose plus difficile par une communication faite hors de propos. Tout étant ainsi réglé, François de Sales

poursuivit son voyage à Chambréry , où il fut reçu avocat à la grande satisfaction du sénat.

Pendant ce temps , Louis de Sales , par l'avis de l'évêque de Genève , s'adressa au chanoine Ronys , homme fort expérimenté dans les affaires , qui demanda et obtint à Rome la dignité de prévôt pour François de Sales. Les bulles en furent expédiées le 7 mars 1593 ; mais elles ne furent envoyées qu'à la fin du mois d'avril.

Il s'écoula donc quelques mois entre l'entrevue de saint François avec l'évêque de Genève , et le moment où ce digne

l'êveque jugea qu'il étoit temps de faire part à monsieur de Boisy des projets de son fils.

Pendant cet intervalle notre saint jeune homme eut bien des combats à soutenir. Son père fit tous les efforts imaginables pour l'engager à épouser mademoiselle de Vegy qui joignoit à une riche fortune, et à tout ce qui peut rendre une personne aimable selon le monde, les plus excellentes qualités de l'esprit et du cœur. Il ne lui fit pas de moindres sollicitations pour lui faire accepter la dignité de sénateur à laquelle le duc de Savoie l'avoit élevé. François

de Sales ne lui répondit que par des refus accompagnés toujours des paroles les plus respectueuses, mais aussi de la fermeté la plus inébranlable. Monsieur de Boisy fut d'autant plus étonné de ces refus persévérants, que jusqu'alors il avoit toujours trouvé son fils très docile à toutes ses volontés. Il ne lui épargna pas les reproches les plus amers, et la maison paternelle devint pour François de Sales un lieu de contradictions continuelles.

Les choses étoient dans cet état, lorsque le saint jeune homme ayant eu occasion de

voir le chanoine Louis au commencement du mois de mai, lui exposa combien il seroit important de déclarer enfin à son père, la résolution qu'il avoit faite d'entrer dans l'état ecclésiastique, afin de faire cesser cette espèce de guerre entre son père et lui.

« Je le comprends, lui répondit le chanoine Louis, mais votre père désirant ardemment vous voir marcher dans la carrière des honneurs et des dignités, ne consentira jamais à vos désirs à moins qu'il ne vous voie occuper quelque rang distingué dans l'Eglise. » Ensuite tirant un

papier, « tenez, lui dit-il, lisez
« ceci ; c'est, je crois, l'unique
« moyen d'obtenir son consen-
« tement. » François ouvrit le
paquet, et y trouva les bulles
par lesquelles le Souverain
Pontife lui conférait la dignité
de prévôt.

Jamais homme ne fut plus
étonné que le nouveau prévôt
en lisant ces bulles. Sa nomina-
tion à cette dignité lui paroiss-
oit un songe; car il ne s'en étoit
douté en aucune manière. Mais
il n'y put méconnoître la vo-
lonté de Dieu, puisque le cha-
noine Louis n'avoit rien fait que
par l'ordre positif de l'évêque

de Genève. Il accepta donc la dignité à laquelle il avoit été nommé, et il fixa avec le chanoine Louis le jour que l'on prendroit pour en faire part à son père. Ce fut le 9 mai 1593.

Ce jour donc, François de Sales, accompagné des deux chanoines Louis de Sales et François de Ronys, alla dans la chambre où se trouvoient son père et sa mère, et s'adressant à monsieur de Boisy, il lui dit :
 « Mon cher père, je viens vous
 « supplier de m'accorder une
 « seule chose, l'unique objet de
 « tous mes souhaits, et qui se-
 « ra la dernière que je vous de-

« manderaï, si vous avez la bon-
 « té de vous rendre à mes dé-
 « sirs ». Monsieur de Boisy qui
 n'étoit occupé que du mariage
 de son fils , crut qu'il venoit lui
 demander , pour terminer cette
 affaire , de lui accorder quelque
 avantage particulier, et il lui ré-
 pondit : *vous pourriez peut-être*
me demander quelque chose
au désavantage de vos frères ;
je n'y consentirois qu'avec bien
de la peine. « Non , mon cher
 « père, » répondit aussitôt Fran-
 çois. *Eh bien ! dites donc*
ce que vous voulez , repliqua
 monsieur de Boisy , « Je désire,
 « lui dit alors François , d'em-
 « brasser l'état ecclésiastique. »

Aussitôt le chanoine Louis
approchant de M. de Boisy,
lui dit : « Mon oncle, voici les
bulles de mon cousin, par les-
quelles Notre-Saint-Père Clé-
ment VIII le fait prévôt de
notre cathédrale, en date du
7 mars dernier. » Le père étoit
si surpris qu'il demeura un mo-
ment en silence. Ensuite il dit à
son fils : *Qui vous a mis cette
imagination dans la tête, mon
fils, d'épouser un bréviaire,
au lieu de la belle et riche
héritière que je vous avois
destinée ? Je me flattois que
vous seriez le bâton de ma
vieillesse ; et voilà que vous*

*voulez vous éloigner de moi ?
 Avez-vous oublié que vous avez
 des frères , auxquels vous de-
 vez servir de père ? car je m'en
 vais mourant de jour en jour
 (1). Qu'est-ce que la place de
 prévôt, en comparaison de
 hautes dignités , auxquelles
 vos talents vous donnent droit
 de prétendre dans le monde ?
 Ce seroit donc en vain que je
 vous aurois fait employer tant
 d'années à l'étude de la juris-
 prudence ; car , de quoi vous
 servira cette science , si vous
 l'ensevelissez sous la soutane*

(1) Il avoit alors 71 ans.

*Il faut, mon fils, y réfléchir
encore; vous avez besoin d'y
penser mûrement : le choix
d'un tel état de vie demande
de plus longues délibérations.*

François lui répondit : « Mon
cher père, la dignité de pré-
vôt, en me fixant à Anneci,
ne m'éloigne guère du lieu de
votre habitation ; ainsi jus-
qu'au dernier soupir de ma
vie, je m'empresserai à vous
rendre tous les devoirs de la
piété filiale ; je vous promets
aussi de rendre à mes frères
tous les services dont je serai
capable. Mais quant à ce que
vous dites de la nécessité

« d'une plus mûre délibération
« je prends la liberté de vous
« représenter que ce n'est point
« ici une résolution d'un jour
« Dès mon bas âge je me suis
« senti de l'inclination pour l'état
« ecclésiastique. Dans la vue
« d'embrasser cet état, j'ai pris
« la tonsure à Clermont, j'ai fait
« vœu de chasteté à Paris, j'ai
« renouvelé à Padoue la réso-
« lution de me consacrer tout
« entier au service de Dieu, je
« me suis senti à Lorette tout
« enflammé du désir de persé-
« vérer dans cette sainte voca-
« tion; j'ai consulté des hommes
« pieux et savants, et ils m'ont

tous déclaré que mon désir d'embrasser l'état ecclésiastique venoit de Dieu. »

Après ces paroles , François se jetant aux genoux de son père, lui dit : « Je vous conjure
« et vous supplie très-hum-
« blement de m'accorder la
« permission que je vous de-
« mande , et de me bénir , au
« nom du Seigneur , à l'entrée
« de cette sainte carrière. » Quoique M. de Boisy eût une ame forte et courageuse , il ne put s'empêcher de verser un torrent de larmes.

Il y eut alors entre le père et la mère , le fils et les deux cha-

noines un long entretien. M^{me} de Boisy sollicitoit son mari d'accorder la permission demandée : « Il faut, lui disoit-elle, donner à cet enfant la permission de suivre la voix de Dieu qui l'appelle; autrement, il nous fera comme saint Alexis et saint Bernard de Menthon, il nous échappera au moment où nous nous y attendrons le moins. » Enfin M. de Boisy céda aux représentations qu'on lui faisoit, et il dit à son fils avec un profond soupir : *Vous m'assurez que c'est le bon Dieu qui vous a inspiré cette résolution; je*

vous crois sur votre parole.

Faites donc ce que Dieu demande de vous. Il ne faut pas regimber contre l'aiguillon.

Ensuite il bénit son fils en disant : *Que le bon Dieu, par l'inspiration duquel vous choisissez cet état, vous bénisse mille et mille fois ! je vous donne en son nom ma bénédiction.*

François toujours à genoux, remercia son père, et s'écria ensuite avec transport : « Béni soit le Seigneur mon Dieu !
« je n'ai jamais cessé d'éprouver sa miséricorde ; il a toujours été mon refuge, mon

« appui et mon protecteur ; il
 « m'a fait obtenir ce que je dési-
 « rois depuis si long-temps ;
 « rien ne peut m'empêcher d'être
 « tre tout à lui. »

Après avoir obtenu le consentement de son père, François ne tarda pas à en faire usage. Il reçut de la main de l'évêque de Genève les ordres mineurs le 8 juin 1593, et le sous-diaconat le 12 juin qui étoit cette année un samedi veille de la sainte Trinité.

Le lendemain de son ordination, l'évêque de Genève voulut avoir à dîner le saint jeune homme et toute sa famille, pour

faire une pieuse réjouissance
de ce qu'en lui imposant les
mains, il l'avoit acquis pour son
fils. « Jusqu'à cette heure, lui
dit-il, vous n'aviez rien eu de
moi; mon prédécesseur Ange
Justiniani vous avoit confir-
mé, M. de Bagneray vous
avoit tonsuré; mais mainte-
nant vous êtes mon fils et
mon sous-diacre, bientôt
vous serez quelque chose de
plus. » Le saint jeune homme
voyant son père, sa mère et ses
frères dans la salle de ce bon
prélat, lui dit gracieusement :
*Monseigneur, est-ce que je
suis un enfant prodigue, que*

vous voulez faire un banquet de réjouissance de m'avoir recouvré ? Le bon évêque répondit : « Vous êtes mon fils en qui Dieu a prodigué ses grâces. »

Après le dîner, l'évêque qui avoit la plus haute idée de ses talents pour la prédication, lui dit de se tenir prêt à monter en chaire le jour de la fête du Saint Sacrement ; mais ce sermon fut ensuite différé jusqu'au jour de l'Octave. Peu s'en fallut même que cette prédication ne fût empêchée par un accident auquel on n'avoit pas lieu de s'attendre de la part de François de

ales; mais Dieu se plaît quelquefois à faire sentir aux plus grands hommes leur foiblesse. A peine le nouveau prédicateur eut-il entendu le premier son de la cloche qui appeloit les fidèles à son sermon, qu'il fut saisi d'une crainte très-vive, au point qu'il en prit un accès de fièvre, et fut obligé de se jeter sur son lit. Dans cet embarras, il recourut à Dieu, et le pria humblement de venir à son secours. Sa prière fut exaucée, il se sentit fortifié, se leva et se rendit à l'église cathédrale.

Il monta en chaire en présence d'une foule immense d'audi-

teurs, et ayant pris pour sujet de son discours, la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il développa ce mystère avec beaucoup d'érudition et d'éloquence.

Dès qu'il fut descendu de chaire, on vit un grand mouvement parmi les auditeurs qui auparavant étoient aussi immobiles que des statues; plusieurs versaient des larmes de joie, et ne tarissoient pas sur l'éloge du nouveau prédicateur. L'évêque dont le cœur étoit très-sensible, pleuroit plus que tous les autres, et dit aux chanoines et aux principaux de la ville : « Vous

avez entendu mon fils; que pensez-vous de mon fils? N'a-t-il pas dit des choses admirables? Assurément, nous avons en lui un nouvel apôtre; car il est puissant en œuvres et en paroles; et il nous a été donné par la Providence pour enseigner la science au peuple du Seigneur, et lui faire obtenir la rémission de ses péchés.» Le prélat alla aussitôt féliciter M. de Boisy qui versoit des larmes de tendresse.

Les dames de leur côté s'empressoient autour de M^{me} de Boisy, et empruntant les paroles de la femme dont parle l'E-

vangile, elles lui disoient : *heures* *reuses les entrailles qui ont* *porté ce fruit de sainteté* (1).
 Trois gentilshommes calvinistes d'un rang distingué assistèrent à ce sermon; c'étoient Antoine de saint Michel, baron d'Avully, le seigneur de Bursin et un autre que l'histoire ne nomme pas. Le baron d'Avully, qui étoit un homme savant, et fort exercé dans les controverses théologiques, étoit le principal appui du calvinisme dans le Chablais. Il avoit été jusqu'alors

(1) *Beatus venter qui te portavit* (Luc II. v. 27).

est opiniâtre dans ses erreurs, mais il se sentit ébranlé pour la première fois par le sermon qu'il venoit d'entendre, et il conçut dès lors une meilleure opinion de la foi catholique. On verra dans la suite de cette histoire les entretiens qu'il eut avec saint François dans le Chalais, et qui furent heureusement suivis de son abjuration. Peu après ce sermon, François de Sales fit de nouveaux pas dans la carrière sacerdotale; il reçut le diaconat le 18 septembre 1593, et enfin il fut élevé au sacerdoce le 18 décembre de la même année. Pendant

cette auguste cérémonie notre
 Saint fut si abîmé dans la con-
 templation de cette sublime di-
 gnité, qu'il ressembloit à un ange
 descendu sur la terre.

L'évêque lui commanda de
 faire une exhortation aux autres
 ordinants; il s'en acquitta avec
 une piété et une éloquence qui
 ravit toute l'assemblée. L'évêque
 surtout étoit dans un transport
 de joie inexprimable; et ce jour-
 là il dit plusieurs fois à diverses
 personnes : « Dieu ne m'a pas
 « donné le don de la parole
 « mais il m'a donné mon fils de-
 « Sales qui sera ma parole et ma
 « voix. »

CHAPITRE VI.

François de Sales s'offre pour la mission
du Chablais.

Quand François de Sales eut
été ordonné prêtre, il demeura
huit ou neuf mois à Anneci où
la dignité de prévôt deman-
doit sa résidence. Il s'y occupoit
avec un soin infatigable à procu-
rer la sanctification des habi-
tants de cette ville, lorsqu'une

carrière inattendue s'ouvrit devant lui, et offrit un vaste champ au zèle apostolique dont il étoit consumé. J'ai dit plus haut qu'au commencement de septembre 1594, l'évêque de Genève reçut des lettres du duc de Savoie qui lui demandoit d'envoyer quelques missionnaires dans le Chablais et dans le bailliage de Ternier. Ce digné prélat porta aussitôt ses regards sur tous les prêtres de son diocèse, et ses yeux se fixèrent sur François de Sales pour la mission du Chablais. La haute considération dont la maison de Sales jouissoit dans cette pré-

ance, la dignité de prévôt dont
il étoit revêtu ce vertueux prêtre
et qui étoit bien de nature à lui
attirer le respect, furent les
moindres motifs qui inspirèrent
à Claude de Granièr cette pen-
sée. Il y fut principalement dé-
terminé par la piété éminente de
cet homme de Dieu, par le zèle
ardent qui le rendoit si propre à
marcher sur les traces des apô-
tres, par la science profonde qui
lui faisoit démêler sûrement et
réfuter invinciblement toutes
les subtilités des hérétiques, et
par la douceur incomparable
qui lui soumettoit tous les cœurs.
Tant d'admirables qualités, join-

tes à une haute réputation de sainteté, qui lui avait concilié une vénération universelle, montraient évidemment en lui l'homme que Dieu avait choisi dans sa miséricorde pour porter la lumière de la vérité aux peuples assis dans les ténèbres de l'erreur.

Mais l'évêque ne se dissimuloit pas qu'on auroit à éprouver bien des oppositions de la part de M. de Boisy, qui ne verroit pas sans un extrême mécontentement qu'on envoyât son fils dans une mission si périlleuse. Ce sage prélat avait beaucoup de ménagements à

garder à l'égard d'un seigneur
d'un rang si élevé, et il ne vou-
loit pas qu'il pût lui imputer d'a-
voir engagé son fils dans cette
carrière. C'est pourquoi il prit
le parti de ne parler à personne
des lettres qu'il avoit reçues du
duc de Savoie; il en fit un secret
à François de Sales, comme aux
autres, persuadé que son zèle
lui suggèreroit assez de s'offrir
pour cette œuvre dès qu'il en
seroit instruit; et il attendit
pour donner connoissance de
cette importante affaire, l'ou-
verture d'une assemblée du
chapitre de la cathédrale qu'il
convoca sans en dire le motif.

Le prévôt se rendit à cette assemblée avec les autres chanoines au jour et à l'heure fixés. Quand ils furent réunis, le prélat leur fit le rapport de ce qui s'étoit passé jusqu'alors pour la mission du Chablais ; ensuite il leur lut les lettres du duc de Savoie, et continua ainsi son discours avec une voix entrecoupée de larmes (1) :

« Nous ne pouvons mécon-
« noître la volonté de Dieu dans

(1) Claude de Granier, évêque de Genève, étoit d'une grande sensibilité, et les émotions de son cœur se manifestoient toujours par les larmes qui couloient sur son visage.

celle du prince qui nous a commandé si instamment d'envoyer des prédicateurs dans le Chablais. Quelle inestimable occasion pour des ministres de Jésus-Christ, que ce divin Sauveur a établis ses économes sur la terre pour faire non un commerce temporel où il y ait de l'argent à gagner, mais un commerce spirituel où il s'agit de gagner des ames rachetées par le sang précieux de Jésus-Christ ! Il est vrai que dans la circonstance présente, ce commerce demande de grands travaux, et expose à des périls capables

« de jeter la frayeur dans les
« cœurs les plus intrépides; mais
« ne voit-on pas tous les jours
« des marchands, conduits par
« le vil appât d'un gain terres-
« tre, affronter les écueils et les
« tempêtes de l'océan, et péné-
« trer jusqu'aux extrémités les
« plus reculées de l'univers,
« sans être ni arrêtés par la
« crainte des travaux, ni rete-
« nus par la vue des périls? Les
« ministres de Jésus - Christ,
« conduits par des motifs bien
« plus nobles, n'auroient-ils
« pour partage qu'une lâche ti-
« midité? Non, non, je rends
« trop de justice à mon clergé,

pour douter un seul instant que je n'y trouve des hommes courageux, prêts à se charger encore de la mission du Chablais, et brûlant de zèle pour la conversion des hérétiques. Mais le courage ne suffit pas; combien d'autres qualités de l'esprit et même du corps sont nécessaires pour réussir dans une œuvre si importante et si difficile! C'est pourquoi je vous ai rassemblés pour vous prier de m'aider de vos conseils, et de m'indiquer qui sont ceux en qui vous pensez que je pourrai trouver et la volonté et les moyens de s'acquitter dignement de cet emploi.»

Dès qu'il eut fini de parler un silence profond régna dans l'assemblée, et tous les yeux se portèrent sur le prévôt à qui il appartenait de répondre le premier, en sa qualité de chef du Chapitre. Il se leva et dit en peu de mots : *Monseigneur, si vous me jugez capable de cette mission, et que vous m'ordonniez de l'entreprendre, je suis prêt à obéir, et votre choix me comblera de joie ; IN VERBO TUO LAXABO RETE* (1). Pendant qu'il parloit

(1) Appuyé sur votre parole, je jetterai le filet. (Luc 5. v. 5.)

ainsi, on remarqua sur son visage une splendeur extraordinaire, que chacun prit pour un présage de bon augure. L'évêque qui s'étoit attendu à cette offre, répondit avec une vive satisfaction : « Non seulement je vous juge très-propre à cet emploi ; mais il me semble que puisque vous occupez la première place dans mon diocèse, il est très-convenable que vous soyez le chef de cette entreprise, et que vous marchiez le premier dans cette carrière de zèle. » Il ajouta un remerciement de ce qu'en prenant la conduite de cette

mission, il le déchargeoit de l'obligation ou il auroit été sous ce rapport, malgré son peu de force et de santé, de s'employer au salut et à la conversion du Chablais.

M. de Boisy fut bientôt instruit de ce qui venoit de se passer à Anneci. Quel coup de poignard pour ce tendre père qui étoit persuadé que les missionnaires qu'on enverroit en Chablais seroient certainement mis à mort par les hérétiques ! Il ne perd pas un moment, monte à cheval, accourt à Anneci, se rend précipitamment à l'appartement qu'habitoit son fils, et

Il fait les représentations les plus vives et les plus touchantes. Mais vains efforts ! François demeure inébranlable comme un rocher contre lequel toutes les vagues de la mer viennent inutilement se briser. *Suivez-moi*, lui dit alors le bon vieillard accablé de douleur, *suivez-moi chez l'évêque qui ne sera pas insensible comme vous aux larmes d'un père et à la voix de la raison.*

Ils se rendent à la maison épiscopale, et à peine sont-ils entrés dans la chambre de l'évêque, que M. de Boisy se précipite à ses genoux, et lui adresse

ces paroles entrecoupées de sanglots : *Monseigneur , j'avois permis à mon fils aîné , qui étoit toute l'espérance de ma vieillesse et de ma vie , de se sacrifier à l'Eglise de Dieu pour être confesseur ; mais je ne puis consentir qu'il soit martyr , et que vous l'envoyiez comme une victime à la boucherie pour être déchirée par les loups.*

L'évêque de Genève avoit le cœur très-sensible ; il aimoit et respectoit M. de Boisy. L'état de douleur où il le voyoit , la pâleur de son visage , les sanglots qui entrecoupoient toutes

des paroles, auroient fait fendre le cœur le plus dur. Il en fut si attendri, qu'il ne put retenir ses pleurs; il mêloit ses larmes à celles de ce bon père sans proférer un seul mot. François de Sales prit alors la parole, et rappela à son père avec beaucoup de respect et de douceur les expressions dont le Sauveur s'étoit servi dans le temple à l'égard de sa mère : *Nesciebatis quia in his quæ patris mei sunt, oportet me esse* (1).

(1) Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois tout occupé des intérêts de mon Père céleste? (Luc 2. v. 49.)

Ces paroles amenèrent entre le père et le fils une discussion assez longue, pendant laquelle M. de Boisy dit des choses si touchantes, que Claude de Granier, toujours plus profondément ému, parut un moment ébranlé. François qui s'en aperçut, lui dit avec une force apostolique, mais toujours respectueuse : « Monseigneur, tenez-
« ferme. Quoi ! voulez-vous me
« rendre indigne du royaume
« de Dieu ? J'ai mis la main à la
« charrue ; voulez-vous m'obliger
« à regarder derrière moi
« par des considérations hu-
« maines ? »

L'évêque faisant un effort sur
 lui-même, dit à M. de Boisy :
 Souvenez - vous , Monsieur ,
 que vous portez tous deux le
 nom de saint François d'As-
 sise (1); vous connoissez la
 vie de ce séraphin du saint
 amour ; prenez garde que

(1) Le père de saint François d'Assise,
 souffrant avec peine que son fils donnât
 aux pauvres tout ce qu'il avoit, le mena
 devant l'évêque d'Assise pour qu'il re-
 nonçât à l'héritage paternel en présence
 de l'évêque. Non seulement ce vertueux
 fils le fit sans difficulté ; mais il quitta
 même ses habits, et les remit à son
 père , en ajoutant qu'il auroit plus de
 droit de dire dans la suite : *Notre Père*
qui êtes aux cieux.

« votre fils n'imité ce modèle
 « et ne quitte ses habits mé
 « mes pour vous les remettre
 « devant moi, comme fit son
 « patron, et pour suivre dans
 « cet état de dénuement l'étern
 « dard de Jésus crucifié. »

Le bon vieillard redoublant
 toujours ses instances, l'évêque
 lui rappela l'exemple d'Abra
 ham, qui non seulement n'avoit
 pas résisté à la volonté de Dieu
 par rapport à la mort de son
 fils, mais avoit pris lui-même
 le couteau en main pour l'é
 gorger. Cette pensée d'un père
 le couteau à la main pour égor
 ger son fils, affecta vivement

M. de Boisy. Il se leva pour sortir de la chambre, en disant d'une voix très émue : « Je ne prétends pas résister à la volonté de Dieu, mais aussi je ne veux pas être homicide de mon fils. Je ne suis pas digne qu'un ange arrête le coup qui pourra sacrifier cet Isaac; et c'est pour cela même que je refuse de consentir à cette immolation, laquelle de ma part est involontaire. Que Dieu fasse selon son bon plaisir. »

François voyant l'émotion de son père, se jeta à ses genoux en lui disant : *Faites-*

moi la grâce, non seulement de ne pas résister, mais encore de m'encourager par votre bénédiction à cette bonne œuvre. M. de Boisy lui répondit : « Mon fils, j'ai souvent reçu votre bénédiction à la sainte messe, au confessionnal et à vos sermons. Dieu me préserve à jamais de vous donner de malédiction, ni corporelle, ni spirituelle ; mais aussi soyez sûr que vous n'aurez jamais de moi ni bénédiction, ni consentement pour votre entreprise. » Après avoir ainsi parlé, ce vieillard tout baigné de larmes, laisse

son fils avec l'évêque, et se retira au château de Sales.

Il ne renonça cependant point à l'espérance d'empêcher son fils d'aller en Chablais. Il s'adressa pour cela au marquis de Lullin son ami, et le pria de détourner son cher François de cette entreprise, en lui représentant les grands périls où il s'engageoit du côté de l'honneur, à cause du peu d'espérance qu'il y avoit de réussir dans une entreprise si téméraire, et du côté de la vie, à cause qu'il seroit exposé à la fureur des hérétiques. Le marquis eut avec François de Sales un long

entretien, et ayant entendu ses raisons, il ne voulut point le détourner d'un dessein si sublime; au contraire il y applaudit, lui offrant tout ce qui pouvoit dépendre de sa protection et de son autorité. Après cela, il dit à M. de Boisy qu'il avoit connu dans son fils des mouvements de Dieu si visibles, qu'il n'avoit pu s'empêcher de le confirmer dans son dessein. « Vous êtes
« trop heureux, ajouta-t-il, d'a-
« voir un fils si chéri de Dieu,
« et vous êtes trop sage et trop
« craignant Dieu pour vous op-
« poser à sa sainte volonté dans
« l'accomplissement d'un des-

sein dont son saint nom sera
si hautement glorifié, l'Eglise
exaltée, la Savoie honorée,
et dont votre propre maison
tirera plus de lustre que de
tous ses autres titres, quoique
très-excellents.» Mais le bon
vieillard étoit si préoccupé de
ses craintes, que les représenta-
tions du marquis de Lullin firent
peu d'impression sur lui.

CHAPITRE VII.

François de Sales part pour la mission.

Plusieurs ecclésiastiques s'offrirent pour accompagner notre saint apôtre dans le Chablais, et être associés à sa mission. Mais comme il évitoit tout ce qui pouvoit ressentir l'éclat et la pompe, il ne voulut pour le moment qu'un seul compagnon, et il donna la préférence au

chanoine Louis de Sales son cousin, dont il connoissoit la douceur, le bon jugement, l'esprit clair et méthodique, et qui avoit déjà fait preuve de talents pour la prédication, et de science en fait de théologie.

Dans le même temps où François partit pour la mission de Thonon, il y eut aussi un dominicain et un jésuite qui se rendirent par les ordres de l'évêque dans le bailliage de Ternier. Ils allèrent d'abord prêcher à Viry, et ils n'eurent pas de peine à en rappeler les habitants au culte catholique, d'autant plus qu'ils étoient soutenus

par Marin comte de Viry qui
comme on l'a vu plus haut
étoit toujours demeuré ferme
dans la religion de ses pères.

Mais la grande affaire pour
procurer la conversion de tout
le pays hérétique, étoit de ra-
mener à la foi catholique la
ville de Thonon; et c'est à cau-
se de la difficulté et de l'import-
tance de cette affaire, que l'in-
comparable François de Sales y
avoit été destiné.

Le saint missionnaire, avant
son départ d'Anneci, alla avec
le chanoine Louis de Sales prier
les chanoines et les autres prê-
tres de la ville de recommander

instamment à Dieu dans le saint sacrifice de la messe, la mission qu'ils entreprenoient. Ils se rendirent ensuite chez l'évêque pour recevoir sa bénédiction. Claude de Granier la leur donna de toute l'effusion de son cœur; il leur remit des lettres authentiques par lesquelles il leur conféroit le pouvoir pour cette mission; il y joignit les lettres-patentes du duc de Savoie, et les embrassa en versant des larmes de joie et de tendresse. On ne parloit dans toute la ville d'Anneci que du départ de ces deux zélés missionnaires; on regrettoit leur éloi-

gnement et surtout celui du prévôt qui faisoit tant de bien dans cette ville , et on adressoit des vœux ardents au ciel pour qu'il les préservât des maux auxquels la violence et l'artifice des hérétiques alloient les exposer.

Ils partirent d'Anneci le 9 septembre 1594; ils ne jugèrent pas à propos d'emporter beaucoup de livres , et ils se bornèrent presque à la sainte Bible et aux Conférences de Bellarmin. Ils prirent leur route par le château de Sales où ils ne pouvoient se dispenser de s'arrêter un peu. C'est là que François

Le Sales eut un nouvel assaut
à soutenir de la part de son
père. Le vénérable vieillard lui
défendit d'aller plus loin, allé-
guant qu'il se mettoit en dan-
ger de perdre la vie, et que
d'ailleurs il ne pouvoit avoir que
beaucoup de peine et peu de
profit. *Eh quoi ! ajouta-t-il, si
après plusieurs années de
travaux, vous êtes obligé de
revenir sans avoir fait aucun
fruit, ne serez-vous pas la fa-
ble de tout le monde ? Prévôt,
je ne puis m'empêcher de
louer l'ardeur de votre zèle ;
mais je suis persuadé qu'il
n'est pas dirigé par une sage*

prudence; vous ne comprenez pas les difficultés de cette entreprise dont le succès est au moins très-incertain.

« Mon cher père, lui répon-
 « dit François, Dieu y pour-
 « verra. C'est lui qui soutient
 « les guerriers qu'il envoie au
 « combat; sous un tel chef, il
 « faut savoir tout oser. D'ail-
 « leurs nous n'avons pas affaire
 « à des nations barbares, nous
 « ne sommes pas des inconnus
 « pour ces peuples, nous n'al-
 « lons pas dévaster leurs cam-
 « pagnes; pourquoi nous atta-
 « queroient-ils avec des armes
 « corporelles, puisque nous

n'emploirons contr'eux que les armes spirituelles? J'ai la confiance que le Seigneur au nom duquel nous marchons, donnera à nos paroles une grande force pour la prédication de son Evangile. Que seroit-ce si on nous envoyoit en Angleterre, ou dans les Indes? N'aurions-nous pas de plus grands dangers à courir? Cependant cette mission seroit bien à désirer; et si elle nous procuroit l'honneur de souffrir la mort pour Jésus-Christ, ne devrions-nous pas le regarder comme le plus glorieux des triomphes? Au

« reste , voici des papiers qui
« attestent la volonté du prince
« l'ordre et la mission de l'évêque
« que; il n'y a plus rien à opposer.
« ser. L'entreprise à la vérité
« n'est pas sans difficulté; je le
« sais, et je ne me dissimule
« point les obstacles que je dois
« rencontrer. Mais que nous dit
« la soutane que nous portons
« Ne nous crie-t-elle pas que
« celui-là seroit indigne de l'hon-
« neur du sacerdoce , qui n'en
« voudroit pas supporter les
« charges? Toutefois ayez con-
« fiance, mon cher père, les
« chemins que suivent les im-
« pies conduisent à la perdition;

mais le Seigneur protège la route de ceux qui ne cherchent qu'à faire sa volonté. »

M. de Boisy qui envisageoit cette grande affaire avec les yeux d'une politique humaine, et qui comptoit trop sur l'intelligence qu'une longue expérience lui avoit acquise dans les affaires d'état, ne regarda les discours de son fils que comme les propos d'un jeune homme emporté par un zèle inconsidéré. C'est pourquoi se croisant les bras, et levant les épaules de pitié, il lui répliqua : *Je ne sais plus que vous dire ; allez où vous voudrez , sous les auspi-*

ces du Seigneur. Mais s'il vous arrive quelque chose de fâcheux, vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous-même. Il réitéra néanmoins encore plusieurs fois ses instances qui toujours furent inutiles.

Les deux missionnaires profitèrent de leur séjour au château de Sales, pour se préparer à leur entreprise par une retraite. Le 12 septembre fut employé à des jeûnes, des veilles, des mortifications et des prières continuelles.

Le 13 septembre ils firent une confession extraordinaire, afin, disoient-ils, d'aller, avec le

plus d'humilité et de pureté
 qu'il leur seroit possible, com-
 battre l'orgueil et l'opiniâtreté
 des hérétiques. Le soir du mê-
 me jour, François de Sales dit
 adieu à sa bonne mère ; mais il
 ne put faire la même chose à
 l'égard de son père qui ne vou-
 lut point le voir.

La conduite de M^{me} de Boisy
 fut vraiment admirable. Cette
 tendre mère versa beaucoup de
 larmes ; elle étoit vivement émue
 des dangers qu'alloit courir son
 fils ; mais elle fit son sacrifice en
 héroïne chrétienne, elle ne lui
 dit pas un mot qui pût le dé-
 tourner de son noble projet ,

elle concourut même à cette œuvre de zèle avec une ardeur digne de la mère d'un apôtre, et nous en verrons souvent des preuves dans la suite de cette histoire.

Après s'être séparé de sa mère, le saint apôtre se retira dans la chapelle, où il passa une partie de la nuit en oraison avec son cousin. Le lendemain les deux voyageurs partirent de bon matin à pied et sans domestique ; car son père avoit expressément défendu à tous ses domestiques de les accompagner, et même de rien leur donner de ce qui pouvoit leur être

nécessaire pour leur voyage. Il
espéroit par là les dégoûter de
leur entreprise, en les laissant
dans un dénûment complet; car
quoique cette mission se fît à la
demande du duc de Savoie, il
n'avoit cependant rien assigné
pour en payer les frais; en sor-
te que les missionnaires étoient
obligés de s'entretenir à leurs
dépens.

CHAPITRE VIII.

Arrivée de François de Sales au château
des Allinges, le 14 septembre, fête
de l'Exaltation de la sainte Croix.

Nos deux missionnaires après
être sortis du château de Sales,
alloient dévotement à pied vers
le pays où Dieu les appeloit. Ils
traversèrent l'Arve sur le pont
de Boringes ; et après avoir fait
encore quelques heures de mar-

he, ils arrivèrent enfin proche
du village de Saint-Cergues, qui
est à l'entrée du Chablais. Là ils
firent d'ardentes prières pour
obtenir de Dieu qu'il bénît leur
entrée et leur séjour dans cette
province; ils invoquèrent l'ange
tutélaire du Chablais, et se re-
commandèrent à sa protection.

Ils arrivèrent enfin vers le
soir au pied de la colline, sur
le sommet de laquelle est bâtie
la citadelle des Allinges. Le duc
de Savoie avoit mis dans cette
place importante qui dominoit
tout le Chablais, une forte gar-
nison de soldats catholiques.
Elle avoit pour commandant le

baron d'Hermance, François Melchior de Saint-Joire, que le duc avoit établi gouverneur de toute cette province. C'étoit à lui que les missionnaires devoient remettre leurs lettres de créance; ils montèrent donc à la forteresse; et quand ils furent arrivés jusqu'au premier corps de garde, François de Sales dit au caporal qu'il venoit parler au gouverneur de la part du duc de Savoie. Le caporal envoya deux soldats pour en informer le gouverneur. Aussitôt le baron d'Hermance accourut, et comme il étoit grand ami de la famille de Sales, il fut charmé

de voir que c'étoient deux prêtres de cette maison ; il les fit entrer dans la forteresse en leur donnant tous les témoignages d'une joie sincère de leur heureuse arrivée. François de Sales lui remit deux lettres, l'une du duc de Savoie, et l'autre de l'évêque. Dans la première, le duc de Savoie ordonnoit au gouverneur d'accueillir favorablement et de prendre sous sa protection les missionnaires qui lui seroient envoyés par l'évêque de Genève pour travailler à la conversion du Chablais. Dans la seconde, l'évêque désignoit François et Louis de Sales

et les recommandoit instamment au baron d'Hermance.

Le gouverneur, après la lecture de ces lettres, s'entretint quelque temps avec les deux missionnaires. Ensuite on soupa, et ils se retirèrent pour aller prendre du repos.

Le lendemain, 15 septembre, les deux missionnaires célébrèrent la messe dans la chapelle du château, se servant réciproquement de cleric l'un à l'autre. Ensuite le baron d'Hermance leur fit visiter la forteresse. Il leur montra les batteries de canon en leur disant : *Nous n'aurons plus besoin de tous ces*

*instrumens de guerre , s'il
plait à Dieu que les Protes-
tans qui habitent les vallées
que vous avez sous les yeux ,
prêtent l'oreille à vos ins-
tructions.*

Il les conduisit sur la terras-
se , et leur fit remarquer la vue
magnifique qu'on découvre du
haut de cette éminence qui do-
mine la plus grande partie de la
vaste plaine du Chablais. Mais
le Saint avoit bien d'autres
pensées que d'admirer un beau
point de vue. Il ne s'occupoit
que de l'affligeante perspective
de ces vastes campagnes désolées
par l'hérésie. Il remarquoit

de toutes parts des églises détruites de fond en comble, des presbytères devenus la retraite des hibous, des gibets qui occupoient sur les chemins les places consacrées autrefois par les croix, des châteaux consumés par les flammes, des tours qui ne présentotent qu'un amas de ruines; en un mot il n'apercevoit dans tout le pays que la funeste empreinte des ravages causés par la guerre et par l'hérésie.

A cette vue, le saint apôtre ne put retenir ses larmes; il appuyà son coude sur le parapet du bastion dans l'attitude d'un

omme profondément affligé,
et se laissant aller à la vivacité de
sa douleur, il gémit sur de si
grandes calamités, et dit en em-
pruntant les paroles d'Isaïe :
Voilà donc comme le Seigneur
a arraché la haie de cette vi-
gne autrefois si chérie ; voilà
comme il a détruit tous les
murs qui la défendoient ; elle
est devenue déserte, elle est
exposée au pillage et foulée
aux pieds ; cette terre est in-
fectée par le funeste état de
ceux qui l'habitent, à cause
qu'ils ont violé les lois de Dieu,
qu'ils ont changé ses ordon-
nances, et rompu l'alliance

qui devoit durer éternellement

Il se servit ensuite de ces paroles de Jérémie : *Les rues de Sion sont dans la désolation parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités. Ses ennemis ont porté la main à tout ce qu'elle avoit de précieux. On n'y voit plus de fidèles observateurs de la loi, ni de prophètes favorisés des visions du Seigneur. Les pierres du sanctuaire ont été dispersées au coin de toutes les rues. Ah! daigne le Seigneur donner à ce peuple des larmes de contrition aussi abondantes que les eaux de la mer. Enfin*

ajouta : *O Chablais ! O Genève ! O Jérusalem ! convertissez-vous au Seigneur votre Dieu !*

Ensuite se tournant vers son cousin Louis, il lui dit : « Il faut espérer en la bonté du Seigneur et nous fortifier en sa force, afin que comme de pauvres serviteurs nous puissions ramasser les pierres de son sanctuaire qui sont toutes dispersées, et lui demander les moyens de réédifier ses autels ». Il ajouta plusieurs autres choses semblables pleines du feu d'un saint zèle.

L'impression profonde que la

vue de tant de maux fit alors
 sur le cœur de François de Sa-
 les , ne peut être mieux peinte
 que par lui-même. Voici la des-
 cription qu'il fait de son entrée
 en Chablais dans la lettre
 écrite au Pape , neuf ans après.

« A notre entrée dans ces
 « bailliages, nous avions de tou-
 « tes parts sous les yeux des ob-
 « jets désolants; car nous voyions
 « 65 paroisses dans lesquelles
 « à l'exception des officiers du
 « duc qui n'en vouloit point
 « avoir à son service qui ne fus-
 « sent enfants de l'Eglise, on ne
 « trouvoit pas même , parmi
 « tant de milliers d'hommes ,

cent catholiques. Les églises étoient dépouillées, et plusieurs tomboient en ruine; nulle part des croix, nulle part des autels, partout avoient disparu les vestiges de l'ancienne et véritable foi; partout on voyoit des ministres, c'est-à-dire des docteurs de l'hérésie, se répandant dans les familles pour y semer leur doctrine, montant dans les chaires par le motif d'un gain sordide ».

L'après-midi les deux missionnaires eurent une longue conversation avec le baron Hermance sur la meilleure

manière de commencer la mission, et sur la marche à suivre pour la faire réussir. Le baron étoit un homme d'une vertu solide, d'une grande expérience et d'une prudence consommée. Il leur promit de les soutenir de tout son pouvoir, mais leur recommanda en même temps d'agir avec beaucoup de circonspection. « Je ne crois pas
« leur dit-il, que pendant le
« temps de la nuit vous soyez
« en sûreté hors de la forteresse. Je ne pense pas non plus
« que vous puissiez sans un
« grand péril célébrer la messe
« à Thonon, ou dans tout autre

Dieu hérétique. Je suis donc
d'avis que dans les commen-
cements vous vous borniez à
prêcher dans la ville de Tho-
non. S'il arrivoit que vous
trouvassiez plus commode de
de ne pas célébrer toujours
la messe dans notre fortères-
se, vous pourriez la dire dans
la chapelle que les hospitaliers
du Grand-Saint-Bernard ont
sur les bords du lac, et qu'il
seroit facile de réparer; ou
bien encore vous pourriez
traverser la rivière de la
Drance et vous rendre à l'é-
glise du village de Marin.
Mais ce qui est absolument

« nécessaire jusqu'à ce que les
« affaires aient pris une meil-
« leure face, c'est que vous
« passiez les nuits dans la forte-
« resse ».

Les missionnaires suivirent
ce conseil et prirent leur loge-
ment dans la citadelle.

CHAPITRE IX.

François de Sales va à Thonon.

Dès le lendemain après avoir dit la messe dans la chapelle du château, ils se rendirent à pied à Thonon éloigné d'une grande lieue.

Parmi les employés que le duc de Savoie avoit dans cette ville, se trouvoit Claude Marin procureur fiscal. C'étoit un

bon catholique , sur la prudence et la vertu duquel on pouvoit compter. Aussi ce fut dans sa maison que les missionnaires se rendirent en arrivant à Thonon. Là ils s'informèrent avec soin de la disposition des esprits dans cette ville , du nombre des fidèles qui s'étoient sauvés du naufrage , et des mesures qu'on pouvoit prendre pour commencer et faire réussir l'œuvre importante et difficile pour laquelle ils étoient venus. Ils y apprirent qu'outre les employés du duc de Savoie qui étoient tous catholiques et en faisoient ouvertement profes-

sion, il n'y avoit en tout à Thonon que sept familles catholiques faisant seulement quatorze ou quinze personnes ; encore étoient-ce pour la plupart des étrangers natifs du Faucigny et d'autres lieux catholiques, qui étoient venus pour leur commerce s'établir à Thonon.

Ce qui étoit le plus déplorable, c'est que ce petit nombre de personnes n'osoient pas faire profession de la religion catholique par crainte des hérétiques. Ils se réjouirent cependant beaucoup de l'arrivée des missionnaires, et ces hommes de Dieu les ayant rassemblés dans

la maison de Claude Marin, François de Sales leur fit un petit discours où après leur avoir déclaré qu'il venoit dans cette ville pour être leur pasteur, et qu'il ne négligeroit rien pour en remplir les devoirs, il leur représenta la nécessité où est chaque fidèle de ne point rougir de sa foi, et il insista fortement sur les paroles par lesquelles Jésus-Christ a déclaré qu'il ne reconnoîtroit pour ses disciples devant son Père, que ceux qui l'auroient reconnu pour leur maître devant les hommes. Cette exhortation fit beaucoup d'impression sur ce petit trou-

beau, et le Saint leur ayant déclaré que désormais il les réuniroit dans l'église de Saint-Hippolyte, et leur y feroit des prédications, ils se montrèrent disposés à s'y rendre sans respect humain. Cette église de Saint-Hippolyte étoit alors commune aux Catholiques et aux Protestants, c'est-à-dire que les Protestants y faisoient le service divin, mais qu'aux heures où cette église n'étoit pas occupée par eux, les prêtres catholiques avoient le droit de s'y rendre pour y prêcher les fidèles.

Les missionnaires allèrent ensuite trouver les syndics de

la ville auxquels ils exhibèrent les ordres du prince ; et après cela ils retournèrent le soir coucher aux Allinges, et revinrent à Thonon le jour suivant. Ils continuèrent ainsi les autres jours, comme ils en étoient convenus avec le baron d'Hermance.

Il seroit impossible d'exprimer quelle fut l'indignation de la plupart des Protestants de Thonon à l'arrivée des deux missionnaires. Les ministres protestants mirent tout en œuvre pour décrier les Papistes (c'étoit le nom qu'ils leur donnoient par dérision à cause de leur res-

ect pour le Pape). Ils les traitoient de perturbateurs du repos public , de séducteurs du peuple , d'hypocrites , de faux prophètes , et même ils s'attachèrent à les faire passer aux yeux d'un peuple crédule pour des sorciers et des magiciens. Les partisans des ministres vomissoient mille injures contre ces saints prêtres. Les plus modérés parmi les Protestants , craignant d'attirer sur eux la colère des ministres , évitoient avec soin toute conversation et tout rapport quelconque avec les missionnaires. Ainsi donc dans ces commencements, ces

deux hommes de Dieu, ne purent faire autre chose qu'exhiber et encourager le petit nombre de Catholiques qui se trouvoient à Thonon.

Dès le jour de leur arrivée dans cette ville, la nouvelle en avoit été portée à Genève. Autant les ministres protestants de cette république s'étoient rejouis de la désertion du curé de Thonon, autant ils furent saisis d'étonnement et de trouble en apprenant que les deux messieurs de Sales entreprenoient de convertir ce pays. Ils se rassemblèrent, et le bruit courut qu'ils avoient décidé que

Le duc de Savoie avoit, en les envoyant, violé les droits des habitants du Chablais, qu'il avoit enfreint par là les conditions du traité de paix, qu'on devoit donc chasser à coup de fouet les Papistes, et qu'il étoit permis de leur ôter la vie de quelque manière que ce fût (1). On

(1) Quoique les historiens contemporains attribuent en général aux ministres cette décision, il ne faut pas en conclure que le fait soit certain, et encore moins que tous les ministres, sans exception, s'en soient rendus coupables. Car, outre que les historiens ne peuvent pas savoir bien précisément ce qui s'est passé dans cette assemblée des minis-

prétend même qu'il y eut de
 hommes assez pervers pour pe
 tester avec serment qu'ils le
 donneroient la mort. Les m
 sionnaires furent bientôt in
 truits de toutes ces clameurs
 de toutes ces menaces, mais
 courageux François de Sales
 n'en fut point intimidé. Il dit
 Louis de Sales son compagne

tres où aucun catholique n'avoit assiste
 c'est d'ailleurs assez l'usage d'attribu
 à tout un corps ce qui n'est que la fau
 de plusieurs de ses membres. Je pr
 qu'on se souviennne de cette remarque
 dans le reste de ce que j'aurai à dire
 la conduite des ministres à l'égard
 saint François de Sales.

N'avez-vous point peur, mon cousin ? pourvu que vous n'ayez pas peur, nous ferons prou (1). Louis de Sales l'assura qu'il n'avoit pas peur. « Eh bien ! reprit le Saint, nous sommes assez forts. »

Il disoit encore à ceux qui lui témoignèrent leur étonnement de la fureur des ministres du Chablais : « Mettez-vous à leur place, et vous verrez que celui qui vous ôteroit le pain de la bouche, vous feroit bien crier si vous aviez faim. N'ont-

(1) *Prou* est un vieux mot qui signifie assez.

« ils pas bien raison de décrier
« mon emploi qui a pour objet
« de les mettre à la besace
« Prions Dieu pour eux ,
« donnons-leur sujet de crier
« encore plus. Disons comme
« l'empereur Tibère : *C'est assez*
« *sez pour nous qu'ils n'en*
« *disent pas davantage.* »

CHAPITRE X.

Efforts de M. de Boisy pour faire quitter à son fils la mission du Chablais.

Monsieur de Boisy n'étoit pas aussi tranquille que son fils. Dès le 17 septembre, il avoit appris ce qui s'étoit passé à Genève, les cris de mort qui avoient retenti contre les deux missionnaires, et les serments qu'on avoit faits de les exterminer.

Le 18 septembre de grand matin, il dépêcha George Roland avec un cheval pour lui ramener son fils. Mais les ordres de son père le trouvèrent toujours inébranlable. Seulement il engagea son cousin Louis de Sales à retourner auprès de sa famille avec George Roland, pour travailler à calmer un peu les inquiétudes de son père. Il se trouva donc alors seul en Chablais, et il a raconté dans la suite à sainte Chantal qu'il n'avoit jamais ressenti de plus grandes consolations que lorsqu'il s'étoit trouvé ainsi tout seul, sans compagnon, sans

domestique, sans équipage et sans la nécessité d'aller à pied chercher le royaume de Dieu. Il vouloit que dès lors il avoit bien figuré de son entreprise, dans l'espérance que Dieu le soutiendrait par la puissance de son bras.

Son cousin Louis revint quelque temps après auprès de lui, et ils travaillèrent ensemble avec une sainte ardeur à défricher la vigne du Seigneur.

Les Catholiques de Thonon témoignoiient un grand désir d'entendre la prédication. C'est pourquoi François de Sales se fit une règle d'y prêcher au

moins tous les dimanches et toutes les fêtes ; et quand lui ni son cousin ne pouvoient le faire , il se faisoit remplacer par quelque chanoine de la cathédrale, ou quelque curé du diocèse.

Il prêchoit dans l'église de Saint-Hippolyte qui étoit alors commune aux Catholiques et aux Protestants , mais où l'on ne disoit point encore la messe.

Il alloit aussi prêcher souvent à Evian , et voici ce que je trouve à ce sujet dans la déposition de François Chambet curé de Ville en Salaz : « En l'année 1594 que j'étois dans

la ville d'Evian à l'école, je vis et entendis diverses fois prêcher le serviteur de Dieu, François de Sales, qui étoit en très-grande estime. »

Il jeûna avec tant d'austérité pendant l'Avent de 1594, que l'évêque fut obligé de lui ordonner de ménager davantage sa santé.

Son cousin Louis ne demeurait pas toujours avec lui; car souvent il le quittoit pour aller annoncer le royaume de Dieu aux pauvres paysans. Après avoir demeuré quelques jours ou quelques semaines occupé à ce travail, il revenoit ensuite

auprès de lui. François de Sales lui-même n'étoit pas tellement occupé de la ville de Thonon, qu'il ne fit aussi quelques courses apostoliques en divers villages du Chablais, prêchant trois ou quatre fois par jour. Il marchoit toujours à pied, un bâton à la main, sans autre équipage que son Bréviaire et une Bible.

Il lui arriva que revenant le 12 décembre d'une excursion de ce genre, il fut surpris de la nuit dans un bois; la terre étoit couverte de neige, et les loups couroient en troupe dans les

dévoré par ces animaux , il monta sur un arbre pour y passer la nuit ; et dans la crainte qu'étant surpris du sommeil, il ne vînt à tomber, il s'attacha à une des branches de l'arbre avec sa ceinture. Le lendemain des paysans d'un village voisin étant venus de fort bonne heure dans la forêt, le trouvèrent tout transi de froid ; car la nuit avoit été très-rigoureuse. Quoique ces pauvres gens fussent hérétiques, ils eurent pitié de voir le prédicateur catholique dans un si triste état. Ils l'emportèrent chez eux, le réchauffèrent doucement, et en prirent

tous les soins qu'ils purent imaginer. Leur charité ne fut pas perdue, le Saint profita de cette occasion pour leur annoncer la parole de Dieu. Sa voix persuasive pénétra jusqu'au fond de leur cœur. Le zèle avec lequel on le voyoit s'exposer à toute sorte de périls pour courir après les brebis égarées, donnoit une grande efficacité à ses discours. Ces bonnes gens l'écoutèrent avec docilité, et ses paroles furent un germe de conversion qui porta un peu plus tard d'heureux effets.

Le Saint aimoit dans la suite à se rappeler ce temps où il al-

ait courir après les brebis égarées; c'est lui qui nous l'apprend dans une lettre écrite vingt ans après à la sœur de Blonay religieuse de la Visitation, qui n'étoit dans le temps de ces missions qu'une bien petite enfant, tant née le 13 décembre 1590.

« Je puis bien vous appeler ma très-chère fille, lui dit-il, car vous m'avez été chère en vérité dès le sein de votre mère, ou au moins dès le temps où vous étiez à la mamelle; alors je vous ai cent fois bénite, priant Dieu qu'il vous donnât la couronne et la récompense des Vierges

« épouses de Jésus-Christ. En ce
« temps bienheureux, ma chère
« fille, où avant d'être pasteur et
« chef, j'avois la grâce de courir
« chercher les brebis de mon
« maître, j'étois courtoisement
« et amiablement accueilli chez
« vous. Ma bien-aimée fille, je
« vous assure que cela me fait
« un très-grand bien de m'en
« entretenir avec vous de ces pre-
« mières années de mon pre-
« mier service à la très-sainte
« Église; cela m'anime à la fer-
« veur, et me fait souvent sou-
« venir combien il y a long-
« temps que vous êtes ma
« fille ».

Monsieur de Boisy cependant ne cessoit de gémir sur les dangers auxquels étoit exposé son fils. Son épouse en profita pour lui représenter qu'il avoit eu grand tort de défendre à George Roland, valet de chambre de François de Sales, de l'accompagner dans cette pénible mission. Elle lui fit sentir qu'en vain il avoit espéré lasser par cette conduite la patience inébranlable de son fils, et qu'il n'avoit abouti qu'à lui ôter un secours qui lui étoit si nécessaire dans ses pénibles et dangereux voyages. Monsieur de Boisy se rendit aux représen-

tations de son épouse, et il en voya à François de Sales au commencement de l'an 1595 le fidèle George Roland qui ne quitta jamais plus dans tout le cours de cette mission. C'est par le moyen de ce compagnon des courses et des fatigues de saint François de Sales que nous avons su le détail de plusieurs événements qui arrivèrent au Saint pendant la mission du Chablais.

Mais souvent la Providence couvroit notre saint apôtre de sa protection comme d'un bouclier, sans que ni lui ni George Roland connussent les dangers qu'ils avoient courus. On

ont citer en preuve le fait suivant. Il y avoit un protestant qui dans la suite eut le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumière de la vérité et d'abjurer l'hérésie, mais qui alors poussoit le zèle de sa secte jusqu'au fanatisme. Cet homme a déposé avec serment dans le procès de la béatification du Saint, qu'il avoit promis de le tuer et de porter sa tête à Genève ou à Berne; que le 8 janvier de l'an 1595, il s'étoit posté trois fois dans un endroit propre à exécuter ce dessein, et que toujours son fusil, quoiqu'il fût très-bon, n'avoit raté, malgré qu'il eût pris

toutes les précautions possibles pour réussir. Il ajouta dans la même déposition qu'il avoit placé une autre fois plusieurs barrières en divers lieux où le Saint devoit passer; afin que, s'il échappoit aux uns, il tombât entre les mains des autres; mais qu'il croyoit que Dieu avoit aveuglé ces malheureux, ou qu'il avoit rendu son apôtre invisible, puisqu'il n'avoit point été vu, quoiqu'il eût passé par le chemin dans lequel ces assassins l'attendoient.

CHAPITRE XI.

**Travaux et patience de saint François
de Sales.**

Au commencement de l'année 1595, le zélé François de Sales mit la main à un ouvrage auquel il pensoit depuis quelque temps, et qui eut les plus heureux succès pour la conversion du Chablais.

Un gentilhomme que le Saint

appelle grave et judicieux, mais qu'il ne nomme pas (je pense que c'est le baron d'Hermance) le pressa de rédiger par écrit quelques-unes des principales raisons que les Catholiques emploient pour la défense de notre foi, afin de les distribuer secrètement dans les familles protestantes que la timidité empêchoit d'assister à ses sermons. François en conféra avec plusieurs de ses principaux amis qui trouvèrent cet avis fort bon. Il recommanda la chose à Dieu par de ferventes prières. Enfin le 7 janvier 1595, en disant la sainte messe, il se sentit fort

ment poussé à mettre dès ce jour la main à l'œuvre, et il ne différera pas davantage.

Les raisons qu'il en expose lui-même dans la préface de son ouvrage sont : 1^o de porter chez les Protestants en particulier ce qu'ils ne vouloient pas venir prendre chez les Catholiques dans l'assemblée ; car les Protestants n'avoient jusqu'alors écouté ses prédications que très-rarement, par interruption et à la dérobée. 2^o De contenter ceux qui, pour toute réponse à ses raisons, alléguoient qu'ils poudroient les entendre devant quelques ministres ; *il leur sem-*

ble, dit le Saint, que la seule présence de l'adversaire nous feroit chanceler, pâlir et transir de timidité; mais maintenant qu'elles seront couchées par écrit, ils pourront les présenter à tel ministre qu'il leur plaira. 3° De donner aux Protestants le moyen de considérer plus mûrement et plus attentivement la force des preuves qui démontrent qu'ils sont dans l'erreur car on a plus de facilité à réfléchir sur ce qui est écrit, qu'on n'en a sur ce qui est dit de vive voix. 4° Pour faire bien connoître que sa doctrine étoit conforme

à celle qui s'enseignoit dans toute l'Eglise romaine, puisqu'elle paroissoit en public sans qu'aucun supérieur y trouvât rien à redire. Il vouloit par là repousser les attaques des ministres qui prétendoient qu'il altéroit la doctrine catholique, pour la faire plus aisément recevoir aux Protestants.

Le Saint travailla à cet ouvrage durant cette année 1595 et les quatre années suivantes. La multitude de ses occupations l'obligeoit d'y travailler fort à la hâte; à mesure qu'il en avoit écrit quelque morceau, l'on en faisoit des copies qu'on se

communiquoit de main en main, et
en forme de feuilles volantes.
Cet ouvrage n'a jamais été fini, et
on y trouve beaucoup de lacu-
nes. Néanmoins quoiqu'il n'ait
pas toute la perfection que l'auteur
auroit donné le Saint, il ne lais-
se pas d'être d'un prix inestima-
ble.

Le manuscrit en fut présenté
aux commissaires apostoliques
qui travailloient en 1658 au
procès de la canonisation de
saint François de Sales. Ils trou-
vèrent cet ouvrage si excellent
qu'ils assurèrent qu'il étoit ca-
pable de faire autant de fruit
parmi les hérétiques pour pro-

curer leur conversion , que le livre de l'Introduction à la vie dévote en avoit fait parmi les Catholiques pour inspirer de la dévotion. Ils ajoutèrent que les Athanase , les Ambroise et les Augustin n'avoient jamais mieux soutenu et défendu la foi (1).

(1) Cet ouvrage a été imprimé quelques années après le jugement qu'en avoient porté les commissaires apostoliques ; et il n'a point répondu à leur espérance. La raison en est que le soin de cette impression fut malheureusement confié à un ignorant présomptueux , qui croyant accommoder l'ouvrage de saint François de Sales , l'a gâté et défiguré au point qu'il est méconnoissable. Toutes les éditions subséquentes se sont

Ce qui en fait le mérite particulier, c'est l'art qu'a l'auteur de s'exprimer avec une clarté qui

conformées à cette première impression. Néanmoins ce malheur n'est pas irréparable. Une copie de l'ouvrage, tel qu'il sortit des mains de saint François de Sales, a été insérée dans le cinquième volume du procès de la canonisation de ce saint. C'est sur cette copie authentique que je ne tarderai pas à en donner une édition, et j'ose me promettre que, quoique ce livre ne soit qu'une ébauche qui ne peut jamais avoir le mérite d'un ouvrage auquel l'auteur auroit mis la dernière main, on reconnoitra cependant que cette ébauche est de main de maître, et que les preuves de la foi catholique y sont présentées avec une force irrésistible.

met ses preuves à la portée des plus simples. Aussi ces opuscules ayant été répandus dans les familles protestantes, y produisirent les plus heureux effets. Les Calvinistes furent ébranlés par la force des preuves dont François trouvoit le moyen de faire sentir la solidité aux esprits les moins intelligents, et ils virent avec étonnement les objections que leurs ministres leur avoient toujours présentées comme des arguments victorieux, se dissiper ainsi qu'une vaine fumée que le vent emporte. Par ce moyen, les préjugés et les préventions qu'on

avoit tâché de leur inspirer s'effacèrent tous les jours de plus en plus, et les esprits se préparèrent à la conversion générale tant désirée par notre apôtre.

Mais il fallut beaucoup de temps avant qu'un si grand bien fût opéré, et François de Sales eut en attendant bien des contradictions à éprouver et des peines à souffrir.

L'hiver toujours rigoureux dans ces climats, le fut cette année d'une manière extraordinaire; et le 12 janvier François fut obligé de faire mettre à ses souliers des fers en forme de crampons pour ne pas tom-

ber dans les chemins pleins de
glace où il lui falloit marcher.
Il ne laissoit pas cependant
d'aller presque tous les jours à
Thonon et d'en revenir le soir
malgré la distance qui étoit,
comme je l'ai dit, d'une fort
grande lieue par de très-mau-
vais chemins, en sorte que pour
se soutenir dans ces chemins
escarpés, il falloit quelquefois
qu'il s'aidât des mains et des
genoux.

Comme il étoit fort sujet aux
engelures, il eut bientôt les ta-
lons en si mauvais état, que
son sang après avoir mouillé
ses bas et ses guêtres, rougissoit

encore les neiges par lesquelles il passoit. Mais cela n'étoit pas capable de l'arrêter, il ne daignoit pas faire attention à ses souffrances, en sorte que sa patience étoit un objet d'étonnement et d'admiration pour George Roland qui l'accompagnoit toujours, et pour les soldats de la garnison des Allinges qui, lorsqu'ils avoient quelques affaires à Thonon, y venoient avec lui.

Ces soldats ne pouvoient se lasser d'admirer son courage, sa bonté, sa douceur, son affabilité. Quand ils étoient de retour dans la citadelle, ils en

parloient à leurs camarades avec de grands sentiments d'estime. Comme François étoit non seulement accessible à tous , mais qu'il cherchoit même les occasions de leur parler , chacun des soldats de cette garnison le regarda bientôt comme un père, et ces militaires avoient en lui une confiance qui égaloit la vénération que leur inspiroient ses vertus.

Au reste, la bonté de notre Saint à leur égard n'avoit rien de cette mollesse qui enhardit au crime en ne s'y opposant pas. Au contraire il les reprenoit fortement de leurs vices , mais

jamais il ne lui est arrivé de le faire avec aigreur. Tous ses reproches étoient assaisonnés de tant de douceur , qu'on ne pouvoit lui en savoir mauvais gré.

C'étoit une mauvaise habitude parmi eux d'entremêler leurs jeux et leurs discours de jurements , souvent même avec des imprécations et des blasphêmes. François dont le cœur étoit pénétré de la plus vive douleur chaque fois qu'il entendoit ainsi outrager la majesté de Dieu, obtint du gouverneur que ces excès fussent défendus sous des peines très-sévères.

Il ne s'opposa pas avec moins de force à l'abus des duels si communs parmi les gens de guerre. C'étoit l'usage que lorsqu'un soldat avoit quelque démêlé avec un de ses camarades, il demandoit son congé, et alors il étoit libre de se battre en duel. François fit sentir au baron d'Hermance qu'en accordant des congés dans de semblables circonstances, il péchoit très-grièvement, puisqu'il faisoit des combats anti-chrétiens dont le principal effet étoit de précipiter les ames dans l'abîme de l'enfer; il ajouta que le duc de Savoie ayant défendu ces

combats par un édit très-sévère , c'étoit aller évidemment contre sa volonté , que d'accorder à ses soldats des congés qui fournissoient le moyen de se battre en duel. Le baron d'Hermande , touché par les représentations du zélé missionnaire , fit pour toujours cesser ce abus.

+ Quoique les soldats de cette garnison eussent un aumônier qui leur faisoit assidûment les prédications ordinaires, notre Saint leur fit aussi de son côté pendant le carême, des instructions pour les préparer à la confession et à la communion pas-

cale. Il entendit en confession tous ceux qui voulurent s'adresser à lui, et le nombre en fut très-grand. Son ministère eut parmi eux un si heureux succès, qu'il les changea en d'autres hommes, et leur inspira cette droiture de cœur et cette piété sincère, qui font la plus solide gloire d'un guerrier chrétien.

Un de ces soldats fut si pénétré d'horreur pour ses péchés, après avoir entendu les sermons du zélé missionnaire, qu'il couroit risque de tomber dans le désespoir. François en prit un soin particulier, il le fit coucher dans sa chambre et

manger avec lui ; il le prépara
à la confession qui fut longue
et partagée en plusieurs séan-
ces , elle fut accompagnée de
tant de larmes et de sentiments
de contrition si vifs , qu'il ne
lui donnât pour pénitence qu'un
pater et un *ave*. *Ah ! mon père*
s'écria le soldat ; est-ce que vous
woulez me perdre , de me don-
ner si peu de pénitence pour
de si grands crimes ? « Non , »
« lui répondit François , com-
« fiez-vous en la miséricorde
« de Dieu , qui est plus grande
« que toutes nos iniquités. Je
« me charge de faire le surplus
« de votre pénitence. » *Ces*

n'est pas juste, mon père, répliqua le soldat ; *car je suis le pécheur et vous êtes l'innocent*. Quelques semaines après il revint trouver le Saint, et lui dit qu'il avoit obtenu son congé dans l'intention d'aller se faire chartreux, connoissant bien qu'il devoit employer le reste de sa vie à faire pénitence de ses crimes passés.

Les soins donnés à la garnison des Allinges n'étoient que la plus légère partie des travaux de l'infatigable missionnaire. Il faisoit sa principale occupation de la conversion du Chablais, et il seroit impossible de raconter

toutes les peines qu'il eut à supporter dans cette difficile mission. Une fois la nuit le surprit avec le chanoine Louis dans un village dont toutes les portes étoient fermées. Ils eurent beau frapper à chaque porte, et prier les habitants de leur donner asile, personne ne voulut leur ouvrir. Les ministres avoient fait courir le bruit qu'ils étoient des sorciers, et que leur entrée dans une maison apporteroit du malheur. Heureusement ils trouvèrent le four du village encore chaud, et les deux missionnaires s'y retirèrent tout habillés pour s'y

garantir des rigueurs du froid qui étoit excessif.

Une autre fois il survint une pluie si abondante, qu'ils furent contraints de se mettre à couvert sous l'extrémité du toit d'une grange, et d'y passer toute la nuit.

Un jour que saint François de Sales avoit été retenu à Thonon pour quelques affaires, il ne put partir que fort tard pour retourner au château des Allinges avec son fidèle Roland; ils furent surpris par une nuit obscure au milieu d'une épaisse forêt assez éloignée du château des Allinges. Ils errèrent

long-temps de côté et d'autre en marchant à tâtons ; enfin ils rencontrèrent des débris de murailles , et ils reconnurent que c'étoient les ruines d'une église. Comme il restoit encore quelque partie du toit sous laquelle ils pouvoient se reposer et se mettre à l'abri des injures de l'air, ils résolurent d'attendre le jour dans cet asile. François de Sales s'assit sur ces pierres couvertes de mousse , comme autrefois Jérémie sur les ruines de Jérusalem. Là dans les sentiments d'une affectueuse piété, il fit l'application de plusieurs beaux passages de l'Écriture à

la circonstance où il se trouvoit.

« Seigneur , s'écria-t-il, les
« nations sont entrées dans vo-
« tre héritage, elles ont souillé
« votre temple saint. Ah ! dai-
« gnez préparer vous-même
« dans nos cœurs un temple
« digne du Saint-Esprit. Ayez
« pitié, Seigneur, des peuples
« infortunés qui habitent le
« Chablais. Ordonnez aux fou-
« gueux aquilons d'y cesser
« leurs ravages. Que le vent du
« midi vienne, qu'il souffle dans
« ce jardin, et que les fleurs les
« plus odoriférantes y répan-
« dent partout la suave odeur

« des parfums ! O Seigneur ! bé-
« nissez les desseins que vous
« m'avez inspirés , répandez
« votre Esprit saint dans le
« cœur de ces pauvres peuples ,
« et allumez en eux le feu de
« votre amour. Faites-leur sen-
« tir les effets de votre bonté,
« afin que les murs de Jérusalem
« soient rebâtiés , qu'on vous
« y offre un sacrifice de justice,
« et qu'on y immole sur votre
« autel la chair de l'Agneau
« sans tache. » Après s'être livré
quelque temps à ces réflexions,
il s'endormit jusqu'à ce que le
jour étant venu, il fut réveillé
par George Roland.

CHAPITRE XII.

Conduite de M. et de M^{me} de Boisy envers leur fils. — Périls auxquels il est exposé.

—

Madame de Boisy mettoit tout en œuvre pour venir au secours de son fils. Elle sut trouver le moyen de tromper la vigilance de son mari , et d'envoyer habituellement au saint missionnaire, pendant qu'il étoit dans le Chablais , un serviteur affidé qui, sous prétexte de négoce

dans cette province, portoit ses lettres et lui rapportoit les réponses de son fils ; elle lui envoyoit secrètement par le même moyen de l'argent, du linge, des habits et de petits meubles ; elle réussit encore à lui envoyer trois fois secrètement un de ses fils , elle prit pour cela prétexte de diverses affaires à traiter dans les terres dépendantes de la maison de Sales , et elle le fit passer par Thonon où la vue et la conversation de ce cher frère étoit une grande satisfaction pour François de Sales.

Dieu voulut aussi récompens-

ser son pénible ministère par quelques-unes de ces faveurs surnaturelles qui surpassent tout sentiment. On a su entr'autres que le 23 mai 1595, jour de la Fête-Dieu, vers les trois heures du matin, comme il étoit dans une profonde méditation sur le Saint-Sacrement, il sentit son ame inondée d'une si grande abondance de grâces spirituelles, que n'en pouvant soutenir le poids, il fut forcé de se laisser tomber à terre. *Retenez, Seigneur, s'écria-t-il, les flots de votre grâce. Seigneur, éloignez-vous de moi, parce qu'il ne m'est pas possible de*

supporter le torrent de vos consolations ; c'est ce qui me force de me tenir étendu sur le pavé.

Le jour de la Fête-Dieu 1595 où il reçut cette grâce céleste, il célébra la messe avec tant de ferveur, et prêcha avec tant d'onction et de véhémence, qu'on croyoit voir des traits de flamme s'échapper de son visage tout embrasé de l'amour divin.

Il étoit pour lors à Anneci où il avoit voulu se trouver pour la procession de la Fête-Dieu. Il avoit laissé, pour tenir sa place à Thonon, son cousin le chanoine Louis; et c'est ce

qu'il faisoit toutes les fois qu'il étoit obligé de quitter cette ville. Il resta absent pendant l'octave de la Fête-Dieu, et revint à Thonon au commencement du mois de juin.

Il continua à y travailler à la grande œuvre qu'il avoit entreprise, sans que rien pût ralentir son zèle, quoiqu'il fût bien peu secondé par les autorités civiles; car la plupart des magistrats établis par le duc de Savoie en Chablais n'imitoient pas le baron d'Hermance dans les soins que cet illustre ami de notre saint prenoit pour l'heureux succès de la mission. Je pense

qu'ils s'autorisoient dans leur négligence par la conduite du duc de Savoie; car le Saint dit expressément dans une lettre au père Canisius : « Le prince quoique la chose ait été commencée par son autorité n'emploie aucun moyen pour la faire prospérer; parce qu'il en est empêché par d'autres affaires ».

Cette inaction de la part du prince enhardissoit les hérétiques; et peu s'en fallut que notre saint Apôtre ne fût victime de leur fureur le premier juillet 1595; car étant monté ce jour-là sur la montagne des Voirons

pour essayer de rétablir l'ora-
toire et le culte de la sainte
Vierge que les Bernois avoient
détruits depuis long-temps, plu-
sieurs protestants qui s'en aper-
çurent le suivirent et lui firent
de semblables outrages. Le Saint a dit
dans la suite qu'il ne s'étoit
échappé de leurs mains que
par une protection particulière
de la sainte Vierge, et qu'il avoit
bien sujet de s'humilier de ce
qu'il n'avoit pas été jugé digne
de mourir pour le service du
Père et de la Mère.

Ainsi les périls ne faisoient
qu'enflammer son zèle et lui ins-
pirer une nouvelle ardeur pour

l'œuvre sainte à laquelle il s'étoit consacré.

Il prêcha à Thonon le jour de saint Alexis 17 juillet 1599.

Son sermon fit une grande impression, ainsi qu'avoit déjà fait un autre prêché quelques jours

avant auparavant sur saint Romain.

Les ministres protestants ne savoient plus quel parti prendre

voyant que malgré leur défense

on commençoit à aller aux pr

dications du Saint, et que plu

sieurs témoignoiient être tou

chés de ses discours et de

vie exemplaire. Il s'assembl

rent et ils conclurent qu'il fa

loit le traiter comme un sorcier.

un enchanteur qui, par son art magique, attiroit les peuples à lui; en conséquence dès le jour même ils répétèrent plus ardemment que jamais cette calomnie dans leurs prêches. Ils dirent plus, ils tinrent une assemblée publique où ils l'accusèrent de magie, soutenant que le papiste entretenoit commerce avec le démon, et qu'il s'instruioit à cette école pendant la nuit de tout ce qu'il avoit à faire durant le jour, et qu'il y apprenoit les artifices dont il savoit ensuite si bien se servir pour attirer le monde à lui; d'où ils concluoiént qu'il falloit le fuir

avec un grand soin, crainte de tomber dans les pièges de cet enchanteur. On suscita même un homme du peuple qui assura avec serment qu'il l'avoit vu dans les assemblées nocturnes des sorciers qu'on appelle vulgairement le *Sabbat*, et qu'il ajouta qu'il vouloit être pendu si on ne trouvoit pas sur le corps de ce grand ami du démon quelque marque imprimée par l'esprit de ténèbres. Le peuple ignorant et crédule ajoutoit foi à ces accusations, et disoit qu'il falloit brûler publiquement ce détestable sorcier. Les nouveaux convertis furent allarmés

de ces calomnies ; ils se hâtèrent d'en informer François de Sales qui ne put s'empêcher de sourire des ridicules imputations auxquelles ses ennemis avoient recours. Il leur répondit en faisant un grand signe de croix : « Voilà la seule marque et le seul signe que je me plais à imprimer sur mon front et sur tout mon corps ; ce sont là les charmes et les enchantements par lesquels je rends inutiles les efforts des démons ; c'est par le signe puissant de la croix que je calme les tempêtes et dissipe les orages qu'on suscite contre moi ; c'est

« par là que je me garantis des
« embûches qu'on me dresse
« dans les ténèbres. Armé de
« ce signe sacré, je ne crains
« point tout ce que pourront
« faire contre moi les hommes
« quand même je me verrois as-
« siégé par des armées entières
« mon cœur seroit sans crainte
« Si les ministres ont envie de
« faire quelque merveille, qu'ils
« viennent à moi, et je leur en-
« seignerai l'usage et le mérite
« de la sainte Croix de Jésus-
« Christ. Ils m'appellent l'hon-
« me du sabbat; et ce n'est pas
« sans raison puisqu'ils me con-
« traignent au repos; mais il

« me feroient grand plaisir de
« me dispenser de ce sabbat (1) »

Ce discours ranima le courage
des nombreux convertis ; ils re-
commandèrent toutefois à leur
saint missionnaire de ne point
s'exposer à la rage de ses enne-
mis dans un temps où l'on pa-
roissoit disposé à tout entre-
prendre contre lui. Il suivit
leurs conseils et ne se retira

(1) Le mot *sabbat* signifie repos, et
saint François de Sales fait ici allusion à
la signification de ce mot, et au repos
auquel les ministres le contraignoient
en empêchant qu'on n'assistât à ses ins-
tructions.

point ce soir là aux Allinges dans la crainte d'être attaqué sur la route. Il coucha chez monsieur Marin procureur fiscal. Il y passa une partie de la nuit en oraison, et se prépara à un discours qu'il devoit faire le lendemain sur le martyre de sainte Symphorose et de ses sept enfants.

Le lendemain donc 18 juillet, il prononça ce discours qui avoit pour objet l'invocation des Saints. Il traita cette matière avec une clarté et une solidité qui fit la plus grande impression sur ses auditeurs. Ses ennemis en furent outrés de dépit

et résolurent de le perdre à quel prix que ce fût.

Le soir du même jour le Saint résolut de retourner au château des Allinges, afin d'y chercher des papiers qui lui étoient nécessaires pour une lettre qu'il vouloit écrire au nonce de Turin concernant une affaire de grande importance. Ses amis s'y opposèrent et lui assurèrent savoir de bonne part qu'on avoit résolu d'aposter des assassins sur la route pour le tuer. Il répondit avec sa sérénité ordinaire: « Celui qui s'appuie sur
« l'assistance du Très-Haut, se
« reposera en assurance sous la

« protection du Dieu du ciel ;
« les promesses du Seigneur
« sont un bouclier par lequel il
« sera garanti des traits de ses en-
« nemis. C'est dans le Seigneur
« que je mets ma confiance ».

On lui proposa de prendre au moins des chemins détournés pour aller aux Allinges ; mais il refusa. Il accepta cependant l'offre de deux catholiques qui voulurent l'accompagner. Ils arrivèrent au pied de la montagne des Allinges à l'entrée de la nuit ; c'étoit un bois assez touffu. On vit sortir tout à coup d'une embuscade deux assassins qui s'avancèrent vers

François , l'épée nue à la main , en prononçant d'horribles blasphêmes. Les deux catholiques et George Roland voulurent alors se placer devant le Saint , les armes à la main pour le défendre. Il le leur interdit absolument , leur ordonnant à l'imitation du Sauveur , de remettre l'épée dans le fourreau , et déclarant que c'étoit à lui d'aller au devant de ceux qui en vouloient à sa vie. En disant ces mots il doubla le pas , et marcha droit aux assassins auxquels il parla avec tant de douceur et un visage si plein de majesté qu'il calma leur fureur. Ils lui firent

des excuses , rejetant leur projet sur l'ordre qu'ils avoient reçu des ministres , et l'assurant que désormais non seulement ils n'entreprendroient rien de pareil , mais qu'ils étoient bien disposés à lui rendre tous les services dont ils seroient capables. Après cela ils se retirèrent , et le Saint continua sa route au château des Allinges.

Quand il y fut arrivé , George Roland qui étoit plus mort que vif raconta au baron d'Hermance ce qui venoit de se passer , et le danger qu'avoit couru le serviteur de Dieu. Dès que le baron l'eut appris , il alla trou-

« Le fervent missionnaire qui
« étoit retiré dans sa chambre,
« et lui déclara qu'il falloit abso-
« lument mener avec lui dans ses
« courses quelques soldats pour
« lui servir d'escorte ; mais quel-
« ques raisons qu'il en pût allé-
« guer, jamais il ne put l'y faire
« consentir. François de Sales
« répondit toujours : « Saint Paul
« et les autres apôtres ne se sont
« point servis de soldats, ni de
« la sauve-garde des rois de la
« terre ; ils n'ont employé pour
« soumettre l'univers que le
« seul glaive de la parole de
« Dieu. Luther et Calvin ont
« établi leurs hérésies par la

« force et les armes ; c'est ainsi
« qu'on les a introduites dans
« le Chablais. Je veux au con-
« traire les en arracher par la
« seule parole du Seigneur. C'est
« à la voix de Dieu qu'il appar-
« tient de briser les cèdres et de
« rendre fertile le désert de Ca-
« dèz. Du reste si Dieu daigne
« me faire la grâce de cimenter
« de mon sang la doctrine que
« je prêche , rien ne peut être
« plus glorieux pour moi. »

Le baron sortit de la chambre en disant : *je ne suis pas capable de répondre à un discours de cette sorte.* Mais comme il ne vouloit pas cependant l'aban-

onner au milieu de ses ennemis, il prit le parti d'ordonner quelques-uns de ses soldats de suivre toujours de loin lorsqu'il iroit le matin à Thonon ou dans quelque autre lieu du Chablais, et de retourner le soir au devant de lui. Ceux auxquels donna cet ordre étoient au nombre de cinq et quelquefois six.

La nouvelle du danger qu'auroit couru le Saint parvint bientôt aux oreilles de monsieur de Boisy; il en fut instruit dès le 9 juillet, et ce fut George Roland qui le lui écrivit. Aussitôt qu'il eut appris cet événe-

ment, il s'écria qu'on lui appor-
teroit bientôt la nouvelle de
mort de son cher fils ; et sans
perdre de temps , il lui envoya
de nouveau ordre de revenir
lui écrivant qu'il avoit déjà plu-
fait qu'il n'étoit nécessaire pour
son zèle , et que les sages de-
soient que s'il demeuroid davan-
tage dans le hasard journalier
c'étoit une pure obstination
il ajoutoit que c'étoit tente
Dieu que de faire d'autres es-
sais de réussir en cette entre-
prise, et qu'il falloit contraindre
ces peuples par la bouche de
canon de revenir à l'Eglise et
leur devoir.

Le fervent apôtre répondit à
père en ces termes :

Monsieur mon très-honoré
père ,

Si Roland étoit votre fils ,
comme il n'est que votre va-
let, il n'auroit pas eu la lâcheté
de reculer pour un aussi petit
choc que celui où il s'est trou-
vé, et il n'en feroit pas le bruit
d'une bataille. Nul ne peut
douter de la mauvaise volonté
de nos adversaires. Mais aussi
vous fait-on tort quand on
doute de notre courage? Par
la grâce de Dieu nous savons
que celui qui persévèrera sera
sauvé ; que l'on ne donnera la

« couronne qu'à celui qui a
« légitimement combattu ,
« que les moments de nos combats
« et de nos tribulations
« opèrent le prix d'une gloire
« éternelle. Je vous supplie donc
« mon père , de ne point attribuer
« ma persévérance à désobéissance
« et de me regarder
« comme votre fils le plus respectueux. »

Après la lecture de cette lettre, monsieur de Boisy ne fut point irrité contre son fils ; et comme c'étoit un vaillant guerrier, il étoit bien aise de voir en lui cette intrépidité ; mais étoit encore plus affligé de

er continuellement exposé à
le mort presque certaine.
est pourquoi il monta aussitôt
à cheval et alla se plaindre à
l'évêque de ce qu'il exposoit
ainsi une tête si chère et si précieuse,
lui déclarant que si on
le rappe'oit au plus tôt, il iroit
lui-même en personne le prendre
par le bras et l'arracher du
désert évident où il étoit parmi
des gens sans foi, sans loi, sans
religion et sans crainte de Dieu
et des princes. Après avoir
parlé ainsi avec beaucoup de
vacité et de colère, il se ra-
proucit, et prenant même un
ton suppliant, il conjura l'évê-

que de vouloir bien se contenter de ce que le prévôt avoit déjà fait, et de n'en pas demander davantage.

L'évêque tâcha par de douces paroles d'adoucir le bon vieillard. Il lui promit d'abord d'entrer dans ses vues, autant qu'il pourroit le faire sans manquer au devoir que lui imposoit sa charge de pasteur. Il lui lut ensuite plusieurs lettres par lesquelles le prévôt lui avoit rendu compte successivement de l'état de sa mission, et où il lui témoignoit avoir de grandes espérances d'un heureux succès. Et comme il savoit que M. de

Abisy étoit très-sensible au point d'honneur, il lui représenta combien il seroit peu honorable d'abandonner les raisins aux oiseaux et aux renards lorsque la vendange étoit sur le point de mûrir, et de jeter la faucille au moment de cueillir la moisson; il ajouta qu'une telle conduite pouvoit rendre le précepte la fable du pays, et que plusieurs ne manqueroient pas de se moquer de lui, comme de cet imprudent dont il est fait mention dans l'Évangile : *Cet homme a commencé de bâtir, mais il n'a pu achever l'édifice.* Enfin il lui proposa d'é-

crivre avant tout au prévôt pour
lui demander des détails bien
positifs sur l'état présent de la
mission. M. de Boisy accepta
cette proposition, et engagea le
sénateur Favre qui étoit por-
lors à Anneci d'écrire aussitôt
notre Saint sur le même objet.
L'évêque envoya ce jour
même un exprès au saint mi-
sionnaire avec une lettre pour
savoir bien précisément l'état
des affaires de la mission, et de-
cider d'après cela si on le ferait
revenir. Dans cette lettre, il
conjuroit de ménager des jours
si précieux, lui représentant
que toute la province étoit dans

une appréhension continuelle
 de le voir périr, et que lui-même en frémissait de crainte. Il finissoit sa lettre en le priant de lui exposer exactement l'état des affaires de la mission en cette province. Le Saint lui fit la réponse suivante.

« Monseigneur ,

« Je dirai simplement à votre
 « seigneurie illustrissime , que
 « l'opiniâtreté de ce peuple est
 « si grande qu'ils ont ~~derechef~~
 « confirmé l'ordonnance publi-
 « que , que personne n'ait à
 « venir à nos prédications catho-
 « liques ; en sorte que lorsque

« nous croyions que plusieurs
« viendroient à nous, soit par
« curiosité, soit par quelque
« reste du goût de l'ancienne
« religion, nous avons expéri-
« mentés leur endurcissement
« commun dans lequel ils s'af-
« fermissent par leurs mutuelles
« exhortations; et ils apportent
« pour excuse le mauvais traite-
« ment qu'ils recevroient des
« Bernois et Genevois qui les
« traiteroient comme des dé-
« serteurs de leur croyance,
« s'ils les voyoient seulement
« venir à nous d'autre façon
« qu'avec des injures en la bou-
« che, ou des pierres en la main;

et non seulement il faut que nous ôtions de leurs cœurs l'hérésie, mais tout premièrement l'amour du siècle.

« Cependant dans les discours familiers, les ministres mêmes ont confessé que nous tirions de très-bonnes conclusions des Écritures touchant notre foi, même sur le très-auguste mystère de l'autel. Les autres confessoient la même chose, et plusieurs viendroient à nous s'ils n'étoient empêchés par cette trop grande crainte. Mais, monseigneur, nous espérons avec patience que

« ce fort armé qui garde sa
 « maison sera chassé par un
 « plus fort que lui, qui est No-
 « tre Seigneur Jésus-Christ. »

Après avoir reçu cette lettre, l'évêque eut une conférence avec M. de Boisy et M. Favre, dans laquelle, cédant un peu trop vite aux sollicitations de M. de Boisy, il consentit au rappel de son fils. Mais il revint bientôt à son premier dessein, de ne point retirer le Saint de cette mission, dans la crainte que, s'il quittoit Thonon, on ne vît bientôt s'évanouir toute espérance d'un heureux succès.

François de Sales resta donc dans le Chablais, et il continua à donner des preuves de son intrépidité qui faisoient dire au sénateur Favre qu'il étoit comme un rocher inébranlable au milieu des flots.

CHAPITRE XIII.

François de Sales fixe son domicile à
Thonon.

Notre fervent missionnaire , sans crainte d'affronter les périls, quitta le séjour du château des Allinges et fixa son domicile à Thonon. La raison en fut que le nombre des Catholiques s'augmentoit peu à peu à Thonon, et qu'il craignoit

que les nouveaux convertis, se trouvant exposés à beaucoup de tentations, ne vinssent à manquer de courage pendant son absence, et qu'il ne pût venir assez promptement à leur secours. D'ailleurs, son séjour à Thonon étoit de nature à rendre plus aisés et plus utiles ses travaux pour la conversion des Protestants. Le baron d'Hermance fut du même avis; et, quoiqu'il vît à regret la forteresse des Allinges privée de la présence du saint apôtre, il applaudit à un projet qui devoit faciliter les progrès de la religion catholique.

Il y avoit alors à Thonon une dame de l'illustre famille de Dumaney, veuve de François Du Foug, procureur fiscal du Chablais. Depuis long-temps elle s'empressoit à donner à la maison de Sales des témoignages de son amitié par de nombreux services. François s'étoit jusqu'alors souvent retiré chez elle pour prendre ses repas et pour étudier; elle l'appeloit son fils et il lui donnoit réciproquement le nom de mère. Elle lui offrit sa maison pour y loger aussi long-temps qu'il voudroit, et François accepta son offre avec reconnoissance. On ne peut

Exprimer quelle fut alors la joie
 des nouveaux Catholiques :
*Nous n'avons plus à redouter
 la fureur des loups , disoient-
 ils , puisque notre pasteur
 sera au milieu de nous pour
 veiller à notre défense.*

Les hérétiques , furieux de
 voir qu'il venoit s'établir au
 milieu d'eux , résolurent de
 l'assassiner et de prendre si
 bien leurs mesures pour cette
 fois , qu'il ne pût leur échap-
 per. Ils vinrent donc sans
 bruit au milieu de la nuit se
 jeter dans la maison de M^e
 Du Foug où il logeoit. Heu-
 reusement , François n'étoit

pas encore couché ; il veilloit seul dans sa chambre, occupé à étudier et à prier lorsqu'il entendit dans la rue un bruit sourd de gens armés qui chuchottoient entr'eux ; il comprit qu'on en vouloit à sa vie et qu'on alloit forcer la porte de la maison ; il se hâta de profiter d'une précaution qu'avoit prise la pieuse veuve. Comme elle savoit bien qu'il n'étoit pas en sûreté chez elle, elle avoit ménagé avec beaucoup de soin et d'adresse un lieu où il pût se cacher. Il se retira donc dans cette cachette ; bientôt la maison fut assaillie. Les assas-

ens , après avoir forcé la porte ,
répandirent de tous côtés ,
cherchant leur proie dans tous
les coins et recoins , sans que
jamais ils pussent parvenir à le
recouvrir.

Quelques-uns racontent la
histoire autrement ; ils disent que
le Saint resta tranquillement
dans sa chambre et que les as-
sassins y vinrent , mais qu'ils
ne le virent point parce que
Dieu le rendit invisible. La
première manière de rapporter
ce fait est plus authentique et
plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit , on ne
sauroit dire quelle fut la rage

des ennemis de notre Saint de voir que leur victime leur avoit échappé; ils s'écrièrent plus que jamais qu'il étoit un magicien et un enchanteur; puisque, disoient-ils, il n'avoit pu se soustraire à leurs recherches que par les secrets de la magie.

Mais, sans s'embarrasser de leurs calomnies, François de Sales demeura ferme à Thonon où il fit toutes les fonctions d'un curé plein de zèle et de charité. Il prêchoit assidûment; il visitoit les malades et s'informoit avec soin des besoins de chacun pour pourvoir à toute

es nécessités spirituelles et corporelles ; il entendoit les concessions avec une assiduité infatigable. En même temps il travailloit à la conversion des hérétiques avec tout le succès qu'il avait espéré de sa présence à Thonon. Voici comme il s'en explique lui-même dans une lettre à son ami le sénateur Favre :

« Mon cher frère ,

« Une entrée plus vaste et plus agréable s'ouvre devant nous pour la moisson chrétienne à laquelle nous travaillons, et peu s'en est fallu hier

« que le baron d'Avully et les
« syndics de Thonon ne vins-
« sent publiquement à mon
« sermon, parce qu'ils avoient
« appris que je devois prêcher
« sur le sacrement de l'Eucha-
« ristie. Ils avoient un si grand
« désir d'entendre de ma bou-
« che les sentiments et les rai-
« sons des Catholiques sur ce
« mystère, que ceux qui n'o-
« soient pas encore y venir
« publiquement pour ne pas
« paroître avoir oublié la loi
« qu'ils s'étoient imposée
« m'ont entendu d'un lieu
« caché.

« Alors, pour réduire aux

abois les ennemis de notre religion, j'ai annoncé que, dans le sermon suivant, je prouverai plus clair que le jour, par les saintes Écritures, la doctrine catholique, et que je l'appuierai sur des raisons si fortes et si convaincantes, qu'il n'y auroit aucun de nos adversaires, pourvu qu'il n'eût pas renoncé à la raison et à tout degré d'intelligence humaine, qui ne reconnût avoir été, sur cet important objet, dans l'aveuglement et dans les plus épais ténèbres.

« Ils n'ignorent pas qu'en

« m'avancant avec tant d'assurance, je leur donne un défi, et je les provoque au combat pour que, s'ils résistent d'entrer en lice, tout le monde soit persuadé qu'ils sentent leur foiblesse.

« Les habitants de Thonon ont résolu d'un mutuel consentement de nous présenter par écrit leur profession de foi, afin que nous discutions ensemble, dans des conversations particulières ou par lettres, les articles sur lesquels leur doctrine diffère de la nôtre.

« Quelques - uns d'entr'eux

« vouloient charger leur mi-
 « nistre de cette députation ;
 « mais d'autres ont représenté
 « qu'il y auroit de l'imprudence
 « à le faire combattre avec
 « nous parce qu'il pourroit,
 « ont-ils dit, être vaincu par
 « des subtilités scholastiques,
 « n'étant pas exercé dans la
 « philosophie. »

Au reste, le projet de pré-
 senter à François de Sales une
 confession de foi fut bientôt
 abandonné par les Protestants
 de Thonon. Il est probable
 que le peu d'estime que plu-
 sieurs d'entr'eux avoient pour
 le ministre Viret les empêcha

d'entamer des discussions dont il auroit fallu lui confier la conduite.

Leur embarras cependant faisoit le triomphe de la religion catholique. Aussi, par les soins assidus de saint François de Sales, le troupeau des enfants de Dieu alloit toujours croissant. Ce qui y contribuoit beaucoup étoit sa charité pour le prochain dont les Protestants n'étoient pas moins édifiés que les Catholiques. Ce bon pasteur, plein d'une tendre compassion pour les malheureux, leur faisoit d'abondantes aumônes; il leur donnoit tout ce

qui ne lui étoit pas absolument nécessaire pour sa nourriture et son habillement ; et quand il avoit épuisé sa bourse et qu'il se trouvoit réduit lui-même à une extrême nécessité , il recouroit à la charité de sa mère qui s'empressoit de lui envoyer tout ce qu'elle avoit d'argent.

La bénédiction visible dont Dieu couronnoit les travaux de son apôtre , étoit une preuve évidente qu'il avoit été poussé à cette entreprise par l'esprit de Dieu. Madame de Boisy parvint enfin à faire comprendre cette vérité à son mari. Elle le désabusa ainsi de ses

préventions, le réconcilia avec son fils et lui fit donner un plein acquiescement à cette bonne œuvre. Depuis lors les deux époux louèrent ensemble le Seigneur du succès qu'il donnoit à cette œuvre apostolique, et concoururent en commun à en faciliter de plus en plus la réussite. Ils recevoient dans le château de Sales ceux des nouveaux convertis qui étoient obligés de s'enfuir pour échapper à la fureur des hérétiques, et on ne peut exprimer avec quelle charité et quelle tendresse la vertueuse madame de Boisy les accueilloit, les soula-

geoit, les instruisoit et pourvoyoit à leurs besoins spirituels et temporels. Elle participoit ainsi, autant qu'il étoit en elle, aux soins apostoliques de son charitable fils.

Ce zélé missionnaire continuoit à se livrer avec une activité infatigable à tous les travaux d'un bon pasteur. Comme il ne pouvoit pas alors porter publiquement le Saint-Sacrement dans la ville de Thonon, voici l'industrie dont il se servoit pour avertir les fidèles, afin qu'ils le suivissent dans la maison des malades, lorsqu'il y portoit le saint Viatique. Il alloit

prendre le Saint-Sacrement dans la chapelle du château des Allinges, ou bien il consacroit une hostie à sa messe dans les lieux où il la disoit. Il renfermoit cette hostie, au commencement, dans un corporal qu'il portoit sur sa poitrine; mais dans la suite ce fut dans une pixide d'argent en forme de triangle qu'il suspendoit à son cou par trois petites chaînettes d'argent. Il s'enveloppoit alors de son manteau et marchoit très-gravement sans lever son chapeau pour saluer personne. C'étoit le signe qu'il avoit donné aux fidèles, ensorte que, dès

qu'on le voyoit passer en cet état, les Catholiques quittoient tout pour accompagner de loin le Saint-Sacrement; ils le suivoient dans la maison du malade, et là, donnant librement l'essor à leur piété, ils rendoient à Jésus-Christ, dans le mystère de son amour, les hommages de l'adoration la plus profonde.

Un jour le procureur fiscal, Claude Marin, qui avoit à lui parler de quelque affaire importante, le rencontra dans la rue, lorsqu'il portoit ainsi le saint Viatique. Comme il ne s'en doutoit point, il l'aborda

aussitôt pour lui parler de
 ses affaires; et fut étonné de
 ne point trouver sur le visage
 du Saint cet air de prévenance
 qui lui étoit ordinaire. Mais
 François le tira bien vite d'em-
 barras en lui disant à l'oreille
*Je porte le Roi des rois et le
 Seigneur des seigneurs. Nous
 parlerons de vos affaires une
 autrefois; mais en ce moment
 retirez-vous un peu, je vous
 prie, et n'ayez pas l'air d'être
 auprès de moi pour me tenir
 compagnie.*

Le même Claude Marin a dé-
 posé dans le procès de la cano-
 nisation, que souvent il avoit

le visage du fervent missionnaire
 était enflammé comme celui
 d'un chérubin, lorsqu'il portoit
 ainsi le Dieu caché.

Parmi les fonctions du saint
 ministère, celle de porter l'au-
 guste Eucharistie avoit un at-
 trait particulier pour François ;
 et sentoit son cœur brûlant des
 flammes de l'amour divin, et
 ne pouvoit à peine retenir ses lar-
 mes. *O Seigneur*, disoit-il,
*dominez maintenant au mi-
 lieu de vos ennemis.* Souvent
 aussi son amour lui mettoit à
 la bouche ces paroles qu'il a
 fréquemment répétées dans la
 suite en pareille occasion : « Le

« passereau, trouve un lieu
 « pour lui servir d'asile, et
 « tourterelle un nid pour pro-
 « teger ses petits. O Reine de
 « Ciel, ô très-chaste tourtere-
 « le, comment se fait-il que vo-
 « tre divin Fils ait choisi ma
 « poitrine pour le lieu de son
 « repos? *Mon bien-aimé est*
 « *moi, il demeurera dans*
 « *mon sein.* »

En racontant dans la suite
 sainte Chantal la manière dont
 il portoit alors le Saint-Sacra-
 ment, il lui disoit : « Je le te-
 « nois là dans mon sein tou-
 « proche de mon cœur, ce di-
 « vin Sacrement de nos âmes. »

Comme la prudence ne permettoit pas de célébrer le saint sacrifice à Thonon, François de Sales alloit dire la messe au-delà de la rivière de la Drance, où le culte catholique s'étoit toujours conservé. C'étoit ordinairement ^{la chapelle} dans l'église de Saint-Etienne, ^{dans la} le bourg de Marin qui est le plus proche de Thonon. Il la disoit aussi très-souvent, assisté ordinairement de quinze ou seize catholiques, dans une chapelle située dans une maison proche du lac sous Thonon, appartenant à l'abbaye de St-Bernard de Montjou; il y récitoit son office, y faisoit ses méditations,

et y demeurait une grande partie du jour. Quelquefois encore il alloit la dire aux Allinges dans la chapelle du château; il ne pouvoit pas encore la dire dans l'église paroissiale des Allinges qui est située au bas de la colline, parce que cette église n'avoit alors ni autel, ni les autres choses nécessaires; mais il alloit souvent y prêcher en retournant à Thonon. Il y alla cette année 1595, le lendemain de Noël, jour de la fête de saint Étienne martyr. Il appela, selon sa coutume, les habitants par le son de la cloche; mais comme il faisoit un

Et, mauvais temps, sept personnes seulement y vinrent. Mais quelqu'un lui représenta qu'il ne falloit pas se donner la peine de prêcher pour un petit nombre d'auditeurs. Il répondit qu'il étoit redevable de l'instruction à un petit troupeau comme à un grand, et que quand il n'y auroit qu'une seule personne qui pût en tirer profit, c'étoit assez. Il fit donc un discours qui roula sur l'invocation des Saints et sur le culte qu'on rend à leurs reliques et à leurs images. Il commença par établir solidement la doctrine catholique sur ce

point, et réfuta ensuite victorieusement les objections des Protestants; mais tout cela fit simplement et en forme d'instruction familière. L'un de ces sept auditeurs avoit depuis abjuré les erreurs de Calvin; c'étoit un procureur de Thionnon, assez habile dans sa profession, mais au reste du nombre de ces demi-savants qui ont plus de superficie que de profondeur. Quoique le discours du Saint ne renfermât rien de pathétique ni de véhément, cet homme se mit tout d'un coup à pleurer, à sanglotter même, et à soupirer.

haut. Le prédicateur crut
qu'il se trouvoit mal et lui dit
qu'il étoit prêt à cesser de par-
ler et à lui donner du secours
s'il en avoit besoin. *Non*, lui
répondit le Procureur, *conti-
nuez, je vous prie, à prê-
cher; votre sermon est précie-
usement le remède qu'il me
faut.* Quand le discours fut
fini, il vint se jeter aux pieds
du fervent prédicateur, criant
à voix haute : « Monsieur le pré-
vôt, monsieur le prévôt,
vous m'avez rendu la vie,
vous avez sauvé mon âme
aujourd'hui. Ah! que bénie
soit l'heure où je vous ai

« entendu ! cette heure me va
 « dra une éternité. » Il raconta
 ensuite devant toute l'assemblée
 qu'un ministre protestant étoit
 venu à bout de lui persuader
 que le culte des saints étoit une
 idolâtrie, et qu'il lui avoit fait
 prendre jour au jeudi suivant
 pour lui faire abjurer la reli-
 gion catholique. Il ajouta qu'en
 s'étant rendu à l'église quand
 il avoit entendu sonner le ser-
 mon, et n'y ayant vu autre
 de lui que quelques pauvres
 paysans, il avoit dit dans son
 cœur : « Si monsieur le prévôt
 « prêche que pour Dieu, il fera
 « tout de même son instru-

tion; mais s'il prêche pour sa propre gloire, il dédaignera un si petit auditoire et ne prêchera point, ce qui me sera une preuve qu'il n'est qu'un charlatan qui débite des mensonges. » Il assura qu'il avoit été très-édifié de le voir prêcher avec le même soin et le même zèle que s'il y avoit eu le plus brillant auditoire. Il déclara enfin que l'instruction qu'il venoit d'entendre l'avoit si pleinement détrompé, qu'il détestoit de tout son cœur la promesse faite au ministre, et protestoit de nouveau obéissance à l'Église romaine.

La nouvelle de cet événement se répandit bientôt dans le pays et elle contribua beaucoup à rendre les cœurs dociles à la doctrine du salut. François se plaisoit dans la suite à raconter ce trait en preuve qu'on ne doit point s'abstenir de prêcher, quelque petit que soit le nombre des auditeurs.

Quoique le Saint ne dît pas encore la messe dans l'église paroissiale des Allinges, il y confessoit cependant et y donnoit la sainte communion. Or un jour qu'il s'occupoit à y distribuer la divine Eucharistie, il remarqua un bon vieillard

qui , après avoir reçu l'auguste sacrement , vint se présenter de nouveau à la sainte Table.

Mon ami , lui dit-il , ne vous ai-je pas déjà donné la communion ? Retirez-vous donc , je ne puis pas vous la donner deux fois dans le même jour. »

Ah ! mon père , répondit le vieillard , *puisque le bon Dieu y est , je vous prie de me le donner encore une fois.* François admirant cette simplicité , lui dit : « Allez-vous en maintenant , mon ami , mais vous pouvez venir demain , et je vous promets de vous le

« redonner. » Le vieillard, plein de consolation, revint le lendemain recevoir de nouveau de la main du zélé pasteur, le pain des Anges.

Il y avoit encore néanmoins parmi les gens de la campagne qui venoient à Tholon non les jours de marché, beaucoup de personnes que le saint apôtre cherchoit vainement à attirer aux prédications qu'il faisoit dans l'église de Saint-Hippolyte. C'est pourquoi un jour il se fit apporter une chaise de bois au milieu du marché et prêcha deux heures de suite lisant et expliquant les témoi-

signages des Pères anciens en fa-
veur de notre croyance, et il le
fit avec une si grande ferveur et
tant de zèle, que tout le peuple
qui remplissoit la grande place
du marché cessa le négoce et
demeura en grand silence pour
l'écouter. Quand il eut fini, la
plupart s'écrièrent : *Ah ! que*
Dieu nous mette du bon côté !
On assure que le Saint prêcha
encore plusieurs autres fois
dans le même lieu et avec le
même succès.

CHAPITRE XIV.

Conférence offerte et ensuite refusée
par les ministres protestants.

L'hiver fut en l'année 1596 fort rigoureux, comme il l'avoit déjà été l'année précédente. Il tomba une grande quantité de neige, en sorte que quand le dégel survint, les eaux de la Drance crurent très-considérablement. Elles vinrent frapper avec tant d'impétuosité contre

Le pont qui étoit construit sur cette rivière auprès de Thonon, qu'elles emportèrent une des arches. Le pont se trouvant ainsi rompu par le milieu, on mit à la hâte entre les deux morceaux qui en étoient restés, une longue pièce de bois, afin qu'elle servît provisoirement de passage pour les gens à pied. Mais de nouvelles neiges étant survenues, et ayant été suivies d'un froid très-vif, cette planche se trouva tellement couverte de glace, que la vue du danger faisoit frissonner tous ceux qui se présentoient pour traverser le pont.

C'étoit cependant le seul chemin que pût prendre François pour aller de Thonon au bourg de Marin dire la sainte messe (1).

Plusieurs personnes lui représentèrent qu'il valoit mieux cesser pendant quelque temps de la dire, qu'exposer sa vie en essayant de franchir un passage si impraticable. Mais il étoit si persuadé des grands fruits de l'auguste sacrifice, que rien ne put l'arrêter. Il continua donc

(1) Il paroît qu'on n'avoit point encore mis à sa disposition la chapelle appartenant aux religieux de saint Bernard de Montjou.

de passer sur le pont de la Drance; et quand il étoit arrivé à cet endroit dangereux, il se poussoit sur la planche glacée à l'aide de ses mains et de ses pieds, et avançoit en rampant jusqu'à l'autre bord, au grand étonnement de ceux qui le voyoient. Il étoit obligé encore d'en user de même à son retour, sans que rien pût arrêter son zèle.

Il continuoit aussi ses prédications avec une assiduité infatigable, et qui commençoit déjà à être couronnée de quelque succès, car quand il avoit prêché le carême à Thonon en

1595, il n'avoit eu qu'un petit nombre d'auditeurs, au lieu que cette année 1596, il le prêcha dans la même ville en présence d'un auditoire bien plus nombreux, et on remarqua que la plupart même de ceux qui s'étoient montrés jusqu'alors les plus obstinés dans l'erreur vinrent l'entendre, au moins par curiosité. Il ne se contentoit pas cependant de prêcher le carême tous les jours dans la ville de Thonon, il alloit encore annoncer la parole de Dieu dans les villages voisins. Il ne faut pas croire néanmoins qu'il parlât sans préparation, car

mettoit tous les jours trois heures entières à écrire au moins le plan et les principaux traits de ce qu'il devoit dire; et il assure dans une lettre au président Favre que cette occupation auroit demandé un homme tout entier, et qu'elle étoit fort pénible à quiconque n'y étoit pas rompu.

Le ministre qui résidoit pour lors dans la ville de Thonon se nommoit Louis Viret; c'étoit un homme plus artificieux que savant, et dont le principal talent consistoit dans l'art de tromper les ames simples et sans défiance. Il parloit avec un grand

mépris des prédications de notre zélé missionnaire, et il affectoit de le décrier soit en chaire soit dans les conversations particulières. *Ne vous fiez pas* disoit-il, *à son vain étalage de science; c'est un sophiste qui n'a pour tout mérite que de connoître assez bien les figures de rhétorique.* Sur quoi un des siens lui répliqua un jour : « Pourquoi donc ne réprimez-vous pas son insolence ? Il assure hautement que les preuves qu'il apporte sont invincibles, et qu'il défie qui que ce soit d'y rien répondre de raisonnable. Il fait son

ner bien haut que personne d'entre vous n'ose entrer en conférence avec lui; il prend tout le monde à témoin de cette lâcheté et de cette pusillanimité de votre part, qui ne viennent, dit-il, que de ce que vous sentez combien votre cause est mauvaise. Et certes, s'il vous est impossible de vous défendre, nous ne voulons plus ajouter foi à vos paroles qu'un tel silence démontreroit évidemment n'avoir été qu'erreur et mensonge. Croyez-moi, il y va ici grandement de votre intérêt; tout sera bientôt perdu

« pour vous, si vous reculez
« plus long-temps. »

Celui qui parloit n'étoit que
l'écho des discours qui se te-
noient généralement dans Tho-
non. Le ministre en étoit piqué
jusqu'au vif; mais il ne savoit
quel parti prendre dans une
circonstance si embarrassante.
Il eut recours aux conseils de
ses confrères, et il invita à une
assemblée à Thonon, non seu-
lement les ministres qui rési-
doient dans le Chablais, mais
encore ceux du pays de Vaud.
Ils se rendirent à cette invita-
tion, et l'on s'occupa avec soin
dans cette assemblée, de

moïens d'empêcher les progrès de la religion catholique. Celui auquel on s'arrêta fut de proposer à François de Sales une conférence publique avec le ministre Viret accompagné de tous les ministres qui s'étoient rendus à l'assemblée. On étoit persuadé que le Papiste n'oseroit jamais accepter la conférence quand il apprendroit qu'il devoit avoir en tête tous les ministres du pays.

En conséquence de cette résolution, l'assemblée envoya un député à François chargé de le défier en son nom à une dispute publique et d'en régler avec

lui le jour et le lieu; mais le ministre qui avoit été député pour cet objet fut bien étonné quand le Saint répondit avec une grande joie qu'il acceptoit bien volontiers le défi, et qu'on ne pouvoit apporter de nouvelle qui lui fût plus agréable. Le ministre n'avoit pas moyen de reculer; il lui fallut donc proposer un jour et un lieu qui furent aussitôt acceptés, et il se tourna instruire l'assemblée sur l'issue de sa députation.

Ce fut alors que l'embaras des ministres fut grand. Ils firent ensemble plusieurs conférences successives pour régler

es matières qu'ils auroient à traiter dans cette dispute. Le ministre Viret parlant au nom de tous, devoit présenter leur confession de foi, c'est-à-dire une déclaration des articles de doctrine qu'ils regardoient comme nécessaires à croire; car on s'attendoit bien que ce seroit la première demande que feroit le Papiste, et il n'y avoit pas moyen de tergiverser sur cette question. Mais en vain voulut-on rédiger cette confession de foi; on ne put jamais s'accorder sur cet objet, car comme il y avoit parmi les ministres presque autant d'opinions que de

têtes, ce qui plaisoit aux uns
déplaisoit aux autres, et jamais
on ne put parvenir à l'unanimité
des sentiments.

Le baron d'Avully qui étoit
le principal boulevard du pro-
testantisme dans ces contrées
assistoit à toutes ces assemblées.
Ce seigneur étoit très-savant; il
avoit beaucoup étudié les ma-
tières de religion, et en avoit
conféré plusieurs fois avec les
ministres de Genève et de Ber-
ne; mais en puisant dans cette
source empoisonnée, il n'avoit
fait que s'affermir dans l'erreur.
Il s'étoit rempli à cette école
de préjugés contre l'Eglise ro-

haine, dont il regarda long-
temps la doctrine comme un
amas d'absurdités et d'impiétés.
Néanmoins ses préventions
voient commencé à diminuer
dès le jour qu'il avoit entendu
le premier sermon de François
de Sales, et elles s'affoiblissoient
toujours de plus en plus à me-
sure qu'il connoissoit davantage
l'homme de Dieu. Il désiroit
avec ardeur que la dispute pu-
blique eût lieu, et il ne négligea
rien pour décider les ministres
à tenir leur parole, mais inu-
tilement.

Cependant le jour fixé arriva,
et toute la ville de Thonon

accourut avec une vive curiosité au lieu déterminé pour cette dispute. François s'y rendit très-punctuellement; les ministres protestants ne furent pas si exacts. On les attendoit avec impatience, lorsqu'enfin on vint arriver le ministre Viret, mais ce fut uniquement pour déclarer en son nom et en celui de ses confrères qu'ils étoient prêts à soutenir la dispute; mais qu'après avoir mûrement délibéré ils ne jugeoient pas à propos d'entreprendre une affaire de si grande importance sans la permission et l'autorisation du duc de Savoie. François répondit

En souriant qu'il étoit évident que les ministres ne cherchoient qu'à esquiver la dispute par les prétextes les plus frivoles, qu'on ne pouvoit pas douter que le duc de Savoie n'eût pour agréable qu'on tînt cette conférence, et qu'il prenoit à témoin toute l'assemblée de la fidélité avec laquelle il s'étoit rendu à la dispute et de l'infidélité de ses adversaires. Il ajouta que puisqu'on exigeoit absolument une permission du duc, il promettoit de la procurer bientôt. En effet, il alla trouver le baron d'Hermance qui lui remit un acte écrit de sa main et scellé

de son sceau, par lequel en sa qualité de gouverneur de la province, il donnoit aux ministres plein pouvoir de tenir des conférences, d'agiter des questions de controverses, et de disputer publiquement sur la religion. Mais les ministres alléguèrent encore de nouveaux prétextes. En vain François de Sales réfuta tous leurs vains subterfuges ; il parloit à des hommes bien décidés à se retirer sans combattre. Ceux du pays de Vaud s'embarquèrent sur le lac et retournèrent chez eux. Ceux du Chablais ne tardèrent pas à se retirer aussi.

Les uns et les autres laissèrent
le ministre Viret seul, avec la
commission de présenter leurs
excuses dont personne ne fut la
coupe.

On ne sauroit dire combien
cette conduite nuisit à leur
cause. Les nouveaux Catholi-
ques en furent plus que jamais
affermissés dans leur croyance ;
les hérétiques les plus obstinés
rougissoient de la lâcheté avec
laquelle leurs chefs refusoient
le combat. Un grand nombre
de ceux qui n'étoient engagés
dans l'erreur que par le malheur
de leur naissance, concevoient
une bonne opinion de la

doctrine catholique, et renonçoient aux préjugés contre l'Eglise romaine que les ministres s'étoient appliqués à leur inspirer.

C'est probablement vers ce temps qu'il faut placer l'arrivée du ministre Pierre Petit en Chablais; il fut envoyé de Zurich par les hérétiques pour s'opposer au saint apôtre. Mais le contraire arriva, et le Saint lui prouva si clairement la vérité de la religion catholique, qu'il résolut de renoncer à ses erreurs pour rentrer dans son sein. Nous verrons plus bas qu'en 1598, il fit son abjuration solennelle.

Ainsi la religion faisoit tous
jours de nouveaux progrès.
En vain les ministres répétoient
leurs vieilles calomnies contre
l'Eglise romaine. On ne vouloit
plus les croire; la conduite an-
gélisque de François de Sales
étoit une réponse vivante à tous
les mensonges. Plus les minis-
tres s'étoient attachés à faire un
portrait affreux des prêtres ca-
tholiques, plus on étoit vive-
ment touché de voir tant de
zèle, d'humilité et de désin-
téressement dans l'apôtre du
Chablais.

C'est ainsi que François avan-
çoit l'œuvre de la conversion

de ces peuples, autant par
bonne odeur de ses vertus, que
par la force de ses prédications.
Il n'y contribuoit pas moins
puissamment par l'efficacité de
ses prières. Il employoit à ce
saint exercice une partie de la
nuit, pour suppléer au temps
que lui déroboient pendant le
jour ses occupations contin-
nuelles.

CHAPITRE XV.

Conférences du baron d'Avully avec François de Sales, et abjuration de l'avocat Poncelet.

Antoine de saint Michel, baron d'Avully, avoit été vivement frappé de la conduite des ministres par rapport à la dispute publique qu'ils avoient lâchement désertée après l'avoir eux-mêmes proposée. Il avoit

été témoin dans leurs assemblées du peu d'union qui existoit entr'eux par rapport à des points essentiels de la religion. Tout cela contribua à lui rendre leur doctrine suspecte, et il voulut s'éclaircir sur un article si important. Il demanda François de Sales des entretiens particuliers, et le zélé missionnaire fut ravi de joie de cette demande. Dès le premier entretien, le Saint entra dans la discussion des notes de la vraie Église, insistant sur l'unité qui est la première, et lui démontrant qu'il n'y avoit point d'unité possible chez les Pro-

stants parce qu'ils ne recon-
noissoient point d'autorité sou-
veraine à laquelle il appartienne
de déterminer infailliblement
le sens des Écritures; d'où il
résultoit nécessairement que
chaque un interprétant l'Écriture
à son gré, il n'y avoit
aucun moyen de faire cesser la
division sur les points de
doctrine.

Il insista beaucoup sur cet
article fondamental dont la
désunion des ministres étoit
une preuve incontestable, et il
fit voir que cette désunion
étoit une suite nécessaire de
leur doctrine sur l'interprétation

de la sainte Écriture. Ce
entretien fut suivi de plusieurs
autres dans lesquels le Saint
s'appliqua à lui exposer la vé
rité, l'antiquité et la solidité de
la foi catholique; il lui fit re
marquer les altérations que les
novateurs ont faites dans la
traduction des saintes Écrit
tures, et les faussetés dont
leurs ouvrages sont pleins.

Le baron n'étoit pas homme
à se rendre facilement; il exam
minoit avec soin et vouloit tout
vérifier par lui-même. Mais
plus il avançoit dans cet exam
men, plus il reconnoissoit que
la sincérité et la vérité étoient

côté des Catholiques, et
le mensonge et l'erreur
soient le partage de leurs ad-
versaires. Il auroit voulu pro-
longer sans fin les entretiens
qu'il avoit avec François, et
celui-ci ne désiroit pas moins
de prêter aux désirs du baron.
C'est pourquoi, comme dans
la ville de Thonon il survenoit
souvent à l'un et à l'autre diver-
ses occupations qui les obli-
geoient d'interrompre leurs
conférences, ils convinrent de
se rendre pour cela dans un
lieu solitaire qui étoit à une
lieue de Thonon; c'étoit un pré-
ssez vaste pour la promenade

qui se trouvoit au milieu
d'une épaisse forêt, d'arbres
touffus et principalement
chênes majestueux. Pendant
quelque temps ils s'y rendirent
exactement, presque tous les
jours, accompagnés seulement
de deux serviteurs. Lorsqu'ils
y étoient arrivés, ils comman-
doient à leurs serviteurs de
tenir à quelque distance, et
conversoient ensuite pendant
l'espace de deux ou trois
heures.

Quand le baron d'Avul
eut été pleinement convaincu
et qu'il ne lui resta plus
moindre doute, il proposa

françois le dessein qu'il avoit de faire une dernière démarche auprès des ministres de Genève et de Berne; c'étoit de leur envoyer l'exposé des preuves de la doctrine catholique qui faisoient le plus d'impression sur son esprit, et de les prier d'y répondre, non par des assertions sans preuve, mais par des raisons directes et solides. Quoique cette démarche apportât quelque délai à son abjuration, François de Sales l'approuva parce qu'il étoit persuadé que le résultat ne pouvoit en être que très-avantageux pour affermir de plus

en plus le baron dans
croyance de la vérité, et
rendre plus propre à devenir
ensuite dans ces contrées
rempart de la foi catholique.
D'Avully écrivit donc aux
ministres conformément à ce
projet; mais les lettres que
leur envoya ne furent pas ju-
gées par eux dignes de réponse.
Le silence est en effet le meilleur
leur bouclier dont on puisse se
couvrir quand l'on n'a rien de
solide à répondre.

Dans le temps où le saint
apôtre avoit avec le baron d'Avully les conférences dont je
viens de parler, l'avocat Ponce

se détermina enfin à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.

Pierre Poncet avocat, natif de la ville de Gex, étoit un très-habile jurisconsulte. Il avoit été des premiers qui avoient voulu avoir avec l'homme de Dieu des entretiens particuliers sur la religion. Comme il avoit des lumières et un bon jugement, il ouvrit les yeux à la vérité, et promit de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Néanmoins les reproches de ses anciens amis, l'incertitude de la durée de la trêve, et la crainte de perdre quelques biens qu'il possédoit dans les

erres des hérétiques , le retirèrent encore quelque temps dans les filets du démon ; mais enfin les conseils de François et les raisons qu'il sut lui présenter avec autant de douceur que de force , l'emportèrent dans son esprit sur tous les motifs de la prudence humaine , et il fit entre ses mains abjuration publique de l'hérésie et profession solennelle de la foi catholique à Thonon le 20 avril 1596 , en présence de Simon Ruptier aumônier du château des Allinges, et de Pierre Ducret docteur en droit, qu'il avoit appelés spécialement pour témoins.

François reçut de tous côtés
ses félicitations sur cette con-
version. Voici en quels termes
le sénateur Favre répondit le
10 avril à la lettre que saint
François de Sales lui en avoit
écrite.

« Je ne m'étonne pas, mon
cher frère, que vous retiriez
chaque jour de nouveaux
fruits et une nouvelle joie de
la glorieuse entreprise que le
ciel vous a inspirée pour la
gloire de l'Eglise. Et comment
m'en étonnerois-je, moi qui
n'ai jamais douté que le Dieu
très-bon et très-grand ne cou-
ronnât un jour selon sa

« miséricorde accoutumée de
« saints efforts? Je me réjou
« cependant extraordinaire
« ment d'apprendre par votre
« lettre ces heureux effets de
« vos travaux qui font aujour
« d'hui dans le public l'obje
« ordinaire des entretiens.

« On a été dans une grande
« attente de l'issue de cette en
« treprise, dès qu'on eût appris
« que vous vous en étiez char
« gé sans être épouvanté par les
« difficultés. On savoit que les
« circonstances du temps ajou
« teroient de nouveaux embarr
« ras à cette mission, et pré
« senteroient des obstacles in

surmontables. Effectivement
combien n'avez-vous pas eu
d'empêchements à vaincre ?

« Maintenant qu'on voit l'au-
rore d'un beau jour luire sur
vos travaux, je ne saurois
dire quel sentiment l'empor-
te de la joie ou de l'admira-
tion, non seulement en ceux
qui regardoient le succès
comme impossible, à cause
que cette affaire leur paroís-
soit au-dessus des forces de
qui que ce fût ; mais encore
en ceux qui, quoiqu'ils ap-
prouvassent cette entreprise,
n'osoient cependant espérer
que vous retirassiez des fruits

« si prompts et si abondants de
« vos soins et de vos travaux
« Et comment auroit-on pu
« se livrer à cette espérance
« quand on voyoit que ceux
« qui devoient principalement
« employer leur autorité à la
« réussite de cette importante
« mission, ne vous donnoient
« pas le secours et la protec-
« tion qui paroissoient indis-
« pensables pour entreprendre
« et conduire heureusement
« une si grande affaire? Au-
« jourd'hui les sentiments sont
« bien changés, et il n'est per-
« sonne qui ne soit persuadé
« que bientôt notre très-sainte

religion, qui a été expulsée de ces contrées pendant tant d'années, y recouvrera par vos soins son ancienne dignité, et que ce pays va devenir comme un arsenal fort bien pourvu, duquel on tirera de très-puissantes machines pour battre en ruine la Babylone Genevoise.

« Je regarde comme une nouvelle de la plus grande importance ce que vous m'écrivez que l'avocat Poncet revient à nous; car il a été jusqu'ici, à ce que j'ai ouï dire, l'un des hommes les plus considérés parmi les hérétiques

« par sa science du droit et sa
« connoissance des affaires,
« tellement qu'il est à espérer
« que son exemple en détermini-
« nera plusieurs autres à se
« laisser enfin convaincre par
« la raison. Ah ! si notre d'A-
« vully vous tenoit la parole
« qu'il vous a donnée , ou plu-
« tôt la promesse qu'il a faite à
« Dieu même, je pense que tout
« seroit presque fini, puisque
« ces deux chefs d'un si grand
« mérite auroient été forcés à
« se rendre. »

Les Protestants furent pro-
fondément affligés de ce que
leur religion avoit perdu l'avo-

at Poncet. Ils comprirent combien cette conversion alloit être nuisible à leur cause, et pour en arrêter l'effet, ils eurent recours aux contes les plus absurdes; ils firent courir le bruit que l'avocat Poncet, en punition de son changement de religion, étoit cruellement tourmenté par le démon, et que François employoit une partie des nuits à faire sur lui des exorcismes; mais une imposture si grossière ne put pas faire beaucoup de dupes.

Tandis que ces hommes égarés entassoient calomnies sur calomnies contre notre apôtre,

le ciel le combloit des faveurs les plus privilégiées. Le 19 avril 1596, son ame fut pendant l'oraison si embrasée des flammes du divin amour, et touchée d'un désir si ardent de s'immoler pour la gloire de Dieu et pour la conversion des hérétiques et des pécheurs, qu'il ne lui fut pas possible de cacher le feu céleste que la charité avoit allumé dans son cœur. On a trouvé après la mort du Saint un billet écrit de sa main dans lequel il disoit en parlant de cette grâce : « *Amor meus, furor meus* (1); il me semble

(1) C'est mon amour qui est ma fureur.

en effet que mon zèle se soit
changé en une fureur pour
mon bien-aimé, et je dois re-
dire souvent ces petits vers :

Est-ce l'amour ou la fureur
Qui me presse, ô Dieu de mon cœur?
Oui, mon Dieu, ce sont tous les deux ;
Car je brûle quand je vous veux. »

Le jour où saint François de
Sales reçut cette grâce céleste,
célébra la messe avec tant de
erveur, et prêcha avec tant
d'onction et de véhémence,
qu'on croyoit voir des traits
de flamme s'échapper de son
visage tout embrasé de l'amour
divin.

CHAPITRE XVI.

Catéchisme fait par le Saint. — Abjuration du baron d'Avully, et conférence avec le ministre La Faye.

Le 16 juillet, saint François de Sales reçut la visite de ses deux jeunes frères, qui lui étoient envoyés par sa mère, pour passer un jour ou deux avec lui. Le Saint, toujours habile à profiter de toutes les occasions de procurer la gloire de Dieu, résolut de

rire avec Bernard, le plus jeune
de ses frères, une espèce de
catéchisme ou dialogue public,
sur les points les plus essentiels
de la religion. Il mit donc par
écrit un entretien sur cet objet,
dans lequel il faisoit les interro-
gations, et son frère les répon-
ses. La nouvelle de ce dialogue,
qui devoit avoir lieu dans l'égli-
se de Saint-Hippolyte, y attira
beaucoup de spectateurs, tant
catholiques qu'hérétiques. J'i-
gnore comment Bernard de Sa-
les se tira de ce petit exercice de
mémoire; mais ce dialogue dut
lui donner assez de peine à étu-
dier, car il fut long, à en juger

par un fragment qui nous a conservé. Il roule sur la signification du nom chrétien et sur les devoirs que ce nom impose.

Le Saint regardoit le catéchisme comme une des plus utiles fonctions du ministère et le faisoit le plus souvent qu'il pouvoit, tantôt en public, tantôt dans les maisons particulières, surtout dans la maison du baron de Blonay, et dans celle de Claude Marin, procureur fiscal.

Le baron d'Avully ne pouvoit se lasser d'admirer le zèle avec lequel le saint apôtre remplissoit les fonctions de bon pasteur ; et la comparaison qu'il

faisoit de sa conduite avec celle
des ministres , lui donnoit lieu
d'admirer de plus en plus la
sainteté de la morale catholique.
Le seigneur attendit long-temps
si quelqu'un des ministres ne
répondroit point à la lettre qu'il
leur avoit écrite , pour leur ex-
poser les preuves qui le con-
vainquoient de la vérité de la
loi romaine , et leur demander
s'ils auroient quelque chose de
solide à y opposer. Mais n'ayant
reçu aucune réponse, il vit bien
qu'il n'y en avoit aucun qui vou-
lût se hasarder à défendre le
calvinisme ; et alors il prit jour
avec saint François de Sales ,

pour faire son abjuration. S'élevant au-dessus de tout respect humain, il voulut donner cette cérémonie la plus grande solennité. Il y invita non seulement tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans le Chablais mais encore un grand nombre de Genevois du premier rang. Ce fut en leur présence, et au milieu d'un peuple nombreux qui s'étoit assemblé pour être témoin d'un spectacle si extraordinaire, qu'il abjura les erreurs de Calvin, et fit profession de la foi catholique, apostolique et romaine. Quelque temps après son abjuration, saint François

Le Sales lui remit un bref très-honorable que lui adressoit le Pape Clément VIII, pour le féliciter de son heureux retour à l'Eglise catholique. Le Pape s'engageoit fortement, puisqu'il avoit, comme Saul, persécuté l'Eglise de Dieu, d'employer désormais, comme Paul, toutes ses forces à l'édifier.

On voit par ce bref que l'épouse du baron d'Avully étoit catholique. « Nous prenons part, dit le Saint Père, à la joie de votre très-noble épouse, dont les aumônes et les prières ont monté jusqu'au trône de Dieu, d'où elles ont fait descendre

« les grâces qui vous ont gagnés
« à Jésus-Christ. »

Notre saint apôtre fit dès
lors tous les ans, le 4 octobre,
une commémoration spéciale
de l'abjuration du baron d'Avully,
la regardant comme un
insigne bienfait du Seigneur, en
disant que cette conversion avait
commencé à donner le coup
mortel à l'hérésie du Chablais.

Les hérétiques désespérés
de voir le baron d'Avully leur
échapper, publièrent que par
l'art de la magie il avait ensor-
celé ce seigneur. Mais cette ca-
lommie ne pouvoit pas avoir
grand cours parmi les gens
sensés.

Le ministre La Faye , qui tenoit à Genève le premier rang après Bèze , employa toute son éloquence à persuader à d'Avully qu'on l'avoit trompé ; il alla jusqu'à s'offrir d'aller à Thonon , et d'y convaincre en sa présence François de Sales , par des preuves plus claires que le jour , de la foiblesse des raisons dont il s'étoit servi pour le déterminer à embrasser la religion romaine. Le baron le prit au mot , et s'empressa d'aller à Thonon avertir François de la visite du ministre , et de la conférence qui en devoit être l'objet. Cependant plusieurs jours se

passèrent, et le ministre ne parut point.

D'Avully alla à Genève le sommer de tenir sa parole, et il n'en reçut que des réponses évasives ; il y retourna encore trois ou quatre fois, le pressant instamment de venir à Thonon, mais toujours inutilement. Alors François offrit au baron d'Avully que s'il vouloit l'accompagner à Genève, il iroit lui-même présenter la conférence à La Faye. D'Avully en fut comblé de joie ; ils prirent avec eux le chanoine Louis de Sales, l'avocat Ducret, Pierre Fournier premier syndic de Thonon et

autres habitants de Thonon, dont quelques-uns étoient catholiques, et la plupart encore calvinistes, afin d'avoir des témoins fidèles, qui pussent rendre témoignage de tout ce qui se passeroit dans cette dispute.

En arrivant chez le ministre, François de Sales lui dit : « Vous aviez donné parole depuis long-temps au baron d'Avully de venir à Thonon lui prouver en ma présence que je l'avois induit en erreur, et que je lui avois enseigné une fausse doctrine. Mais comme dans la suite vous n'avez pas jugé à propos de venir à Thonon, je

« viens moi-même chez vous
 « pour défendre ma doctrine
 « convaincre la vôtre d'erreur
 « Je vous laisse le choix des ma-
 « tières sur lesquelles il vous
 « plaira disputer, parce qu'il n'en
 « est aucune sur laquelle je n'en-
 « me fasse fort, avec l'aide de
 « Dieu, de démontrer, en pré-
 « sence de M. d'Avully, par des
 « preuves sans réplique, que
 « tous ceux qui s'écartent de la
 « foi romaine tombent dans des
 « grossières erreurs. »

Jamais surprise ne fut égale
 à celle du ministre, quand il se
 vit en tête ce redoutable ad-
 versaire. Il n'y avait pas moyen

reculer sans se rendre la
table du public. Il prit donc le
partide faire bonne contenance,
et d'accepter d'un air très-assuré
la dispute qu'on lui offroit. On
le rendit dans la place publique,
appelée la place du Molard, où
la conférence dura trois heures.
Le ministre usa et abusa du
pouvoir qu'on lui avoit accordé,
de choisir les matières de la
dispute. Il la fit rouler succes-
sivement sur l'unité de l'Eglise,
sur le sacrement de l'Eucharis-
tie, sur le sacrifice de la messe,
sur les bonnes œuvres, sur le
purgatoire, sur le culte des
saints, et sur quelques autres

articles. L'artifice du ministre dans cette grande abondance de matières qu'il mettoit sur le tapis, consistoit en ce qu'au lieu d'approfondir un point de controverse, il le quittoit dès qu'il se voyoit vivement poussé, et passoit aussitôt à un autre; mais François le pressoit de répondre, et mettoit sa ruse à découvert; il le suivoit ensuite dans tous ses subterfuges; et sans chercher prise, il le pressoit et serroit de si près que le ministre, poussé avec vigueur jusqu'à ses derniers retranchements, et ne trouvant pas moyen d'échapper aux raisons invin-

bles que lui apportoit notre
int, se mit dans une violente
lère, et rompit la conférence
r un torrent d'injures, l'ap-
lant sophiste, enchanteur et
aux prophète, qui séduisoit les
euples par les artifices d'une
oquence captieuse. Le baron
Avully lui dit alors vivement,
u'il falloit avoir bien mauvaise
ause pour répondre à de bon-
es raisons par de méchantes
injures, et il témoigna haute-
ment combien il gémissoit d'a-
voir été si long-temps dupe des
ministres.

Ainsi se termina la conféren-
ce; jamais depuis que Genève

avoit renoncé à la religion de ses pères, il ne s'y étoit pas d'action aussi glorieuse pour l'Eglise catholique. La vérité triompha avec un tel éclat, au milieu de cette ville protestante que les habitants du Chablais ne purent plus douter que la doctrine prêchée par François de Sales ne fût inattaquable, et ce fut un grand acheminement à leur conversion prochaine.

Il y eut cependant quelques Catholiques qui, entraînés par un zèle trop amer, n'approuvèrent pas notre saint apôtre de n'avoir opposé aux outrages de La Faye qu'une patience et une

modération inébranlable. Ils
croient voulu qu'il ne se fût
pas laissé accabler d'injures sans
répondre. Ils lui reprochèrent
lui-même d'avoir pratiqué en
cette occasion une douceur ex-
cessive; mais il leur dit : « Notre
Seigneur annonçant aux Juifs
le royaume des cieux , repre-
noit avec sévérité les obsti-
nés ; mais il enseignoit amia-
blement la véritable doctrine.
Je vous assure que je ne me
suis jamais servi de répliques
piquantes ou de paroles con-
tre la douceur, que je ne m'en
sois repenti ensuite. Les hom-
mes se gagnent plus aisément

« par l'amour que par la
 « gueur. Je suis venu en ce pays
 « pour instruire les ignorants
 « ne dois-je pas prendre pour
 « modèle de mes paroles et de
 « mes actions l'admirable
 « très-prudente méthode de
 « souveraine sagesse de mon
 « Maître, qui ne sauroit se trom-
 « per? N'est-ce pas le portrait
 « que je dois imiter? Nous
 « devons pas seulement être
 « bons, mais très-bons. »

Mais cette admirable douceur
 de notre Saint, qui lui gagna
 tant de cœurs, ne pouvoit le
 lui ramener tous. Il se trouvoit
 des hommes obstinés qui avoient

injuré sa perte, et dont rien
pouvoit adoucir la haine in-
toyable. Ils crurent, en ce
temps, avoir enfin trouvé le
moyen d'exécuter leur affreux
projet. Un Protestant étranger
étoit venu à Thonon; c'étoit un
fanfaron qui se vantoit d'avoir
fait mourir dans le Languedoc
et le Dauphiné plus de prêtres
qu'il n'y en avoit jamais eu au
grand Jubilé de Rome. Les en-
nemis de François de Sales fu-
rent dupes de ces fanfaron-
nades, et lui proposèrent d'as-
siner le Papiste savoyard.
L'étranger promit que dans
deux heures il ne seroit plus

en vie; il demanda pour son salaire trente écus et un bon cheval, sur lequel il pût s'enfuir aussitôt qu'il auroit fait le coup. La convention fut bientôt conclue. On lui fit toucher d'avance une bonne partie de la somme. On lui procura le cheval; mais il s'en servit pour partir de Thonon sans avoir rien fait, et il les laissa tous dans l'attente sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il étoit devenu.

Ces opiniâtres frustrés de leur espérance se mirent plus que jamais à persécuter tant le missionnaire que les nouveaux convertis. Le Saint ne cessoit d'

chercher à ses enfants qu'il fal-
loit tout souffrir en paix, vain-
cre l'opiniâtreté de leurs enne-
mis par une patience invincible,
et ne répondre à leurs injures
que par une humble et sainte
modestie. Pour leur en donner
l'exemple, non seulement il ne
répliquoit rien à ceux qui quel-
quefois lui crioient des injures
lorsqu'il passoit dans les rues,
mais encore il leur levoit son
chapeau, et les saluoit avec sa
bonté et son affabilité ordinaire.
Quelques-uns en étoient sur-
pris, d'autres en rioient, mais
il y en avoit aussi qui étoient
édifiés de cette insensibilité aux

insultes. Le Saint disoit souvent
à ses néophytes : « Souffrons
« avec patience, mes frères
« Dieu nous assistera, espérons
« en ses miséricordes; le Sei-
« gneur qui voit le fond des
« cœurs sera notre appui. »

La mission du Chablais fit
alors une des plus grandes per-
tes qu'elle pût faire, par la mort
du baron d'Hermance gouver-
neur du Chablais. Il avoit tou-
jours appuyé de tout son pou-
voir et de toute sa prudence,
l'entreprise de la conversion de
cette province. On lui donna
pour successeur Pierre Jérôme
de Lambert, homme de mérite,

mais qui n'avoit pas la même influence sur l'esprit des habitants du Chablais.

On doit cet éloge au baron d'Hermance, qu'il contribua beaucoup aux progrès que la religion catholique fit non seulement à Thonon, mais aussi dans quelques villages du Chablais; et notamment dans le village des Allinges et dans celui de Mesinge qui y est contigu, et encore dans la paroisse de Brens dont le chanoine Louis de Sales étoit seigneur temporel.

CHAPITRE XVII.

Voyage de saint François de Sales à Turin, et célébration de la messe de Noël à Thonon.

François de Sales reçut une lettre du duc de Savoie qui lui ordonnoit de se rendre le plus tôt possible à Turin, parce qu'il vouloit prendre ses conseils sur les moyens qu'il pourroit employer pour l'aider à procurer de plus en plus la conversion

Chablais. Le Saint se hâta
en faire part à l'évêque de
Genève avec lequel il concerta
tout ce qu'il auroit à faire à la
cour de Turin.

Ensuite il partit pour cette
ville vers la fin d'octobre. La
saison n'étoit pas propre à ce
voyage. Le vent du nord qui
souffloit avec violence rendoit
le froid presque insupportable
sur la haute montagne du Saint-
Bernard que notre Saint se pro-
posoit de traverser. Rien ne
put l'arrêter; mais peu s'en fal-
lut qu'il ne fût la victime de son
zèle. Lorsqu'il approchoit du
sommet de cette montagne, il

fut assailli par un orage si violent, que les vents déchaînés dispersant la neige de côté et d'autre, ne laissèrent plus aucune trace de chemin. Il fut donc obligé de marcher à l'aventure avec son fidèle domestique Roland; ils étoient tous deux transis de froid; le cheval sur lequel étoit monté François ne pouvoit presque plus le porter. Je ne sais comment ils purent parvenir enfin au monastère que saint Bernard de Menthon a bâti sur le sommet de cette montagne pour servir d'hospice aux voyageurs; mais Auguste de Sales dit que Fran-

Il ressembloit plus à une statue qu'à un homme vivant. Les religieux s'empressèrent de lui donner tous les soins de la plus charitable hospitalité, et ils firent tous leurs efforts pour le retenir chez eux jusqu'à ce que la violence des orages fût un peu apaisée. Ils lui racontèrent que les deux jours précédents ils avoient trouvé des hommes que le froid avoit entièrement gelés. Ces récits jetèrent l'épouvante dans l'ame de Roland, mais François ne s'en laissa point ébranler. Il répondit toujours que des affaires très-pressées qui concernoient le salut

des ames ne lui permettoient pas de séjourner plus long temps, qu'il falloit se confier en la divine Providence, et continuer la route. La Providence en effet bénit son courage; il parvint heureusement à la cité d'Aoste située au bas de ces monts glacés, et se rendit de là à Turin.

Le duc de Savoie lui fit beaucoup d'accueil. Il convoqua son conseil privé auquel assista le nonce du Pape, et il voulut que le saint apôtre exposât dans cette assemblée ce qu'il jugeoit propre à faciliter la conversion du Chablais. Il goûta beaucoup

divers moyens que le Saint
proposa pour ce grand objet. Il
lui promit de s'en occuper sé-
rieusement ; mais il ajouta qu'il
vouloit prendre du temps pour
régler avec son conseil ce qu'il
conviendrait de faire. Il lui té-
moigna cependant qu'il ne dé-
sapprouvoit point que l'on com-
mençât tout de suite à dire la
messe à Thonon dans l'église de
Saint-Hippolyte.

Après cela François de Sales
se hâta de retourner à son cher
groupeau. Le duc de Savoie lui
remit à son départ trois lettres,
l'une pour le juge-maje de la
province du Chablais, l'autre

pour le commandant des Alliés, la troisième pour les habitants de Thonon. Dans celle-ci il les exhorta à profiter des sermons que faisoient dans cette ville les prédicateurs catholiques.

« Vous en profiterez, leur
« dit-il, si vous examinez attentivement la force des raisons qui vous seront proposées, si vous les pesez dans une balance équitable, et si vous proposez aux prédicateurs les difficultés qui vous surviendront. Cette conduite de votre part nous comblera de joie; car il n'y a rien que

nous souhaitions davantage ,
ni qui nous puisse être plus
agréable que d'apprendre que
la religion catholique fasse
des progrès parmi vous. »

Le Saint muni de toutes ces
lettres se mit en route pour re-
passer les Alpes par la monta-
gne qu'on appelle le petit Saint-
Bernard , parce qu'il jugea que
cette route seroit moins obs-
truée par les neiges. Il ne se
trompa point ; il n'éprouva au-
cun accident fâcheux dans son
voyage , et il arriva en bonne
santé au château de Sales. Il n'y
resta pas long-temps et se ren-
dit bientôt à Thonon où les

nouveaux Catholiques le reçurent avec une joie bien vive, mais leur allégresse fut à son comble quand il leur fit le récit des favorables dispositions du duc de Savoie; tous ensemble levant les yeux et les mains au ciel, bénissoient le Seigneur avec de saints transports.

Bientôt toute la ville sut que François de Sales se proposoit de célébrer la messe la nuit de Noël dans l'église de Saint-Hippolyte. Les hérétiques, à cette nouvelle, frémirent de rage, et menacèrent de se porter aux derniers excès si l'on osoit, disoient-ils, violer leurs privilèges.

par un si grand attentat. François peu touché de leurs menaces prit des ouvriers pour réparer l'église et y construire un autel; et comme la peur les avoit saisis, il leur promit pour les rassurer de se mettre à leur tête. Le jour fixé pour commencer l'exécution de cet ouvrage étant venu, la populace hérétique, vivement excitée à la sédition par les principaux de la ville, se porta avec des armes et des bâtons sur la place de l'église, afin d'empêcher les ouvriers d'entrer dans le temple. Les Catholiques de leur côté accoururent en armes pour soutenir François dans son entreprise.

Le tumulte alloit toujours croissant et paroissoit ne devoir se terminer que par une grande effusion de sang , lorsque l'intrépide François s'avança tout à-coup avec un air tranquille et serein. Il parla au peuple mutiné avec tant de bonté et en même temps tant de fermeté, que la populace calviniste, entraînée par la douceur de ses paroles et par la majesté imposante de son visage, se contenta de murmurer et de menacer, et laissa libre l'entrée de l'église. Les syndics et les conseillers de la ville l'ayant appris se hâtèrent d'accourir eux-mêmes à l'église.

François avoit déjà mis les ouvriers à l'œuvre; et l'abordant avec une fierté menaçante, ils lui dirent: *De quel droit entreprenez-vous de construire un autel dans cette église? Ne savez-vous pas que par le traité de Nion, cette ville a été déclarée libre, en sorte que vous ne pouvez pas y dire la messe sans notre consentement?* Vous n'avez pas le droit, répliqua le saint apôtre, de vous opposer à l'exercice du culte catholique. On ne vous trouble point dans l'exercice de votre religion; mais vous ne devez point vous opposer

« à l'exercice de la nôtre. Te
 « est la volonté du prince à
 « quelle il ne vous appartie
 « pas de mettre opposition.

Le prince, répondirent
 syndics, *ne veut pas nous r
 vir nos droits, en vertu de
 quels nous vous défendo
 de continuer votre entreprise*

Aussitôt ils firent dresser p
 des notaires publics, un ac
 solennel d'opposition. Franco
 de Sales leur répondit: « Tout
 « vos oppositions ne me fero
 « point différer d'un seul in
 « tant. Tout ce que je puis do
 « faire pour vous, c'est de vo
 « donner acte qu'en élevant

autel et en y célébrant la messe, je n'entends point déroger à votre droit de possession et à votre privilège, si vous en avez un réel, sur lequel je déclare me soumettre à la décision ultérieure du prince. En conséquence, je vais écrire à Son Altesse le duc de Savoie; vous lui écrirez de votre côté, si bon vous semble, et nous nous en tiendrons à sa réponse. »

Les syndics, vaincus par son inébranlable fermeté, furent contraints de se radoucir; ils se bornèrent enfin à exiger qu'on ne placât dans l'église qu'un

simple autel de bois qui seroit
là provisoirement. François de
Sales auroit bien voulu faire
construire un autel de pierre
mais il jugea que dans les cir-
constances actuelles, il falloit
se contenter de peu, et il défen-
dit à leur demande. Il fit donc
dresser promptement l'autel de
bois; il plaça dans l'église des
images et des tableaux de pie-
té, des tapis de soie et de lin,
des cierges et des lampes; en un
mot, il l'orna le mieux qu'il se
put, eu égard aux foibles res-
sources qu'il avoit dans ces
commencements; et tout se
trouva prêt pour la fête de Noël.

Cette fête si ardemment désirée par les Catholiques de Thonon arriva enfin ; ils se rendirent dans l'église de Saint-Hippolyte où l'auguste sacrifice de nos autels avoit été interrompu depuis près de soixante ans. François y célébra la messe de minuit, à laquelle les Catholiques communièrent avec les transports de joie. Après la messe, il fit un discours sur le mystère du jour avec des paroles si touchantes et si pleines d'onction, que tous les auditeurs en furent profondément émus. Il célébra encore avec pompe les deux autres messes, l'une à

l'aube du jour, et l'autre à neuf ou dix heures du matin. Les Catholiques des villages d'au-delà de la Drance étoient accourus à cette dernière messe, en sorte qu'il s'y trouva sept à huit cents personnes. Depuis cette époque mémorable, le saint sacrifice fut offert tous les jours dans l'église de Saint-Hippolyte. Dès-lors l'homme de Dieu célébroit publiquement la sainte messe et chantoit les offices divins les jours de fête, avec les prêtres d'au-delà de la Drance qui venoient l'assister.

Quelque temps après il reçut une lettre du duc de Savoie,

le 7 janvier 1597: « Nous trou-
vons bon, lui dit-il, que vous
ayez fait dresser un autel dans
l'église de Saint-Hippolyte.
Nous applaudissons aussi aux
autres bonnes œuvres que
vous faites pour la gloire de
Dieu et l'extirpation des hé-
résies. Nous sommes fâchés
des oppositions que l'on vous
y a faites; et nous nous ré-
jouissons que vous les ayez
surmontées. Vous continue-
rez avec la prudence qui
vous est propre. » Cette let-
tre montroit si clairement les
bonnes intentions du duc de
Savoie en faveur du saint apô-

tre, que les hérétiques virent assez que ce prince étoit décidé à l'appuyer dans son entreprise de la conversion du Chablais.

Un grand nombre de Protestants s'empressèrent alors à rentrer dans le bercail de l'Église. Charles-Auguste nomma spécialement Gabriel de Saint-Michel, de la famille du baron d'Avully; Ferdinand de Présigne, seigneur de Corzelle; Jean Sauge, de Drailant; Etienne de Ville, d'Evian; Jacques Perrin de Montigny; Anselme Duchesne, de Margensel; Pierre Grange, de Lugrin; André Ducressat de Machilly; et Louis Carrel, de Montigny.

CHAPITRE XVIII.

Travaux de S. François de Sales à Thonon,
pendant le carême de l'an 1597.

Quoique saint François de Sales fût en tout temps surchargé d'occupations, le carême étoit cependant pour lui l'époque d'un travail encore plus assidu. Pendant tout celui de 1597, il ne laissa passer aucun jour sans prêcher. De plus, tous

les dimanches dans l'après-midi, il réunissoit les enfants et le plus grand nombre qu'il pouvoit de personnes plus âgées de l'un et de l'autre sexe, et il leur expliquoit en forme de catéchisme les éléments de la doctrine chrétienne. Plusieurs des Calvinistes de Thonon qui remarquoient que leur ministre Viret ne faisoit qu'une seule prédication chaque dimanche, mettoient sa conduite en parallèle avec le zèle infatigable du missionnaire catholique. La comparaison n'étoit pas en faveur du ministre, dont le crédit diminuoit ainsi de plus en plus.

Il y avoit cependant encore un grand nombre d'habitants de Thonon pleins de préjugés contre le saint missionnaire et contre la doctrine qu'il prêchoit. Le 21 février, vendredi de la première semaine de carême, il fut attaqué par une troupe de Protestants qui vouloient le traîner en prison, alléguant pour raison qu'il étoit devenu si fou, que deux jours auparavant il avoit béni des cendres et les avoit mises sur la tête de ceux de son parti. Il y en avoit dans cette troupe qui vouloient le lapider; mais Dieu ne permit pas qu'il lui arrivât de mal.

Trois villages du Chablais donnèrent en ce temps une grande consolation au saint missionnaire. Dès l'année précédente le sénateur Antoine Favre avoit fait un voyage dans le Chablais; tous les habitants du village des Allinges, ainsi que ceux du village de Mesinge qui y est contigu, et la plus grande partie de ceux de Brens, avoient promis à François de Sales en présence du sénateur Favre dans le château de Marclaz, qu'ils feroient une abjuration solennelle de l'hérésie; ils la firent effectivement après que le culte catholique eut été rétabli.

Thonon, par la célébration publique de la sainte messe, et le duc de Savoie leur accorda plusieurs privilèges en considération de leur abjuration.

Le curé que saint François de Sales choisit pour les Allinges fut Pierre Montjonnier. C'étoit un prêtre distingué par ses talents pour la prédication et pour la conduite des ames ; il avoit occupé précédemment la charge de curé de l'église de Larringe située de l'autre côté de la Drance. Mais il résigna ce bénéfice pour desservir celui des Allinges, auquel fut unie l'église de Mesinge.

François de Sales établit pour curé de Brens le chanoine Louis de Sales qui avoit beaucoup travaillé pour la conversion des habitants de ce lieu dont il étoit seigneur.

On ne sauroit dire combien les ministres hérétiques furent irrités de voir ces heureux succès de la religion catholique. Depuis que le saint sacrifice de la messe se célébroit dans Thonon, le ministre Viret déclamoit plus que jamais dans ses prêches contre ce qu'il appeloit une idolâtrie et un sacrilège ; il ne cessoit de répéter que la doctrine de la présence réelle

le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie détruisoit le symbole et l'analogie de la foi. Ces attaques du ministre donnèrent lieu à un petit écrit de notre apôtre, dont il parle lui-même en ces termes dans la préface de son Traité de l'amour de Dieu.

« Il y a dix-neuf ans que me trouvant à Thonon, le ministre Viret crioit partout que l'article catholique de la présence réelle du corps du Sauveur dans l'Eucharistie détruisoit le symbole et l'analogie de la foi (car il étoit bien aise de se servir de ce mot

« *d'analogie* non entendu par
 « ses auditeurs, afin de paroître
 « plus savant), et sur cela les
 « autres prédicateurs catholi-
 « ques avec lesquels j'étois en
 « ce pays, me chargèrent d'é-
 « crire quelque chose en réfu-
 « tation, et je dressai une courte
 « méditation sur le symbole des
 « apôtres, pour confirmer la
 « vérité. »

Ce petit écrit qui n'a pas plus
 d'une huitaine de pages in-12,
 fut imprimé sous le titre de
*Considération sur le symbole
 des apôtres pour confirmation
 de la foi catholique touchant
 le Saint-Sacrement de l'autel.*

Cette considération est divisée en douze paragraphes correspondants à autant d'articles de la foi. Le Saint y a réuni en forme de prières les plus fortes raisons pour empêcher de chanceler dans la foi, ceux qui considèrent l'incompréhensibilité du mystère de la présence du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et il y fait l'analogie de la foi sur cet article avec tous ceux qui sont contenus dans le symbole.

Le ministre Viret crut trouver dans cet écrit matière à la censure. François de Sales avoit dit, sur l'article du symbole qui

porte que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie : *O mon Dieu pourquoi cherchera-t-on l'ordre naturel en votre corps qui a été fait au-delà de tout ordre naturel, et qui est né d'une Vierge ?* Pour appuyer son assertion, il avoit mis en marge un texte de saint Ambroise. Le ministre osa crier à l'hérésie dans un écrit où il soutenoit que l'enfantement de Marie n'avoit rien eu de miraculeux. Il s'écartoit en cela de la doctrine commune des Protestants qui ne contestent point cette vérité reconnue pour un dogme de foi chez les catholiques.

François de Sales prit la plume et fit un petit écrit dans lequel il prouva que la virginité de Marie n'avoit point été altérée par son enfantement, puisque l'isaïe a prédit expressément non seulement qu'une *Vierge* concevroit, mais aussi que cette *Vierge* enfanteroit, où l'on voit clairement que le titre de *Vierge* lui est conservé en tout temps. Il observa de plus que les paroles que le ministre avoit osé attaquer, étoient tirées mot à mot de saint Ambroise, dont le texte se trouvoit en marge. Il montra ensuite que saint Augustin avoit mis au

nombre des hérésies de Joyenien, l'opinion soutenue par Viret. Enfin il réfuta pleinement toutes les fausses raisons alléguées par le ministre.

Viret ne se tint pas cependant pour battu ; il fit une réponse à cet écrit du Saint ; mais François de Sales y répliqua par un nouvel écrit, où il suivit son adversaire dans tous ses détours et détruisit toutes ses objections par des arguments si victorieux qu'il le réduisit à garder le silence ; en sorte que Viret fut blâmé de tous ses confrères qui trouvèrent mauvais qu'il eût contesté un point

qui est généralement admis par les Protestants.

On ne sauroit dire combien cette défaite du ministre nuisit à sa cause. Il perdit par là presque tout le crédit qu'il avoit parmi les siens. Il n'y eut pas jusqu'au premier syndic nommé Pierre Fournier, qui ne fut ébranlé dans son attachement au calvinisme. Plus il réfléchissoit sur la conduite de Viret dans toute cette dispute, plus il se défit de toutes les doctrines que prêchoit ce ministre. Enfin il prit le parti d'aller trouver François de Sales pour conférer avec lui sur les points qui

divisent les Catholiques et les Protestants. La lumière de vérité ne tarda pas à luire à ses yeux, il détesta les erreurs de Calvin et demanda avec instance de retourner à la religion de ses pères. François de Sales jugea à propos que, puisqu'il jouissoit d'une autorité publique, il fît son abjuration avec le plus de publicité et de solennité possible.

Au jour fixé, le saint apôtre se mit en marche pour se rendre à l'église de Saint-Hippolyte tenant par la main le syndic accompagné de tous les Catholiques qui étoient accourus pour

te témoins d'une cérémonie
consolante pour eux. On mar-
choit avec une sainte allégresse,
mais que les Calvinistes furieux,
attaquèrent les Catholiques à
coup de pierres, et en blessè-
rent plusieurs. Le Saint ne vou-
loit pas qu'on repoussât la vio-
lence par la violence; mais étant
arrivé à l'entrée de l'église il se
tourna vers les assaillants avec
un visage serein, et apaisa si bien
leur fureur par la douceur de ses
regards et de ses paroles, que
tout rentra dans le calme le plus
profond.

Le Fournier, après son abjura-
tion, déclara que la ville de

Thonon ne devoit plus être appelée calviniste, puisqu'un nombre considérable de ses habitants étoient convertis, et que celui qui étoit le premier magistrat de la ville avoit le bonheur d'être du nombre de ceux qui avoient embrassé la vraie foi. Pénétré de respect pour le Siège de saint Pierre, il fit proposition d'écrire au Pape au nom des Catholiques de Thonon pour lui protester de leur fidélité et de leur obéissance. François de Sales réunit le conseil pour délibérer à cet égard et on écrivit une lettre qui fut signée par tous les Catholiques

Thonon. Dans cette lettre
les nouveaux convertis témoi-
gnent leur reconnoissance au
Souverain Pontife pour la bien-
veillance dont il leur avoit donné
les preuves en plusieurs occa-
sions; ils se font gloire de recon-
noître en lui la principauté du
Sacerdoce apostolique; et ils le
prient de leur faire ressentir de
plus en plus les effets de sa sol-
licitude paternelle.

Ce ne furent pas les seuls
habitants de Thonon qui pro-
fiterent des sermons de leur
pâtre. Car, sur la fin du ca-
dème; le régiment du comte de
Martinengues fut envoyé en

garnison à Thonon. Comme tous les soldats qui le composoient étoient catholiques, ils assistèrent avec beaucoup d'assiduité et de dévotion aux sermons de notre Saint. Ils conçurent même pour lui une si grande estime qu'ils voulurent tous se confesser à lui. François entendit leurs confessions avec une charité, une douceur et une patience admirables ; il leur distribua la sainte communion le jeudi saint le samedi saint et le jour de Pâques.

Il arriva qu'un soldat qui venoit de se confesser, se trouva par hasard avec quelques-uns

ses compagnons qui déjeû-
noient ensemble ; il se mit à
manger et à boire avec eux. En-
viron un demi-heure après il alla
communier. Ce n'étoit pas par
malice qu'il communia sans être
jeûné, mais par défaut d'atten-
tion ; en sorte que n'ayant à se
reprocher qu'un peu de négli-
gence, sa faute n'alloit pas au-
delà du péché véniel. Cepen-
dant ses compagnons qui en
avoient été témoins, lui firent
des reproches les plus violents.
Il y eut même un officier qui lui
dit en termes très-durs, qu'il
avoit commis un horrible péché.
Sur cela, cet homme se livra

à la plus amère douleur; ses
gémissements, ses soupirs, ses
sanglots, ses cris lamentables
émurent de compassion ses com-
pagnons; en sorte que l'officier
qui lui avoit parlé avec tant de
dureté, l'exhorta à ne pas se li-
vrer à une douleur inconsolable
mais à aller trouver le bon Père
c'est le nom que les militaires
donnoient à notre Saint. Le sol-
dat suivit ce conseil; mais quand
il fut entré dans la chambre de
l'homme de Dieu, il n'eut pas
la force de dire une parole, il
ne put que se jeter à ses pieds
en sanglottant. *Qu'avez-vous
donc, mon enfant?* lui dit le

teint, tout ému de ce spectacle;
*prenez courage, et dites-moi
ce que je puis faire pour vous.*

« Ah! mon Père, répondit le
soldat, j'ai commis un grand
crime; » et il ne put en dire da-
vantage. *Eh quoi! mon enfant,
reprit François, ne savez-vous
pas que Dieu est infiniment
miséricordieux, et qu'une
larme d'un cœur contrit lui
fait tomber les armes des
mains, et nous obtient le par-
don? Dites-moi avec tranquil-
lité ce que vous avez fait.*

« Ah! lui dit le soldat, j'ai reçu
la sainte communion après
avoir déjeûné; je suis perdu,

« si vous ne venez à mon se-
 « cours. » *Mon fils*, lui répon-
 dit le Saint ; *avez-vous fait*
cela de propos délibéré ? « Ah !
 « non, mon Père, dit le sol-
 « dat, c'est par distraction ; et
 « j'aimerois mieux mourir mille
 « fois que de retomber dans un
 « semblable péché. » *Eh bien !*
mon fils, dit le Saint, *je vous*
assure que le Seigneur, qui
ne rejette jamais un cœur
contrit et humilié, vous a par-
donné. Allez en paix, con-
solez-vous, et prenez garde
qu'à cause d'un péché véniel
de négligence, vous ne vous
exposiez à tomber dans un

péché mortel de désespoir.

« Mon père, répliqua le soldat, quelle pénitence me donnez-vous pour mon péché? »

Mon fils, lui répondit François, je vous donne pour pénitence de dire un Pater et un Ave.

Le soldat fort étonné s'écria que cette pénitence étoit trop peu de chose pour un péché comme le sien. *Allez, mon enfant, répondit François, accomplissez humblement la pénitence que je viens de vous donner, et soyez certain que celui qui se soumet à la direction de son confesseur fait une œuvre plus agréable à*

Dieu, que si, par son propre choix il faisoit de grandes austérités; car l'obéissance par laquelle nous ne faisons pas notre volonté propre, est le vrai moyen de rendre nos œuvres d'un grand mérite aux yeux de Dieu. Le soldat se retira plein de consolation et les paroles du Saint ramenerent la paix dans son cœur.

Il demeura si affectionné à son consolateur, qu'il le suivoit ordinairement pas à pas, et ne s'éloignoit de lui que quand il ne pouvoit pas faire autrement.

CHAPITRE XIX.

**Divers voyages de saint François de Sales
après Pâques de l'an 1597.**

Le saint apôtre fit plusieurs voyages à Genève où il eut, par ordre du Pape, trois conférences avec Théodore de Bèze qui étoit le ministre le plus distingué qu'eussent alors les Protestants. Le récit de ces conférences est très-intéressant, mais il n'appartient pas

à cette histoire où je ne suis proposé de parler que de travaux du saint apôtre dans le Chablais. Il me suffit de remarquer que Bèze ne put s'empêcher d'avouer qu'on pouvoit faire son salut dans l'Eglise catholique; il n'eut cependant jamais le courage de rompre les liens qui le retenoient dans le protestantisme.

Peu après la première conférence de François de Sales avec Bèze, qui eut lieu le mardi de Pâques, le bruit se répandit à Thonon que le comte de Martinengues devoit bientôt y arriver, et que le duc qui l'avoit

Établi son lieutenant-général dans ses états de Savoie, l'avoit chargé non seulement des affaires de la guerre, mais encore de prendre toutes les mesures qui pourroient assurer la paix et procurer le rétablissement de la religion. François de Sales conféra avec les nouveaux convertis sur les choses qu'il convenoit de proposer au comte, et il attendoit avec joie son arrivée lorsqu'il apprit que l'intention de ce seigneur étoit de n'aller que jusqu'au fort de Sainte-Catherine (1), et qu'il ne

(1) En 1585, le duc de Savoie avoit fait construire à quelque distance de la

vouloit même demeurer dans ce fort que très-peu de temps. A cette nouvelle, le zélé missionnaire monte à cheval, il part au milieu des ténèbres de la nuit, il traverse avant l'aurore le pont d'Arve, proche des murs de Genève, et il arrive de grand matin à Viry. Là il apprit que le comte de Martignengues étoit parti le jour précédent. Il le suit à la hâte dans l'espérance qu'il se seroit peut-

route de l'Eluïset à Saint-Julien, le fort de Sainte-Catherine; il étoit bâti sur une éminence, flanqué de cinq bastions, et entouré de fossés. Il fut rasé dans la guerre de 1691.

re arrêté à Cruseilles ou à Annecy, il interroge les voyageurs qu'il rencontre sur la route; mais par ses interrogations répétées, il parvint seulement à s'assurer que le comte de Martinengues étoit retourné à Chambéri. Comme le comte devoit y séjourner, François de Sales ne se hâta pas de poursuivre son chemin jusqu'à cette ville; il vint d'abord à Annecy où il eut de longues conférences avec l'évêque sur les affaires du Chablais.

D'Annecy le saint alla au château de Sales satisfaire le désir qu'avoient son père et sa

mère de le revoir; il y rédigea
quelques mémoires dont il pré-
voyoit avoir besoin, et partit
aussitôt après pour Chambéry.

A peine fut-il descendu
l'auberge, que le sénateur Favre
accourut l'y chercher pour le
mener chez lui et lui remettre
des lettres qui venoient d'arriver
concernant la mission; elles
étoient du duc de Savoie; les
unes étoient des lettres-paten-
tes et les autres des lettres ca-
chetées. Dans les unes et les
autres ce prince accordoit à
l'évêque de Genève de pren-
dre par provision, en atten-
dant le consentement du Pape

Par tous les bénéfices du Chalais et du bailliage de Terrier, les revenus suffisants pour nourrir et entretenir les curés qui étoient déjà établis dans ces contrées et ceux qu'on jugeroit à propos d'y établir encore. Les ministres protestants ne manquèrent pas d'envoyer aussitôt des députés pour réclamer contre ces dispositions, alléguant qu'on leur faisoit injustice, et accablant le saint évêque d'injures et de menaces. Mais lui, sans se laisser ébranler, négocia si bien à Chamberi qu'il obtint encore que certaines pensions qui étoient

assignées aux ministres sur
plusieurs bénéfices, leur se-
roient ôtées pour être em-
ployées au culte catholique.
Par ce moyen il se procura une
certaine somme d'argent,
l'aide de laquelle il put fournir
encore à l'entretien de quelque
vertueux prêtres qu'il engagea
à venir lui aider dans la mis-
sion du Chablais.

Le secours de ces ecclésiast-
iques pleins de zèle et de piété
lui fut de la plus grande utilité
pour avancer les affaires de la
religion dans cette province.
Il en plaça quelques-uns dans
les cures qu'il rétablit, et retint

Les autres à Thonon pour lui
aider dans ses travaux et don-
ner plus de solennité au culte
catholique. Il y en avoit trois
qui étoient docteurs de théolo-
gie et très-bons prédicateurs ;
c'étoient Claude Chevalier ,
Claude Grandis de Talloires
chanoine de la cathédrale, et
Théodore Varouf-Gondram ,
natif de la Roche , qui étoit
chanoine de la cathédrale et
qui étoit en même temps cha-
noine de la collégiale de la
Roche et curé de Saint-Laurent.
Il y en avoit encore deux autres
dont le Saint faisoit une grande
estime ; c'étoient Jean Maugier ,

curé de Boëge, et François Thabuis, natif de la Roche curé de Flumet; ils étoient tous des hommes pleins d'expérience et très-habiles dans la conduite des ames.

François de Sales chargé de Claude Chevalier de la cure de Bellevaux, et alla lui-même leur mettre en possession, mais ils furent mal reçus par les habitants de cette vallée qui étoient encore fort attachés à l'hérésie. Personne ne voulut les loger, parce que les ministres avoient dit que c'étoient des magiciens et des sorciers qui pourroient faire beaucoup de mal dans les

maisons où ils entreroient. Ce fut qu'avec bien de la peine et en payant bien cher, qu'ils parvinrent à se procurer un morceau de pain de son tel qu'on le donne aux chiens, avec un peu de fromage frais, et de l'eau pour toute boisson; car on ne voulut point leur vendre de vin. Il fallut même prendre ce frugal repas, assis sur la terre, car on refusa obstinément de leur prêter quelque chaise. François étoit habitué, depuis qu'il exerçoit le ministère apostolique en Chablais, à éprouver de semblables traitements, et il se

réjouissoit d'imiter en quelque chose la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres. Aussi dit à son compagnon : *Voilà une vie apostolique.* Claude Chevalier entra parfaitement dans les sentiments du Saint. Il ne se découragea point d'un si dur commencement, et travailla avec tant de zèle dans cette vigne aride qu'il en recueillit des fruits qui surpassèrent toutes ses espérances.

Varouf-Gondram fut chargé de la paroisse d'Yvoire et d'Excenevex; Grandis, de celles de Douvaine, de Loisin et des environs; Maugier, de Bons, de

Saint-Didier et de Saxel; et Thais, de Saint-Cergues, de Burgues et de Genevrey.

Je ne dois pas oublier de remarquer ici que la première action de François de Sales, lorsqu'il rétablissoit le culte catholique dans quelque paroisse, étoit d'y planter une croix pour en arborer l'étendard de Jésus-Christ. C'étoient les délices de son cœur de pouvoir prendre ainsi possession de quelque paroisse du Chablais au nom de Jésus crucifié.

Il revenoit ensuite à Thonon avec une sainte allégresse combattre de près le ministre Viret,

et s'opposer aux efforts que faisoit ce patron de l'erreur qui mettoit tout en œuvre pour soutenir l'hérésie chancelante. Le père Esprit de la Baume, capucin, venoit quelquefois visiter notre saint apôtre et l'aider dans ses travaux. Il y étoit cette année 1597, le 25 mai, et il alla ce jour là entendre le ministre Viret dans le temple que les Protestants avoient hors de la ville. Lorsque le discours fut achevé et que le ministre fut sorti du temple, le père Esprit lui demanda des preuves de ce qu'il avoit avancé. Viret n'ayant rien de solide à répondre, répli-

qua par un torrent d'injures, Le
père Esprit sans s'émouvoir con-
tinuoit à le presser vivement par
des arguments invincibles. Viret
s'échauffoit de plus en plus. Les
Protestants qui se disposoient à
retourner à la ville après avoir
entendu le sermon, furent irri-
tés que les prédicateurs catho-
liques vinssent publiquement
et au milieu d'eux faire la guerre
à leurs ministres. Un homme de
la lie du peuple s'approcha du
père Esprit, et le prenant par
le bras; *qui vous a envoyé ici,*
mauvais sujet ? lui dit-il, *quel*
droit avez-vous de venir nous
troubler ? Et en disant ces mots,

il l'entraînoit avec violence, plusieurs hommes se joignirent au premier, et surtout une foule de femmes qui faisoient retentir l'air de leurs cris, et qui soutenoient qu'il falloit chasser le Papiste de la ville. Déjà même elles s'étoient armées de pierres et le tumulte augmentoit d'une manière alarmante, lorsque François de Sales averti du désordre, accourut promptement. Il remontra au peuple avec sa douceur ordinaire, qu'en attaquant le missionnaire, on s'exposoit à toute la colère du duc de Savoie, puisque c'étoit par l'autorité et par les ordres du

de ce que les missionnaires prê-
choient et disputoient sur les
matières de controverse. Cette
représentation faite avec un ton
paternel arrêta la fureur des
protestants. On a su de madame
de Vallon qui étoit présente,
que ce fut la patience inaltéra-
ble du saint apôtre qui fit ces-
ser l'émotion générale, et que,
lorsqu'on eut envisagé l'air de
bonté répandu sur son visage,
la fureur des hérétiques s'adou-
cit. Cette dame se convertit
quelque temps après, elle de-
vint une des filles spirituelles de
l'homme de Dieu; et elle vécut
fort saintement.

François de Sales : rendant
compte de cet événement au
duc de Savoie, par une lettre
où il parle ainsi : « Le père Es
« prit voyant que ceux de la
« ville s'opiniâtroient à ne poin
« entendre les prédications ca
« tholiques, voulut : vendre
« dernier remontrer publique
« ment, mais gracieusement, au
« ministre la fausseté de sa doc
« trine ; sur quoi les bourgeois
« empoignent le missionnaire
« par le bras, et le tirent par
« force hors du lieu, disant que
« Votre Altesse ne vouloit pas
« qu'ils traitassent avec nous
« de la religion ; je répliquais

que nous n'étions toutefois
ici pour autre chose que pour
traiter des choses de leur con-
science. Ils me répondirent
que Votre Altesse ne leur en
avoit point encore donné d'a-
vis. C'est pourquoi je la sup-
plie très-humblement de faire
savoir à ces gens qu'elle aura
pour agréable qu'ils écoutent
les raisons des Catholiques. Le
traité avec les Bernois ne s'y
oppose point, puisqu'on ne
force personne à changer de
religion, mais seulement on
les invite à bien considérer
l'état de leur conscience. »

Néanmoins le saint apôtre

recommanda en particulier au
 père Esprit d'agir désormais
 avec plus de ménagement et de
 prudence, crainte d'aigrir
 d'ù briser des cœurs qu'il falloir
 adir et gagner.

Le courage de François de
 Sales, et la puissance qu'il avoit
 sur les cœurs, ne parurent pas
 moins dans un événement qui
 arriva peu après. On vint l'aver
 tir que deux gentilshommes de
 qualité, ayant pris querelle en
 semble, étoient allés à la place
 Subassu pour se battre en due
 aussitôt il prend son manteau
 et court au lieu indiqué. Dès
 les deux gentilshommes avoient

tiré l'épée et commencé le combat. *Messieurs*, leur cria François, *pourquoi perdez-vous vos ames pour un miserable point d'honneur? Si vous y en avez encore quelque reste de Dieu, cessez, cessez votre combat.* Mais la colère avoit rendu les deux adversaires sourds à tous les avertissements, et ils continuoient à se porter de terribles coups avec un acharnement digne des animaux les plus féroces. Alors le Saint qui étoit très-adroit dans le manement des armes, se jette sur eux et les désarme. Il leur adresse ensuite des paroles si touchan-

tes, que bientôt le repentir succédant à la fureur, les deux gentilshommes se demandèrent mutuellement pardon, et obtinrent l'absolution de l'excommunication qu'ils avoient encourue.

Mais tandis que le Saint réussissoit à empêcher ces malheureux combats autorisés par un faux point d'honneur, il provoquoit une lutte d'un autre genre où la vérité seule devoit triompher sans effusion de sang. Depuis que les ministres du pays de Vaud, après avoir offert la conférence au saint apôtre à Thonon, s'étoient lâchement

retirés, ils ne cessoient de dire pour s'excuser, que Thonon étant en la possession d'un prince catholique, le duc de Savoie auroit pu leur faire payer cher le triomphe qu'ils auroient remporté sur le défenseur de sa religion. C'est pourquoi François de Sales, pour leur ôter ce prétexte, leur offrit d'aller dans la ville de Genève, accompagné seulement de six prêtres de son choix, et d'y défendre contre tous les ministres de cette ville, la doctrine catholique, sans avoir recours à d'autres livres qu'à ceux qui avoient été imprimés à Genève.

Les ministres n'avoient garde d'accepter ce défi. Mais il s'en trouva un parmi eux qui eut honte des tergiversations de ses confrères. Il se nommoit Galletier , et étoit ministre dans le pays de Vaud sous la domination du canton de Berne. Il traversa le lac de Genève , et se rendit à Thonon , où il eut plusieurs conférences avec François ; il ne put s'empêcher de rendre hommage à sa science et à sa sincère piété , il confessa hautement la vérité et la sainteté de la religion catholique , et quoiqu'il ne se déterminât pas à embrasser cette reli-

Enfin, il renonça du moins à ses préjugés et à ses préventions contre la doctrine de l'Eglise romaine. On assure, ajoute Charles-Auguste, que les Bernois s'étant aperçus que depuis ses conférences avec l'apôtre du Chablais, il chanceloit dans la religion protestante, il lui firent à la hâte son procès et le condamnèrent à mort.

Peu après ses conférences avec le ministre Galletier, François de Sales alla au synode qui se tint à Anneci; il y exposa fort au long l'état des affaires du Chablais, et il pria l'évêque de lui donner de nouveaux

coadjuteurs, parce qu'il ne pouvoit porter avec un si petit nombre d'ouvriers, la charge de toute une province si considérable. L'évêque acquiesça à sa demande, et fit aussitôt venir de Chambéri un Jésuite nommé Jean Saunier, auquel il joignit encore les pères Esprit de la Baume et Chérubin de Maurienne, qu'il tira tous deux de la maison des Capucins établie à Montmélian.

Le père Chérubin étoit un grand prédicateur et un controversiste célèbre; il étoit intimement lié avec l'apôtre du Chablais depuis plus d'un an,

comme nous le voyons par une
 lettre écrite en 1596, dans la-
 quelle il témoigne sa reconnois-
 sance de quelque présent de
 dévotion que lui avoit envoyé
 le père Chérubin. Mais il ne pa-
 roît pas que ce père soit venu
 dans le Chablais avant l'époque
 actuelle; au lieu que le père Es-
 prit de la Baume y étoit déjà ve-
 nu quelquefois, non pour s'y
 fixer, mais pour y être passagè-
 rement.

Ce fut une grande joie pour
 François de Sales, quand il ap-
 prit que ces dignes ouvriers vien-
 droient demeurer à Thonon, et
 travailler à l'accomplissement

de sa sainte entreprise. Ils arrivèrent bientôt à Anneci, d'où ils partirent avec notre Saint le 2^e juillet 1597, et tous ensemble arrivèrent le même jour au bourg d'Annemasse.

Le bourg d'Annemasse est situé à une lieue de Genève; il fut dévasté avec fureur par les Bernois et les Genevois en 1530. Les habitants restèrent toujours fidèles à la foi de leurs pères.

Les affaires de la religion catholique dans le Chablais donnaient tous les jours de plus en plus l'espérance du succès le plus complet, les missionnaires résolurent de tenir au bourg

à Annemasse une assemblée ,
en de concerter ensemble les
moyens à prendre pour procu-
rer le prompt avancement
d'une œuvre si importante.
Cette assemblée se tint le 29
juillet 1597 dans la maison de
Claude Louis Dausset. Elle étoit
composée de François de Sales,
des pères Chérubin et Esprit
capucins , du père Saunier jé-
suite , du chanoine Louis de
Sales , de Jean Magnilier curé
d'Annemasse, et de tous les pré-
dicateurs des deux bailliages. On
y admit encore le baron de Vi-
try, qui étoit un des conseillers
du duc de Savoie. Après une

mûre délibération on y régla
six articles contenant les de
mandes à faire au duc de Sa
voie pour faciliter la conversion
du Chablais.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE.
pages.

Prospectus de la Bibliothèque de Philothée ,	1
---	---

RELATION ABRÉGÉE

des

TRAVAUX DE L'APÔTRE DU CHABLAIS.

Avertissement ,	25
Chapitre 1 ^{er} . Conquête de la plus grande partie du Chablais par les Bernois ,	47

Ch. II. Établissement de la religion protestante dans les bailliages de Thonon , de Ternier et de Gaillard ,	5
Ch. III. Le duc de Savoie rentre en possession du Chablais et du bailliage de Ternier ,	70
Ch. IV. Le duc de Savoie demande à l'évêque de Genève d'envoyer des prédicateurs catholiques dans le Chablais ,	95
Ch. V. Notice de la vie de saint François de Sales jusqu'à l'époque où il se consacra à la conversion du Chablais ,	103
Ch. VI. François de Sales s'offre pour la mission du Chablais ,	143
Ch. VII. François de Sales part pour la mission ,	166
Ch. VIII. Arrivée de François de Sales au château des Allinges ,	

le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix, . . .	180
Ch. IX. François de Sales va à Thonon,	195
Ch. X. Efforts de M. de Boisy pour faire quitter à son fils la mission du Chablais,	207
Ch. XI. Travaux et patience de saint François de Sales, . . .	221
Ch. XII. Conduite de M. et de Mme de Boisy envers leur fils. Périls auxquels il est exposé,	245
Ch. XIII. François de Sales fixe son domicile à Thonon,	278
Ch. XIV. Conférence offerte et ensuite refusée par les ministres protestants,	310
Ch. XV. Conférences du baron d'Avally avec François de Sales, et abjuration de l'avocat Poncet,	331

Ch. XVI. Catéchisme fait par le
Saint. Abjuration du baron
d'Avully, et conférence avec
le ministre La Faye, . . .

Ch. XVII. Voyage de saint Fran-
çois de Sales à Turin, et célé-
bration de la messe de Noël à
Thonon, . . .

Ch. XVIII. Travaux de saint
François de Sales à Thonon
pendant le carême de l'an 1597,

Ch. XIX. Divers voyages de saint
François de Sales après Pâques
de l'an 1597, . . .

RELATION ABRÉGÉE
DES TRAVAUX
DE L'APOTRE
DU CHABLAIS,

Extraite d'un ouvrage intitulé :

TRIOMPHE DE LA CROIX EN CHABLAIS, PAR LES TRAVAUX APOSTOLIQUES DE S. FRANÇOIS DE SALES;

SUIVIE D'UN APPEL
DE MGR REY, ÉVÊQUE D'ANNECI,
AU PÉLERINAGE
DE LA CHAPELLE DES ALLINGES.

LYON,

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE
DE SAUVIGNET ET C^e,
rue Mercière, n. 55.

—
1836.

BIBLIOTHEQUE
DE PHILOTHÉE,

No 1er.

TOME SECOND.



CHAPITRE XX.

Prières des quarante heures, et plantation d'une croix à Annemasse.

Le père Chérubin fut député à Turin pour porter au duc de Savoie les demandes de l'assemblée d'Annemasse. Ce père s'occupoit depuis quelque temps d'un projet, dont il avoit fait part à François de Sales qui le goûta fort et employa tous les moyens les plus propres à en

procurer la réussite. Ce projet étoit de faire les prières des Quarante Heures le plus près possible de Genève, c'est-à-dire au bourg d'Annemasse qui n'est éloigné que d'une lieue de cette ville. Le père Chérubin espéroit que la solennité de cette cérémonie donneroit un grand éclat au culte catholique, et contribueroit puissamment aux progrès de notre sainte religion. Avant de partir pour Turin, il en avoit parlé à l'évêque de Genève qui avoit beaucoup approuvé ce projet et lui avoit promis que non seulement il l'appuieroit de son autorité, mais

qu'il iroit lui-même en personne assister à cette cérémonie. Le père Chérubin étant arrivé à Turin le proposa au duc de Savoie et au nonce du Pape. Le duc goûta fort ce dessein, il donna des ordres exprès à ses officiers pour que l'on n'oubliât rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la magnificence de cette action ; il ordonna à ses trésoriers de donner cinq cents écus d'or pour fournir aux dépenses, il envoya de belles et riches tapisseries et toute l'argenterie de sa chapelle pour orner l'oratoire où le Saint-Sacrement devoit être exposé ; et n'y pouvant pas

assister en personne , comme il l'auroit souhaité , il chargea monsieur d'Albigny, gouverneur de Savoie, de se rendre à cette auguste cérémonie.

Le nonce de son côté ne se contenta pas de témoigner combien ce projet lui étoit agréable ; il donna encore deux cents écus pour les frais de la cérémonie.

Le père Chérubin se hâta d'écrire de Turin à l'évêque de Genève et à François de Sales pour leur annoncer la manière favorable dont on avoit reçu sa proposition. L'évêque fit aussitôt publier à Anneci et dans les

autres paroisses du diocèse de Genève, que l'on célébreroit les prières des Quarante Heures à Annemasse, les 7, 8 et 9 septembre.

François de Sales reçut à Thonon les lettres du père Chérubin. Il commença aussitôt à examiner ce qu'on pourroit faire pour attirer un grand concours de peuple aux prières des Quarante Heures; il en conféra avec ses coadjuteurs, qui étoient déjà en grand nombre, et l'avis unanime fut qu'il seroit utile de représenter dans les commencements quelque histoire pieuse. On choisit le drame du

sacrifice d'Abraham. Le soin de préparer cette pièce fut confiée aux deux Louis de Sales, dont l'un étoit le cousin du saint apôtre, et l'autre son frère. Elle fut achevée en peu de temps, et dans la distribution des rôles notre Saint ne dédaigna pas de se charger lui-même de celui qui demandoit le plus de gravité; ce fut lui qui représenta Dieu le père.

Sur ces entrefaites, arriva le père Chérubin qui employa ses soins et ses talents à préparer ce qui étoit nécessaire pour la commodité et le succès de la représentation. Le théâtre fut

levé dans la grande place d'An-
 nemasse. L'église contiguë à
 cette place étoit presque en rui-
 ne; on dressa tout au tour de
 cette église des tentes avec des
 toiles, des solivaux, des tapis et
 autres choses semblables, afin
 que, s'il venoit à pleuvoir, les
 assistants pussent s'y mettre à
 l'abri de la pluie. Mais je ne sais
 pas précisément quel jour cette
 pièce fut jouée.

Le bruit des préparatifs qu'on
 avoit faits, pour les prières des
 Quarante Heures, s'étoit répan-
 du dans toute la Savoie; et une
 grande multitude de personnes
 de l'un et de l'autre sexe, étoit

accourue à Annemasse au jour désigné pour l'ouverture des Quarante Heures; c'étoit le premier dimanche de septembre qui cette année tomboit le 7 de ce mois, veille de la Nativité de la sainte Vierge. Les Genevois, effrayés de voir arriver si près de leurs portes un si grand nombre de Catholiques, firent sortir de leurs murs des compagnies de soldats qu'ils envoyèrent occuper les chemins; ce qui inspira à plusieurs personnes du Chablais et des lieux voisins la crainte qu'il ne se fit un grand carnage.

François de Sales cependant

ans s'étonner de ces démonstrations hostiles, résolut de conduire les fidèles de Thonon en procession jusqu'à Annemasse, qui est éloigné de quatre ou cinq lieues, et de faire porter solennellement la croix à la tête de la procession pour faire à Jésus-Christ crucifié une réparation authentique des outrages qui avoient été faits à la croix pendant que ce pays avoit été sous la domination des hérétiques. Il en parla à M. de Lambert, gouverneur des Alpages, qui approuva son projet et promit de se rendre à la procession.

Ensuite il convoqua tous les
 Catholiques de Thonon en l'église de Saint-Hippolyte, et leur
 exposa qu'il ne suffisoit pas de
 voir rétabli dans cette église la
 célébration de la sainte messe
 mais qu'il falloit encore témoi-
 gner aux hérétiques que les
 fidèles se glorifient en la croix de
 Jésus-Christ, qu'en conséquence
 le samedi 6 septembre, on ira
 en procession au village d'Al-
 nemasse pour y dresser publi-
 quement une croix qu'on plac-
 roit en ce lieu, à la vue de Ge-
 nève, comme le trophée de
 notre rédemption, et que pour
 commencer à faire voir aux hé-

hérétiques que les fidèles ne rougis-
sissent point de la croix, ce signe
de notre salut seroit porté à la
tête de la procession qu'ils al-
loient faire de Thonon à Anne-
masse.

Ce discours surprit extrême-
ment les Catholiques, parce que
jusqu'alors on s'étoit contenté
de faire les cérémonies de la re-
ligion dans l'intérieur de l'église
de Saint-Hippolyte, sans avoir
jamais exposé au dehors le signe
de la sainte croix, et que l'on
craignoit fort que les hérétiques,
curieux de voir promener la croix
dans le pays, ne se jetassent sur
la procession, surtout quand on

se trouveroit proche des troupeaux envoyées par ceux de Genève. Néanmoins les Catholiques se rendirent de grand matin, le 6 septembre, à l'église de Saint Hippolyte. Le Saint y célébra la messe, après laquelle il donna le signe du départ.

On avoit préparé une croix de bois ; mais il arriva que personne ne voulut la porter, tant on avoit de crainte des hérétiques ! Alors le Saint commanda à George Roland de s'en charger ; celui-ci qui n'étoit guère plus rassuré que les autres, fit des difficultés ; mais le Saint lui répondit en souriant : « Ne crai-

gnez point; de quoi avez-vous peur? Je suis avec vous; et s'il faut mourir, nous mourrons ensemble. »

On chanta ensuite le *Vexilla Regis*, après lequel François de Sales entonna les litanies des saints au pied de l'autel. Alors la procession se mit en marche. George Roland étoit à la tête, portant la croix; tous les autres, au moins ceux qui étoient assez robustes pour faire ce pèlerinage à pied, marchaient à sa suite, chantant des psaumes et des cantiques. Le Saint terminoit la marche; il étoit revêtu d'un surplis, d'une étole et d'un

bonnet carré. A mesure que la procession traversoit les divers villages du Chablais, les nouveaux convertis qui s'y trouvoient se mettoient à la suite, en sorte que le Saint qui, en partant de Thonon, étoit le dernier de la procession, se trouva au milieu à cause du grand nombre de personnes qui se joignirent à lui pendant ce voyage. La procession marchoit par des chemins difficiles et pleins de boue en chantant continuellement des litanies, des hymnes et des psaumes.

Enfin on arriva à Annemasse sans aucune mauvaise rencon-

tre. Le saint apôtre y reçut la nouvelle que ses confrères, les pénitents de la miséricorde d'Anneci, n'étoient pas éloignés; il alla aussitôt à leur rencontre, avec un cortège nombreux de personnes distinguées. Ce fut un grand sujet d'édification de voir arriver en procession ces pénitents qui marchaient gravement, couverts de leur habit noir en forme de sac, pour la plupart les pieds nus, tenant des chapelets en leurs mains, et chantant sur des tons lugubres les litanies de Jésus crucifié. Le chanoine Louis, qui faisoit les fonctions de prieur, marchoit le dernier.

Dès que les deux cousins se rencontrèrent, ils ne purent retenir leurs larmes; ils allèrent ensemble jusqu'à l'église. Les musiciens y chantèrent un motet au pied du grand autel de la sainte Vierge. Après cela tout le monde se retira pour aller souper, car il étoit déjà nuit.

Les prières des Quarante Heures se faisoient alors pendant quarante heures successives. Celles-ci commencèrent à dix heures (c'étoit le dimanche matin 7 septembre), et elles finirent le mardi 9 septembre, à deux heures du matin.

Le dimanche, jour destiné

à l'ouverture des Quarante Heures, l'évêque Claude de Granier, qui avoit voulu assister lui-même à cette solennité, chanta pontifiquement la messe, où les pénitents de la miséricorde et un grand nombre d'autres personnes communierent de sa main. Avant l'offertoire, François de Sales étoit monté en chaire, et avoit fait sur l'ouverture des Quarante Heures un discours très-pathétique. A l'issue de la messe, la procession générale commença de marcher pour faire l'ouverture des Quarante Heures; le saint-Sacrement y fut porté avec autant de magnificence que de

dévotion ; et l'évêque l'ayant exposé sur le précieux tabernacle qui lui avoit été préparé, le père Chérubin monta en chaire et fit un sermon. Les confrères du crucifix, qu'on appeloit aussi les pénitents de la miséricorde d'Anneci, entrèrent ensuite dans l'oratoire, avec la procession du Chablais, pour y faire la première heure d'adoration devant le Saint-Sacrement. Les prédications furent continuées alternativement par le père Chérubin, le père Esprit, et le père Antoine de Tournon, tous trois capucins, et par d'autres prêtres tant séculiers que réguliers, ten

que le chanoine Louis de Sales, Pierre Magnilier, Claude Grandis, Jean Maugier, Claude Chevalier, François Thabuis, Théodore Varouf. Après chaque prédication il y avoit toujours une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement, faite par ceux qui avoient assisté à une des processions.

Il y avoit eu autrefois, sur la grande route qui conduit d'Anemasse à Genève, une croix de pierre qu'on nommoit la croix *Philiberte*, du nom de celui qui l'avoit fait planter. Elle étoit ornée de deux statues de marbre qui représentoient, l'une

Jésus-Christ crucifié, et l'autre la sainte Vierge. Les hérétiques avoient abattu cette croix, et n'y avoient laissé qu'une colonne rompue, élevée sur trois degrés de forme ronde, qui lui servoient de piédestal. Les Catholiques n'étant pas assez riches pour faire une nouvelle croix de pierre, se contentèrent d'en préparer une de bois, qu'on planta sur le grand chemin de Genève, pendant la cérémonie des Quarante Heures. L'évêque auroit bien désiré en faire lui-même la bénédiction ; mais ses infirmités ne le lui permettant pas, il chargea de cette fonction

François de Sales, qui bénit la
 croix le matin du premier jour
 des Quarante Heures, avec les
 cérémonies usitées en pareille
 occasion. Il y fit attacher une
 plaque de fer blanc, sur laquelle
 il avoit fait graver une inscrip-
 tion en vers françois, qu'il avoit
 composée lui-même. Elle étoit
 conçue en ces termes :

Ce n'est la pierre ni le bois
 Que le Catholique adore,
 Mais le Roi qui, mort en croix,
 De son sang la croix honore.

Le soir du même jour, les
 confrères du crucifix d'Anneci
 vinrent en procession à l'ora-
 toire; là ils chargèrent sur leurs

épaules la croix, et la portèrent assez loin de là au lieu où elle devoit être plantée, en chantant avec une grande piété l'hymne *Vexilla regis prodeunt*. L'évêque les accompagnoit, suivi d'une grande foule de peuple. Quand les confrères furent arrivés, ils arborèrent avec une grande joie le saint étendard.

A cette cérémonie de la plantation de la croix, le père Esprit de la Baume, capucin, fit un discours très-pathétique sur l'honneur qu'on doit rendre à ce signe de notre salut, dont la vue est si capable de rappeler dans nos esprits le souvenir de l'amour

infini d'un Dieu qui a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le salut des hommes. Ce sermon fut admiré, non seulement des Catholiques, mais encore des hérétiques qui y étoient accourus de la ville de Genève. « Quelques-uns même de ceux qui étoient restés dans la ville ont assuré, dit le père Constantin de Magni, avoir entendu quelques paroles du prédicateur capucin. Je ne sais point, continue-t-il, s'il faut ajouter foi à cette assertion de leur part; mais je sais bien que Dieu fait souvent encore de plus grandes choses pour

« honorer ses serviteurs, et que
« le père Esprit étoit un digne
« religieux dont la mémoire est
« en odeur de sainteté chez les
« Capucins de Franche-Comté,
« où il est mort. Les conversions
« de quelques Genevois, arri-
« vées peu après, contribuent
« encore à rendre croyable le
« fait que je viens de raconter.
« Quoi qu'il en soit, c'est une
« chose certaine que quelques
« Protestants de Genève et du
« bailliage de Gaillard, qui é-
« toient venus à Annemasse pour
« voir les cérémonies des priè-
« res des Quarante Heures,
« pleuroient, se frapportoient la

poitrine, et crioient miséricorde, avec les Catholiques qui s'y étoient rendus au nombre de trente mille. »

Après le discours du père Esprit, on distribua plusieurs placards, soit feuilles imprimées sur le culte de la croix, composées par un religieux. Il en parut bientôt quelques-unes à Genève, et le ministre La Faye entreprit de les réfuter. Je parai plus bas de cet ouvrage du ministre.

L'évêque de Genève eut une grande joie de voir la piété des processions qui arrivoient à Annemasse, de toutes les parties

de son diocèse, et nommément du bailliage de Ternier, d'où il vit venir en procession sept cents nouveaux convertis, qui étoient en grande partie le fruit des prédications que les Dominicains et les Jésuites y avoient faites depuis l'an 1594.

Lorsque la procession de sept cents nouveaux convertis arriva à Annemasse, le père Chérubin leur adressa aussitôt un discours, dans lequel il leur dit entre autres choses : « Nous
 « n'avançons rien ici, mes chers
 « frères; que nous ne soyons
 « prêts à dire partout ailleurs
 « et à soutenir en présence de

tous les ministres. Ce sont eux qui vous ont trompés jusqu'à présent ; ils nous avoient fait proposer une conférence sur les matières controversées entre eux et nous ; nous l'avons acceptée avec joie, et nous attendions que Messieurs de la ville de Genève nous envoyassent un sauf-conduit pour la sûreté de nos personnes ; mais ils ne l'ont point voulu faire. Quant à nous, nous prenons Dieu à témoin, en votre présence, que nous accepterons toujours très-volontiers toutes les conférences, afin de vous montrer plus clair que le jour,

« qu'on vous avoit trompés , et
 « qu'on vous avoit misérable-
 « ment éloignés de la véritable
 « Eglise. » A ces paroles , plu-
 sieurs des auditeurs ne pou-
 voient retenir leurs larmes ;
 d'autres se lamentoient et gé-
 missoient sur leurs erreurs pas-
 sées. Le nombre des auditeurs
 étoit alors de six à sept mille
 hommes.

Les prières des Quarante
 Heures eurent l'heureux effet
 qu'on s'en étoit promis ; il s'y
 convertit un grand nombre de
 Protestants. Les ministres en fu-
 rent consternés. La manière
 dont le père Chérubin avoit

parlé de leur refus de conférence les piqua vivement, et ils résolurent de ne rien négliger pour éloigner ces Papistes de leur voisinage. Pour cela ils s'adressèrent aux syndics de Genève qui écrivirent aux Bernois que les Papistes et en particulier les Capucins avoient entrepris de détruire et de renverser entièrement la religion protestante dans les bailliages de Thonon et de Ternier, et que c'étoit là une infraction manifeste des traités. Les Bernois à cette nouvelle écrivirent au gouverneur de Savoie, et le menacèrent de la guerre s'il n'imposoit silence

aux Capucins. Ils écrivirent aussi la même chose au duc de Savoie. Le gouverneur, pour ôter aux Bernois l'occasion de se plaindre, exhorta le père Chérubin et ses compagnons à se retirer dans leur couvent. Mais le père Chérubin n'étoit pas homme à céder la place si aisément. Il écrivit au duc de Savoie que depuis les commencements de la mission un grand nombre de personnes s'étoient déjà réunies à l'église catholique que l'on avoit vu souvent plus de quatre mille auditeurs tant de Genève et de Gaillard que du pays de Vaud, à leurs prêches.

dications, que la manière dont on avoit défié publiquement les ministres à une conférence sur la religion, les embarrassoit fort, et que c'étoit pour cela qu'ils faisoient agir les Bernois pour éloigner les Capucins de leur voisinage. Il écrivit la même chose au Pape et au nonce de Turin.

Le duc de Savoie ne se laissa point intimider par les menaces des Bernois. Il écrivit au contraire au père Chérubin pour le féliciter de ses succès, et l'engagea à poursuivre avec le même zèle cette sainte entreprise. Les ministres virent donc tous leurs

efforts inutiles , et ils en furent tellement déconcertés, que quelques-uns de ceux qui étoient établis dans les bailliages de Thonon et de Ternier quittèrent leur poste et allèrent s'établir ailleurs. Ceux de Genève étoient cependant toujours fort embarrassés par les sollicitations qu'on leur faisoit pour la conférence publique. Comme ils étoient bien déterminés à ne pas l'accepter, ils alléguèrent pour excuse qu'ils avoient appris que les Jésuites devoient être du nombre de ceux qui étoient dans cette conférence, soutenant droit le parti des Catholiques.

et qu'ils ne vouloient rien avoir
à faire avec ces hommes rusés
et intrigants qui cherchoient
partout à s'immiscer dans les
affaires de l'état, et qui étoient
des espions de l'Espagne. Il est
difficile de deviner que cette mau-
vaise défaite les couvrit de hon-
neur aux yeux de tous les Catholi-
ques, qui comprirent assez
qu'ils n'avoient voulu que voi-
ler sous ce prétexte ridicule,
la crainte qu'ils avoient d'entrer
en lice.

CHAPITRE XXI.

Ce qui se passa dans les derniers mois
de l'année 1597.

Le 16 septembre, saint François de Sales reçut à Thonon les Capucins, qui y vinrent d'Annemasse où ils étoient restés un peu plus long-temps que lui. Il se réjouit beaucoup de leur arrivée, et on rapporte qu'il leur disoit quelquefois : « Messieurs

pères, vous m'êtes envoyés de Dieu et du grand père de famille le Pape, d'autant que j'ai représenté à Sa Sainteté que la moisson étoit grande, qu'elle commençoit à blanchir de toutes parts, et que nous avons besoin d'ouvriers pour la récolte. Je suis pauvre comme vous, étant fils de famille, mais Dieu vous donne courage, et il vous bénira. »

Le saint apôtre continuoit à s'occuper dans la ville de Thonon à ramener dans le sein de l'Eglise romaine un grand nombre d'hérétiques, et à fortifier dans la foi les nouveaux

convertis. Il étoit le vrai père de tous ses enfants; les connoissances qu'il avoit acquises dans le droit civil lui fournissoient le moyen d'être comme l'avocat et le procureur de tous les pauvres; il s'étoit appliqué aussi à acquérir une teinture de médecine suffisante pour être en état de remédier à tous les maux dans les maladies peu considérables et de savoir faire exécuter dans les autres les consultations des médecins.

Le trait suivant peut servir à faire connoître sa simplicité et son humilité. Un jour qu'il avoit gâté quelque chose à ses ha-

ts, il se retira dans sa chambre pour les raccommoder. Il avoit oublié par hasard de bien fermer la porte. Un gentilhomme nouvellement converti, qui avoit quelque affaire à lui communiquer, entra inopinément, et fut très-surpris de le trouver à une occupation qui sembloit devoir être réservée à son valet-de-chambre. Il en témoigna son étonnement à François qui lui répondit en riant : *je ne vois aucun inconvénient à raccommoder ce que j'ai gâté moi-même.* Ce gentilhomme qui étoit encore foible dans la foi, fut très-édifié de cette

humilité du Saint, et il a protesté dans la suite que rien n'avoit plus contribué à affermir la foi dans son cœur.

J'ai dit plus haut que l'apôtre du Chablais alloit souvent au château de Saint-Paul, chez le seigneur de Blonay. Cette maison étoit comme le logis des pauvres convertis qui, encore à leur départ après y avoir demeuré quelque temps pour s'affermir dans la foi, recevoient d'abondantes aumônes de monsieur de Blonay et de son épouse. Il ne manquoit pas de personnes qui critiquoient ces pieuses charités, sous prétexte

ne par là cette illustre famille
seroit bientôt ruinée ; mais rien
ne put arrêter les généreuses li-
béralités de ces vertueux époux
qui ne signalèrent pas moins
leur piété par une autre action
qui mérite d'être racontée.

Un jour ils assistèrent à un
sermon que fit saint François de
Sales sur ces paroles de saint
Paul : *maris , aimez vos fem-
mes comme Jésus-Christ a
aimé son Eglise*. Ils furent fort
touchés de la science et de
l'onction avec laquelle le Saint
exposa la conformité du lien
conjugal avec les nœuds sacrés
qui unissent le divin Sauveur

et son Eglise. Après le serment ils s'entretinrent long-temps sur cet important objet, et se promirent mutuellement que celui des deux qui survivroit à l'autre ne se remarieroit point. Monsieur de Blonay déclara qu'en cas qu'il eût le regret de perdre son épouse, il entreroit dans l'état ecclésiastique, et elle protesta que si elle devenoit veuve, elle feroit aussitôt vœu de chasteté et d'entrer dans une communauté religieuse. Ces protestations furent le lendemain écrites et signées de leurs mains, après une fervente communion. Madame de Blonay mourut la

première , laissant neuf enfans,
dont Aimée étoit la cadette. Et
son époux fidèle à sa parole
entra dans l'état ecclésiastique,
où il donna tout le reste de sa
vie un grand exemple de piété,
sous la conduite de saint Fran-
çois de Sales qui le qualifioit du
nom de frère, et logeoit d'ordi-
naire chez lui dans ses voyages.

Quand il s'y trouvoit, il pre-
noit un plaisir particulier à
instruire la petite Aimée et à
répondre à ses demandes. Elle
de son côté profitoit de tous les
moments où elle pouvoit être
auprès de lui. Elle apprenoit de
ce bon père des cantiques

spirituels , et surtout ceux qui avoient été composés en l'honneur de la sainte croix quand il planta au bourg d'Annemassey. Quelquefois pour le considérer avec plus de liberté, elle se tenoit vis-à-vis de lui dans un coin de la chambre , cachée sous quelque rideau ou quelque tapisserie, et elle a protesté souvent dans la suite qu'il lui sembloit voir un ange sous un corps mortel. Saint François de Sales la désignoit quelquefois sous le nom de *la cadette*, et il continua tout le reste de sa vie à l'appeler souvent de ce nom. Il disoit au seigneur de Blonay :

J'aime la chère Cadette aussi tendrement que si elle étoit ma propre fille ou ma propre sœur ; mais nos paternités sont différentes , en ce que le père naturel lui donnera la dot , et le père spirituel lui donnera l'emploi au service de Dieu. »

Au milieu des travaux auxquels le fervent apôtre se livroit continuellement pour la conversion du Chablais, il étoit puissamment secondé par les zélés Capucins qu'il avoit appelés à son aide. Le père Chérubin prêcha l'Avent à Thonon avec beaucoup de solidité et de

force. J'ai déjà parlé plusieurs fois de ce fameux prédicateur, le saint François de Sales estimé beaucoup et chérissoit tendrement. Ces deux grands hommes étoient cependant d'un caractère bien différent. Tous deux brûloient de zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes ; mais le zèle de saint François de Sales étoit toujours réglé par une sage prudence et assaisonné d'une aimable douceur. Le zèle du père Chérubin étoit vif, ardent, impétueux, et le faisoit quelquefois agir avec témérité et trop de précipitation. Le père Tallissieux, son panégy-

riste continuel, convient qu'il n'étoit point temporisateur, ni homme de remise, et qu'il agissoit avec chaleur dans les affaires de la religion. Mais ce qu'il pouvoit y avoir de trop ardent dans le zèle du père Chérubin étoit abondamment racheté par une piété éminente et une heureuse réunion de grandes qualités, qui en ont fait un des hommes les plus distingués que son siècle ait produits. Aussi saint François de Sales, si juste appréciateur du mérite, lui donnoit, comme je viens de dire, un des premiers rangs dans son estime et son amitié.

Le trait suivant pourra donner une preuve de son intrépidité. Les prédicateurs catholiques et les ministres protestants prêchoient alternativement dans l'église de Saint-Hippolyte. Les Catholiques y entendoient la messe, et les Protestants y faisoient la cène ; et ainsi cette église servoit successivement aux deux cultes. Cet état de choses déplaisoit beaucoup au père Chérubin qui fit tant auprès du duc de Savoie, qu'il obtint que les Protestants céderoient l'église de Saint-Hippolyte aux Catholiques, et transféreroient leurs prêches à l'église de Saint-

Augustin, avec cette réserve néanmoins en faveur des Protestants qu'ils pourroient continuer à se servir de la grande cloche de l'église de Saint-Hippolyte pour sonner leurs prêches.

Cette réserve n'étoit point du goût du père Chérubin ; c'est pourquoi il recourut de nouveau au duc de Savoie , et il en obtint que la cloche ne serviroit plus que pour les Catholiques ; mais quand il s'agit de mettre cet ordre à exécution , il ne trouva pas les employés du prince aussi bien disposés que leur maître. Ces officiers lui

représentèrent que cette mesure étoit de nature à exciter de grands troubles, et qu'il falloit différer de quelque temps pour l'exécuter. Les délais ne convenoient pas au père Chérubin, qui n'étoit point homme à temporiser; il résolut donc de déposséder lui-même les hérétiques de l'usage de la cloche, et il choisit pour cela un jour destiné aux prêches du ministre Viret, vers les fêtes de Noël, dans un temps où François de Sales se trouvoit absent de Thonon.

Ce jour-là, après avoir dit la messe selon sa coutume, il

ferma les portes de l'église et monta au clocher avec le père Esprit son compagnon et deux saïques catholiques. Ils tirèrent ceux les cordes et les échelles, et attendirent tranquillement l'heure où les Protestants devoient venir sonner leurs prêches. Ils vinrent en effet à l'heure accoutumée, et ayant trouvé l'église fermée, ils enfoncèrent la porte, ils allèrent ensuite droit au clocher; mais ils ne trouvèrent ni corde pour sonner, ni échelles pour monter. Le père Chérubin se montra aussitôt, et leur déclara du haut du clocher qu'il avoit un ordre

du duc de Savoie qui commandoit que les cloches ne fussent employées que pour l'usage des Catholiques, que cet ordre étoit très-juste puisqu'il ne convenoit pas que les mêmes instruments qui servoient à appeler les uns à entendre la doctrine de vérité, appelassent les autres à entendre une doctrine d'erreur. Cette déclaration irrita si fort les hérétiques, qu'ils s'attroupèrent et coururent aux armes. Quelques-uns tirèrent sur le père Chérubin et sur son compagnon ; mais ils ne les atteignirent jamais ; d'autres appliquèrent des échelles pour monter

mauclocher, mais leurs échelles furent toujours renversées par eux qui étoient dans le clocher, de sorte qu'ils ne purent monter à l'assaut. Ils parloient déjà de sapper le clocher et de le renverser, lorsqu'arriva M. de Vallon gentilhomme protestant qui avoit une grande autorité sur ceux de son parti, et qui modéra par sa présence l'excès de leur emportement.

Ce gentilhomme appela à toute voix le père Chérubin, le priant de descendre du clocher. Le père Chérubin se montra par une fenêtré ; il répondit fort civilement à M. de Vallon,

et lui fit voir les ordres du duc
lui déclarant qu'il ne consentiroit
jamais que la volonté du prince
fût méconnaue ; et Dieu donna
une telle force à ses paroles
que les hérétiques se retirèrent
pour lors et cédèrent l'église et
le clocher aux Catholiques ;
mais ce ne fut qu'avec le désir
ardent de se venger au plus tôt
de l'injure qu'ils prétendoient
leur avoir été faite par les Ca-
tholiques.

Dans cette intention ils ven-
dirent la grande cloche à un
marchand de Genève. Ils allè-
rent de nuit au clocher, et ayant
allumé un grand feu sous la

roche, ils la brisèrent à coups de marteaux. Ils l'avoient enveloppée d'une grand drap pour empêcher qu'on n'entendît le bruit des coups de marteaux.

Ils ne purent cependant si bien prendre leurs mesures, que le père Chérubin n'entendît quelque bruit. Comme il étoit toujours en défiance, il se leva aussitôt, et regardant par la fenêtre, du côté d'où venoit le bruit, il s'aperçut qu'il y avoit du monde dans le clocher. Il sortit à l'instant avec le père Esprit, et alla chez Claude Marin, procureur fiscal, pour que cet employé du duc vînt au nom

de son maître, s'opposer à ce qui se passoit dans le clocher de l'église. Le procureur fiscal lui remontra qu'il n'étoit pas prudent d'aller au milieu de la nuit braver des gens dont on connoissoit l'audace et la violence. Le père Chérubin, pour ranimer son courage, lui représenta qu'il devoit compter dans cette entreprise sur le secours de Dieu et sur la protection de la sainte Vierge; et il fit tant qu'il le détermina à se lever, et à venir avec lui à l'église.

Dès qu'ils y furent arrivés, ils commencèrent à monter au clocher. Les hérétiques furieux de

voir découverts , leur firent
grandes menaces pour les
réter ; ils en vinrent même
à jeter contr'eux des tisons
allumés , en leur criant que s'ils
obstinoient à monter au clo-
cher ils les assommeroient. Le
procureur fiscal intimidé vou-
loit descendre de son échelle ;
mais l'intrépide père Chérubin
lui dit avec fermeté et assurance :
« Ne craignez point, nous som-
mes sous la protection de la
sainte Vierge , montons har-
diment, ils ne sauroient nous
faire de mal. » Ils montèrent
en effet, et arrivèrent au haut
du clocher sans aucun accident.

Ils y trouvèrent tous les principaux bourgeois de la ville, ils y virent la grande cloche rompue en plusieurs pièces. Le procureur fiscal leur commanda, de la part du duc de Savoie, de se retirer et de leur remettre les clefs du clocher; ce qui fut exécuté assez tranquillement.

Ensuite le procureur fiscal fit appeler le capitaine de la justice avec ses archers. L'on força les auteurs de cette téméraire entreprise de conduire eux-mêmes sur les chariots et avec les chevaux qu'ils avoient amenés, le métal de la cloche rompue, jus-

au château des Allinges, et
en fit quelque temps après
autres cloches qui ont duré
long-temps.

CHAPITRE XXII.

Maladie de saint François de Sales. Divers
autres événements.

? Sur la fin de l'année 1597, la
ville d'Anneci fut attaquée d'une
maladie contagieuse. François
de Sales se dévoua au service
des pestiférés, mais il ne put
pas leur continuer long-temps
les soins actifs de sa tendre cha-
rité. Il fut attaqué d'une fièvre

maligne à Anneci, le 4 janvier 1598. Cette fièvre étoit si violente et accompagnée de douleurs si aiguës, que les médecins avoient peu d'espérance de sa guérison. L'évêque de Genève étoit pour lors à Ville en Saaz, où il s'étoit retiré pour éviter la contagion ; il eut tant de chagrin en apprenant que le prévôt étoit dangereusement malade, qu'il en tomba malade lui-même. Cependant la maladie de notre Saint ne fut pas longue, et sa guérison fut si prompte qu'on ne douta point qu'elle n'eût quelque chose de surnaturel. Il l'attribuoit à l'évêque

de Genève, et disoit: « Les vœux
 « et les prières de Monseigneur
 « le révérendissime me rappor-
 « lent des portes de la mort.
 L'évêque ayant appris son réta-
 blissement en fut comblé de joie.
 Il lui envoya un ordre exprès
 de ne plus s'exposer à la mort
 en se dévouant au service des
 corps, parce qu'il vouloit qu'il
 se conservât pour le service des
 âmes. Il lui recommanda aussi
 de quitter le théâtre de la con-
 tagion, et de venir auprès de
 lui à Ville en Salaz, pour re-
 tourner ensuite dans le Cha-
 blais. Mais il fallut que Fran-
 çois de Sales fit selon l'usage

sa quarantaine, avant d'aller dans les lieux où il étoit appelé par son évêque.

Quand le saint apôtre eut fini sa quarantaine, il alla à Salaz auprès de l'évêque, et de là il se rendit à Thonon. Pendant son absence, le père Chérubin avoit prêché le même avec beaucoup de succès. Il avoit une voix si forte et si sonore, que quand il prêchoit dans l'église, on l'entendoit facilement de plusieurs maisons voisines. Aussi plusieurs Protestants qui alors n'osoient pas encore aller à l'église avec les Catholiques, vinrent

l'entendre dans quelques-unes
de ces maisons. Il est vrai que la
curiosité étoit le principal motif
qui les y conduisoit ; mais
les vérités saintes qu'ils enten-
doient , pénétroient insensiblement
leurs cœurs et les dis-
posoient peu à peu à rentrer
dans le bercail de l'Eglise. Ce
qui y contribua encore plus
fut une conférence publique
que le père Chérubin eut à
Thonon avec un ministre pro-
testant , nommé Lignaridus. Il
avoit été réglé par les deux com-
battants que la conférence du-
reroit plusieurs jours ; mais dès
le premier jour le ministre fut

si complètement vaincu par son adversaire, qu'il n'osa plus rentrer en lice, et se retira promptement à Genève.

Les choses étoient en cet état, lorsque François de Sales revint à Thonon. Il n'y demeura pas long-temps, et fut bientôt obligé de retourner pour quelque affaire à Annecy où l'évêque étoit revenu. Il se trouvoit dans cette ville lorsqu'on apprit que le 2 mai 1598 la paix avoit été rendue à l'Europe par le traité de Vervins. Cette paix fut principalement l'ouvrage du légat Alexandre de Médicis cardinal de Florence.

C'étoit un homme d'une haute naissance, d'une grande piété, et en même temps négociateur sage, habile et prudent. Il étoit alors âgé de soixante ans, et fut dans la suite Pape, sous le nom de Léon XI.

Par cette paix, on assuroit au duc de Savoie la possession pleine et entière du Chablais et du bailliage de Ternier. Le différend que le duc avoit avec le roi de France, touchant le marquisat de Saluces, étoit remis à l'arbitrage du Pape.

Rien ne pouvoit arriver de plus heureux que cette paix, pour la conversion du Chablais.

C'est pourquoi l'évêque de Genève conçut le projet d'en faire rendre dans la ville de Thonon de solennelles actions de grâces par les prières des Quarante Heures. Le succès extraordinaire qu'avoient eu celles d'Annemasse, lui donnoit un grand désir d'en procurer à Thonon, dans l'espérance qu'elles ne porteroient pas des fruits moins abondants.

L'évêque concerta son projet avec François de Sales, et résolut de l'envoyer à Chambéri pour en parler au duc de Savoie que l'on attendoit dans cette ville. Nous avons une lettre de

ce Saint datée du château de Sales le 10 mai 1598, écrite à un de ses amis, et où il lui dit

« Je languis en cette si longue attente du duc de Savoie. S'il ne vient pas la semaine prochaine, comme on l'assure, je retournerai l'attendre à Thonon. Cependant j'y envoie mon cousin (1). »

Le duc de Savoie ne vint point pour lors à Chambéri, et notre saint apôtre resta encore quelque temps au château de Sales. Il auroit bien voulu accompagner à Rome le président Favre qui alloit en Italie pour les af-

(1) C'est sans doute le chanoine Louis de Sales.

aires de la duchesse de Nemours; mais l'évêque ne pouvoit lui donner les lettres et autres papiers dont il avoit besoin pour ce voyage, parce qu'il n'avoit pas fini la quarantaine qui est en usage dans les lieux où la peste a régné; car comme on craint que la peste ne se communique par les lettres et autres papiers, on ne laisse pas passer aux frontières les écrits jusqu'à ce qu'on se soit assuré que celui de la main duquel ils sortent ait fini sa quarantaine. L'évêque de Genève auroit pu demander au duc de Savoie l'exemption de cette loi;

mais il craignoit de donner de
inquiétudes au Pape et au non
ce de Turin.

Le saint apôtre laissa donc
partir seul son cher ami le pré
sident Favre , et il revint à Tho
non où il continua à s'employer
avec succès à la conversion des
hérétiques.

Il y avoit à Thonon , depuis
quelques années , un gentil
homme protestant , nommé
Ferdinand Bouvier , natif de
Chillon dans le pays de Vaud.
Il étoit parent du marquis de
Lullin qui avoit pour lui une
grande affection et qui auroit
bien voulu le voir catholique ,

mais qui pendant long-temps
désespéra de sa conversion ,
tant il le voyoit opiniâtement
attaché à l'erreur !

Le premier moyen dont la
Providence se servit pour lui
inspirer des sentiments moins
défavorables à la religion ca-
tholique fut une rencontre
inopinée qui arriva dans une
partie de chasse. Le marquis de
Lullin qui étoit encore fort jeu-
ne prenoit ce divertissement
dans les environs du village de
Bellevaux , avec quelques gen-
tilshommes , et entre autres
François Bouvier. Tout-à-coup
les chiens qui étoient lancés

pour poursuivre le gibier revinrent à eux avec un air d'effroi. Les deux amis s'avancèrent pour en reconnoître la cause, et ils furent fort étonnés de rencontrer une grande assemblée de peuple rangée autour de François de Sales qui, assis sur une pierre, leur faisoit une prédication en rase campagne et sans être ombragé par aucun arbre. Nos deux chasseurs descendirent aussitôt de cheval et se réunirent à ceux qui écouloient le Saint. Tous ceux qui étoient à la suite du marquis de Lullin firent la même chose. L'onction avec laquelle parloient

Le saint missionnaire et la fer-
teur qu'on voyoit reluire dans
es paroles, fit quelque impres-
sion sur le cœur de Ferdinand
Bouvier, sans le déterminer ce-
pendant à faire d'ultérieures
marches pour sa conversion.

Quelque temps après le mar-
quis de Lullin parla de son pa-
rent à l'apôtre du Chablais qui
lui répondit : « Monsieur Bou-
vier ne vient point à moi,
mais j'irai à lui, et j'espère
bien de sa santé. » Mais le
saint apôtre ne fut pas obligé
long-temps de prévenir M.
Bouvier; car bientôt lui-même
alla plusieurs fois le trouver

en secret pour conférer avec lui sur les matières de religion. Il étoit déjà fortement ébranlé lorsqu'eut lieu la conférence que le père Chérubin eut avec Hermann Lignaridus. Le refus que fit ce professeur de continuer la dispute, augmenta beaucoup ses doutes sur la doctrine de Calvin. Telles étoient ses dispositions , lorsqu'il apprit que Duplessis Mornay venoit de faire paroître un livre contre le sacrifice de la messe. Duplessis Mornay, vaillant capitaine et habile négociateur, n'étoit pas moins distingué par son plume que par son épée. Il pas-

toit pour le plus habile et le plus savant des Calvinistes ; il étoit devenu le chef et l'ame du parti protestant, en sorte qu'on appeloit le Pape des Huguenots.

Bouvier s'empessa donc de lire son ouvrage qui fit sur lui une vive impression ; il trouva que la doctrine des Catholiques sur le sacrifice de la messe y étoit attaquée par des arguments qui lui parurent démonstratifs. Il se hâta de porter ce livre à François de Sales ; mais ne l'ayant point trouvé dans sa maison, il laissa le livre sur la table de sa chambre, après avoir marqué, en

pliant les feuilles, les passages
qui l'avoient le plus frappé. C'est
la fait, il se retira. François de
Sales de retour chez lui, trouva
va le livre sur sa table, le par
courut, et nota les principale
faussetés qu'il contenoit. Il ne p
put même s'empêcher de déchir
rer quatre ou cinq feuilles qui
étoient remplies d'horribles
blasphêmes et de calomnies a
troces. Bouvier ne tarda pas à
revenir. Dès que François le vit
arriver, il lui dit : « Votre Du-
« plessis Mornay est le plus
« impudent menteur que j'aie
« jamais lu. » Il lui montra en-
suite une foule de passages des

ères , que Mornay avoit tron-
qués , altérés et défigurés. « Je
vous prie , ajouta-t-il , de
m'excuser si j'en ai déchiré
quelques feuilles , mais cer-
tainement elles ne méritoient
pas d'être conservées. »

Bouvier étoit tout stupéfait ;
François continua à lui faire
voir que Mornay faisoit de
la doctrine catholique sur le
sacrifice de la messe un portrait
aussi faux qu'il étoit odieux.
Le gentilhomme ne put répon-
dre autre chose sinon qu'il en
écriroit aux ministres de Genève
pour voir s'ils pourroient
défendre Duplessis Mornay.

Il le fit , mais n'en reçut aucune réponse satisfaisante. Ce qui le détermina à abandonner leur parti. François de Sales fut comblé de joie de sa résolution , il l'instruisit avec grand soin de la doctrine catholique , et quand l'évêque de Genève vint à Thonon pour les Quarante Heures , comme je le dirai plus bas, Bouvier, les yeux baignés de larmes, fit entre ses mains son abjuration.

J'ai déjà remarqué plusieurs fois que les instructions de François de Sales aux Protestants , tiroient un nouveau poids de la douceur dont elles

étoient accompagnées. En voici un exemple. Un dimanche d'été il prêcha dans l'église de Saint-Hippolyte et expliqua ce conseil de l'Évangile : *si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre.* Au sortir de l'église, un Calviniste très impertinent, nommé André Lyeure, l'aborda et lui dit devant tout le monde : C'est sans doute afin qu'une des joues ne soit pas plus pâle que l'autre, que vous avez enseigné qu'il falloit présenter la joue gauche à celui qui nous auroit frappé sur la droite. Toutefois si je vous

« donnois maintenant un souf-
 « flet, je doute fort que vous
 « pratiquassiez ce que vous
 « avez enseigné, je crois que
 « vous seriez du nombre de
 « ceux qui disent et ne font
 « pas. » François lui répondit :
Mon ami, je sais bien ce que
je devrois faire, mais je ne
sais pas ce que je ferois ; car
je suis un homme chétif et
tout rempli d'infirmités. Ma
confiance est en la grâce de
Dieu qui peut faire de ce foi-
ble roseau une colonne iné-
branlable. Mais si je ne cor-
respondois pas à la grâce di-
vine, et que je ne supportasse

pas avec une patience chrétienne cette injure, l'Évangile dans l'endroit même que vous venez de citer, où il reprend les prédicateurs qui disent et ne font pas, enseigne leurs auditeurs à faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font. « Mais, répliqua André Lyeure, le Sauveur ne présenta pas l'autre joue au valet du pontife, qui lui donna un soufflet. » Ainsi, reprit François, vous mettriez Notre Seigneur au nombre de ceux qui disent et ne font pas. A Dieu ne plaise, que nous ayons une telle idée de celui qui est

le modèle de la perfection. Toutes ses œuvres sont parfaites, et nous n'avons aucun droit de les censurer, ni de lui en demander compte. Il n'est pas difficile cependant de comprendre pourquoi Notre Seigneur ne présenta pas l'autre joue; c'est que brûlant de zèle pour le salut de cet impie, il voulut lui remontrer sa faute, afin de l'inviter au repentir. Mais dans la suite de sa passion il pratiqua éminemment le conseil de présenter l'autre joue; car il exposa non seulement ses joues aux soufflets

et aux crachats, mais tout son corps aux coups de fouets et aux plaies dont il fut couvert.

Le Protestant satisfait de cette réponse se retira tranquillement. Quelques-uns des Catholiques qui se trouvoient présents auroient bien voulu le faire repentir de son insolence; mais la présence du Saint et son exemple les retint. Ils firent néanmoins de grandes plaintes des ménagements qu'il avoit pour les hérétiques; et il est certain qu'en ce temps il y avoit bien des gens qui n'approuvoient point la douceur du saint apôtre. Voici comme

en parle Charles-Auguste de Sales dans la vie de son saint oncle.

« Jamais François de Sales
 « ne s'est aliéné l'esprit de
 « hérétiques par des qualific
 « tions injurieuses ou diffama
 « tes. Il ne parloit point cont
 « eux en chaire avec un ton
 « colère et d'indignation.
 « consacroit plus de temps
 « exposer les dogmes des Ca
 « tholiques, qu'à réfuter le
 « erreurs des hérétiques. C'
 « pour cela que quelques per
 « sonnes le jugeoient peu pro
 « pre à la conversion des hé
 « tiques, sous prétexte qu'

n'invectivoit pas contre eux avec assez de force, et qu'il leur parloit avec un ton de douceur qui pouvoit leur faire croire qu'il les craignoit. François de Sales ayant été instruit par ses amis du jugement qu'on portoit de lui, répondit que l'expérience lui avoit appris depuis long-temps qu'on obtenoit plus de succès par la douceur que par la violence, que cette méthode étoit tout à la fois plus facile et plus utile, qu'il faut ménager l'orgueil naturel à l'homme et qui est encore plus proprement le caractère de ceux

• qui sont nés dans une religion où
• où l'on ne reconnoît pas d'autorité
• autorité infailible, et qu'enfin
• le moyen de les convertir
• n'étoit pas de les révolter par
• des paroles dures et aigres.
• Au reste, disoit-il, je tâche
• d'imiter la conduite qu'a tenue
• Notre Seigneur Jésus-Christ
• lorsqu'il anonçoit aux Juifs le
• royaume de Dieu. Il ne repre-
• noit sévèrement que les obs-
• tinés ; mais il prêchoit aux
• autres sa doctrine avec une
• douceur inaltérable. C'est une
• vérité incontestable, qu'on
• obtient beaucoup plus des
• hommes par l'amour et l'affec-

tion, que par la sévérité et la rigueur. Pour moi, ajoutoit-il, je n'ai jamais employé les invectives et les reproches sans m'en être repenti dans la suite. »

Voici encore quelques détails sur cet objet tirés de l'Esprit de saint François de Sales par Pierre Camus, évêque de Belley:

« Notre Bienheureux prenoit plus de mouches avec une cuillerée de miel, que les autres avec des tonneaux de vinaigre. Ses paroles, ses gestes, toute sa conduite ne respiroient que la complaisance et la bonté. »

« Aussi étoit-il toujours le
« plus suivi de tous, soit qu'il
« parlât en public, soit qu'il fît
« des conférences particulières.
« Les peuples couroient par
« troupes pour l'entendre, char-
« més de la douceur et de la
« bonté dont ses discours por-
« toient continuellement l'em-
« preinte, par ce qu'ils sortoient
« de l'abondance de son cœur.
« Quoique les Protestants atta-
« quassent sa doctrine avec ai-
« greur, il traitoit toujours avec
« eux tranquillement et sans
« esprit de dispute ; il aimoit à
« rappeler cette belle sentence
« de l'Apôtre : *Si quelqu'un est*

charger avec tant d'impétuosité, qu'il les mena battant jusqu'aux portes de Genève, et leur tua plus de six cents hommes.

La Providence donna enfin en l'an 1593 un terme aux longues calamités du Chablais. Ce fut en cette année que Henri IV rentra dans le sein de l'Eglise catholique. Son abjuration eut lieu le 25 juillet. Le coup qu'elle porta au calvinisme en France se fit ressentir dans la Savoie. Les Bernois et les Genevois ayant perdu l'espérance d'être soutenus par la France, demandèrent au duc de Savoie une

« encore nos frères en Adam,
« puisque tous les hommes sont
« descendus de ce père com-
« mun; 4^o que ceux à qui il
« parloit étoient ses concitoyens,
« sujets comme lui du duc de
« Savoie, ce qui faisoit une es-
« pèce de fraternité. Et comme
« on lui objectoit que cette ex-
« pression pouvoit donner lieu
« aux hérétiques de penser qu'il
« les regardoit comme étant
« dans le sein de la véritable
« Eglise, puisque celui-là ne
« peut avoir Dieu pour père,
« qui n'a pas l'Eglise pour mère,
« il répondoit que pour exclure
« ce mauvais sens il avoit tou-

• jours soin d'ajouter au nom
• de *frères* l'épithète d'*er-*
• *rants*.

• « Cette explication cepen-
• dant ne put satisfaire ceux
• qui traitoient les hérétiques
• de cœurs incirconcis, de re-
• belles à la lumière, d'opiniâ-
• tres, de race de vipères,
• d'enfants du démon, et d'au-
• tres semblables surnoms capa-
• bles d'irriter les cœurs les plus
• dociles, et qui prétendoient
• cependant appuyer toutes
• ces belles épithètes sur l'auto-
• rité de l'Écriture. Ils tinrent
• une assemblée entre eux, et le
• résultat de leur délibération

« fut de remontrer au prévôt
« qu'il gâtoit tout en pensant
« bien faire, qu'il flattoit l'or-
« gueil si naturel à l'hérésie,
« qu'il endormoit ces pauvres
« gens dans leur erreur en leur
« cousant des oreillers sous les
« coudes, et qu'enfin le devoir
« d'un prédicatur étoit de cor-
« riger ses auditeurs, et non
« de les cajoler.

« Le Bienheureux comprit
« bien qu'il auroit été inutile
« d'entreprendre de désabuser
« des gens si préoccupés de
« leur opinion, parce qu'ils é-
« toient semblables (c'est son
« expression) à ceux qui regar-

dent au travers d'un verre coloré, à qui tout semble de la même couleur que leurs lunettes ; c'est pourquoi il prit le parti de ne point se défendre.

« Il reçut leurs remontrances cordialement et avec un grand respect ; mais sa conscience ne lui permettant pas d'y déférer, il continua à prêcher avec sa douceur accoutumée.

« Ceux-ci voyant qu'il étoit incorrigible, écrivirent à l'évêque pour lui demander de rappeler le prévôt avec les ecclésiastiques qui étoient sous sa direction. Ils assuroient

« que le prévôt prêchoit plutôt
« en ministre qu'en prêtre
« jusqu'à appeler les hérétiques
« ses frères, ce qui étoit si scan-
« daleux, que déjà les Protes-
« tants se promettoient de l'at-
« tirer à leur parti, et en fai-
« soient trophée, et qu'ils cou-
« roient en foule entendre les
« paroles de soie du prévôt qui
« chatouilloit leurs oreilles par
« ces termes de fraternité, com-
« me s'il pouvoit y avoir quel-
« que société entre la lumière
« et les ténèbres, entre les en-
« fants de Jésus-Christ et ceux
« de Bélial. Mais l'évêque con-
« noissoit trop bien le saint

l'apôtre pour acquiescer à une demande dont les suites auroient été si nuisibles à la mission du Chablais. Ainsi il se borna à tâcher d'inspirer l'esprit de concorde à ceux qui lui avoient écrit. »

Pendant que ceci se passoit dans le Chablais, le duc de Savoie vint à Chambéri au mois de juillet. L'évêque de Genève lui envoya le père Chérubin pour lui parler de son projet de faire à Thonon les prières des Quarante Heures. Non seulement le prince approuva fort ce dessein, mais il ajouta qu'il désiroit qu'on célébrât les

Quarante Heures avec une solennité et un appareil dont l'éclat extérieur fût capable de donner une grande idée de la religion catholique. Il promit de payer toutes les dépenses ; il écrivit pour cela au gouverneur de la province et aux principaux officiers, leur commandant expressément de fournir tout ce dont on auroit besoin pour cette cérémonie ; il envoya son tapissier à Thonon avec de très-riches tapisseries de drap d'or et d'argent frisé, et il assura plusieurs fois qu'il vouloit assister lui-même à cette auguste cérémonie, et qu'il

viendroit pour cela à Thonon
dès qu'il auroit achevé un voya-
ge qu'il avoit à faire dans la
Bresse.

L'évêque de Genève avoit
écrit aussi au pape Clément
VIII pour lui exposer son désir
de faire à Thonon les prières
des Quarante Heures. Le Pape
lui accorda une indulgence plé-
nière pour tous ceux qui assis-
teroient à cette dévotion. L'é-
vêque fit publier cette indul-
gence dans son diocèse, et les
évêques de Sion et de Lausan-
ne la firent aussi publier dans
le leur. Le Pape envoya de
plus une somme considérable

d'argent pour contribuer aux frais de cette bonne œuvre.

L'on pressa les ministres de Genève et de Berne de venir conférer sur la religion. Les syndics de Genève qui voyoient combien ce refus étoit nuisible à leur parti pressèrent en vain les ministres d'envoyer les plus habiles d'entre eux pour soutenir la lutte commencée par le professeur de théologie Lignaridus. Ils étoient d'autant moins disposés à continuer la dispute avec le père Chérubin qu'ils savoient que François de Sales ne seroit pas absent comme ne la première fois, et qu'ainsi

ils auroient à combattre ensemble ces deux redoutables adversaires. Aussi tous les efforts qu'on fit pour les attirer à une nouvelle conférence furent vains.

Pendant que, par ce refus obstiné, les ministres achevoient de se rendre méprisables, l'œuvre de la conversion du Chablais avançoit toujours. Le duc de Savoie s'étoit rendu de Chamberi au fort de Barraux, et il s'occupoit à en faire achever les fortifications, lorsqu'il reçut la visite de François de Sales qui vint de Thonon pour l'instruire de tout ce qui concernoit

les progrès de la religion catholique en Chablais, et qu'il en reçut un très-favorable accueil, ainsi qu'il le marqua lui-même dans une lettre au procureur fiscal Marin. « La bonté de Son Altesse Sérénissime a été si grande, lui dit-il, qu'elle m'a dérobé un moment de loisir pour me donner une petite audience; elle m'en a promise une plus grande à Thonon, et d'être favorable à tous nos convertis, notamment aux pauvres. »

Après avoir eu son audience du prince, le saint apôtre voulut prendre congé de lui, mais le

le retint pour lui faire avoir
une conférence particulière avec
Maurice Brotti, colonel du régi-
ment de Chablais, qui étoit obsti-
né calviniste. Il fit donc venir le
colonel, et lui commanda d'ex-
poser à François de Sales toutes
les difficultés contre la religion
catholique. Ensuite feignant d'être
appelé ailleurs, il les laissa
seuls afin qu'ils pussent discour-
ir avec plus de liberté, et dit
en se retirant qu'il reviendrait
bientôt. Mais il demeura à la
porte pour les écouter, pendant
l'espace d'environ trois heures
que dura la conférence. Enfin
ayant ouvert la porte, *eh bien!*

dit-il, lequel des deux est vainqueur ? Reconnoissez-vous maintenant, Brotti, la vérité de notre religion ? Mon-

« seigneur, répondit Brotti, je ne
 « connois la théologie que de
 « nom; ainsi il n'est pas étonnant
 « que, dans ce genre de com-
 « bat, je sois sans armes et sans
 « défense, mais j'ai bien gravé
 « dans ma mémoire tous les ar-
 « guments de monsieur le pré-
 « vôt, et j'en conférerai avec les
 « ministres. Au reste, je ne me
 « laisserai jamais entraîner hors
 « des sentiers de la droite raison
 « mais j'embrasserai la vérité
 « aussitôt que je la verrai. »

Le duc qui crut voir par cette réponse que Brotti étoit touché et ébranlé, en fut comblé de joie; et après que François se fut retiré, il retint encore le colonel, et lui fit un grand éloge du magnanime apôtre du Chablais.

François de Sales revint ensuite à Thonon, et peu après le père Chérubin alla aussi à Barraux pour y conférer avec le duc de la part de l'évêque sur une affaire importante dont on se seroit bien gardé de charger l'humble apôtre du Chablais, car on savoit bien qu'il n'étoit pas homme à la faire réussir. Il

s'agissoit de le faire nommer par le duc de Savoie pour coadjuteur et successeur futur de l'évêque de Genève. On ne peut assez louer en cette rencontre la vertu de Claude de Granier. Il avoit auprès de lui un neveu, fils de l'une de ses sœurs; c'étoit François de Chissé, d'une famille distinguée par sa noblesse, mais ce vertueux ecclésiastique étoit encore plus distingué par sa piété et sa science. Il exerçoit avec beaucoup de distinction la charge de vicaire général et d'official. On devoit s'attendre que son oncle jetteroit les yeux sur lui pour lui transmettre l'é-

pis copat. Cependant l'oncle fermant les yeux à tous les sentiments de la chair et du sang, ne porta ses regards que sur Fran de Sales, parce qu'il l'en crut plus capable; et le neveu digne imitateur de son oncle; employa tous ses soins, comme on le verra plus bas, à obtenir cette coadjutorerie pour notre Saint.

Claude de Granier, après avoir demandé instamment les lumières du ciel par d'ardentes prières, consulta sur le choix qu'il se proposoit de faire, ses plus intimes confidens, qui tous applaudirent unanimement à son dessein. Il en parla diverses

fois au Saint lui-même qui re-
jeta toujours bien loin cette
proposition; mais l'évêque ne
se rebuta point, et il envoya le
père Chérubin à Barraux négocier
cette affaire auprès du duc
de Savoie. Cette négociation ne
fut pas difficile; car le duc avoit
déjà pensé à nommer le Saint à
cet évêché en cas de mort de
Claude de Granier, lorsque peu
auparavant ce prélat avoit fait
une maladie sérieuse. Il agréa
donc bien volontiers la propo-
sition qui lui étoit faite, et don-
na des lettres-patentes en date
du 29 août 1598, par lesquelles
il nomme François de Sales à

l'évêché de Genève, et le présente au Saint-Siège, suppliant le Pape de l'en pourvoir par coadjutorerie ou autrement. Dans ces lettres-patentes très-honorables à notre Saint, il fonde sa nomination sur la science et les autres rares qualités qui brilloient en lui, et sur les grands travaux qu'il avoit déjà supportés, et qu'il supportoit encore pour la conversion des hérétiques du Chablais.

CHAPITRE XXIII.

Diverses actions de saint François de Sales avant les premières Quarante Heures de Thonon.

—

On avoit encore alors des espérances d'engager de nouveau la dispute avec les ministres protestants sur la religion. Un ministre de Genève, de sa propre autorité et sans consulter ses confrères, offrit d'aller à Thonon soutenir le combat. Il vou-

loit que cette action fît du bruit, il proposa plusieurs conditions pour une dispute réglée et solennelle. Il demanda même que le duc de Savoie envoyât des ôtages à Genève pour sa sûreté personnelle et celle de ceux qui l'accompagneroient. Le père Chérubin écrivit au duc de Savoie et au nonce de Turin pour avoir leur agrément. Le duc répondit qu'il enverroit les ôtages que le ministre demandoit. Le nonce permit, au nom du Pape, la conférence. Ainsi tout étant réglé, le père Chérubin écrivit au ministre de venir à Thonon commencer la dispute.

Alors celui-ci entra dans de justes craintes, et tâcha d'esquiver le combat par des prétextes artificieux. Le père Chérubin voyant qu'on lui manquoit de parole, s'en plaignit aux syndics de Genève, et leur offrit d'aller dans leur ville avec deux autres prédicateurs capucins pour soutenir la conférence avec le ministre qui ne vouloit plus venir à Thonon. On ne voyoit que messagers de Genève à Thonon et de Thonon à Genève. Les Catholiques et les Protestants témoignoiient désirer avec une égale ardeur cette conférence, lorsque tout d'un coup

On apprit que le consistoire de Genève venoit de prononcer une sentence, par laquelle il avoit condamné ce ministre au bannissement, pour avoir proposé la dispute sans l'autorité et la participation des syndics de Genève, ni des autres ministres ses collègues. Le ministre exilé se retira dans le pays de Vaud.

Le père Chérubin réclama beaucoup contre cette bizarre sentence, il prit acte par-devant notaire de la honteuse lâcheté des Protestants en cette rencontre. De son côté, le procureur fiscal en fit dresser un procès-verbal qui fut enregistré

par l'ordre des magistrats de Thonon, et qu'on a conservé long-temps dans les archives de cette ville.

Pendant qu'on avoit été en négociation avec ce ministre et tandis que saint François de Sales se livroit avec une sainte activité aux occupations de son ministère à Thonon, il reçut un messenger de sa mère qui l'avertissoit qu'elle étoit venue au château de Brens en Chablais avec trois de ses fils et sa fille, que toute la famille désiroit extrêmement le voir, et qu'elle en particulier se proposoit de prendre ses avis sur

quelques affaires de famille, qu'elle le prioit donc de l'y venir trouver. Le Saint pensa que cette absence seroit préjudiciable à la mission, et que le ministre qui parloit de venir à la conférence ne manqueroit pas de dire que le prévôt de Sales s'éloignoit dans la crainte d'être vaincu. C'est pourquoi il envoya à sa mère le fidèle Roland, et voici la réponse dont il le chargea : « Dites à ma mère que je crois que son dessein est une tentation et un stratagème de l'ennemi; car il y a ici tant d'enfants de Dieu qui sont mes frères et

« mes sœurs par sa grâce ,
 « je ne pourrois sans infir-
 « lité quitter leur service pour
 « une petite complaisance
 « turelle. » Ainsi sa famille fut
 obligée de retourner au ch-
 teau de Sales sans avoir eu
 plaisir de le voir.

Ce fut à cette époque que
 Dieu commença à manifester
 la sainteté de son serviteur
 par le don des miracles. Une
 femme calviniste demouroit
 Thonon dans le faubourg de
 Saint-Bon. Plusieurs fois notre
 Saint avoit essayé de la rame-
 ner à l'Église romaine ; mais ni
 les plus forts arguments , ni les

stances les plus touchantes n'avoient rien pu sur ce cœur obstiné. Elle écoutoit cependant avec plaisir les discours du saint apôtre pour lequel elle avoit la plus grande estime ; elle voyoit assez que ses preuves étoient sans réplique, et qu'il n'y avoit rien de raisonnable à lui opposer ; mais malgré cela elle protestoit toujours qu'elle ne quitteroit jamais la religion protestante où elle étoit née. Dans le temps qu'elle fermoit ainsi les yeux à la lumière, elle mit au monde un fils qu'elle différa plusieurs jours de faire baptiser. Pendant

ce délai l'enfant mourut
batement sans avoir reçu
sacrement de baptême. La
re en fut dans une désolation
inexprimable, elle se rapp
alors tout ce que le saint a
tre avait dit tant de fois sur
nécessité du baptême, et e
gémissait amèrement d'av
fermé à son enfant la porte
ciel en le laissant mourir sa
baptême. Sa maison et tout
voisinage retentissoient de s
sanglots ; mais que pouvoie
ses larmes inutiles et ses regret
impuissants ? Il fallut se réso
dre à ensevelir l'enfant ; et
alors, les yeux baignés de pleurs

chercher le prêtre Pierre Bouve-
rat qui desservoit le faubourg
de Saint-Bon, et lui demander
de donner à cette pauvre créa-
ture une place dans le cime-
tière, à l'endroit où l'on enterre
les enfants non baptisés. Elle
portoit avec elle dans une pe-
tite boîte le corps de son en-
fant. En route elle eut le bon-
heur de rencontrer François
de Sales; elle court à lui tout
éplorée, se jette à ses genoux
qu'elle baigne de ses larmes, et
mettant à ses pieds la boîte
qui contenoit ce petit corps;
rendez-moi mon enfant, s'é-
crie-t-elle, *rendez-moi mon*

enfant, mon cher père, rendez-le moi au moins assez long-temps pour qu'il puisse recevoir le baptême, et je me ferai catholique. Le sensible François fut si vivement ému à ce spectacle qu'il ne put lui répondre une seule parole; il mêle ses larmes à celles de cette mère désolée, se prosterne à genoux et conjure le Dieu des miséricordes d'avoir pitié de la mère et de l'enfant. Sa prière n'étoit pas finie, que l'enfant ouvre les yeux et donne des signes de vie. La mère, le père, toute la famille furent transportés de joie. On

l'empresse de lui faire recevoir le baptême, et il vécut encore pendant deux jours, en sorte que le miracle fut incontestable. Le prêtre Bouverat, George Roland et plusieurs autres en furent témoins oculaires. Le père Chérubin en parla publiquement dans un sermon et invita les hérétiques à constater avec la plus sévère critique la vérité de ce prodige ; plusieurs le firent, et après avoir reconnu l'authenticité du miracle, un grand nombre demandèrent à abjurer l'hérésie. La mère de l'enfant en donna l'exemple, elle embrassa la

de Sales ne lui répondit que par des refus accompagnés toujours des paroles les plus respectueuses, mais aussi de la fermeté la plus inébranlable. Monsieur de Boisy fut d'autant plus étonné de ces refus persévérants, que jusqu'alors il avoit toujours trouvé son fils très docile à toutes ses volontés. Il ne lui épargna pas les reproches les plus amers, et la maison paternelle devint pour François de Sales un lieu de contradictions continuelles.

Les choses étoient dans cet état, lorsque le saint jeune homme ayant eu occasion de

tre quelquefois obligé de contremander des processions qui, venant des villes éloignées pour s'y rendre, étoient déjà en marche. De délai en délai cette ouverture si désirée fut renvoyée au dimanche 20 septembre, et annoncée pour ce jour là; et on se nourrissoit de l'espérance qu'on en jouiroit enfin à cette époque, lorsque vers le dix septembre l'évêque de Genève, qui étoit à sa maison de Thy en Faucigny, reçut avis du duc de Savoie, qu'il ne pourroit se trouver à Thonon avant le commencement d'octobre. Ce n'étoit pas seulement à cause du

voyage de Bresse qui n'étoit point encore terminé; mais c'étoit surtout à cause des nouvelles qu'il avoit reçues concernant Alexandre de Médicis, légat du Pape. Ce grand cardinal étoit sur le point de retourner en Italie. Comme le Saint-Bernard étoit le seul endroit où l'on pût traverser les Alpes sans avoir à craindre la contagion dans le temps où la peste faisoit d'assez grands ravages, il avoit résolu de prendre cette route; elle le mettoit dans le cas de passer par Thonon, il en informa le duc de Savoie. Ce prince qui vouloit faire de grands hon-

neurs au légat, ordonna qu'on attendît son passage à Thonon pour les prières des Quarante Heures.

L'évêque en donna aussitôt avis aux missionnaires qui furent sensiblement affligés de ce retard.

Il représentèrent à l'évêque qu'un nouveau délai ne pouvoit que refroidir beaucoup la dévotion des peuples, qu'il valoit mieux célébrer les Quarante Heures à l'époque fixée, et en célébrer ensuite de nouvelles, au moment de l'arrivée du cardinal et du duc. Ce projet n'auroit pas eu de difficultés

si l'on avoit eu le temps d'en informer le duc, et de savoir s'il l'agréeroit. Mais aller contre ses ordres positifs, sans l'en avoir prévenu, c'étoit s'exposer à encourir son indignation. L'évêque cependant ne fut pas retenu par cette considération, il espéra que le duc, quand on lui exposeroit les inconvénients qu'auroit eus le délai, ne désapprouveroit pas la marche qu'on auroit tenue, et ne s'offenseroit pas d'une conduite qui n'avoit pour objet que la plus grande gloire de Dieu. Ainsi il décida que les prières des Quarante Heures auroient lieu au jour

né, 20 septembre 1598, et il
vint aussitôt à Thonon, où le
père Chérubin s'étoit déjà
rendu pour cette grande solen-
nité.

Ce fut là qu'il eut connois-
sance d'un livre que le ministre
de la Faye venoit de faire paroître
contre le culte de la croix, en
réfutation des feuilles qui avoient
été distribuées lors de la plan-
tation de la croix d'Annemasse.
Le ministre n'y avoit point mis
son nom. Ce petit traité anonyme
ne portoit même ni le nom de
l'imprimeur, ni le lieu de l'im-
pression. Au reste c'étoit selon
l'expression de François de

Sales, une invective ardente et pleine de venin contre la croix.

Le prélat convoqua tous les prédicateurs et les autres prêtres qui étoient pour lors à Thonon afin de délibérer sur ce qu'il convenoit de faire dans cette circonstance. Tous furent d'avis qu'il falloit charger l'apôtre du Chablais de faire une réponse soit une apologie en faveur de la croix. 1^o parce qu'il connoissoit depuis long-temps le ministre La Faye; 2^o parce que c'étoit lui qui avoit fait ériger la croix; 3^o parce qu'il n'excelloit pas moins dans ce genre de composition que dans la prédication.

François de Sales s'en chargea volontiers à cause qu'étant le plus ancien confrère de la croix, on se sentoit obligé de soutenir l'honneur de ce signe de notre salut. Mais il ne put terminer son ouvrage aussi promptement qu'il l'eût désiré, il fut retardé par la multitude de ses occupations, par une longue maladie dont je parlerai bientôt, et enfin par les difficultés de l'impression, ou, pour me servir de ses paroles par *l'imprimerie tant incommode*. Toutes ces difficultés furent cause que ce livre ne vit le jour qu'en 1600. Cet ouvrage fut imprimé à Lyon,

sous le titre de Défense de l'étendard de la sainte croix. Dans la suite un libraire le fit réimprimer à Paris à l'insu de l'auteur, sous le titre pompeux de *Pantalogie* (1) ou *Trésor de la croix*. Ce qui déplut beaucoup à Francois de Sales, ainsi qu'il le témoigne dans la préface de son *Traité de l'amour de Dieu*. *Je ne suis pas*, dit-il, *homme d'étude, ni de loisir, ni de mémoire pour pouvoir rassembler tant de pièces de prières en un livre, qu'il puisse*

(1) C'est un mot grec qui signifie *traité complet*.

porter le titre de Trésor, ni de Pantalogie; et ces frontispices insolents me font horreur.

Il ajoute ces deux vers :

l'architecte est un sot qui, privé de
raison,
fait le portail plus grand que toute la
maison.

Ce n'est pas la seule circonstance où son humilité eut à souffrir. L'évêque lui témoignoit une estime et une confiance qui lui étoient plus pénibles que n'auroient été pour d'autres les plus grandes humiliations, et rien ne lui étoit plus insupportable que les,

applaudissemens qu'on s'empressoit de toutes parts à lui donner.

Tout se préparoit alors pour les prières des Quarante Heures. L'évêque réconcilia l'église de Saint-Augustin au milieu de transports de joie de tous les Catholiques; il y fit rapporter la pierre du grand-autel qui avoit été transportée dans la Maison de-Ville, lorsque les Bernois établirent le calvinisme à Thonon. Il donna la confirmation et conféra même le sacrement de l'ordre le 19 septembre qui étoit le samedi des quatre-temps; il y avoit soixante-trois

ans qu'on n'avoit pas vu dans cette ville administrer ces deux sacrements. Il consacra encore quelques autels, il bénit quelques ornemens sacerdotaux, et fit la bénédiction d'un certain nombre de croix destinées à être placées sur les avenues des grands chemins dans tout le Chablais; il donna un ordre exprès que chacune des processions qui viendrait aux Quarante Heures en planteroit une dans le lieu qui lui seroit désigné.

CHAPITRE XXIV.

**Premières prières des Quarante Heures
à Thonon.**

—

Dès la veille du 20 septembre 1598 fixé pour l'ouverture des Quarante Heures à Thonon, la ville se remplit d'un nombre prodigieux d'étrangers qui accouroient de toutes parts à cette solennité. Il en vint non seulement des provinces voisines,

elles que la Savoie, la Bourgogne, la Suisse, le Valais, la cité d'Aoste et la Bresse, mais aussi d'autres pays distants même de deux et trois journées.

Ce fut au milieu de ce concours de peuple que le 20 septembre, de grand matin, l'évêque de Genève célébra pontificallement la messe dans l'église de Saint - Augustin. Après la messe on fit une procession générale dans laquelle il porta le Saint - Sacrement, assisté d'un grand nombre d'ecclésiastiques, et suivi du gouverneur de la province, de l'avoyer de Fribourg, d'un grand nombre de

gentilshommes , et d'un peuple innombrable. Après que le Saint Sacrement eut été ainsi promené en triomphe par les principales rues de Thonon, il fut placé par l'évêque dans l'oratoire qui avoit été préparé sur la place derrière l'église de Saint-Augustin, pour qu'une plus grande quantité de monde pût s'y rencontrer à la fois.

On vit arriver au même moment la procession des pénitents de Taninge , revêtus d'habits blancs. Elle fut bientôt suivie de trois cents habitans de Bellevaux qui demandoient à faire abjuration de leur hérésie. Ils

noient vêtus de blanc, pieds
chaussés et tête nue, conduits
par un jurisconsulte de Belle-
aux qui déclara au nom de
vous qu'ils renonçoient à l'hé-
ésie et demandoient la grâce
d'être réunis à l'Eglise romaine.
L'évêque reçut leur abjuration
avec joie. Le père Chérubin fit
un sermon où il parla du Saint-
sacrement, de la passion de
Notre Seigneur, de la vocation
et mission des ministres. Peu
après arrivèrent les pénitents de
Boège. François de Sales venoit
d'assister à une représentation
de la descente de la manne dans
le désert qui avoit été exécutée

sur un petit théâtre voisin ; elle avoit édifié tous les assistants. Elle donna la pensée au saint apôtre qui devoit prêcher la procession des habitants de Boège, de traiter dans son sermon du Très-Saint-Sacrement. Il prit pour texte ces paroles de l'Évangile : *Compelle intrare* (1); il prouva que Jésus-Christ qui a institué le sacrement de l'Eucharistie et qui est lui-même caché sous ce sacrement, nous a invités souvent à

(1) Forcez-les d'entrer dans ma maison pour prendre part au festin (Luc 14 v. 24.).

recevoir, et qu'il l'a fait de la manière la plus pressante. « Il a promis, dit-il, la vie éternelle, et même une vie divine à ceux qui communieroient ; il a menacé de la mort et de la réprobation éternelle ceux qui s'éloigneroient de sa table sainte ; il veut que tout le monde y soit appelé, qu'on sollicite même d'y venir, qu'on presse et qu'on force en quelque sorte les dégoûtés et les paresseux. » Il développa ensuite les heureux fruits de la communion ; et son sermon fit une grande impression sur les assistants.

Les processions continuèrent d'arriver jusqu'au nombre quarante , c'est-à-dire, une fois chaque heure tant de la nuit que du jour, et on eut soin à l'arrivée de chacune de faire une nouvelle prédication. Le prélat avoit choisi pour ce service outre le père Chérubin François de Sales, le père Galisius de l'ordre des Mineurs et le père Jean Saunier, jésuite. Ces quatre prédicateurs se succédoient successivement dans la chaire.

Les habitants de la paroisse de Saint-Cergues avoient été les derniers à quitter la religion.

holique , lorsque les Bernois
blirent l'hérésie par la vio-
cé ; mais ils ne furent pas
s derniers à retourner au
n de l'Eglise. On vit arriver
Thonon leur procession
mposée de plus de trois
nts personnes. La croix que
m portoit à la tête de cette
ocession étoit l'ancienne
oix qu'ils possédoient avant
tyrannie de l'hérésie , et
ue jamais les Bernois ne
urent leur ravir ; car ils la
chèrent si bien entre deux
urailles , ainsi que la custode
e leur église , qu'il fut im-
ossible à leurs persécuteurs

de trouver ces objets de le
culte ; ils se transmirent
uns aux autres le secret
lieu où étoient cachés ces p
cieux trésors , et s'empressère
de les mettre au 'jour quand
les Protestants cessèrent
dominer dans leur pays (1)
Ils demandèrent et reçurent
l'absolution de leur hérésie
et firent ensuite leur station
devant le Saint-Sacrement.

(1) On conserve encore aujourd'hui
cette croix dans l'église de St-Cergues
Elle est de cuivre , couverte de vert-de
gris , et on a eu le bon esprit de ne pas
la faire nettoyer pour laisser subsister
ce témoignage de son antiquité.

Outre les trois cents habitants de Bellevaux et les trois cents de Saint-Cergues, plus deux cents de la paroisse de Fessy, au moins soixante celle de Perrigny, et plusieurs autres de différents lieux embrassèrent ce jour là le foi catholique. L'évêque reçut leur abjuration avec une tendresse paternelle, et leur donna l'absolution, suivant l'autorité très-ample que le Pape lui en avoit accordée.

Le lendemain matin on vit arriver l'évêque Thomas Pobel de Saint-Alban, natif de Bonville. Il avoit été nommé en

1578 évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; mais les Protestants ayant toujours été maîtres dans la ville épiscopale , il ne put jamais prendre possession de son siège , et passa ses jours à Bonneville sa patrie. Il arriva à Thonon suivi d'une foule de peuple qui venoient en procession des villes de Cluses, de Sallanches et même des plus hautes montagnes du Faucigny ; ils étoient presque tous vêtus de blanc et marchoient nus pieds représentant avec beaucoup de dévotion la passion de Notre Seigneur. La messe fut chantée

ans l'église de Saint-Augustin,
par l'évêque Thomas Pobel.

La procession se mit ensuite
en marche pour se rendre à
l'oratoire. A l'entrée de cet ora-
toire il y avoit un théâtre desti-
né pour les représentations
pieuses. Ceux qui portoient à
la procession les instruments
de la passion de Notre Seigneur
étant rangés par ordre sur le
théâtre, un des confrères à ge-
noux au milieu d'eux parla
avec tant d'onction des souf-
frances de Jésus-Christ, que les
assistants au nombre de près
de trois mille, fondoient en
larmes. Le père Chérubin,

voyant combien le peuple étoit
déjà touché, fit l'exhortation
cette heure-là sur le même sujet.

Vint ensuite la nombreuse
procession de Bonneville.
moment après on vit paroître
procession de la noblesse du
Chablais, qui avoit en tête
gouverneur Jérôme de Lambert.
Ce brave militaire, ayant rencontré
François de Sales à la porte
de l'église, se jeta à ses genoux
et lui dit : « Ah ! Monsieur
« vous êtes notre père, bénissez-
« sez-nous, et offrez-nous
« Dieu. » L'humble François le
ayant fait relever tous promptement,
les mena à l'évêque.

cur qu'il les bénit, et ensuite
les conduisit devant le Saint-
sacrement.

Dans l'après-midi, la proces-
sion de la ville d'Evian arriva.
On voyoit à la tête une troupe
de personnes habillées en anges
qui portoient les instruments
de la passion, et qui étant mon-
tés sur le théâtre récitèrent
des vers qui furent très-applau-
dis; ils représentèrent ensuite
le prophète Élie mangeant sous
le genévrier le pain que l'ange
lui apporta, lorsqu'il fuyoit pour
échapper à la persécution de
l'impie Jézabel.

A l'entrée de la nuit, on vit

arriver la procession de Thonon. Si elle arriva si tard, n'étoit pas seulement parce qu'elle étoit éloignée de six ou sept lieues; mais c'est qu'ayant eu à passer à côté des remparts de Genève, une troupe de Genevois avoient fait irruption sur elle au mépris de la paix qui venoit d'être conclue, en sorte que ce ne fut qu'après bien des dangers et des fatigues qu'elle arriva enfin à Thonon.

Notre Saint fit un grand accueil à cette procession; il embrassa avec beaucoup de tendresse ceux qui la composoient. Il employa une partie de la nuit

le père Chérubin et le chanoine Louis à les prêcher, les confesser et les instruire; cela prouve que les derniers venus auroient été les mieux partagés, parce que la foule du peuple n'étant pas si grande, ils avoient eu plus à loisir leurs efforts missionnaires.

Pendant tout le temps que durèrent les prières des Quarante Heures, il y eut constamment à toutes les heures du jour ou de la nuit, ou sermon, ou conférence sur les preuves de la religion catholique, ou instruction familière, ou catéchisme, ou méditation, ou prière

publique. Quelques hérétiques que le respect humain a empêchés jusque-là d'entre les prédications, s'y rendirent la faveur des ténèbres de nuit.

L'évêque de Genève et François de Sales donnoient l'exemple de la plus tendre piété; les peuples animés par de tels modèles prioient avec une ardeur dévotion. Le concours de tant de ferventes supplications ne pouvoit pas être inutile, et l'on peut assurer que l'on fit en ces jours de bénédiction une sainte violence à Dieu pour attirer l'abondance de ses grâces sur

Chablais. Il y eut plusieurs présentations saintes sur le théâtre de charpente dressé devant l'oratoire. Enfin on termina les Quarante Heures, comme on les avoit commencées, par une procession solennelle dans laquelle on reporta avec beaucoup de respect le Saint-Sacrement en l'église de Saint-Augustin.

CHAPITRE XXV.

Quelques événements qui précéderent
les secondes Quarante Heures
Thonon.

Après la conclusion des Quarante Heures, François de Sales employa la journée du 22 septembre à instruire quarante personnes qui, après avoir été pendant long-temps fort obstinées dans l'hérésie, s'étoient

enfin déterminées à rentrer dans le sein de l'Église, mais avoient encore besoin de quelques instructions pour être suffisamment préparées à faire leur abjuration. La multitude des occupations du saint apôtre ne lui avoit pas permis de donner plus tôt ses soins à cette œuvre. Mais dès qu'il eut un peu de liberté, il s'en occupa sans retard parce que plusieurs de ces personnes étoient de loin, et qu'elles avoient déjà assisté aux Quarante Heures, en sorte qu'il ne vouloit pas user d'un plus long délai pour ne pas les retenir trop long-temps. Il employa donc la journée

à éclaircir tous leurs doutes
et à les former aux sentiments
dont ils devoient accompagner
leur retour à la sainte Église.
Cela fait, il les mena sur le soir
à l'évêque de Genève qui reçut
leur abjuration et leur donna
l'absolution des censures. Fran-
çois de Sales pria encore l'é-
vêque de leur administrer le
même jour le sacrement de con-
firmation. Quelques personnes
s'y opposèrent en disant que
l'évêque avoit déjà supporté
bien des fatigues, et qu'il falloit
différer cette confirmation au
lendemain. Mais le Saint après
avoir représenté l'inconvénient

qu'il y aüroit à faire attendre plus long-temps des gens qui étoient venus de loin, ajouta que c'étoient des enfans foibles qui avoient besoin d'être fortifiés promptement par le sacrement de confirmation. L'évêque se rendit à sa demande, il les confirma, et le saint missionnaire leur servit à tous de parrain dans ce sacrement. Quelques-uns de ceux qui n'avoient pas trouvé à propos qu'on donnât tout de suite la confirmation poussèrent la malignité jusqu'à dire que notre Saint vouloit faire mourir l'évêque de fatigue pour avoir sa place. Il ne se troubla

point de ces calomnies, et se contenta de répondre avec modération ordinaire: « J'espère
 « de la bonté de Dieu que mon
 « seigneur le révérendissime ne
 « se trouvera point mal de ce
 « travail. »

Le même jour 22 septembre l'évêque de Genève envoya au duc de Savoie Balthazar Magninier, curé d'Annemasse, pour l'instruire des motifs qui avoient empêché de différer cette solennité; et aussi pour l'assurer que ce n'étoit qu'une préparation à celle qu'on désiroit faire quand il viendrait à Thonon, et pour lui rendre compte des

grands fruits qu'on en avoit re-
çus. Quand cet envoyé arriva à
Chambéri, il trouva que le duc
étoit sur le point de partir pour
l'abbaye de Haute-Combe, si-
tuée sur les bords du lac du
Bourget; il l'y suivit, et c'est là
qu'il eut une audience. Il remit
au prince les lettres de l'évêque,
du père Chérubin et de Fran-
çois de Sales, et lui fit un récit
circonstancié de ce qui s'étoit
passé aux prières des Quarante
Heures; il ajouta que dans la
disposition favorable où étoient
les esprits, il y avoit tout lieu
d'espérer la conversion entière
de toute la province, si le prince

non seulement assistoit à la solennité des Quarante Heures, mais encore s'appliquoit avec zèle à favoriser la religion catholique, sans s'arrêter aux raisons d'état que son conseil pourroit lui alléguer.

A ces paroles le duc Savoie leva les yeux au ciel en disant *Dieu soit loué et béni à jamais !* Ensuite mettant la main sur la croix qu'il portoit en qualité de grand-maître de l'ordre de l'Annonciade, il ajouta
 « Je ne veux rien épargner
 « pas même mon sang, pour
 « l'exaltation de la sainte Église
 « et pour la conversion de

mes sujets. Je veux et j'entends que la religion catholique, apostolique et romaine soit la seule exercée publiquement dans mes états sans m'embarrasser de ce qu'on pourra en dire. » Après cela il répondit au député : Je vais en Bresse ; lorsque je serai de retour, j'écrirai à l'évêque à Thonon, et je lui ferai savoir quand il faudra commencer les prières des Quarante Heures. »

Il lui remit ensuite un ordre du 24 septembre 1598 par lequel il chargeoit François de Sales de la distribution des

aumônes de Ripaille et de Fil...

Avant de partir il écrivit encore au père Chérubin sur les épaules de Boursier, son secrétaire, car il étoit sur le point de s'embarquer. En remettant la lettre au curé d'Annemasse il lui dit : *Recommandez-moi aux prières de Monsieur de Genève et de ses dignes coopérateurs, je les verrai bientôt.* Cela dit, il s'embarqua sur la frégate, traversa le lac du Bourget, descendit jusqu'au Rhône par la rivière de Savière, et alla débarquer au village de Chanaz situé sur les bords de ce fleuve. Ce fut là qu'il trouva le légat.

lui rendit de grands hon-
neurs, et s'en retourna ensuite
à Savoie, d'où il écrivit à l'é-
vêque que le légat qui mar-
choit à petites journées arrive-
rait à Thonon le mercredi 30
septembre, et qu'il falloit tout
préparer pour commencer les
cérémonies des Quarante Heures
le lendemain de son arrivée.
Le duc annonçoit en même
temps qu'il se rendroit lui-même
à Thonon deux jours avant
l'arrivée du cardinal.

En conséquence de l'ordre
du prince, François de Sales
commença les distributions des
sacramens de Ripaille et de

Filly. On ne pouvoit voir l'admiration l'affection réciproque que notre Saint avoit pour les pauvres , et que les pauvres avoient pour lui. Il distriboit chaque jour aux portes de la ville neuf pains de quatre livres , et donnoit un morceau de pain à tous les passants. Il fournissoit chaque semaine trente pains pour les villages qui sont de l'autre côté de la Drance. On donnoit l'aumône aux pauvres de Thonon et de lieux voisins , après leur avoir fait faire à tous ensemble une prière pour demander à Dieu la santé du duc et la prospérité

ses états. On leur faisoit
si réciter le symbole des
tres et les commandements
Dieu. La même chose s'ob-
voit dans les autres lieux
l'on faisoit la distribution
ces aumônes. La quantité
pain qu'on distribuait ainsi,
y comprenant ce qu'on don-
ait aux passants et aux do-
estiques chargés de cet em-
pi, s'élevoit à près de cinq
intaux par semaine. François
oit encore obtenu du duc
Savoie, sur l'abbaye de
illy et le prieuré de Ripaille,
inq grands boisseaux de
ain (mesure de Savoie) qu'il

distribuoit, comme il jugeoit à propos, à seize convertis âgés et infirmes qui ne pouvoient venir à l'aumône publique.

Ce ne fut que le matin 28 septembre, qu'on apprit à Thonon que le duc arriveroit dans l'après-midi du même jour. On sut en même temps que ce prince se proposoit de faire faire une information juridique contre ceux des hérétiques de cette ville qui s'étoient rendus coupables de l'attentat de 1594, et qu'il vouloit faire un châtiment exemplaire. Le lecteur peut se rappeler qu'en 1594 les principaux h

liques de Thonon avoient
appelé les Bernois et les Gene-
vois pour secouer par leur
moyen le joug de la garnison
catholique, que le duc tenoit
dans le château, qui fut alors
démoli et entièrement ruiné.
Les embarras de la guerre que
le duc avoit en ce temps-là à
soutenir, firent jouir long-temps
à l'impunité la plupart des
auteurs de cette trahison; mais
la paix conclue depuis peu le
mettoit enfin en état de leur
faire sentir les effets de son
indignation, et il avoit résolu
d'appesantir le bras de sa jus-
tice sur ceux qui étoient les

auteurs ou les complices d'une révolte si audacieuse. A cette nouvelle, la consternation générale parmi eux. Le consistoire s'assembla en grand haste. Le résultat de la délibération fut que, pour apaiser le courroux du prince, il n'y avoit d'autre espérance que dans les bons offices de l'évêque de Genève, qui seul pouvoit avoir assez d'ascendant sur l'esprit du prince pour obtenir miséricorde. Les membres du consistoire se rendirent donc chez l'évêque ayant à leur tête M. de Vallin qui étoit chargé de porter la parole. Le prélat étoit à table

lorsqu'on vint l'avertir que M. de Vallon ; les yeux baignés de larmes, accompagné de tous les Protestants du consistoire, le mandoit à lui parler pour une affaire très-pressante. Le bon évêque sort aussitôt, il écoute avec bienveillance les paroles de M. de Vallon, il lui répond avec une cordialité et une affection touchante ; il mêle ses larmes à celles des Protestants, et leur promet de s'employer pour eux comme le père le plus tendre pour ses enfants chéris.

Sans perdre un seul instant, il se met en route pour aller

au devant du duc. C'étoit un spectacle aussi singulier et touchant, de voir l'évêque à la tête de tous les Protestants du consistoire qui le suivoient comme leur capitaine, leur père et leur sauveur. François de Sales et le vicaire général François de Chissé accompagnoient le prélat. Un grand nombre de gentilshommes et de bourgeois de Thonon formoient le reste du cortège. On s'avança ainsi jusqu'assez loin hors de la ville; enfin on rencontra le duc. Dès qu'il vit approcher l'évêque, il descendit de cheval et lui tendit la

main avec beaucoup de bienveillance. Mais quelle fut sa surprise lorsque ce prélat tout éploré se jette à ses genoux, demandant miséricorde pour les coupables, et protestant qu'il ne se relèveroit pas qu'il n'eût obtenu grâce ! Tout le consistoire, prosterné aux pieds du prince, attendoit avec inquiétude l'arrêt qui alloit sortir de sa bouche. Le duc de Savoie étoit sévère, et il avoit été fort offensé de la conduite des principaux hérétiques en cette circonstance. Mais son indignation ne put tenir contre un tel spectacle ; il releva le prélat avec

beaucoup de bonté en lui déclarant que pour l'amour de lui il pardonnoit tout le passé et sur-le-champ il donna ordre que ses officiers n'inquiétassent personne pour cette affaire. Alors l'évêque, après l'avoir remercié de toute l'effusion de son cœur, lui adressa une harangue où il le louoit de l'amour qu'il avoit pour ses sujets, et le prioit de continuer à en faire ressentir à tout le Chablais les heureux effets. Le prince écouta cette harangue avec beaucoup de plaisir, et il répondit : « Je vous remercie, Monsieur l'évêque, et je vous assure qu'outre la

« grande inclination que j'ai à
« procurer le bien de mes sujets,
« votre recommandation si fa-
« vorable me portera à faire
« tout ce que vous jugerez à
« propos. »

On ne sauroit dire combien
cette conduite de l'évêque lui
gagna les cœurs de ceux qui
avoient été jusqu'alors les plus
obstinés dans l'hérésie. M. de
Vallon, en particulier, ne tarda
pas à rentrer dans le sein de
l'Eglise romaine.

CHAPITRE XXVI.

Secondes Quarante Heures de Thonon.

Le 29 septembre François de Sales se retira en solitude pour se préparer à prêcher. Il dit au chanoine Louis que jamais son esprit ne s'étoit trouvé ni si distrait, ni si stérile, mais qu'il n'en avoit aucune inquiétude parce que Dieu agiroit et parleroit en lui si sa

n'emploirons contr'eux que les armes spirituelles? J'ai la confiance que le Seigneur au nom duquel nous marchons, donnera à nos paroles une grande force pour la prédication de son Evangile. Que seroit-ce si on nous envoyoit en Angleterre , ou dans les Indes? N'aurions-nous pas de plus grands dangers à courir? Cependant cette mission seroit bien à désirer; et si elle nous procuroit l'honneur de souffrir la mort pour Jésus-Christ, ne devrions-nous pas le regarder comme le plus glorieux des triomphes? Au

l'attendit hors de la ville. Après
les compliments le légat de
manda à être conduit dans
l'église de Saint-Hyppolite pour
y faire l'adoration du Très-Saint
Sacrement. L'adoration finie
le prince le conduisit à l'Hôtel-
de-Ville où on lui avoit pré-
paré un logis magnifique. Le
duc de Savoie vint lui rendre
visite, accompagné de l'évê-
que de Genève, de François
de Sales et de plusieurs gentils-
hommes. L'évêque rendit com-
pte au cardinal des fruits spiri-
tuels qu'on recueilloit chaque
jour dans cette province. Le
cardinal l'embrassa deux fois,

remerciant de ses travaux pour la gloire de Dieu et pour le salut des ames ; il ajouta qu'il feroit un récit fidèle au Pape de tout ce qu'il venoit d'apprendre. Le duc dit au cardinal : « Ce digne évêque est l'apôtre de cette province, je le conderai de mon autorité et même de ma vie s'il est besoin. » Ensuite il prit François de Sales par la main et le présenta au légat en lui disant : « Monseigneur, cet ecclésiastique est le véritable apôtre du Chablais, c'est un homme de Dieu qui nous a été envoyé du ciel. C'est lui

« qui, poussé par un zèle ar-
« dent pour le salut des âmes,
« a osé pénétrer presque seul
« dans ce pays au péril de sa
« vie. C'est lui qui a répand
« la semence de la parole de
« vine, arraché l'ivraie, planté
« la croix et fait germer la fo-
« romaine dans ces contrées
« d'où elle avoit été banni
« pendant plus de soixante ans
« par les efforts de l'enfer. Pour
« moi j'ai apporté ici mon épée
« pour séconder une si sainte
« entreprise ; mais on ne saur-
« roit nier que toute la gloire
« de cette bonne œuvre ne soit
« due à ce zèle missionnaire.

A ces mots François se prosterna à genoux aux pieds du cardinal et lui témoigna son respect en baisant le bord de sa robe. Le légat le releva, le prit entre ses bras, l'embrassa tendrement et lui dit : « Monsieur, je vous remercie de votre zèle ; poursuivez cette entreprise avec la même ardeur que vous l'avez commencée. Je ne manquerai pas, selon que ma charge l'exige, de rendre au Souverain Pontife un compte fidèle de tout ce que vous avez fait pour le salut des ames. »

La modestie de François se
fit beaucoup au milieu de to
ces honneurs ; la rougeur cou
vrit son visage , et une sainte
confusion s'étoit tellement em
parée de son esprit qu'il ne ré
pondit que par une profonde
inclination et un modeste silen
ce. On voyoit assez qu'il se
regardoit comme un serviteur
inutile ; mais son humilité ne fit
qu'augmenter l'opinion que le
cardinal avoit conçue de sa ver
tu. Tous ceux qui étoient pré
sents , et surtout les hérétiques ,
ne pouvoient retenir leur sur
prise ; car ils n'avoient jamais cru
que le duc eût tant de considé-

on pour le saint mission-
re.

François de Sales se retira
romptement pour fuir les élo-
s que les courtisans s'empres-
ment de lui donner. Il pria le
père Chérubin de faire le len-
main en sa place, le premier
mon des Quarante Heures,
lui représenta que les éloges
du duc l'avoient tellement dé-
concerté et couvert de confu-
sion, qu'il ne sauroit comment
paroître le premier devant cette
auguste assemblée. Le père Ché-
rubin y consentit, et se prépara
à cette prédication.

On acheva ce jour là tous les

préparatifs pour les secondes prières des Quarante Heures. Toute la nef de l'église de Saint-Augustin fut tendue de riches tapisseries d'or et d'argent, et de velours violet. On plaça une chaire au côté droit de l'église et vis-à-vis on éleva un trône magnifique, surmonté d'un grand dais en drap d'or frisé, sous lequel le légat et le duc devoient se placer. Le chœur étoit resserré en forme de chapelle par un grand nombre de colonnes peintes et dorées, de l'ordre dorique, qui étoient placées en forme de demi-cercle, et qui soutenoient un dôme parsemé

voiles d'or, dont l'éclat étoit échi par la lumière d'une multitude de cierges. Au milieu du chœur étoit placée la première marche des gradins qui s'élevaient insensiblement jusqu'à un autel sur lequel reposoit un tabernacle précieux, enrichi de bijoux, de statues, de tableaux et de pierres précieuses, au milieu desquelles le Saint-Sacrement devoit être placé.

Le jeudi matin, premier octobre, le duc alla prendre le cardinal à son logis, et le conduisit à l'église de Saint-Hippolyte pour y recevoir l'abjuration d'un certain nombre de Protestants

convertis. Le légat, revêtu
des habits pontificaux, se tint
devant le grand-autel, le visage
tourné vers le peuple. Le duc de
Savoie étoit assis au côté gauche
du chœur ; après lui venoient
tous les autres prélats, tant ceux
qui étoient déjà auparavant à
Thonon, que ceux qui accompagnoient
le légat ; tous étoient
placés selon leur rang et leur
dignité, savoir : le nonce G. G.
zague évêque de Mantoue, l'évêque
de Genève, l'évêque de
Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'évêque
de Torcelle, l'évêque de
Termoly, le général des Oblats
de Saint-Augustin, un auditeur de R.

mmé Justi, les référendaires
orne et Ragasson, le proto-
taire apostolique Maleivin, et
sieurs autres. Les chevaliers
grand ordre de l'Annonciade
noient immédiatement après.
leurs côtés et un peu devant
x, étoient placés sur un banc
articulier les théologiens et les
tres ecclésiastiques distin-
nés. Enfin derrière eux se
noient debout les principaux
entilshommes de la cour du
uc. La foule du peuple étoit
grande que l'église, quoique
pacieuse, n'en pouvoit conte-
ir que la moindre partie.

Le ministre Petit étoit à la

tête de ceux qui se présentent
pour faire abjuration. Il débute
par un discours qui dura plus
d'une heure. La beauté du style
se joignoit dans ce discours à la
solidité des arguments. Il exposa
les trois principaux motifs
qui lui avoient fait reconnoître
que l'Eglise romaine étoit
véritable Eglise de Jésus-Christ.
Le premier est son Unité, puis
que les peuples et les nations
dont elle est composée, s'accor-
dent universellement à admettre
une même doctrine. Le second
est sa Sainteté, autorisée par
d'éclatants miracles qui sont un
témoignage que Dieu rend à la

vérité de la doctrine qu'elle en-
seigne. Le troisième est son
apostolicité de ministère, y
ayant en cette Eglise une suc-
cession continuelle de pasteurs
depuis les apôtres jusqu'à nous.
Il ajouta en cet endroit quel-
ques considérations sur la vo-
cation ordinaire et extraordi-
naire; et il termina en deman-
dant d'être admis au sein de
notre Mère, la sainte Eglise
catholique, apostolique et ro-
maine. Après qu'il eut fini de
parler, il vint se jeter à genoux
aux pieds du légat, pour faire
son abjuration, et il reçut l'ab-
solution de l'hérésie et des

censures. Après lui le seigneur de Foraz et un grand nombre de gentilshommes du Chablais et de bourgeois de Thonon, firent également leur abjuration entre les mains du légat, et reçurent l'absolution. Lorsque la cérémonie fut achevée, on chanta avec beaucoup de solennité le *Te Deum* en musique.

Alors l'évêque de Genève célébra pontificalement la sainte messe, qui fut chantée par les musiciens des deux chapelles du légat et du duc de Savoie, à la fin de laquelle il porta en procession le Saint-Sacrement à l'église de Saint-Augustin, où

Les prières des Quarante Heures devoient se faire. Toutes les rues par lesquelles cette procession devoit passer, avoient été ornées dès le grand matin, de tapis, de tableaux et de verdure. L'évêque de Genève portoit le Saint-Sacrement avec un recueillement profond, dans un ostensor ou soleil tout garni de perles et de diamants. Le dais étoit porté par le duc de Savoie, par son frère Amé de Savoie, marquis de Saint-Rambert, et par les deux avoyers de Fribourg, dont l'un se nommoit Mayère, et l'autre étoit le seigneur de Grand-Cour. Le

cardinal légat , accompagné de
autres prélats , suivoit immé-
diatement le dais. Venoient en-
suite les gentilshommes et les
officiers de la cour , ainsi que
plusieurs bourgeois de Thonon
nouvellement convertis et en-
rolés en la confrérie du Saint-
Sacrement , portant tous des
cierges allumés. Ils étoient sui-
vis d'une multitude incroyable
de peuple qui étoit accourue de
toutes les provinces voisines.

Au contour de la rue , de-
vant le logis de l'évêque de Saint-
Paul , on avoit dressé un arc de
triomphe à quatre faces sur-
monté d'une pyramide et d'un

château qui étoit flanqué de quatre tours, et muni de pièces d'artillerie. Au-dessous étoit un autel richement orné pour faire une station. A l'instant où le cardinal passa sous l'arc de triomphe, une nuée qu'on avoit représentée suspendue en l'air auprès de la pyramide, s'entr'ouvrit, et il en descendit une colombe blanche dont le bec, la poitrine et les pattes étoient dorés. Elle s'abassa sur le légat et sur le duc; elle portoit entre ses pattes deux billets écrits en lettres d'or sur un fond d'azur. Le premier étoit en latin, il s'adressoit au légat,

et étoit conçu en ces termes

Major Alexandro, triplices de Martis
triumphos

Unus agis, pacem restituisque tribus.

Palladis optata stringistres fronte coronas

Victor et asserta religione redis.

His tibi pro meritis trinus qui regnat in

ævum

Tergemino sacrum cinget honore caput.

C'est-à-dire : « Alexandre de
« Médicis, plus grand que
« Alexandre de Macédoine, a
« remporté une triple victoire
« sur le dieu Mars en étouffant
« la guerre entre trois grands
« princes; il retourne victorieux
« après avoir acquis une triple
« couronne formée des ra-
« meaux de Pallas; il rend à

la religion son ancien lustre,
heureux présage que la Sainte
Trinité ceindra un jour son
front du triple diadème de
la tiare pontificale. »

Le second billet étoit écrit
en françois, il s'adressoit au
roi, et faisoit allusion aux vic-
toires qu'il remportoit sur
l'hérésie du Chablais. Ce billet
étoit conçu en ces termes ;

Grand prince dont le zèle et la valeur
mérite,

le bonheur aussi grand que vous avez
le cœur,

le ciel qui vous chérit, sous ma sainte
conduite,

vous rend en pleine paix, plus qu'en
guerre, vainqueur.

A peine la nuée artificielle eut-elle disparue, qu'on vit voguer dans les airs, comme en pleine mer, une galère à trois rangs de rames. Elle s'approcha du château et le canonna avec grand bruit. Le château répondit aussitôt par des décharges d'artillerie réitérées avec un tel fracas, que plusieurs des spectateurs furent effrayés, et que l'épaisse fumée qui s'exhaloit de la bouche des canons remplit toute la rue. Cela fut cause que la procession ne s'arrêta point à l'autel où l'on s'étoit proposé de faire une station, vu d'ailleurs qu'il étoit

à tard. Ainsi la procession, sans se reposer nulle part, traversa diverses rues et places et vint se rendre à l'église de Saint-Augustin.

Devant le portail de l'église on avoit formé un Mont-Etna, symbole de l'Eglise de Jésus-Christ. Le sommet de ce rocher étoit couvert de feu et de flammes, tandis qu'on voyoit jaillir de son pied une source d'eau très-pure et très-limpide. L'objet de cette allégorie étoit de représenter que le roc invincible de l'Eglise jette de continuelles flammes d'amour et de charité vers le ciel, tandis qu'il

fait couler sur la terre les eaux
vives d'une salubre doctrine.

L'église étoit illuminée par
une grande multitude de cierges.
On chanta, quand on fut entré,
quelques motets en musique ;
ensuite l'évêque donna la bénédiction
au peuple , et plaça le
Saint-Sacrement sur l'autel de
magnifique chapelle qu'on avoit
dressée dans le chœur de l'église
et dont j'ai parlé plus haut.

Ensuite le légat , le duc
les autres prélats prirent leur
place pour assister au sermon.
Le père Chérubin , ayant reçu
la bénédiction du légat , monta
en chaire , et fit le discours

ouverture. Il prit pour texte les paroles du psaume 105 : *Quis loquetur potentias Domini, auditas faciet omnes mirabiles ejus* (1) ? Il appliqua ces paroles aux merveilles du saint-Sacrement, et il exposa les preuves de la présence réelle de Jésus-Christ en ce sacrement avec autant de force que d'éloquence.

Quoique le père Chérubin eût fait en cette rencontre un excellent sermon, le cardinal

(1) Qui pourra raconter les effets de la puissance du Seigneur, et annoncer dignement ses louanges? (Ps. 105, v. 2.)

légal dit cependant à l'évêque de Genève qu'il avoit été trompé dans son attente, ayant espéré entendre l'apôtre du Chablais. L'évêque lui répondit que l'homme de Dieu avoit par humilité déferé au prédicateur capucin l'honneur de parler le premier; mais qu'il ne tarderoit pas aussi à faire entendre sa voix.

En effet, François de Sales fit le second sermon, et expliqua avec autant de solidité que d'éloquence ces paroles de Notre - Seigneur : *Caro non prodest quidquam* (1). Dans

(1) La chair ne sert de rien (Joan. 6, v. 64.)

En suite il prêcha plus de dix
 mois en cette cérémonie des
 Quarante Heures, prenant or-
 dinairement pour texte quel-
 ques-uns des passages suivants :
Spiritus est qui vivificat (1)...
Verba quæ ego locutus sum
vobis, spiritus et vita sunt (2).
Hæc facite in meam commemo-
rationem (3). Comme ces passa-
 ges de l'Écriture sont ceux dont
 les hérétiques cherchent princi-
 palement à détourner le sens

(1) C'est l'esprit qui vivifie (Joan. 6, v. 64.).

(2) Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie (ibid.).

(3) Faites ceci en mémoire de moi (Luc. 22, v. 19.).

pour les adapter à leurs erreurs et le Saint s'attachoit soigneusement à en montrer la véritable interprétation, et à réfuter les objections que l'on prétendoit en tirer contre la présence réelle de Jésus-Christ au Très-Saint Sacrement.

Le zèle de ces laborieux ouvriers de la vigne du Seigneur étoit secondé par les chanoines Louis de Sales, Philibert Roget, Claude Grandis, Etienne Nouvellet, par le curé d'Annemasse, et par plusieurs autres saints ecclésiastiques, qui recevoient les processions qu'on voyoit arriver à chaque instant.

Quoique les processions vins-
sent par des routes différentes,
on prit soin néanmoins de les
faire toutes passer sous la
Halle, et de les faire arrêter
devant la Maison-de-Ville pour
la satisfaction du légat qui ne
pouvoit contenir les transports
de sa joie, en voyant une si
grande dévotion dans un lieu
qui avoit été si long-temps le
théâtre de l'hérésie.

Une autre raison pour faire
passer chaque procession sur
la place de la Halle, étoit de
leur faire révérencer à toutes la
nouvelle croix érigée sur cette
place. Elle étoit de pierre peinte

d'azur à lames d'or. Le père Chérubin la fit dresser pour l'arrivée du duc de Savoie; mais le premier jour des Quarante Heures, il fit placer dans une petite niche entaillée expressément dans le croison, un crucifix de bronze doré; et il fit mettre à la base de la croix, une table sur laquelle étoient gravés en lettres d'or les mêmes quatre vers qui avoient été employés pour celle d'Annemasse, et que j'ai rapportés plus haut. (Tom. 1^{er}. page

Les processions, après avoir fait le tour de toute la ville, se rendoient dans l'église de Saint-Augustin. Ce qui est remarqua-

le, c'est qu'elles arrivoient régulièrement dans la ville à l'heure que leur avoit été fixée, sans que le concours des peuples y apportât aucun désordre ni aucune confusion. Le nombre des fidèles qui vinrent en procession à Thonon, s'éleva à plus de vingt-cinq mille. Il vint des processions de Bonneville, de Cluses, de Sallanches, de Bonne, d'Hermance, de Lullin, de Bons, de Brens, de Veigy, de Saint-Cergues, de Saint Didier, de Douvaine, de Ballaison, de Messery, de Nernier, de Coudré, de Chavanay, de Margencel et de plusieurs autres paroisses du Faucigny.

Les prédications se succédoient continuellement jour et nuit, et le duc de Savoie en entendit cinq ou six.

L'après-midi sur les deux heures, le légat accompagné du duc de Savoie se rendit à l'église de Saint-Hippolyte où il reçut l'abjuration de plusieurs paroisses qui sollicitoient la grâce d'être réunies à l'Eglise. Le cardinal vêtu pontificalement prit en main une longue baguette dont il se servit pour leur donner l'absolution de leur hérésie.

Un vieillard de quatre-vingt-dix ans se fit remarquer en cette circonstance. Il avoit été éle-

jusqu'à l'âge de vingt ans
dans l'Eglise catholique ; il ne
avoit abandonnée que par for-
ce, et il soupiroit toujours après
le moment où il la verroit réta-
blie dans le Chablais. Il s'étoit
fait porter dans la ville de Tho-
non pour y recevoir l'absolution
de l'hérésie ; mais quand il fut
dans l'église, il ne put plus rete-
nir les transports de sa joie, il
pénétra la foule du peuple, et
vint avec précipitation se jeter
aux pieds du légat, qui le reçut
avec des témoignages d'une af-
fection paternelle. Il abjura l'hé-
résie entre ses mains ; et après
avoir reçu l'absolution, il s'écria

qu'il mourroit content, puis
 qu'il avoit vu ce qu'il désiroit voir
 depuis si long-temps. Le légat
 et le duc ne purent considérer
 sans un vif attendrissement
 l'action de ce bon vieillard.

Avant que le légat sortît de
 l'église, cinq ou six cents per-
 sonnes de divers endroits du
 Chablais se présentèrent à lui
 pour abjurer l'hérésie et en re-
 cevoir l'absolution, et il fit cette
 cérémonie avec beaucoup de
 joie. Plusieurs autres se présen-
 tèrent dans la suite pour obte-
 nir la même grâce; et comme il
 en arrivoit à toutes les heures
 du jour, le légat pria l'évêque

de Genève et François de Sales
ne remplir quelquefois cette
fonction. « La multitude des pé-
nitents étoit telle, dit le Saint
racontant ce fait dans sa lettre
au Pape, qu'à toutes les heures
du jour il falloit qu'il y eût quel-
qu'un de prêt à recevoir les
brebis qui venoient en foule à
la bergerie de Jésus-Christ. »

Le vendredi matin qui étoit
le second jour d'octobre, le duc
de Savoie alla à l'église de Saint-
Hippolyte entendre la messe du
père Chérubin. Il avoit pris le
grand collier et le manteau de
l'ordre de l'Annonciade qu'on
porte dans les grands jours de

cérémonie , et il reçut la sainte communion de la main du père Chérubin avec Dom Amé de Savoie, le marquis de Lullin et un très-grand nombre de gentils hommes de la cour. Avant la communion le père Chérubin tenant en main la sainte hostie leur fit une exhortation très-pa-thétique. On remarqua à cette occasion que ce père qui par-loit toujours bien se surpassa lui-même en cette rencontre. Il étoit si profondément affecté que ses paroles pénétroient le cœur de tous ceux qui l'écou-toient, et il dit des choses si tou-chantes sur le respect et l'amour

us au Saint-Sacrement, que le
 ue et ses courtisans pleu-
 soient à chaudes larmes. Après
 la communion le duc alla à l'é-
 glise de Saint-Augustin adorer
 le Saint-Sacrement qui y étoit
 exposé.

L'après-midi, sur les deux
 heures, il alla faire ses prières à
 l'oratoire des Quarante Heures,
 et assista au sermon du père
 Galesius qui prit pour texte le
 premier verset du psaume 121.

*Laetatus sum in his quæ dicta
 sunt mihi, in domum Domini
 ibimus* (1), et qui prêcha avec

(1) J'ai ressenti une joie bien vive de
 ce qu'on m'a annoncé que nous irons

une éloquence pleine de feu. Il montra que l'Eglise est la vraie maison du Seigneur, et il traita des marques de la vraie Eglise. Il continua de prêcher sur le même sujet dans les sermons qui eurent lieu depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Au commencement de la nuit les confrères du Saint-Sacrement de Thonon, vêtus de blanc, allèrent chercher dans l'église de Saint-Hippolyte une croix de bois très-haute et très-pesante,

dans la maison du Seigneur (ps. 121, v. 1.)

pour la placer dans la rue qu'on appelle rue de la Croix, parce qu'avant la domination de l'hérésie il y en avoit une remarquable. François de Sales étoit présent à cette cérémonie de la plantation de la croix, à laquelle assistoient le duc, les évêques, et une foule de peuple, au-delà de quatre mille hommes. Aux cantiques d'allégresse dont les prêtres, les confrères et les musiciens faisoient retentir l'air, se joignoient le son des trompettes, et des tambours, et les décharges de mousqueterie. Le duc lui-même aida de ses propres mains à élever la croix.

Tout le monde fut étonné de la force que le prince et le peuple catholique déployèrent en élevant une croix si haute et si pesante ; car sans faire usage de cordes, ni d'autres instruments que de leurs mains, ils la dressèrent et la consolidèrent avec tant de facilité et de promptitude que la chose parut aux assistants tenir presque du prodige. Quand la croix eut été plantée, le duc se mit à genoux au pied de cet étendard du salut, il l'adora profondément, la baisa avec respect, et demeura quelque temps en prière. Tous les confrères en firent autant, ainsi qu'

les évêques et les seigneurs de
cour. Ensuite le *Te Deum*
chanté solennellement par
musique en action de grâces.
Après cela la procession se
rendit dans l'église de Saint-
Augustin pour adorer le Saint-
sacrement. Le duc, afin d'être
recueilli dans sa prière,
quitta le dais qu'on lui avoit
préparé, et alla chercher une
place dans les stalles de l'église.
Il assista au sermon que fit le
père Chérubin sur l'honneur
qu'on doit rendre à la croix et
au Saint-Sacrement. Ce père fit
voir le rapport qu'il y a entre
ces deux mystères, et montra

qu'ils sont inséparables. Il tendit sur la piété qui a toujours été héréditaire en la noble maison des ducs de Savoie. Et parlant de la croix blanche qui portent pour armoiries, et qui ont acquise par leur valeur en combattant contre les infidèles, il fit voir que les princes de cette royale maison avoient toujours signalé leur zèle dans les occasions qui regardoient l'exaltation ou la défense de la croix; et en conclut que c'étoit principalement à eux qu'il convenoit d'ériger et dresser la croix. Il prouva ensuite par plusieurs monuments authentiques

de cette coutume de planter
la croix étoit très-ancienne,
il n'oublia pas l'exemple de
Constantin-le-Grand, qui avoit
fait arborer la croix pour étendard.
Le duc assista ensuite à la
prière des confrères, et il resta
dans l'église jusqu'à deux heures
après minuit, qui étoit le
temps où devoient finir les prières
des Quarante Heures. François
de Sales fit le sermon de
clôture sur ces paroles: *Faites
ceci en mémoire de moi.*

La clôture eut lieu ensuite ;
elle se fit comme l'ouverture,
par une procession générale
dans laquelle l'évêque de

Genève porta le Saint-Sacrement
sous le dais qui fut soutenu par
le duc de Savoie , par le se-
igneur Meyère avoyer de Fe-
bourg et par messieurs de Va-
teville et de Grand-Cour.

Quantité de pots à feu
d'autres lumières répandoient
un jour brillant sur les maisons
et les rues. On avoit allumé sur
le bord des fenêtres un nom-
bre considérable de chandelles
qui éclairaient toute la ville
en sorte que partout où passoit
le Saint-Sacrement on auroit
cru être en plein midi.

CHAPITRE XXVII.

Sejour du duc de Savoie à Thonon.

Le 3 octobre, après la clôture des Quarante Heures, le légat partit de Thonon, et le duc l'accompagna avec beaucoup de pompe.

Sur le soir du même jour, on donna avis au duc que quatre-vingts personnes du marquisat de Lullin venoient

pour abjurer l'hérésie, avoient
été retenues par des hérétiques
de Berne et de Thonon, qui
mettoient tout en œuvre pour
les empêcher d'exécuter leur
résolution. Le duc envoya
marquis de Lullin et le père
Chérubin à leur rencontre pour
animer leur courage et s'oppo-
ser aux efforts des hérétiques.
La chose réussit heureusement
et on les vit bientôt arrivés
à Thonon où ils se rendirent
à l'église de Saint-Hippolyte
y firent leur abjuration et re-
çurent de l'évêque de Genève
l'absolution de l'hérésie. Le
duc assista à cette cérémonie.

voulut que le père Chéru-
 leur fît une exhortation ,
 après laquelle ils s'en retour-
 nèrent processionnellement , et
 ayant à leur tête le marquis de
 Gullia qui vouloit par là leur
 témoigner la joie qu'il avoit de
 leur conversion.

Ensuite le duc rentra dans
 son palais et donna audience
 aux ambassadeurs de Berne.
 Ceux-ci ; après avoir traité de
 quelques affaires qui étoient le
 principal objet de leur voyage,
 demandèrent au duc qu'il lui
 plût de laisser , surtout à Tho-
 non , le libre exercice des
 deux religions. Il leur répondit :

« Lorsque vous vous êtes
« emparés de cette province
« vous n'avez pas craint de
« vous arroger un pouvoir
« absolu sur ces peuples et de
« les contraindre à embrasser
« vos nouvelles opinions sur
« la foi. Maintenant donc que
« j'ai recouvré cette province
« par la justice de mes armes
« et que la presque totalité
« de mes sujets témoigne le
« désir que je rétablisse les
« choses sur le pied où elles
« étoient auparavant, par rap-
« port à l'ancienne et véritable
« religion, vous ne devez pas
« trouver mauvais ni étrange

que moi, qui suis leur légitime souverain, je m'attribue le droit de régler aussi les affaires de la religion, si bon me semble. »

Les ambassadeurs du canton de Fribourg, qui eurent leur audience après ceux de Berne, tinrent un langage bien différent. Ils le complimentèrent sur le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais; aussi reçurent-ils de lui le plus aimable accueil.

Cependant avant le départ des ambassadeurs suisses, le duc voulut délibérer avec son conseil sur la proposition faite

par les ambassadeurs de Berne. La position du prince étoit en effet assez délicate. La possession du marquisat de Saluces étoit encore un objet de discussion entre les deux couronnes de France et de Savoie; cette affaire étoit de nature à rallumer la guerre entre le roi de France et le duc de Savoie, comme la suite ne le prouva que trop. C'est pourquoi il paroissoit essentiel de ménager le canton de Berne, crainte qu'en cas de rupture avec la France, il ne prît parti pour elle contre la Savoie. Ces considérations étoient puissantes; aussi la plu-

ent des ministres d'état, qui
soient à la suite du prince, et
même quelques ecclésiastiques
doctes et vertueux, estimoient
qu'il falloit user de beaucoup
de ménagement avec les hérési-
ques, pour ne point les aliéner
dans un temps où leur ressenti-
ment pourroit devenir funeste.
Le duc voulant donc délibérer
sur une question si importante,
convoqua son conseil pour le
lendemain matin, et commanda
à François de Sales de s'y
trouver.

C'étoit précisément le jour
de la fête de son patron, saint
François d'Assise. Ce jour donc,

dimanche 4 octobre , il implora
 les lumières du ciel avec un
 ferveur angélique, par l'inté-
 cession de ce grand saint.

Le même jour un ecclésiast-
 tique qui avoit été ordonné
 prêtre à Thonon, dit sa première
 messe dans l'église de Saint-
 Hippolyte. Le duc de Savoie
 les évêques de Genève et de
 Saint-Paul , et toute la noblesse
 de la cour y assistèrent. A l'issue
 de la messe, l'évêque de Genève
 baptisa l'enfant d'un pauvre
 paysan, dont le duc de Savoie
 voulut être parrain pour mar-
 quer l'estime qu'il faisoit de
 ceux qui embrassoient la reli-
 gion catholique.

Après cette cérémonie, trois ou quatre cents personnes des paroisses de Bons et de saint-Nidier abjurèrent l'hérésie entre les mains de l'évêque de Genève.

Enfin l'heure du conseil étant arrivée, François se hâta de s'y rendre. L'affaire ayant été mise en délibération, la plupart de ceux qui opinèrent les premiers, proposèrent de retenir, conformément au traité de Nion, trois ministres protestants, dont l'un seroit à Thonon, l'autre à Bons, et le troisième à Nernier. Mais François voyant que la majorité du conseil alloit se prononcer

pour cet avis , se leva et dit au
 duc : « Monseigneur , laisser les
 « ministres dans cette province
 « c'est perdre vos terres et sur
 « tout le ciel dont un pied de
 « largeur vaut mieux que tout
 « l'univers. Ils n'ont habité jus
 « qu'à présent cette contrée que
 « par tolérance ; le traité de
 « Nion ne vous oblige point
 « les conserver contre votre
 « gré. » Comme le duc témoi
 gnoit prendre plaisir à ces pa
 roles , un des conseillers voulut
 répéter qu'il seroit imprudent
 de mécontenter les hérétiques
 parce qu'en cas de rupture avec
 la France , on s'exposoit à voir

cette province envahie par les
 ennemis. Alors le duc pronon-
 ça ces mémorables paroles :
*moins de terre , davantage de
 ciel.* Il ajouta *que les minis-
 tres sortent donc de ce pays ,
 qu'on ne parle plus de cette
 affaire.*

Telle fut l'issue de ce conseil,
 après lequel le prince donna à
 diner aux ambassadeurs suisses.
 Pendant le repas les députés
 de Berne renouvelèrent leurs
 instances en faveur des trois
 ministres. *J'y consens,* répondit
 le duc , *à condition que vous
 recevrez aussitôt les prêtres qu'il
 me plaira d'envoyer à Berne.*

Les ambassadeurs qui n'étoient pas d'humeur à accepter cette offre, restèrent sans répondre. Le lendemain 5 octobre, ils prirent congé du duc et s'en retournèrent dans leur pays.

Pendant que les peuples de la campagne rentroient en foule dans le sein de l'Eglise, il n'avoit encore à Thonon que quelques gentilshommes et un certain nombre des principaux bourgeois de la ville qui ne vouloient pas entendre parler d'embrasser la religion catholique. Plusieurs avoient été gagnés par les Bernois et les Genevois, ils étoient attachés à eux ou

par alliance ou par intérêt ; ils appréhendoient de les aigrir, de s'attirer leur inimitié en changeant de religion ; d'autres prétendoient qu'il y avoit de la honte et de l'inconstance à quitter une religion dans laquelle ils avoient été élevés.

Le duc de Savoie qui avoit beaucoup de talent pour s'infiltrer dans les esprits et dans les cœurs, désiroit beaucoup les attirer à la foi par la douceur, pour n'être pas obligé de prendre à leur égard des moyens sévères ; il disoit ordinairement qu'il valoit mieux mener les hérétiques à l'Eglise que de les

y entraîner ; aussi jugea-t-il
propres de ménager les perso-
nes du peuple qui persévéroient
dans la religion protestante ;
espéroit que le temps , les saintes
instructions des pasteurs et
les exemples de leurs compa-
triotés les ramèneroient insensiblement ; mais il n'en étoit pas
de même de ceux des principaux
habitants de Thonon qui
n'avoit pu gagner par la douceur ;
il sentoit que les laisser à
Thonon ce seroit y laisser un
foyer de rébellion , et que la
conformité de religion avec les
Bernois et les Genevois leur feroit
toujours désirer de retourner

er sous leur domination ; il jugeoit d'ailleurs qu'ils emploïoient tous les moyens possibles pour retenir le plus grand nombre qu'ils pourroient d'habitants du Chablais dans la religion protestante. Il pensa donc qu'il falloit user des moyens de rigueur pour les obliger à s'instruire de la religion catholique, ce qu'ils n'avoient pas voulu faire jusqu'à alors, ayant toujours refusé opiniâtement d'assister aux prédications des missionnaires.

Le mardi 6 octobre, il convoqua dans la Maison-de-Ville tous les bourgeois de Thonon et les

principaux habitants du Chablais.

Il s'y rendit accompagné de l'évêque de Genève, de l'évêque de Saint-Paul, de François de Sales et du père Chérubin qui lui servit de chancelier en cette occasion. Quand tous ceux qu'il avoit convoqués furent rassemblés, il leur parla avec beaucoup de force.

« Depuis que la justice et
 « l'équité de nos armes, leur
 « dit-il, nous ont fait recouvrer
 « cette province injustement
 « usurpée par les hérétiques,
 « nous avons mis tous nos soins
 « à la délivrer de la tyrannie de

l'enfer que l'hérésie faisoit peser sur elle. C'est pourquoi nous vous avons envoyé, le plus tôt qu'il nous a été possible, des docteurs en théologie et des prédicateurs de la véritable religion, dont voici en monsieur le prévôt le premier et le principal; nous vous les avons envoyés pour porter la lumière au milieu des ténèbres qui vous environnoient, et pour vous arracher des profonds abîmes de l'enfer. Nous n'avons voulu employer envers vous que des voies de douceur, dans la confiance que vous ne tarderiez

« pas à reconnoître l'Eglise
« votre mère, et que vous re-
« treriez de votre propre mo-
« vement dans son sein. Effec-
« tivement, un grand nombre
« d'entre vous nous ont donné
« cette consolation. Nous les
« connoissons, nous les aimons
« et nous ne les oublierons
« point lorsqu'il se présentera
« des occasions de leur témoi-
« gner notre satisfaction. Mais
« il y en a d'autres qui sont
« plus endurcis que des rochers,
« plus obstinés que Pharaon ;
« gens inflexibles dont rien ne
« peut vaincre l'opiniâtreté, et
« que ni la sainteté de la reli-

gion catholique, ni sa majesté, ni sa splendeur, ni son excellence, ni son antiquité, ni sa stabilité, ni ses miracles, ni son unité, ni enfin notre exemple et nos exhortations ne peuvent toucher. Ces infortunés se plaisent dans le borbier de leurs erreurs, et semblables à des oiseaux nocturnes, ils préfèrent les ténèbres à la lumière. A cette vue, pourrions-nous retenir notre juste indignation? Non, non, nous leur déclarons que s'ils persévèrent dans leur conduite, ils éprouveront ce que c'est que d'être en notre

« disgrâce. Insensés, par quel
 « enchantement refusez - vous
 « d'obéir à la vérité, vous sou
 « les yeux desquels on a repro
 « senté si vivement, pendant
 « ces saints jours, l'honneur de
 « à la croix de Jésus ! »

Après avoir ainsi parlé, le
 duc commanda au père Chérubin
 bin de leur déclarer plus ample
 ment ses volontés et ses inten
 tions. Le discours du père
 Chérubin fut court, mais fort
 énergique. Lorsqu'il eut fini, le
 duc dit d'un ton de maître :
 « Que ceux qui portent la croix
 « blanche sur le cœur et qui
 « par conséquent sont de no-

tre religion ou désirent d'en être, se mettent à ma droite ; et que ceux qui portent les couleurs noires de l'hérésie, et qui préfèrent le schisme de Calvin à l'Eglise de Jésus-Christ, passent à ma gauche. » Cela dit, le duc se tut, jusqu'à ce que chacun eût choisi la place qu'il vouloit prendre. Le plus grand nombre passa à la droite ; il y en eut cependant beaucoup qui choisirent la gauche. François s'approcha de ces derniers ; il mit tout en usage pour les faire changer de résolution, il représentoit à chacun en particulier les suites de leur

imprudente démarche, il leur faisoit remarquer qu'il ne s'agissoit pour eux que de consentir à se laisser instruire des preuves de la religion catholique, par lequel pourvu qu'ils apportassent à ces instructions une oreille docile, la lumière de la vérité brilleroit bientôt à leurs yeux. Il réussit effectivement à ramener à la droite la plus grande partie de ceux qui avoient d'abord choisi la gauche. Il n'y eut que Brotti, Joly, Desprès et quelques autres gentilshommes ou simples bourgeois qui persistèrent dans leur opiniâtreté. Alors le duc se tournant vers

ix, et les regardant avec indignation, leur dit : « C'est donc vous, ennemis de Dieu et de votre prince, qui voulez éprouver les justes effets de mon indignation; je vous ferai connoître que je suis votre souverain et votre maître. »

Quelqu'un voulut excuser leur action et parler en leur faveur; mais le prince lui imposa silence, et ordonna à un de ses secrétaires de prendre le nom de ceux qui étoient à sa gauche. Cela fait, il leur dit avec le ton d'un maître irrité : *Sortez d'ici, je ne vous donne que trois jours pour évacuer mes états.*

Aussitôt les huissiers et les gendarmes du prince chassèrent de sa présence les bannis qui allèrent à Nion, de l'autre côté du lac de Genève.

Pendant ce temps, le nombre des hérétiques alloit toujours diminuant dans le Chablais, et l'évêque de Genève continuoit à recevoir un grand nombre d'abjurations. Il ne se passa aucun jour de cette semaine sans qu'il eût à remplir cette consolante fonction.

Le mercredi, le père Sébastien, prédicateur capucin, conduisit à Thonon les paroisses de Ballaison, Messery, Nernier,

ermance, Coudré et quelques autres qui venoient abjurer l'hérésie. C'étoit le fruit de ses incroyables travaux; car ce bon pere, pour avoir occasion de catéchiser les paysans, travailloit avec eux dans les vignes, et le faisoit ainsi tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Le même jour ceux de la paroisse de Veigy furent conduits à Thonon par monsieur Deville leur seigneur.

Le jeudi, les paroisses de Lully, Chavanay et Courci vinrent se mettre sous l'obéissance de l'Eglise.

Le vendredi, trois cents

toutes les peines qu'il eut à supporter dans cette difficile mission. Une fois la nuit le surprit avec le chanoine Louis dans un village dont toutes les portes étoient fermées. Ils eurent beau frapper à chaque porte, et prier les habitants de leur donner asile, personne ne voulut leur ouvrir. Les ministres avoient fait courir le bruit qu'ils étoient des sorciers, et que leur entrée dans une maison apporteroit du malheur. Heureusement ils trouvèrent le four du village encore chaud, et les deux missionnaires s'y retirèrent tout habillés pour s'y

vant la domination des Ber-
 nois et qu'ils avoient si bien
 cachée que leurs tyrans n'a-
 voient jamais pu la découvrir.
 Le père Chérubin fit un excel-
 lent sermon sur ce sujet, te-
 nant cette croix entre ses mains,
 avec tant de zèle et de ferveur
 que tout le monde crioit misé-
 ricorde.

Le sénat de Berne écrivit
 au duc de Savoie des lettres
 menaçantes dans lesquelles les
 Bernois traitoient la conduite
 du prince envers les Protés-
 tants d'infraction évidente du
 traité de Nion. Les Genevois
 adressèrent aux diverses

puissances de leur religion pour les intéresser dans cette cause. A leur instigation, Élisabeth reine d'Angleterre, les Protestants de France et des Pays-Bas et les princes protestants d'Allemagne écrivirent en des termes fort pressants au duc de Savoie pour réclamer la liberté de conscience en faveur des Protestants du Chablais. Mais le duc fut sourd à toutes ces représentations, et, bien loin de se laisser intimider par les Bernois, il donna le 12 octobre d'autres lettres-patentes par lesquelles :

1^o Il ordonne qu'il ne seroit

est permis aux personnes qui possèdent des biens et des revenus ecclésiastiques dans les bailliages du Chablais et de Bernier, de les donner directement ou indirectement, à l'achat ou à ferme, à d'autres qu'à ceux qui font profession de la religion catholique, apostolique et romaine; et cela sous peine de confiscation.

2° Il défend à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, sous peine de mille livres d'amende ou autre peine au choix du juge, de menacer par paroles ou par actions les Catholiques et ceux

qui désirent de rentrer dans la religion romaine, ainsi que de les maltraiter en quelque façon que ce soit, de leur faire des reproches, de leur dire des injures ou de chercher à les intimider.

3^o Il déclare que tous ceux de la religion prétendue réformée ne pourront plus exercer de charge publique ni être admis à aucun emploi ou à aucune dignité, telles que celles de juges, d'avocats, de châtelains, de curiaux, de procureurs, de notaires ou de commissaires; il déclare en outre que tous ceux qui auroient eu jusqu'alors de ses

ables charges, emplois et dignités, en sont privés avec prorogation, abolition et révocation des lettres-patentes ou constitutions qu'ils ont obtenues sous peine de faux pour tous les contrats et autres actes qu'ils entreprendroient de passer.

Mais le duc de Savoie n'employoit qu'à regret ces mesures de rigueur. Ce grand prince étoit persuadé qu'il faut gagner les cœurs par la douceur et la bonté, et il avoit un art admirable pour conquérir l'affection de ceux à qui il parloit; son abord étoit si accueillant que

pour peu d'entretien qu'il eût avec lui, on en demeuroit charmé. Il resta encore pendant six semaines dans le Comté de blais pour y travailler lui-même à la conversion des hérétiques. Il exerça d'abord son zèle à Thonon; il les faisoit venir dans son palais; il entroit en conversation avec eux, comme il avoit une éloquence naturelle et qu'il étoit assés versé dans la science de la religion, il leur exposoit avec beaucoup de clarté et de force les preuves de la religion catholique. Il leur représentoit d'une manière touchante qu'il ne voioit

voit que leur véritable bonheur. Il leur promettoit que s'ils abjuroient l'hérésie, il les aimeroit toujours tendrement comme ses enfants. Il les engageoit à avoir des conférences avec les missionnaires et surtout avec François de Sales et le père Chérubin; et dans ces conférences on achevoit presque toujours l'œuvre de la conversion que le prince avoit heureusement commencée.

Le duc étant venu à bout par des moyens si paternels de ramener un certain nombre d'hérétiques de Thonon, il les conduisit lui-même en triomphe à

l'église de Saint-Hippolyte, ils abjurèrent solennellement l'hérésie entre les mains de l'évêque.

Après cela, le duc retourna au fort de Barraux; mais pendant un mois qu'il resta encore en Savoie, il ne demeura pas toujours à Barraux, il parcourut une partie du Chablais. Dans chaque paroisse il faisoit assembler les principaux habitants, et il combloit d'éloges et de caresses ceux qui embrassoient la religion catholique; il représentoit aux autres que comme il n'y avoit qu'un Dieu, il n'y avoit aussi qu'une Eglise hors

laquelle il n'y a point de
Il leur exposoit familière-
ment quelques-unes des princi-
ales raisons qui démontrent la
vérité de notre religion. Il leur
parloit comme un père de fa-
mille à ses enfants du ton le plus
paternel et le plus touchant,
leur déclarant qu'il ne cherchoit
que l'intérêt de leurs ames, et
les conjuroit de ne pas s'expo-
ser à un malheur éternel. On
ne sauroit dire combien étoit
grande l'impression que ces dis-
cours faisoient sur l'esprit des
peuples. Souvent on les enten-
doit crier à haute voix : « Nous
voulons être de la religion

« de notre bon prince. Ne
« renonçons à l'hérésie. » Cette
déclaration si naïve toucha
sensiblement le cœur du duc
car toutes les actions des gens
simples ont un caractère inimitable
de sincérité qui frappe
vivement l'esprit. Il leur promit
mettoit sa protection et sa bienveillante
veillance, il leur touchoit la
main, quelquefois même dans
les transports de sa joie il les
embrassoit.

Bientôt l'enthousiasme fut général dans le Chablais. Le peuple se portoit en foule sur les chemins par où il devoit passer et faisoit retentir l'air de ses

transports, criant de toutes ses
forces : *Vive Son Altesse
Royale ! vive l'Eglise catholi-
que ! vive le Pape !* Il n'y eut
presque personne dans cet heu-
reux temps qui persévérât dans
l'hérésie. Ainsi, toute la pro-
vince présenta un aspect catho-
lique, et on replanta dans tou-
tes les avenues et sur toutes les
places publiques les victorieuses
enseignes de la croix.

Il resta cependant encore
quelques obstinés à l'égard des-
quels le prince fit exécuter ses
ordonnances à la rigueur ; car
il avoit pour maxime qu'un
prince doit savoir joindre la

sévérité à la douceur; et par cette conduite pleine de bon sens et de fermeté, il acheva de détruire l'hérésie dans le Chablais.

On sera bien aise d'entendre comment François de Sales parle de cette conduite du duc. Voici ce qu'il en dit dans la préface de son *Traité sur l'Amour de Dieu*.

« Son Altesse trouvant les
« bailliages de Chablais, Gaillard
« (1) et Ternier qui sont aux

(1) Il y a ici une légère anticipation. Le bailliage de Gaillard étoit encore entre les mains des hérétiques, et ce ne fut qu'un peu plus tard que le duc en étant rentré en possession, ordonna qu'on y observât les réglemens déjà

environs de Genève, à moitié disposés à recevoir la sainte religion catholique, qui en avoit été arrachée par le malheur des guerres et des révoltes, il y avoit près de soixante et dix ans, elle résolut d'en rétablir l'exercice dans toutes les paroisses et d'abolir celui de l'hérésie. Il y avoit cependant de grands empêchements à ce bonheur, d'un côté par ce genre de considérations que l'on appelle raisons d'état, et de l'autre par les dispositions

portés pour les bailliages du Chablais et de Ternier.

« de plusieurs qui , n'étant pas
« encore bien instruits de
« vérité , résistoient à ce réta-
« blissement si désirable. Mais
« Son Altesse surmonta la pre-
« mière difficulté par la fermeté
« invincible de son zèle , et la
« seconde par une douceur et
« prudence extraordinaire ; car
« elle fit assembler les principaux
« et les plus opiniâtres , et elle
« les harangua avec une élo-
« quence si pressante et si pleine
« de tendresse , que presque
« tous , vaincus par la douce
« violence de son amour pater-
« nel envers eux , rendirent les
« armes de leur opiniâreté à

es pieds , et leurs ames entre
es mains de la très-sainte
Eglise.....

On peut louer beaucoup
de belles actions de ce grand
prince; on peut célébrer entre
autres son habileté dans l'art
militaire et sa valeur extraor-
dinaire dont il vient de donner
des preuves qui ont fait l'admi-
ration de toute l'Europe (1).
Mais pour moi je ne puis assez
exalter le rétablissement de
la sainte religion en ces trois
bailliages; j'ai vu en lui, dans
cette occasion , une si grande

(1) Ceci a été écrit en 1616.

« piété et tant de traits de
« dence, de constance, de
« gnanimité, de justice et
« bonté, qu'en cette seule pe
« pièce, il me sembloit voir
« comme dans un tableau. m
« courci, tout ce qu'on lo
« dans les princes qui jadis o
« le plus ardemment travaill
« pour la gloire de Dieu et
« l'Eglise; le théâtre étoit petit
« mais les actions grandes.
« Aussi estimé-je plus ce qu
« ce grand prince fit alors e
« ce petit coin de ses états
« que beaucoup d'actions d
« grand éclat, que plusieurs
« relèvent jusqu'au ciel. »

Le saint apôtre en parle encore plus en détail dans la lettre au pape Clément VIII, déjà citée plusieurs fois.

« Le duc de Savoie, dit-il, résolut de venir à Thonon où se trouvoient les principaux des hérétiques, de les assembler et de traiter lui-même avec eux.

« Il exécuta ce projet l'an 1598, et avec tant de succès que le cardinal de Florence, légat à *latera* du Saint-Siège, y étant arrivé quelques jours après, vit plusieurs milliers d'hommes déjà convertis ; ce prélat donna lui-même

« l'absolution de l'hérésie à plu
« sieurs, et il voulut que M
« vêque mon prédécesseur
« moi nous la donnassions aux
« autres. La multitude des pé
« nitents étoit telle, qu'à toutes
« les heures du jour il fallo
« qu'il y eût quelqu'un de prêt
« à recevoir les brebis qui ren
« noient en foule à la bergerie
« de Jésus-Christ.

« Il est juste sans doute
« rapporter ce prodigieux chan
« gement des cœurs à l'opéra
« tion puissante du Maître
« prême de l'univers; mais
« faut reconnoître aussi que
« zèle du duc de Savoie fut

principal instrument dont Dieu se servit pour opérer ces merveilles. En effet pendant quelques mois qu'il travailla à procurer ces conversions, et qu'il séjourna pour cela à Thonon, son cœur, par une grâce particulière, paroissoit être dans la main de Dieu, pour qu'il le tournât à tout ce qu'il vouloit; car il employoit tous ses talents et toutes ses forces à solliciter ce peuple de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, tantôt par des avis donnés en particulier à ceux qu'on regardoit comme les principales

« colonnes de l'hérésie, tant
« par l'exemple de ses bon
« œuvres ; ainsi il agissoit
« tout, comme le chef ét
« de Dieu sur son peuple p
« lui annoncer les précep
« du Seigneur.

« Il ne cessa point de rec
« bler ses religieux effor
« jusqu'à ce qu'il eut la com
« lation de voir les ch
« entièrement changées de
« en sorte que dans ce pa
« semblable à une terre
« un beau printemps succé
« un rigoureux hiver, l'au
« de la croix éleva en tous
« ses branches vivifiantes.

chant de l'Eglise retentit de
toutes parts , comme la voix
de la tourterelle , et les vi-
vaines renouvelées et reffloris-
santes , répandirent partout
une odeur de salut. Je puis
dire avec assurance qu'il n'y
a point eu de nos jours , en
aucun lieu du monde , un si
grand nombre d'hérétiques
ramenés à la vraie foi avec
plus de douceur et de succès.
Ce religieux prince a donc
porté de ses propres mains ,
si l'on peut se servir de cette
expression , toutes les pierres
pour reconstruire en ce pays
l'édifice de l'Eglise catholique,

« n'épargnant ni les caresses ,
« les menaces , ni aucun
« moyens qui étoient en son
« pouvoir pour procurer la con-
« version de ces peuples. Et
« qui est le plus digne de louan-
« ge ; c'est qu'il agissoit ainsi
« contre l'avis et l'opinion de
« ses conseillers. Car je me rap-
« pelle très-bien qu'assistant
« moi-même , par un ordre spé-
« cial du prince, au conseil tenu
« à ce sujet , j'entendis la plu-
« part des conseillers soutenir
« fortement que ce n'étoit pas
« le temps d'entreprendre cette
« affaire, et que les circon-
« stances où l'on se trouvoit

ne le permettoient pas. Ils appuyoient leur sentiment sur des raisons d'état très-plausibles ; mais le duc , avec une piété digne d'un prince catholique , préféra l'intérêt de la religion à toute autre considération , et cela à la face même des députés de Berne , qui furent d'autant plus interdits de cette résolution , qu'ils avoient été envoyés solennellement à dessein de parer ce coup. »

CHAPITRE XXVIII.

Démarches de l'évêque du Genève pour
obtenir que François de Sales accep
la coadjutorerie. Conversion du colon
Brotty.

Ceci pourrait bien être de nov. 1598

Vers la fin d'octobre de l'an
née 1598, l'évêque Claude de
Granier assista à une petite re
présentation, donnée par des
écoliers qui récitoient un dia
logue, dont le sujet étoit la

masse des loups couverts de
eux de brebis. Ce petit drame
sur lui une vive impression;
la nuit suivante cette pensée
représenta fortement à son es-
prit pendant son sommeil. Il
se sembloit que les loups s'é-
toient jetés inopinément sur ses
brebis. Il ne négligeoit rien
pour les défendre; mais comme
étoit seul, il ne pouvoit suffire
à repousser cette troupe d'ani-
maux carnassiers, et tous ses
efforts ne pouvoient empêcher
que quelques-unes de ses brebis
ne devinssent la proie de leurs
ennemis. Dans cette extrémité,
il appeloit à son aide par des

cris perçants tous les berges
d'alentour. Hilaire Furier, le
mônier de l'évêque, couché
dans une chambre au-dessus
celle du prélat. L'ayant enten-
dus crier plusieurs fois au secours
avec des accents pitoyables,
se leva promptement et courut
à son lit s'informer de l'objet
de ses alarmes. L'évêque se ré-
veilla encore tout épouvanté
et lui raconta le songe qu'il venoit
de faire. « Hélas ! ajouta-t-il,
« il n'est que trop vrai que mes
« troupeaux sont environnés de
« loups furieux ! accablé d'infir-
« mités, je n'ai pas assez de
« force pour repousser tant

ennemis. Ah ! où pourrai-je
trouver du secours ! » Son aumô-
nier, pour calmer l'agitation de
son esprit, lui représenta que son
procès étoit en bon état, qu'on
envoyoit, par la grâce de Dieu,
un grand nombre d'excellents
jurés, dont la conduite devoit
être remplie de joie, et surtout que
la Providence lui avoit fourni en
une personne de François de Sa-
les, un homme selon son cœur,
qui seroit vraiment son secours
et son coadjuteur de nom et
d'effet. Le prélat qui craignoit
beaucoup de ne pouvoir déter-
miner François à accepter cette
place, s'écria avec larmes : *Où*

êtes-vous, mon fils, où êtes-vous ? ayez pitié de mes yeux blancs.

L'aumônier s'étant retiré, l'évêque passa le reste de la nuit à méditer sur les moyens d'obtenir ce consentement si désiré. Dès que le jour commença à paroître, il envoya un messenger au château de Sales, avec ordre à François de se rendre auprès de lui sans délai. Notre Saint se mit aussitôt en route sans se douter de l'affaire pour laquelle son évêque le demandoit avec tant d'empressement. Dès qu'il fut entré à l'évêché, l'évêque courut à lui, l'embrassa,

serra entre ses bras et le com-
ma, au nom de tout ce que
amitié a de plus tendre et la
religion de plus pressant, de
venir à son secours, en accep-
tant la place de coadjuteur qu'il
lui offroit.

A ce nom de coadjuteur,
l'homme de Dieu baissa les
yeux en rougissant. Ensuite,
s'étant un peu remis, il répon-
dit : « Je ne refuse pas le tra-
« vail, mais votre bonté pour
« moi vous aveugle sur mes
« qualités; je suis tout-à-fait in-
« capable d'une telle dignité.
« Vous avez dans votre diocèse
« des prêtres distingués par

« leur naissance, leurs lumières
« et leurs vertus, qui sont in-
« niment plus capables que moi
« de porter ce fardeau. C'est
« pourquoi je vous prie d'agréer
« mon refus. » Il ajouta plu-
sieurs autres raisons dont les
historiens ne nous ont pas trans-
mis le détail; l'évêque eut beau
lui faire les plus vives sollicita-
tions, il persista dans son refus
et après avoir pris congé du
prélat, il retourna au château
de Sales.

Claude de Granier, désolé de
ce refus, ne se découragea ce-
pendant pas. Il fit part aux cha-
noines de sa cathédrale de son

air, d'avoir leur prévôt pour
coadjuteur, et des difficultés
il rencontroit. Le chapitre
applaudit à son dessein et à
l'attention où il étoit de faire
les plus grands efforts pour
vaincre tous les obstacles. Le
rélat, après avoir recommandé
cette affaire à leurs prières, se
rendit au château de Sales
sous prétexte de faire une vi-
site à M. de Boisy. Là, il lui
raconta tout ce qui s'étoit pas-
sé et l'engagea à se joindre à
lui pour triompher de la résis-
tance de son fils. Mais il eut
beau concerter avec ce respec-
table vieillard les moyens de

réussir dans son projet, fut inutile ; François résista aux instances de sa famille et à celles de son évêque, et Claude Granier s'en retourna sans avoir rien avancé, mais plus résolu que jamais de mettre tout son œuvre pour vaincre les répugnances du saint apôtre. Il se parla à plusieurs personnes de la noblesse et du clergé qui tous lui témoignèrent le plus vif désir de voir réussir cette affaire ; quelques-uns des plus distingués se chargèrent de faire de nouvelles instances auprès de François ; mais ils ne purent réussir à l'ébranler.

Pendant qu'on s'occupoit de cette affaire, le colonel Brotti et quelques autres des Protestans qui s'étoient réfugiés à Genève, n'avoient pas tardé à s'entreprendre de leur exil. Comme ils connoissoient le bon cœur de François, ils s'adressèrent à lui pour obtenir du duc la permission de rentrer dans leur patrie. François sollicita si vivement auprès du duc en leur faveur qu'il leur obtint un sauf-conduit pour revenir dans leurs foyers. Brotti, Joly et Desprès se hâtèrent d'en profiter; la politesse et la reconnoissance leur faisoient un devoir d'aller

faire leurs remercîments à l'auteur de leur retour. Brotti fut le premier remercier François après quelques compliments la conversation s'engagea naturellement sur les controverses de religion. François lui montra le commentaire de Bèze sur le livre de Josué, et lui fit remarquer un endroit de la préface où ce ministre dit que c'est à Calvin qu'appartient après Dieu, la gloire d'avoir inventé le premier la manière d'expliquer les paroles de la cène.

Le saint apôtre fit observer à Brotti que Bèze reconnoissoit

là que Calvin étoit l'inven-
teur d'un dogme qui n'avoit été
enseigné ni par les saints Pères,
ni même par les Apôtres, et que
conséquent sa doctrine n'é-
toit pas apostolique. Le colonel
protestant fut embarrassé ; il
répondit que n'étant pas théo-
logien , il ne savoit quelle ré-
ponse faire à cette objection ;
mais qu'il demandoit la permis-
sion de porter ce livre à Genève
pour consulter sur cela le mi-
nistre La Faye. François de
Sales approuva ce voyage, et
Brotti partit sans différer.

Arrivé chez La Faye, il lui pré-
senta le livre, il lui fit remarquer

le passage en question. La B
à cette lecture ne put dissim
ler son embarras , il avou
que cette phrase étoit répr
hensible , et il assura qu'il alle
prendre des mesures pour
faire disparoître de tous ces
des exemplaires qui se trouvo
roient encore chez le libraire
Dans le cours de la convers
tion , le ministre avoua encore
comme avoit fait Bèze , qu'on
pouvoit faire son salut dans l'E
glise romaine. Brotti lui expos
les raisons les plus pressantes
que François employoit pour
faire voir que l'Eglise catholique
étoit la seule véritable. Le mi

Le père ne put que balbutier quelques mots insignifiants. Cette conversation ouvrit tout-à-fait les yeux à Brotti; il retourna promptement à Thonon, et demanda à faire son abjuration. Les deux compagnons imitèrent son exemple; tous trois rentrèrent dans le sein de l'Eglise romaine. Le duc de Savoie en fut au comble de la joie, et il leur rendit de grand cœur ses bonnes grâces.

CHAPITRE XXIX.

L'évêque de Genève forme le projet d'envoyer François de Sales à Rome et lui fait accepter la charge de coadjuteur.

Le duc de Savoie étoit retourné au fort de Barraux, et continuoit à s'occuper des fortifications de cette place, lorsque la joie qu'il goûtoit des progrès de la religion catholique

ue dans le Chablais, fut trou-
vée par une lettre qu'il reçut
du roi de France. Ce monarque
lui marquoit qu'il entendoit que
la ville de Genève fût regardée
comme comprise dans le traité
de paix de Vervins. On ne de-
voit pas s'y attendre, parce que
dans ce traité il n'étoit fait au-
cune mention de cette ville; et
si on l'avoit prévu, on auroit
demandé au légat du Pape, qui
avoit été le négociateur de ce
traité de paix, de n'y consentir
que sous deux conditions; l'une
que les Genevois accorde-
roient dans leur ville le libre
exercice du culte catholique,

et l'autre, qu'ils restitueroient les biens ecclésiastiques appartenant à l'évêque de Genève et aux chanoines de sa cathédrale, qu'ils avoient injustement usurpés.

L'évêque de Genève et les missionnaires du Chablais ayant eu connoissance de cette lettre, jugèrent qu'il falloit dans cette circonstance délicate envoyer François de Sales à Rome, pour qu'il représentât au Pape les conséquences de cette importante affaire, et qu'il le sollicitât d'écrire au roi de France, pour lui demander de n'étendre sur Genève le bienfait de la paix

Marvins, que dans le cas où
ce ville se soumettroit aux
conditions dont je viens
parler.

François de Sales avoit en-
te à traiter une affaire essen-
elle, c'étoit de demander au
pape une bulle de désunion des
bénéfices du Chablais, qui a-
voient été incorporés par Gré-
goire XIII à l'ordre des Saints
Eustache et Lazare; car depuis
que la religion catholique ré-
voit dans le Chablais, les re-
venus de tous ces bénéfices
s'étoient devenus nécessaires
pour l'entretien des curés et
des missionnaires; mais on

s'attendoit à de grandes oppositions de la part des chevaliers & ainsi la chose présentoit de grandes difficultés pour lesquelles il étoit bien aise d'employer un négociateur aussi habile que l'apôtre du Chablais.

Telles furent les raisons qui déterminèrent l'évêque à envoyer François de Sales à Braux où étoit le duc de Savoie pour lui proposer la pensée qu'on avoit de ce voyage. Le duc agréa cette proposition & il donna une ample déclaration adressée au Souverain Pontife par laquelle il consentoit que toutes les cures du Chablais

sent employées à l'entretien
des ecclésiastiques qui pren-
nent soin de l'instruction des
pâtres de ce pays.

François de Sales présenta en
même temps au duc de Savoie
un mémoire divisé en quinze
articles concernant les ordon-
nances et réglemens qu'il seroit
à propos de faire pour la con-
servation et l'accroissement de
la religion catholique dans le
Chablais. Le duc accueillit ce
mémoire d'une manière très-
favorable, et dit ensuite à notre
Saint : « Voilà ce que vous avez
désiré pour les autres, mais
demandez-moi aussi quelque

« chose pour vous , et ve
« verrez de quelle bonne
« lonté je suis porté à vo
« égard. » Le Saint fit un p
fond salut et dit au prince : «
« supplie très-humblement V
« tre Altesse de m'écouter tou
« jours favorablement, toute
« les fois que je lui représenter
« rai les intérêts de l'Eglise e
« de vos vrais sujets les bon
« catholiques. » Il ne fit point
d'autre réponse , et le duc ne
put obtenir qu'il lui fît aucune
demande pour ses intérêts par
ticuliers. Ce désintéressement
fut fort admiré du prince et de
toute la cour , et confirma le

de Savoie dans la haute idée
qu'il avoit de la vertu de l'hom-
me de Dieu. Aussi répétoit-il
souvent que le prévôt de Sales
étoit le père et l'apôtre des peu-
ples du Chablais. Il avoit aussi
l'habitude de dire que si Dieu
vouloit se former plusieurs sol-
dats aussi vaillants, aussi zélés
et aussi dévoués à son service
que le prévôt de Sales, l'Eglise
feroit des conquêtes innombra-
bles, *mais*, ajoutoit-il, *nous ne*
le méritons pas.

Le Saint donna encore en ce
temps une nouvelle preuve de
son désintéressement. Le primi-
cier d'Angeville, économiste des

bénéfices des bailliages du G
blais et de Ternier, lui envo
par ordre de l'évêque, un man
sur Claude Marin procureur
fiscal du Chablais et trésorier
général des susdits bénéfices,
l'effet de se faire rembourser
des dépenses qu'il avoit faites
durant les quatre années de sa
mission du Chablais, pendant
lesquelles il s'étoit toujours en
tretien à ses frais. Mais François
refusa de l'accepter, ne voulant
rien diminuer d'un argent des
tiné à l'entretien des curés et à
la réparation des églises.

Le duc de Savoie étoit sur le
point de son départ pour le

mont. Il laissa à Thonon
compagnies de Suisses ca-
liques pour la sûreté des
lésiastiques et des prédica-
rs. Il donna de très-beaux et
très-riches ornements à l'é-
se de Saint - Hippolyte, et
après avoir rempli toute la pro-
nce de la bonne odeur de ses
rtus, il retourna à Turin.

L'évêque étoit toujours fort
occupé de son dessein de faire
recepter à François de Sales la
adjutorerie du diocèse de
Genève. Il lui envoya pour cet
objet Pierre Critain son premier
aumônier qu'il chargea de pré-
senter à notre Saint les lettres-

patentes du duc de Savoie et par
 lettre du cardinal de Médicis
 par laquelle cet illustre prince
 de l'Eglise témoignoit sa satis-
 faction du choix qu'avoit fait
 l'évêque, et promettoit de s'em-
 ployer de grand cœur auprès du
 Pape pour cette affaire. L'évêque
 recommanda à son aumônier de
 représenter fortement à nosseign-
 Saint qu'il ne devoit pas résister
 plus long-temps aux volontés
 manifestes de ses supérieurs
 temporels et spirituels.

L'abbé Critain arriva sur le
 soir au château de Sales, et ne
 laissa rien transpirer de la com-
 mission dont il étoit chargé. L'

demain matin il proposa à François d'aller réciter ensemble le bréviaire sous le portique du château. Après qu'ils l'eurent achevé, il lui dit : « Vous doutez-vous du motif de mon voyage? » *Non*, répondit François. « Eh bien ! sachez, ajouta l'abbé Critain, que notre évêque m'a envoyé uniquement pour vous déclarer expressément sa volonté, et recevoir votre dernière réponse. Vous savez qu'il y a plus d'un an qu'il a jeté les yeux sur vous, pour son coadjuteur et son successeur; il vous en a fait parler par plusieurs personnes,

« et il n'a jamais reçu
« vous que des refus opiniâtres
« Je vous assure qu'il en
« désolé, et vous devriez
« conscience y faire attention
« Pensez-y donc, et apprenez
« moi quelle réponse je dois
« cette fois-ci lui apporter de
« votre part. » François lui ré-
pondit : *Je vous prie de dire
notre respectable évêque que
j'ai une vénération particu-
lière pour lui, que je suis
très-sensible à toutes ses bon-
tés, que le respect, l'estime
et la reconnoissance pour lui
sont gravés dans mon cœur
en caractères ineffaçables*

mais que la charge qu'il m'of-
fe est beaucoup au-dessus de
mon attente et de mes méri-
tes. Représentez-lui de plus,
que si j'étois son coadjuteur,
seroit obligé de se priver
d'une partie de ses revenus,
qui ne sont pas même suffi-
sants pour son entretien, et
que je serois bien fâché qu'il
souffrît à mon occasion. Dites-
lui bien que je ne suis pas fait
pour commander, et que je
suis tout au plus capable de
gouverner quelques paroisses.
Assurez-le que je suis prêt à
exécuter tous ses ordres pour
écrire, prêcher, aller, venir,

*faire des missions; mais pour
l'évêché il n'y faut pas penser.*

L'abbé Critain lui répliqua :

« Vous ne voulez pas sans
« doute vous écarter de la
« volonté de Dieu; or, le chef
« que notre évêque fait de vous
« pour son coadjuteur porte
« des signes indubitables de
« volonté divine. Car d'abord
« notre évêque, en vous choisissant,
« n'a point écouté la voix
« de la chair et du sang qui
« l'auroit plutôt fait pencher
« pour quelqu'un de sa famille.
« Il n'a point agi avec précipi-
« tation puisqu'il a médité ce
« projet pendant si long-temps.

Il ne s'est point fié à ses propres lumières puisqu'il a consulté sur cet objet les hommes les plus éclairés non seulement parmi ses amis, mais encore dans le clergé, dans la noblesse, et même dans l'état religieux, et que tous ont applaudi à son choix. Il n'y a personne qui ne vous ait donné à l'envi ses vœux et son suffrage. Cette approbation générale n'est-elle pas une preuve de la volonté divine, puisque les anciens pères n'étoient pas élevés autrement à l'épiscopat, et que selon la

« maxime commune, la
« du peuple est la voix de Dieu.
« Voici encore les lettres
« tentes du duc de Savoie
« lesquelles il déclare non se
« lement qu'il approuve
« choix, mais même qu'il en
« la plus vive satisfaction. Vo
« de plus une lettre du card
« nal de Médicis qui assure qu
« c'est avec une joie bien viv
« qu'il se charge d'être le sol
« citeur de cette affaire aupr
« du Saint-Siège. Eh bien
« Monsieur, quel autre sign
« exigerez-vous de la volon
« du ciel? »

A ces paroles, François de

aura comme un homme atté-
. La vue du pesant fardeau de
episcopat le faisoit trembler ;
mais il ne vouloit pas s'opposer
la volonté de Dieu. Il poussa
e profonds soupirs , et sans
épondre un seul mot , il se
romena quelque temps dans la
galerie , les bras croisés , et
air rêveur et pensif. Enfin il
dit à l'abbé Critain : » Allons à
« l'église de Thorens dire cha-
« cun une messe du Saint-Es-
« prit ; je servirai la vôtre , et
« vous servirez la mienne. Nous
« invoquerons le Seigneur , et
« nous ferons ce qu'il nous
« inspirera. » Ils y allèrent

aussitôt. Quand François eut
sa messe, qui fut la seconde,
il se retira dans le chœur et
prosterna au pied de l'autel.
il demeura quelque temps
cueilli, immobile, les yeux
xés sur l'autel, et comme un
homme ravi en extase. L'abbé
Critain qui le considéroit,
attesté qu'il avoit vu son visage
rayonnant et resplendissant de
lumière. Enfin il se leva et sortit
de l'église avec l'abbé Critain.
Dès qu'ils furent dehors, celui-
ci se hâta de lui dire. *Eh bien!*
Monsieur, qu'avez-vous ap-
pris dans le saint sacrifice?
François lui répondit: « Vous

inez à notre révérendissime
vêque que je n'ai jamais eu
le moindre désir de l'épis-
copat à cause des raisons que
je vous ai exposées ; mais
puisque il le veut et qu'il me
l'ordonne, je suis prêt à
obéir et à servir Dieu dans la
condition qu'il me prescrit. Si
je fais quelque bien, tout le
mérite en sera dû à ses priè-
res. Mais je vous prie instam-
ment de ne point donner con-
naissance ici de ce qui vient
de se passer entre nous. »
L'abbé Critain le félicita de
sa résolution, et lui promit
d'en garder le secret dans le

château de Sales. Il ne
 cependant pas s'empêcher
 faire part de l'heureux succès
 de sa négociation à Monsieur
 et à Madame de Boisy, et au
 chanoine Louis de Sales.

Aussitôt qu'il fut de retour
 à Anneci, il alla en rendre
 compte à l'évêque. Ce vénérable
 prélat se trouvoit alors
 milieu d'une nombreuse com-
 pagnie ; l'abbé Critain s'appro-
 cha de son oreille, et lui dit
 que le prévôt avoit donné son
 consentement. A cette nouvelle
 il se leva en versant des larmes
 de joie, et s'écria en présence
 de tout le monde : « Jusqu'à pré-

ent je n'avois jamais rien fait
travaillé, mais maintenant j'ai
travaillé heureusement pour
le bien de mon diocèse, puis-
que j'ai obtenu mon fils de
Sales pour mon coadjuteur
et mon successeur. » Le
ruit s'en répandit dans toute
ville, et la joie fut univer-
elle. On y vit bientôt arriver
François de Sales qui reçut
avec sa modestie ordinaire les
congratulations qu'on s'empres-
soit de lui faire. Ces témoignages
de l'estime publique lui étoient
fort à charge, et il se hâta de
terminer tout ce qui pouvoit
l'arrêter à Anneci, dans le

dessein de partir le plus promptement possible pour Rome, et il avoit à traiter des affaires de conséquence, conformément au projet qui avoit été arrêté à Thonon.

CHAPITRE XXX.

Maladie de François de Sales.

Le Saint, peu de jours après son arrivée à Anneci, tomba malade d'une fièvre continue très-violente. A la première nouvelle qu'en eut sa mère, elle quitta le château de Sales, et accourut à Anneci pour le

soigner; elle trouva les médecins divisés sur l'état de ce malade. Le docteur Charriat savoyard, disoit qu'il avoit encore quelque lueur d'espérance; mais le docteur Le Poméo, médecin de la duchesse de Savoie en désespéroit tout-à-fait, et son opinion parut la mieux fondée. Ainsi on chargea madame de Boisy d'annoncer à son fils que sa mort étoit prochaine. Quel coup pour cette tendre mère! Elle eut bien de la peine d'abord à supporter la violence de sa douleur, et peu s'en fallut qu'elle ne tombât évanouie. Mais ayant repris

rage, et s'étant résignée
à une grande piété à la
bonté de Dieu, elle annonça
avec beaucoup de prudence au
peuple le danger où il étoit.
Le premier sentiment de
François, à cette nouvelle, fut
la douleur de ses fautes. Cette
ame innocente se reprochoit
avec amertume les plus légers
manquements. Mais après en
avoir demandé pardon à Dieu,
il s'anima à la confiance en la
bonté divine, par ces paroles
du prophète : « Toutes les voies
du Seigneur sont miséricorde
et vérité. Pourquoi êtes-vous
triste, ô mon ame ? Et

« pourquoi me troublez-vous ?
 « Espérez-en Dieu, parce que
 « ne cesserai de le louer ; et
 « mon sauveur vers lequel
 « tourne mes yeux avec
 « fiance , c'est mon Dieu.
 Ainsi se confiant entièrement
 en la bonté et la miséricorde
 de Dieu , il se remit sans réserve
 entre les mains de la divine Pro-
 vidence et demeura dans une
 entière indifférence pour la vie
 ou pour la mort. Il recouvra de
 cette sorte un grand repos et
 une profonde tranquillité.

Sa maladie répandit une consternation générale dans la ville
 d'Anneci, et surtout parmi le

Agé. Mais personne n'en fut vivement affecté que l'évêque; il tomba malade et fut obligé de garder le lit.

Les chanoines de la cathédrale se rendirent tous en corps chez leur vertueux prévôt pour lui dire le dernier adieu et recevoir sa bénédiction. Ils s'approchèrent de lui, et avec une voix interrompue de sanglots, lui témoignèrent leur douleur et la crainte qu'ils avoient que Dieu, pour les punir, ne les privât de son assistance. Enfin, ils le prièrent de leur donner encore avant de mourir quelque instruction salutaire. Leur sensible

prévôt fut attendri à leur vue, il les embrassa tous avec une grande effusion de cœur, il remercia de leur visite, et encouragea à mettre leur confiance en celui qui est le grand le vrai et l'universel pasteur d'ames, et non en lui qui n'étoit qu'un serviteur inutile. Après cela il leur fit un petit discours très-attachant sur le néant du monde, l'incertitude de la vie et les motifs de se préparer continuellement à la mort. Il finit en exposant les pratiques par lesquelles on peut se préparer à une mort sainte et heureuse.

qui , après avoir reçu l'auguste sacrement , vint se présenter de nouveau à la sainte Table.

Mon ami , lui dit-il , ne vous ai-je pas déjà donné la communion ? Retirez-vous donc , je ne puis pas vous la donner deux fois dans le même jour. »

Ah ! mon père , répondit le vieillard , *puisque le bon Dieu y est , je vous prie de me le donner encore une fois.* François admirant cette simplicité , lui dit : « Allez-vous en maintenant , mon ami , mais vous pouvez venir demain , et je vous promets de vous le

« redonner. » Le vieillard, plein de consolation, revint le lendemain recevoir de nouveau de la main du zélé pasteur, le pain des Anges.

Il y avoit encore néanmoins parmi les gens de la campagne qui venoient à Thonon les jours de marché, beaucoup de personnes que le saint apôtre cherchoit vainement à attirer aux prédications qu'il faisoit dans l'église de Saint-Hippolyte. C'est pourquoi un jour il se fit apporter une chaise de bois au milieu du marché et prêcha deux heures de suite lisant et expliquant les témoi-

omba dans une défaillance de
et de forces , qui dura
fièvre entière. Tous les
mèdes qu'on employa n'eurent
aucun effet, en sorte qu'on
put s'il n'étoit point mort.
Mais pendant cette léthargie son
esprit n'étoit pas assoupi , comme
il arrive d'ordinaire. Au
contraire , il étoit assailli de la
plus violente tentation contre
sa foi. Le démon lui présenta
une très-subtile objection contre
la présence réelle de
Jésus-Christ dans l'Eucharistie.
François ne trouvant point de
solution directe à cette objec-
tion , repoussa les traits de

l'ennemi en se bornant à faire des actes de foi sur cet incompréhensible mystère, qui passe la portée de notre foi et de notre raison. Par ce moyen et l'invocation fervente du saint nom de Jésus, il surmonta les artifices de l'ennemi du salut et la tentation s'évanouit.

Dans la suite il faisait le signe de la croix toutes les fois que cette objection se présentait à son esprit. Néanmoins lorsqu'il fut revenu en santé, il trouva la solution à cette difficulté mais il ne voulut jamais communiquer à personne ni l'objection, ni la réponse, malgré

instances que lui en firent
plusieurs fois ses amis. Il crai-
gnit que des ames foibles ne
vissent mieux la difficulté
de la solution, et que cela
leur servît de pierre d'a-
ppement. Il n'y eut que son
père Louis de Sales qui sut
cacher ce secret par surprise,
un jour qu'ils s'entretenoient
ensemble sur quelques points
de théologie. Mais François,
en étant aussitôt aperçu, lui
promettre de n'en parler
jamais à personne. Le père de
la Rivière assure que François
disoit que cette objection
étoit incomparablement plus

pressante et plus difficile à réaliser, qu'aucune qu'il eût jamais lue dans les livres ou inventée dans son esprit.

Mais revenons à l'histoire de sa maladie. Le lendemain de sa léthargie, les musiciens de la cathédrale se rendirent tous dans sa chambre; ils avoient porté leurs instruments, et ils demandèrent la permission de faire un petit concert pour se récréer par les pieux chants de l'Eglise. François ayant témoigné que cela lui feroit plaisir, ils lui demandèrent quel mot il désiroit qu'on chantât. Il indiqua l'hymne où l'Eglise chante

amour ardent de sainte Mag-
 dalene pour Jésus-Christ. Pen-
 sant que les musiciens chan-
 tent, François accompagnoit
 chaque terminaison par des
 sentiments d'une ferveur admi-
 rable, et pousoit vers le ciel des
 vœux d'amour. Il fit chanter
 aussi le psaume 41 : *Quemad-
 modum desiderat cervus ad
 fontes aquarum, ita desiderat
 anima mea ad te, Deus.* Après
 que les musiciens se furent re-
 tirés, le malade se tourna du
 côté de la muraille et récita
 avec beaucoup de larmes le
Miserere.

S'étant tourné de l'autre côté

il remarqua le médecin Chérière qui préparoit avec beaucoup de soin un remède ; c'étoit de la teinture d'or qu'il mêloit avec d'autres liqueurs. Ce remède est connu sous le nom d'or potable ; on le fait avec de l'or réduit sans aucun corrosif à une gomme semblable au miel et d'une couleur de sang. Cette gomme détrempée avec de l'esprit de vin, acquiert une couleur de rubis, et se nomme teinture d'or. Une once de cette teinture, mêlée avec seize onces d'autres liqueurs, s'appelle *or potable*, à cause qu'elle a toute la couleur d'un or vif et brillant.

On prétend que c'est un remède
 sudorifique et cordial, et
 qu'il guérit la plupart des ma-
 ladies.

François ayant donc vu le
 médecin qui préparoit soigneu-
 sement ce remède, lui demanda
 ce qu'il faisoit. Charrière lui
 répondit par ces paroles de Jésus-
 Christ : *Quod ego facio tu*
nescis modo; scies autem
postea (1). François l'en reprit
 aussitôt, lui disant que c'étoit
 profaner les paroles de la sainte
 Ecriture que de les adapter à

(1) Vous ne savez pas maintenant ce
 que je fais, mais vous le saurez ensuite.
 (Joan. c. 13, v. 7.).

des choses profanes, et qu'un chrétien ne doit employer la parole de Dieu qu'avec un grand respect et seulement dans les choses saintes.

Quand ce remède fut préparé il le prit et en éprouva un très-bon effet; car dès-lors il alla toujours de mieux en mieux en sorte qu'il fut guéri en fort peu de temps.

L'évêque avoit envoyé Noë Rogeot son intendant, natif de Bourgogne, pour savoir des nouvelles du malade. Ce domestique fut témoin du bon effet qu'opéra le remède, et s'étant assuré de l'avis du médecin, il

se tourna dire à son maître que
le prévôt étoit hors de danger.
La joie qu'en éprouva le prélat
opéra si sensiblement sur sa
propre guérison , qu'en peu de
jours l'un et l'autre recouvrè-
rent leur ancienne santé au
grand contentement de tout
le monde.

CHAPITRE XXXI.

Voyage de François de Sales à Rome. —

Sainte Maison à Thonon. — Confrérie
de Notre-Dame de Compassion.

La convalescence du Saint ne fut pas longue, et dès le mois de février il se trouva en état de faire son voyage de Rome. Je ne parlerai pas ici des affaires importantes qu'il négocia dans cette capitale du monde, parce qu'elles n'appartiennent pas à

moïens d'empêcher les progrès de la religion catholique. Celui auquel on s'arrêta fut de proposer à François de Sales une conférence publique avec le ministre Viret accompagné de tous les ministres qui s'étoient rendus à l'assemblée. On étoit persuadé que le Papiste n'oseroit jamais accepter la conférence quand il apprendroit qu'il devoit avoir en tête tous les ministres du pays.

En conséquence de cette résolution, l'assemblée envoya un député à François chargé de le sommer en son nom à une dispute publique et d'en régler avec

travailla de concert avec le pape Chérubin qui étoit pour lors à Rome, fut d'obtenir du Pape une bulle pour faire à Thonon un établissement religieux qu'on appela la Sainte-Maison. Cette bulle ne fut donnée que quelques mois après que notre Saint eut quitté Rome pour revenir en Savoie. L'établissement de la Sainte-Maison fut composé de quatre sections principales.

La première fut un corps de huit prêtres séculiers, dont le chef portoit le nom de préfet et ce fut François de Sales qui fut nommé préfet par cette bulle, avec charge de faire des

constitutions selon lesquelles
la maison seroit gouvernée. Un
de leurs principaux soins devoit
être de faire les fonctions pas-
torales dans la ville de Thonon,
et de chanter l'office divin dans
l'église paroissiale, qui étoit
celle de Saint-Hippolyte. Ils
avoient de plus le soin et la
conduite de ce qu'on appeloit
le Séminaire, qui étoit composé
de sept enfants de chœur nour-
ris et élevés dans la maison.

La seconde section fut celle
des prédicateurs chargés d'aller
de côté et d'autre annoncer la
parole de Dieu dans le Chablais.
Cette fonction fut confiée aux

pères Capucins, qui furent pour cela incorporés et unis à Sainte-Maison.

La troisième section fut composée de ceux que l'on chargea de l'inspection de la construction publique et de la direction du collège. Ce soin fut d'abord confié aux Jésuites auxquels le Pape fournissoit de ses propres deniers ce qui étoit nécessaire pour leur entretien. Mais après la mort de Clément VIII, on cessa de payer cette pension, ce qui obligea les Jésuites de se retirer. On essaya de continuer cette œuvre par le moyen de quelques régents laïques. Mais comme

Enseignement languissoit sous
le duc de Savoie et Fran-
çois de Sales, pour lors évêque
de Genève, y établirent en
1616 des pères Barnabites sous
lesquels le collège a fleuri.

La quatrième section étoit
une héberge, soit maison de
refuge pour les nouveaux con-
vertis, afin qu'ils fussent ins-
truits avec soin et qu'on apprît
les arts et des métiers à ceux
entre eux qui étoient pauvres
pour les mettre en état de ga-
gner leur vie.

Ce n'étoit pas les seuls objets
pour lesquels cet établissement
fut été fondé; mais le reste des

pieuses intentions du Souverain Pontife et de l'apôtre du Comté de Savoie n'a jamais été exécuté.

Le Pape nomma François de Sales préfet de la Sainte-Maison et en cette qualité le saint apôtre donna à cet établissement des constitutions pleines de sagesse et de la prudence qui distinguent tout ce qui est sorti de la plume de cet homme de Dieu.

Sur la demande de François de Sales et du père Chérubin le Pape établit à Thonon une confrérie sous le titre de Notre-Dame de Compassion et qui dépendoit de la Sainte

ison de Thonon. L'un des principaux devoirs des confrères étoit de travailler selon leur pouvoir à la conversion des hérétiques, d'aider puissamment ceux qui s'y employoient, soutenir de leur crédit les missionnaires qui s'appliquoient à réunir à l'Église les errants, d'assister de leurs aumônes et de leur protection les convertis. Cette confrérie fut enrichie par les Souverains Pontifes d'un grand nombre d'indulgences.

De plus, pour diriger la grande œuvre de la conversion des hérétiques, le Pape établit

à Rome une congrégation de
 le cardinal Aldobrandin
 neveu fut nommé le chef.

Mais tandis que François
 Sales s'occupoit avec succès
 à Rome de l'établissement
 toutes ces œuvres saintes,
 eut le regret d'échouer dans
 une autre à laquelle il mettoit
 une grande importance. C'étoit
 la translation de l'évêché et du
 chapitre d'Anneci à Thonon.
 Voici comme il en parle dans
 une requête qu'il présenta au
 Saint-Siège : « Pour confirmer
 « dans la foi les nouveaux con-
 « vertis et ramener ceux qui
 « sont encore dans l'erreurs

l'évêque, ainsi que le prévôt
et les chanoines, ont déter-
miné par une délibération
commune d'aller habiter dans
la ville de Thonon et d'y tra-
vailler avec tant d'ardeur à la
vigne du Seigneur, qu'en
peu de temps on y voie des
fleurs et des fruits de salut. »

Il demandoit à cet effet qu'on
accordât au chapitre de la ca-
thédrale l'église et le couvent
des Ermites de Thonon avec
les revenus qui y étoient atta-
chés. J'ignore pour quelle rai-
son cette demande ne fut pas
agréée.

CHAPITRE XXXII.

Retour de François de Sales et sa conduite pendant la guerre de la Savoie avec la France.

Le premier soin de François de Sales, à son retour de Rome, fut d'aller à Anneci rendre compte à l'évêque des affaires qu'il avoit négociées dans la capitale du monde chrétien. Ensuite il se rendit à Thonon

eut la consolation de recevoir l'abjuration de quelques opiniâtres.

Voici ce qu'a déposé sur cet objet, dans le procès de la condamnation le 5 septembre 1656, Jean Besson, laboureur de Neusy, âgé pour lors de soixante et dix ans.

J'ai ouï dire aux sieurs Cortagier cordonnier, Meynet et Rolland, tous trois habitants de Thonon, qu'ils avoient été du nombre de ceux qui aimèrent mieux être bannis de cette ville que de se convertir; mais que dans cet exil, se ressouvenant de

« la douceur avec laquelle
 « serviteur de Dieu les
 « pressés de rentrer dans
 « religion catholique, et
 « choses admirables qu'il
 « avoit dites sur ce sujet, ils
 « résolurent de retourner
 « Thonon pour abjurer l'hé-
 « sie entre ses mains dès qu'
 « seroit revenu de Rome ;
 « qui fut fait aussi par tous
 « autres qui avoient suivi
 « même parti qu'eux, à l'exce-
 « tion de trois ou quatre qui
 « s'obstinèrent dans leurs er-
 « reurs. »

Pendant que François de
 Sales avoit la consolation d

Ainsi les brebis égarées ren-
 trer dans le bercail, il survint
 un événement dont les suites
 seroient pu être très-préjudi-
 ciables aux nouvelles plantes
 qu'il cultivoit avec un soin in-
 estimable. En l'an 1601^{re} Henri IV
 Roi de France déclara la guerre
 au duc de Savoie; il mit deux
 armées en campagne, l'une
 pour entrer en Savoie du côté
 de Chambéri, l'autre pour
 faire irruption dans la Bresse.
 Lesdiguières qui étoit à la
 tête de la première, conquit
 une grande partie de la Savoie;
 et Biron, qui commandoit la
 seconde, soumit toute la Bresse.

Les Genevois et les Bernois offrirent à Henri IV de joindre leurs troupes aux siennes pour s'emparer du Chablais et du bailliage de Ternier. S'ils étoient entrés, le roi de France n'auroit pu leur refuser l'exercice du culte protestant dans ce pays, et on devoit s'attendre que, sous prétexte du libre exercice de leur religion, ils vexeroient de toute manière soit les peuples nouvellement convertis, soit les prêtres catholiques.

Dans cette triste conjoncture l'évêque de Genève envoya François de Sales au duc de

emours qui étoit à Greno-
pour le prier de s'intéresser
près du roi de France, afin
obtenir que rien ne fût chan-
par rapport à la religion
ns le Chablais. Le duc de
emours écrivit effectivement
Henri IV qui étoit pour lors
n château d'Anneci où il étoit
venu le 5 octobre. Mais soit
que ce monarque craignît de
nécontenter les Bernois et les
Genevois, soit plutôt qu'il ne
fût pas content de ce que l'é-
vêque de Genève recouroit à
des recommandations étran-
gères, au lieu de venir lui-
même présenter ses demandes,

la lettre du duc de Nemours ne fit pas beaucoup d'effet. Claude de Granier s'étoit abstenu jusqu'alors d'aller rendre ses hommages à Henri IV dans la crainte de déplaire au duc de Savoie son prince naturel. Mais dans le péril où il voyoit la religion en Chablais, il crut ne devoir plus s'arrêter à des considérations humaines ; et il monta au château vers le monarque français qui le reçut avec beaucoup de bienveillance et de si grandes marques de respect, que même il ne lui parla que le chapeau à la main. L'évêque lui remit une requête qui avoit été rédigée

François de Sales , et dans
le on supplioit le roi de
pas permettre qu'on chan-
rien à tout ce qui avoit été
si heureusement pour la foi
catholique dans les bailliages de
Chablais et de Ternier. Henri
reçut avec bonté la requête ,
et répondit à l'évêque :
Pour l'amour de Dieu et
de notre saint père le Pape , et
en considération de vous ,
Monsieur , qui vous êtes tou-
jours si dignement acquitté de
votre charge , il ne sera rien
changé à ce qui a été fait pour
la foi catholique dans le Cha-
blais ; je vous le promets au

« péril de mon sang. » A ces paroles qui comblèrent de joie l'évêque de Genève, il signa favorablement la requête.

Peu de temps après ce premier départ pour le siège du fort Sainte-Catherine. Pendant qu'il étoit devant cette place, les névois lui envoyèrent une députa- tion à la tête de laquelle étoit Bèze qui lui adressa une harangue où il le loua d'être libérateur des fidèles et d'avoir donné une ample liberté aux enfants de Dieu. Ces éloges avoient pour objet la liberté de conscience accordée par l'évêque de Nantes, et il étoit aisé

par ce début qu'on vouloit
 demander d'étendre aux ha-
 bitans du Chablais les disposi-
 tions de l'édit de Nantes qui
 permettoit le libre exercice de
 religion protestante. Le roi
 sut adroitement éviter qu'on
 lui fit cette demande. Il dit aux
 députés, à l'oreille ; *Je sais ce
 que vous désirez de moi ; c'est
 la démolition du fort Sainte-
 Catherine. Bien des gens m'en
 dissuadent ; mais je veux
 vous faire plaisir. Le fort se-
 ra démolli. Les Genevois fu-
 rent si contents de cette pro-
 messe, qu'ils ne lui demandè-
 rent rien davantage, et se*

retirèrent pleins de joie. Le fort
ayant capitulé quelques jours
après , le duc de Sully fit sauter
les cinq bastions , et avertit les
Genevois de venir achever
démolition. Jamais ordre ne fut
si promptement exécuté. Dans
une seule nuit les Genevois
sèrent en entier le fort , et
emportèrent tous les maté-
riaux , en sorte que le lende-
main matin on auroit eu de
peine à croire que jamais il eut
existé de fort en ce lieu.

Le roi de France avoit établi
pour gouverneur du Chablais
monsieur de Mont-Glan ;
étoit calviniste , et les Genevois

Le persuadèrent de saisir les revenus de tous les bénéfices possédés par l'ordre de Saint-Maurice et de les réunir au domaine du roi, sous prétexte que ce seroient des biens appartenant au duc de Savoie. Dès que l'évêque eut appris cette nouvelle, il députa François de Sales au gouverneur pour lui donner connoissance de la requête présentée à Henri IV et de la réponse favorable que ce prince avoit faite. Le Saint se mit en route sans délai; mais à peine avoit-il fait une lieue, qu'il tomba entre les mains d'une troupe de soldats françois qui le

déclarèrent prisonnier de guerre, et l'amenerent au capitaine Vitry. Ce fut un trait de Prudence. Vitry n'eut pas plus de peine à le reconnaître, que celui qu'on l'amenoit, que non seulement il lui rendit la liberté, mais encore il le combla d'honnêtetés et de politesses et lui offrit tous les services. Notre Saint ne les refusa pas. Vitry étoit en grande faveur auprès du roi et capitaine de ses gardes. François Sales lui exposa le sujet de son voyage, et lui demanda des lettres de recommandation pour monsieur de Mont-Glan. Vitry les lui donna très-volontiers.

es lui furent d'une fort grande utilité.

Henri IV. étoit pour lors à Chambéri pendant que ses troupes faisoient le siège de Montélian. Vitry fut si content de la conversation de notre Saint, qu'il ne douta pas que le roi ne fût charmé de faire sa connoissance; il lui offrit de le conduire à Chambéri et de le présenter à sa Majesté, l'assurant qu'il auroit lieu de se féliciter de ce voyage. Mais François, après avoir remercié affectueusement de ses offres obligeantes, lui répondit : « Ce me seroit un très - grand honneur d'être

« présenté au roi de France
 « mais les circonstances actuelles
 « ne me le permettent pas, parce
 « que ce monarque est en guerre
 « avec mon souverain. Ce
 « deux grands princes cependant
 « dant ne sont pas faits pour
 « être ennemis l'un de l'autre
 « et j'espère que Dieu mettra
 « bientôt dans leur cœur de
 « pensées de paix. »

Vitry n'insista pas davantage
 et il laissa partir notre Saint en
 lui protestant qu'il s'estimoit
 heureux d'avoir eu cette occa-
 sion de faire sa connoissance.

François de Sales se rendit
 au fort des Allinges, et remi-

Le gouverneur la lettre de l'évêque de Genève et celle qui lui avoit été donnée par Vitry. Dès que Mont-Glan eut connu par ces deux lettres quel étoit l'homme qui lui parloit, il lui fit mille accueils. Le Saint lui expliqua le motif de son voyage, et lui montra la requête que le roi avoit signée. Le gouverneur répondit qu'il se conformeroit aux intentions du prince ; il ajouta même que, quoique calviniste, il trouvoit que le roi avoit eu raison d'agir ainsi. En conséquence il donna main-levée de tous les revenus ecclésiastiques dont il s'étoit saisi. Il

fit plus ; car il promit de prendre sous sa protection spéciale tous les curés et les autres ecclésiastiques du Chablais, et de donner des ordres pour que les ministres se contentassent de prêcher aux troupes de leur religion, sans essayer de répandre leurs dogmes parmi le peuple.

François de Sales ayant terminé ainsi heureusement tout ce qui l'avoit amené au château des Allinges, prit congé du gouverneur, et alla porter cette agréable nouvelle dans tout le pays. Il consola les nouveaux convertis par de touchantes exhortations. Il releva le courage

l'espérance des curés, il rappela ceux qui s'étoient éloignés, et raffermi surtout les prêtres de Thonon qui avoient eu l'esprit agité de mille craintes, comme il arrive aisément dans ces commencemens.

Je ne sais si c'est en ce voyage ou dans quelque autre fait en semblable la même année, qu'il vint au château de Saint-Paul, chez le seigneur de Blonay, et qu'il lui arriva un petit trait, dont il fait mention dans une lettre écrite long-temps après à Marie Aimée de Blonay. Ma fille, lui dit-il, ne vous troublez point par des inquiétudes

« sur votre salut (1). Vous
 « étiez encore bien petite, et
 « votre foi me parut bien grande
 « de. Vivez conformément à
 « vérités qu'elle nous enseigne
 « et cultivez-en le don précieux
 « que vous avez si avantageuse-
 « ment reçu. Souvenez-vous de ce
 « jour où vous m'apportâtes les
 « livres hérétiques que vous
 « aviez pris chez N. Vous me
 « disiez alors avec tant d'ardeur
 « qu'il falloit les brûler, et tous
 « ceux qui les lisoient aussi. Je

(1) Cette lettre a été écrite dans un
 temps où la sœur de Blonay éprouvoit
 des tentations sur la foi et sur l'espé-
 rance.

vous demandai si vous n'aviez pas eu la curiosité de les lire; vous me répondîtes que si l'envie vous prenoit d'apprendre quelque chose contre l'Eglise catholique, apostolique et romaine, vous voudriez vous-même de bon cœur être brûlée. O ma chère fille, et toujours véritablement aimée, je n'ai point oublié ce trait de votre enfance. Consolez-en maintenant votre cœur dans ce petit ombrage de trouble; et au lieu de disputer sur les choses que l'ennemi vous suggère, rendez grâces à Dieu de ce que dès l'âge de neuf à

« dix ans il vous a donné le
 « sir de mourir pour la foi
 « la sainte Eglise. Maintenant
 « ma fille, mourez à vous-même
 « pour la pureté de cette foi
 « anéantissant votre esprit dans
 « ses bienheureuses ténèbres.

Cette vertueuse fille a raconté
 dans la suite, que François de
 Sales mettoit un soin particulier
 à lui inspirer une vive horreur
 pour le péché. Il lui expliquoit
 que par le péché mortel on se
 détourne de Dieu pour tourner
 son cœur vers la créature ;
 que le péché mortel renferme,
 outre une détestable opposition
 à la grâce, une malice pro-

ode par laquelle on voudroit
river Dieu de son existence si
on pouvoit. Il ajoutoit que les
péccates vénielles n'avoient pas à
vérité de si mauvais effets ;
mais qu'elles étoient toujours
bien à craindre parce qu'elles
mettoient un refroidissement
entre Dieu et l'ame. La jeune
Marie Aimée de Blonay fut si
frappée de ces leçons, qu'elle con-
serva toute sa vie une extrême
horreur pour le péché. Elle ne
pouvoit comprendre comment
une ame qui porte en soi l'image
de Dieu, peut commettre vo-
lontairement le moindre péché
contre son créateur ; et elle

disoit que Salomon auroit bien pu ajouter cette chose incompréhensible à toutes celles dont il fait l'énumération. Elle disoit souvent encore que nous devrions fuir et craindre le péché plus que la peste , plus que la foudre , plus que l'enfer.

Tandis que le saint apôtre des Chablais établissoit ainsi le règne de Dieu dans ce jeune cœur , il éprouvoit une consolation bien sensible de la conduite de Henri IV. Les Genevois avoient espéré que du moins ce prince renverroit de Thonon les Jésuites ; car c'étoit le temps où le parlement de

mais et quelques autres parlements les avoient chassés de toute l'étendue de leur ressort ; mais le roi prit au contraire ceux de Thonon sous sa protection royale, et les fit jouir de la plus parfaite tranquillité. En général, il fit garder aux troupeaux une si exacte discipline, et il témoigna tant de zèle à maintenir la pureté de la foi et l'esprit de piété dans le Chablais, que la religion ne souffrit en aucune manière de cette guerre.

Monsieur de Sancy avoit été établi par Henri IV, gouverneur des bailliages de Thonon

et de Ternier. Il avoit
obligé de s'absenter pour quel-
ques affaires ; et pendant
son absence les Genevois avoient
envoyé des ministres escortés
par des gens armés qui avoient
profané les églises, renversé
les autels et dérobé les cloches
et autres meubles sacrés. C'étoit
surtout à Veyrier, à St-Julien
et en deux paroisses du Cha-
blais qu'ils avoient exercé ces
violences. Ils avoient injurié et
menacé les Catholiques ; et
quelques curés ayant par crainte
quitté leurs paroisses, surtout
dans le bailliage de Ternier, les
ministres vouloient usurper

place. C'est pourquoi dès
le monsieur de Sancy fat de
tour dans son gouvernement,
evêque de Genève lui écrivit
pour lui demander de réprimer
les entreprises des Genevois,
conformément à la promesse
expressé qu'avoit donnée Henri
IV, que rien ne seroit innové
dans la religion. Cette lettre
de Claude de Granier fut rédi-
gée par François de Sales. J'i-
gnore quelle réponse y fit
monsieur de Sancy ; mais la
paix qui eut lieu sur ces entre-
prises entre le roi de France et le
duc de Savoie, ôta tout prétexte
aux hérétiques de troubler les

Catholiques des deux bailliages

Cette paix fut due principalement aux bons offices du Pape qui s'entremît avec succès pour mettre fin à la guerre. Il députa au roi de France et au duc de Savoie le cardinal Aldobrandin qui, après plusieurs négociations, conclut enfin la paix le 7 janvier 1601. Les conditions furent que le roi de France renoncât au marquisat de Saluces, et que le duc de Savoie payât cent mille écus au roi de France, et lui cédât la Bresse, le Bugey, le Valromey, le bailliage de Gex et sept villages le long du Rhône. Le

duc de Savoie eut beaucoup de peine à se décider à accepter le traité, et il ne le fit que parce qu'il vit que l'Espagne n'étoit pas disposée à venir à son secours.

Cette paix fut très-avantageuse pour le Chablais, et elle procura le moyen de célébrer avec sécurité un jubilé à Thonon. En ce temps-là ce n'étoit point encore l'usage que le jubilé séculaire, célébré à Rome, fût ensuite étendu à toutes les provinces catholiques. Quelquefois seulement cette extension étoit accordée à quelques villes, et cette faveur extraordinaire n'étoit pas

facile à obtenir. Le père Chérubin étant à Rome dans le jubilé de 1600, pria le Pape d'accorder l'extension de cette grâce à la ville de Thonon, et lui représenta les grands biens qu'un jubilé pouvoit y faire. Le Pape se témoigna disposé à l'accorder, mais il voulut que la demande en fût faite par une des princesses de Savoie. Le père Chérubin écrivit aussitôt pour cela à Turin, et la demande fut faite par la princesse Marguerite, fille du duc de Savoie. Alors le Pape accorda, comme il l'avoit promis, un jubilé de deux mois pour la ville de Thonon.

CHAPITRE XXXIII.

Conversion du bailliage de Gaillard.

Le bailliage de Gaillard, situé aux portes de Genève, n'est composé que de sept à huit paroisses. Les Bernois et les Genevois le détenoient au nom de la France, et il n'avoit point été rendu après la paix de Vervins, à cause des difficultés entre la

Savoie et la France sur le marquisat de Saluces. Ces difficultés ayant été levées par le traité de Lyon du 7 janvier 1601, il fut convenu que le bailliage de Gaillard seroit rendu au duc de Savoie, en même temps que le duc livreroit à la France la Bresse et le Bugey. Charles de Simiane, gouverneur de la Savoie, envoya dans le printemps de cette année 1601 le capitaine Vites de Basterga, corse de nation, bon catholique, pour se mettre en possession de ce bailliage. Il fit savoir aussitôt aux ministres de Genève de ne plus venir prêcher dans ce

bailliage, où l'intention du duc de Savoie étoit de ne pas tolérer l'exercice du calvinisme. Cette nouvelle les contrista si fort, que la regardant comme une calamité publique, ils ordonnèrent un jeûne, et défendirent pour quelques jours les festins, les jeux, les anneaux d'or et les bouquets de fleurs.

En même temps le capitaine Basterga écrivit au supérieur des Jésuites de Thonon, le priant de lui envoyer deux pères jésuites pour travailler à la conversion des peuples du bailliage de Gaillard. C'étoit aux environs de la Pentecôte qui

cette année tomba le 10 juin, le supérieur avoit déjà réglé de les envoyer au bailliage de Ternier; mais ayant reçu les lettres du capitaine, il changea leur destination, et envoya à Gaillarde les deux qu'on lui avoit demandés, et qui y étoient alors d'autant plus nécessaires, qu'il n'y avoit en ce premier temps aucun prêtre dans ce bailliage. Les ministres de Genève prétendoient cependant faire leur prêché comme à l'ordinaire dans les églises; mais le capitaine leur déclara que s'ils n'obéissoient à ses ordres, il y alloit de leur vie. En vain un homme de ce

Le duc lui offrit la moitié de
ses biens, à condition qu'il lui
permett d'entendre les prêches
des ministres; il fut inébranla-
ble, et il les obligea de cesser
volontiers toute fonction du
côté protestant dans les paroisses
rendues au duc de Savoie. Il
ne permit pas jusqu'à ses soldats
de ne fissent l'office de prédicateurs,
tâchant de convertir les
habitants du pays.

Il est étonnant que les Capucins
ne se soient pas joints aux
Jésuites pour travailler à la conversion
de ces peuples. Mais François de Sales
dit expressément dans sa lettre au Pape du

15 novembre 1603 : « Par
« conditions de la trêve, le
« liage de Gaillard étoit demeuré
« sous la puissance des Ger
« vois, et la foi catholique
« avoit trouvé aucune entr
« Mais peu après il fut ren
« au duc de Savoie par le tra
« de paix ; ce prince eut se
« aussitôt qu'on y envoyât à
« dépens des ouvriers de
« Société de Jésus et des prêtres
« du clergé séculier, qui, en
« peu de temps, par leurs gran
« travaux et par la très-grande
« miséricorde de Dieu, ont
« presque achevé toute cette
« œuvre. »

Les peuples de ce pays reçurent sans peine la parole de vie que leur avoient apportées les missionnaires jésuites. La condamnation des bailliages de Thon et de Ternier les y avoit exposés ; et d'ailleurs quoique l'hérésie eût dominé chez eux pendant plus de soixante ans , ils avoient toujours conservé un cœur d'affection pour le culte catholique. Ils s'empressoient à montrer aux missionnaires leurs croix , leurs confalons et leurs crochets que leurs pères avoient cachés à la naissance de l'hérésie. Plusieurs avoient continué les jeûnes et les

abstinences usités en l'Eglise catholique. Tous avoient reçu une partie des cérémonies de l'Eglise, telles que le signe de la croix, les prières pour les morts, et le respect pour le chapelet. Aussi demandoient avec avidité des chapelets. Ils mettoient tant d'ardeur à les recevoir, que le capitaine Berga, pour satisfaire ce bon peuple, leur donna jusqu'à son rosaire qu'il portoit pendu à son cou.

Ceux qui vinrent les premiers à entendre la prédication des Jésuites étoient au nombre de douze cents, et ils racontèrent

pour les empêcher de
r , les ministres avoient
du leur faire croire que les
dicateurs catholiques ne
voient qu'en latin. Ceux qui
rent les premiers le courage
se confesser racontèrent aus-
que les ministres avoient tâ-
é de leur persuader que le
bunal de la pénitence étoit
ne école de toutes sortes de
nimes.

Ils rentrèrent bientôt en
oule dans le sein de l'Eglise, et
évêque y envoya prompte-
ment des prêtres pour gouver-
er ces paroisses.

Cette conversion du bailliage

de Gaillard s'opéra avec une rapidité incroyable. Il se rendoit impossible de dire avec quelle joie et quelle piété les nouveaux convertis venoient assister à la sainte messe. On entendoit partout des vieillards qui bénissoient Dieu de ce qu'avant leur mort, ils avoient la consolation de voir le culte catholique rétabli dans ces églises où le culte protestant s'étoit exercé long-temps. Mais surtout les habitants de ces bailliages se portoit à la communion avec tant de zèle, qu'un ministre s'étant rendu un jour avec une troupe de soldats hérétiques

ant la porte d'une église
empêcher ceux qui vou-
ent y entrer, ni leurs mena-
ni leurs efforts ne purent
êter une femme qui vouloit
er communier; elle se jeta
milieu d'eux, et fit si bien
elle parvint à se faire jour
entrer dans l'église.

Dans cette même année, et
ut-être à la même époque,
a apprit à Anneci qu'une trou-
e de Genevois s'étoient jetés
u mépris des traités sur les
paroisses de Draillant et d'Ar-
oy, qu'ils en avoient chassé
es curés, et y avoient établi
es ministres, et entre autres

un nommé Cusin. A
nouvelle, François de Sales part
promptement pour les Allinges
où Brotty colonel du régiment
de Chablais exerçoit la fonction
de commandant, et il lui
présenta vivement la nécessité
de ne pas tolérer une telle
fraction des traités. A l'instigation
Brotty fit partir une compagnie
de soldats d'élite avec ordre de
chasser du pays tous ces étran-
gers hérétiques ; l'ordre fut
ponctuellement exécuté, et les
ministres obligés de regagner
promptement Genève. François
de Sales qui avoit accompa-
gné les soldats de Brotty,

appela à leur poste, les curés
s'étoient enfuis, et confir-
dans la foi, par ses prédica-
ons, non seulement les habi-
ats d'Armoy et de Draillant,
mais encore ceux de plusieurs
autres paroisses du Chablais.

Sur la fin de cette année
1601, l'évêque de Genève se
rendit dans le bailliage de Gail-
lard pour consacrer les églises
les autels, bénir les cimetiè-
res et fortifier dans la foi les
nouveaux convertis. Voici ce
que je trouve sur ce sujet dans
une lettre de François de Sales
au nonce de Turin du 21 dé-
cembre 1601.

insultes. Le Saint disoit souvent
à ses néophytes : « Souffrons
« avec patience, mes frères
« Dieu nous assistera, espérons
« en ses miséricordes; le Sei-
« gneur qui voit le fond des
« cœurs sera notre appui. »

La mission du Chablais fit
alors une des plus grandes per-
tes qu'elle pût faire, par la mort
du baron d'Hermance gouver-
neur du Chablais. Il avoit tou-
jours appuyé de tout son pou-
voir et de toute sa prudence,
l'entreprise de la conversion de
cette province. On lui donna
pour successeur Pierre Jérôme
de Lambert, homme de mérite,

aires fort importantes pour la religion catholique dans ce royaume. Il ajoutoit qu'il étoit sans l'intention de revenir au plus tôt pour le jubilé de Thonon. Mais il se trompa dans son estimation; car il fut retenu à Paris par les affaires qui l'y avoient appelé, en sorte qu'il y demeura beaucoup plus long-temps qu'il n'avoit cru, et la célébration du jubilé eut lieu pendant son absence.

Quoiqu'il n'ait pris d'autre part à ce jubilé que par ses désirs et par ses prières, je crois néanmoins devoir en placer ici l'histoire, parce que ce fut

comme le complément de l'heu-
reuse conversion du Chablais
et le dernier trait de ce grand
tableau.

CHAPITRE XXXIV.

Jubilé de Thonon.

Le duc de Savoie qui ne vouloit rien épargner pour rendre magnifique la solennité du jubilé, fit présent à l'église de Notre-Dame de Compassion, de douze beaux calices, et de plusieurs riches ornements, et il fournit deux mille écus d'or

pour le lumineux et les autres
dépenses.

25 Monsieur de Bavois, président
au souverain sénat de Savoie
suivant la commission qu'il
avoit reçue de monsieur d'Alb
gny, lieutenant-général de So
Altesse royale deçà les monts
se transporta le 24 mai, veille de
la Pentecôte, devant l'église de
Saint-Hippolyte, où l'évêque de
Genève se trouva aussi. Le pré
sident de Bavois fit lire la com
mission qu'il avoit de mettre en
possession la Sainte-Maison de
Notre-Dame de Compassion, du
prieuré de Saint-Hippolyte de
Thonon; après quoi le père

Chérubin, nommé commissaire
à cet effet par le nonce de
Genève, présenta la bulle du
Souverain-Pontife à l'évêque,
qui lui en fit faire publiquement
lecture.

Immédiatement après que le
S. Père Chérubin eut publié la
bulle d'érection de la Sainte-
Maison, il publia celle du ju-
ubilé que le Pape accordoit à
tous ceux qui visiteroient
l'église de Notre-Dame de
Compassion. Aussitôt l'évêque
de Genève, revêtu pontificale-
ment, tenant un petit marteau
d'argent à la main, accompa-
gné de ses prêtres assistants, et

précédé de ses pénitenciers
 et des ecclésiastiques qui étoient
 venus à cette fête de divers
 droits, donna commencement
 au jubilé par l'ouverture de
 porte de l'église ; car on observe
 à Thonon toutes les cérémonies
 qui se font à Rome au grand ju-
 bile de l'année sainte.

Il étoit suivi du gouverneur
 de Savoie, des commissaires
 nommés par le duc, des députés
 du sénat et de la chambre des
 comptes, des syndics de la ville
 de Thonon, du juge-maje, du
 lieutenant, de l'avocat fiscal, du
 procureur fiscal et d'une si
 grande affluence de peuple,

on assure qu'il y avoit plus
vingt mille personnes.

Cette cérémonie se fit avec
une pompe extraordinaire : la
bourgeoisie étoit toute sous les
armes, et l'on peut dire que les
concerts de musique, les fan-
fares des trompettes, les ca-
llons des cloches, les déchar-
ges de mousqueterie et les autres
marques de joie sembloient por-
ter jusqu'au ciel les élans de
l'allégresse générale. Toute l'ar-
tillerie du château des Allinges
se fit entendre, et porta à Ge-
nève et au pays de Vaud la nou-
velle de ce triomphe.

Cette cérémonie achevée,

l'évêque de Genève procéda à l'érection actuelle de la Sainte-Maison, selon le pouvoir qui lui en étoit donné par la bulle on prit possession de l'église de Saint-Hippolyte au nom de la Sainte-Maison, à laquelle on annexa et unit perpétuellement ladite église, sous le titre de Notre-Dame de Compassion ou des Sept Douleurs.

Le narré des cérémonies qui se firent en cette occasion fut consigné dans le procès-verbal du président Bavoz, et dans celui de François de Chissé, vicaire général de l'évêché de Genève. Le premier est du 25

et le second du 7 septem-
bre 1602. L'évêque consacra le
grand-autel sous le vocable de
Notre-Dame de Compassion, et
quatre autres autels dans quatre
chapelles, l'un dédié à saint
Hippolyte martyr, autrefois pa-
tron de l'église, l'autre à saint
Benoît, à l'ordre duquel appar-
tenoit anciennement le prieuré
de Saint-Hippolyte; le troisième
à saint Claude, et le quatrième
à saint François d'Assise; il bé-
nît le beau tableau de Notre-
Dame de Compassion, percée
de sept épées. On le posa sur le
grand-autel; et l'on fit graver
sur le grand arc de la voûte de

l'église en lettres d'or ces paroles que le père Chérubin prononçoit d'ordinaire pour le texte de ses sermons : *Gaude, Maria Virgo; cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.*

Le lendemain 26 mai qui étoit le jour de Pentecôte, l'évêque de Genève célébra la messe pontificalement; le père Chérubin prêcha à l'Évangile et à l'issue de la messe.

Le gouverneur de Savoie avoit prévu que les Genevois et les Bernois feroient des défenses de transporter des vivres et autres choses à Thonon; et il

fit allégué cette raison pour
la célébration du jubilé se
ailleurs qu'à Thonon, mais
ne l'avoit pas écouté. Les dé-
penses qu'il avoit appréhendées
eurent lieu en effet, et elles
furent exactement observées ;
néanmoins par la providence de
Dieu on eut toutes choses en
abondance et à bas prix durant
le jubilé; et quoique l'année fût
stérile, et qu'il y eût une infini-
té de peuple accouru de toutes
les provinces, on ne manqua
jamais de rien. Le duc fit dé-
frayer les ecclésiastiques, les
prédicateurs, les confesseurs et
les religieux qui assistèrent au

jubilé; il fit distribuer libéralement du pain, du vin, des légumes et toute sorte de vivres aux pauvres et aux pèlerins.

Il y a des mémoires manuscrits qui assurent que les hérétiques tentèrent souvent de jeter la peste dans Thonon, mais que toutes ces tentatives furent sans effet par une particulière protection de la sainte Vierge; il est au moins bien sûr que les Genevois firent courir le bruit partout que la peste étoit dans le Chablais, pour détourner les peuples d'y aller; mais cela n'empêcha pas qu'une infinité de personnes n'y vinssent de France

d'Allemagne, de Milan, du
 emont, de Suisse, de Bour-
 gne, de Savoie et de diverses
 autres provinces. L'on distribua
 plus de cent cinquante mille
 images de Notre-Dame de Com-
 passion aux pèlerins qui vin-
 rent à Thonon pour gagner le
 jubilé.

Les ministres de Genève
 voyant une si grande affluence
 de peuples qui accouroient de
 toutes parts à Thonon, firent af-
 ficher aux portes de leurs tem-
 ples et aux carrefours de leur
 ville un écrit impie intitulé : *Le
 grand jubilé de l'éternel Dieu
 souverain, envoyé du paradis,*

signé *Paul apôtre, secrétaire* cet horrible anti-jubilé, ou pour mieux dire cette impie extravagance, contenoit d'atroces calomnies contre l'Eglise romaine, l'autorité du Pape, le purgatoire, les vœux de religion et les indulgences. Les Catholiques frémissaient en lisant ces blasphèmes exécrables, et les Protestants eux-mêmes se méquoient de l'impudence de leurs ministres, et leur reprochoient qu'on ne voyoit personne qui voulût s'arrêter à Genève pour y gagner leur jubilé, pendant qu'une infinité de monde accouroit de toutes parts à Thonon

pour y gagner celui des Catho-
ques. Le père Chérubin réfu-
sa cet anti-jubilé par une répon-
se très-forte et très-sensée.

Le gouverneur de Savoie ,
pour se garantir de surprise , fit
mettre des corps-de-garde aux
portes de la ville , dans toutes
les places publiques , sur le port
du lac , et devant l'église de
Notre-Dame de Compassion ; et
outre les sentinelles avancées ,
il en fit placer dans les clochers ,
et sur le haut des tours pour
découvrir la nuit ce qui se pas-
soit sur le lac et sur le chemin
de Genève.

Il vint de toutes les provinces

circonvoisines un nombre infini de pèlerins; et ce n'est pas seulement le menu peuple qui entreprit ce pèlerinage mais les personnes de haute condition. Les dames de qualité, les princes mêmes vinrent à Thonon *incognito* pour gagner le jubilé; et il y eut un concours si prodigieux d'hommes et de femmes, qu'il sembloit qu'on vouloit désertir la Savoie, la Bresse, le Bugey, la Franche-Comté et les autres provinces voisines.

L'on compte jusqu'à cent soixante processions qui se rendirent à Thonon durant les deux

mois du jubilé ; et elles grossissoient si fort par les chemins , que les unes étoient de cinq cents , les autres de mille , de deux mille et quelques-unes même de quatre mille personnes. Ces processions arrivant à Thonon trouvoient à la porte de la ville celle des pénitents bleus de Notre-Dame de Compassion qui les conduisoit à l'église pour y faire leurs dévotions.

Ce fut la procession de Cham-béri de Notre-Dame du Rosaire qui y vint la première ; elle y arriva dès le premier jour du jubilé. Les autres processions

vinrent de Lyon , de Belley , de Saint-Claude, de la Maurienne , du Genevois , du Chablais , du Faucigny et de tous les autres pays catholiques circonvoisins. Plus de quarante de ces processions furent obligées de traverser la ville de Genève pour arriver à Thonon. Parmi celles-ci , une des premières fut celle de Nantua qui se présenta à la porte de Genève avec la croix à laquelle on fit insulte; mais les magistrats de la ville en ayant eu avis ordonnèrent qu'on laissât passer la procession, sous la condition seulement de couvrir la croix et les autres marques

les plus apparentes de la religion catholique. Celle de Belley y passa aussi, et donna des preuves d'une grande dévotion. Celle de Montluel entra dans la ville le crucifix découvert, et on ne lui fit aucun déplaisir que de l'obliger à le couvrir et à le porter baissé. Il en vint de Lyon, de Bourg, et de plusieurs autres endroits qui traversèrent la ville, et donnèrent de grands exemples de piété ; quelques-unes s'y arrêtèrent pour prendre des repas, les autres pour y coucher en payant ; et on les logeoit par des billets qu'elles prenoient à la consigne.

La procession de Saint-Claude fut sans doute une de celles qui se firent le plus remarquer ; celui qui portoit le grand étendard où la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ étoit représentée , alloit en tête précédé de deux acolytes en surplis, le cierge en main ; il étoit suivi de neuf cents personnes vêtues d'habits blancs , avec un gros chapelet où pendoit un crucifix, tenant en main un bourdon de pèlerin. Soixante prêtres ou religieux , tous vêtus de chappes très-riches , ayant entre leurs mains des reliquaires, des calices et des vases très-précieux qu'on

voit tirés du trésor de l'abbaye de Saint-Claude, marchoient en suite et étoient suivis de la noblesse de Saint-Claude, et d'une grande foule de peuple de l'un et de l'autre sexe.

Cette pieuse procession arriva sur le soir à la porte de Genève avec les croix, les bannières et les cierges en main, et en chantant les litanies de la sainte Vierge; elle demanda le logement et le passage par la ville; on lui accorda l'un et l'autre, à condition qu'on cacheroit les bannières et les croix, et qu'on ne chanteroit point; elle entra en bel ordre dans la ville d'une manière

dévote et très-édifiante jusqu'à
une place publique; où il fallut se
séparer pour prendre des billets
qu'on leur donna pour leur
logement.

La maison où logea celui qui
portoit l'étendard fut, toute la
nuit, remplie de monde pour
voir ce précieux et sacré étendard
qui étoit d'une très-belle
et très-riche broderie, et qui
représentoit la passion de Jésus
Christ d'une manière si dévote
et si touchante, qu'il n'étoit pas
possible de le contempler sans
se sentir ému de dévotion et de
piété. Ce fut un spectacle admi-
rable de voir les Protestants

se jetoient en foule à genoux, et se prosternoient en terre, les larmes aux yeux, pour se révéler ; ils en approchoient pour le baiser avec autant de respect et autant de componction de cœur que l'eussent pu faire de vrais Catholiques.

Il n'y a que Dieu qui puisse avoir les bons effets que produisirent dans leurs ames le zèle et la dévotion des Catholiques, dont les mouvements se communiquèrent si bien au cœur du peuple de Genève, qu'on y vit souvent des gens qui pleuroient, d'autres qui se frapportoient la poitrine, et

s'écrioient que les Catholiques étoient bien heureux d'avoir si touchantes cérémonies. Les ministres furent effrayés de ces élans du peuple; ils remontèrent aux magistrats que si l'on continuoit à laisser entrer dans Genève ces processions, elles feroient des impressions sur l'esprit du peuple, qu'on auroit bien de la peine à effacer; et dès-lors on refusa le passage à celles qui le demandèrent.

Le dernier jour du jubilé, le 24 de juillet, fut remarquable par l'arrivée de la procession d'Evian. Les jeunes enfants et les écoliers marchaient à la tête

us de blanc et couronnés
lauriers ; venoient ensuite
confrères du Saint-Sacre-
ment ; ils étoient suivis de di-
verses personnes vêtues à l'an-
cie pour figurer les prophètes,
apôtres et les martyrs. On
voyoit ensuite les trois Marie
et un chœur d'anges au nombre
de trente , au milieu desquels
marchoit la sainte Vierge qui
étoit représentée par une jeune
femelle , couverte depuis la
tête jusqu'aux pieds, d'un man-
teau bleu parsemé d'étoiles d'ar-
gent ; avec ce même manteau
elle s'étoit formé un voile dont
elle avoit la tête couverte

jusqu'à la bouche. L'évêque étoit descendu à la rue pour voir passer la procession et suivit jusque dans l'église Notre-Dame de Compassion fut dans cette église qu'il fit jour-là la clôture du jubilé.

Les mémoires manuscrits de ce temps disent positivement qu'il n'y eut aucun jour durant les deux mois de jubilé, où n'arrivât six mille et souvent huit mille ou dix mille étrangers. Le gouverneur de la Savoie fut obligé, pour empêcher le désordre et la confusion, de faire publier qu'aucun étranger ne restât à Thonon plus de

quatre heures ; mais cet
fut mal gardé.

ingt Capucins , établis par
pe pour pénitenciers apos-
ues , avoient leurs confes-
eaux dans l'église de Notre-
e de Compassion. L'évêque
ma aussi vingt autres péni-
siers , dont les uns exer-
nt leur ministère dans la
ne église , les autres dans
e de Saint-Augustin.

Outre les quarante péniten-
s du Pape et de l'évêque , il
voit soixante confesseurs
inaires , qui confessoient ou
s les églises ou dans les
ces publiques , et même au

coin des rues. Le père tantin de Magny assure vit accourir à Thonon trois mille personnes de divers droits. La ville seule de Ge logea, dans l'espace de ces mois , cent mille pèlerins ; lac étoit tout couvert de ques qui venoient à Thon

La confrérie de Notre-D de Compassion fut grossie quatre-vingt mille étrangers

Dieu se servit du jubilé Thonon pour éclairer beaucoup de personnes que des préjugés inspirés par une mauvaise éducation et confirmés par une longue habitude, retenoient

dans l'hérésie. Les plus
célèbres hérétiques de Thonon
se réunirent à l'Église pendant
le jubilé ; et plus de six cents
personnes du Chablais qui a-
voient toujours témoigné un
attachement opiniâtre au schis-
me de Calvin, et une aversion
extrême de l'Église romaine,
suivirent cet exemple.

Les Capucins reçurent l'abju-
ration de six ministres, dont
un étoit françois et de grande
réputation ; le second étoit de
Genève, et les quatre autres des
terres de Berne ; ils reçurent
aussi l'abjuration d'un religieux
apostat, qui étudioit la théologie

protestante à Genève ; d'un
prêtre de Troyes en Champagne
qui avoit déjà passé trente ans
dans son apostasie ; d'un officier
du prince d'Orange , qui avoit
servi long-temps le duc de Le
diguières ; d'un jeune gentil
homme allemand luthérien
d'un seigneur anglais , qui su
voit les exercices de l'académie
de Genève, et de plusieurs au
tres hérétiques des pays voisins.
Un seigneur de Berne , M. de
Sainte-Claire fit abjuration entre
les mains du père Chérubin ; il
fut dans la suite bailli en la terre
de Gex. Les Protestants furent
généralement ébranlés, et l'on

ne put jamais empêcher qu'ils
 ne vinssent en foule de Genève
 et des terres des Bernois, pour
 voir la solennité du jubilé, où
 ils profitèrent tellement des pré-
 dications, qu'ils disoient haute-
 ment que la religion catho-
 lique étoit meilleure que la
 leur; ils témoignoiént être sa-
 tisfaits de la conversation des
 Catholiques, et ils honoroient
 beaucoup les prêtres et les re-
 ligieux.

Les offrandes que l'on recut
 pendant ces deux mois de jubilé
 surpassèrent vingt mille écus
 d'or. Après qu'on eut prélevé sur
 cette somme quelques dépenses

qu'on avoit été indispensablement obligé de faire pour le jubilé, on employa plus de dix mille écus d'or à racheter de la ville de Fribourg les biens-fonds du prieuré de Saint-Hippolyte, que les syndics de Thonon lui avoient hypothéqués. Une grande partie du restant fut consacrée à restituer le prix d'un grand nombre de biens de l'Eglise qui avoient été aliénés par les Bernois, dans plusieurs paroisses du Chablais, et dont l'on rentra en possession par ce moyen. Le reste fut donné à des négociants au profit de la Sainte-Maison. Tout est ceci

trouvée par une lettre de François de Sales au nonce de Turin, du 17 novembre 1603, dont nous avons l'original dans nos manuscrits, dit le père Talsieux (1) dans ses mémoires.

L'évêque resta encore à Thonon quelque temps après la clôture du jubilé. Il écrivit de cette ville au Pape une lettre très-circonscanciée et très-intéressante sur le jubilé qu'il venoit de célébrer. Elle est datée du 14 août 1602. Voici ce qui n'y a paru de plus remarquable.

(1) J'ai fait jusqu'à présent de vaines recherches pour retrouver cette lettre.

« Le premier jour du jubilé
« j'allai en procession à l'église
« que Votre Sainteté a désignée
« pour le lieu où l'on gagne
« les indulgences. L'église
« ouverte, comme on a coutu-
« me de faire en pareil cas,
« milieu des acclamations et
« cris de joie du peuple.

« J'avois désigné quarante
« deux prêtres pour entendre
« les confessions ; mais il me
« fallu leur en ajouter beaucoup
« d'autres , à cause du grand
« nombre de personnes qui
« présentoient pour se confes-
« ser. Les confesseurs entroient
« au tribunal dès le matin ,

is y restoient souvent tout le jour, et jusque bien avant dans la nuit. Il y a eu plus de cent soixante-deux mille communions. La parole de Dieu a été prêchée au moins quatre fois par jour, et on le faisoit plus souvent lorsqu'il arrivoit un grand nombre de processions. L'on faisoit le catéchisme tous les jours de grand matin, et encore sur le soir. Les prédications ordinaires se faisoient après la grand' messe, et à cinq heures après midi. Souvent l'église ne se trouvant pas assez grande pour contenir tous les

« auditeurs, il a fallu prêcher
« sur la grande place de la ville
« J'avois choisi seize prédicateurs
« teurs qui se succédoient l'un
« les uns aux autres, en sorte
« que chacun n'avoit à prêcher
« qu'environ une fois tous les
« quatre jours. Entre les matières
« tières qu'ils ont traitées dans
« leurs sermons, ils se sont appliqués
« particulièrement à réfuter un
« anti-jubilé, que les hérétiques de
« Genève avoient fait imprimer. Plus
« de deux cents hérétiques ont été
« convertis pendant le jubilé par les
« Jésuites, et cent autres, tant
« par les pères Capucins,

que par les pères de l'Obser-
vance, et par les curés de
mon diocèse.

« Il ne restoit pas beaucoup
d'hérétiques à convertir; car,
depuis quatre ou cinq ans que
les Jésuites ont été envoyés
en ce pays par la libéralité de
Votre Sainteté, je sais que
plus de dix-sept mille Calvi-
nistes ont été ramenés à l'E-
glise romaine, tant par eux,
que par mes curés; j'ai les
noms des convertis, et j'en
connois une partie.

« Cent six processions sont
venues à Thonon pour le ju-
bile, et toutes de divers lieux,

« avec des démonstrations de
« piété et de contrition qui au-
« roient été capables d'amollir
« les cœurs les plus endurecis
« elles marchaient en si bel or-
« dre, et elles étoient si nom-
« breuses, que pendant ces
« deux mois on n'entendoit
« presque autre chose dans la
« ville que le chant des peuples,
« et le bruit des clochettes que
« l'on sonne à la tête des pro-
« cessions. Ce n'étoit pas seu-
« lement dans la ville, mais en-
« core dans les chemins par où
« ces processions venoient et
« s'en retournoient, qu'elles fai-
« soient admirer leur piété.

Un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, d'une naissance distinguée, sont venues à Thonon, se tenir au milieu des chaleurs de l'été, habillées d'étoffes simples pour qu'on ne reconnût pas leur haute extraction. On a vu des princes mêmes en habit déguisé.

Les pauvres ont été secourus si charitablement, que rien ne leur a manqué. Quoiqu'il soit mort beaucoup de personnes dans les villes voisines durant ces deux mois pendant lesquels les chaleurs ont été excessives, je n'ai pas

« appris que personne soit tombé
« bé malade à Thonon pendant
« tout ce temps.

« La fille d'un gentilhomme
« avoit obtenu de sa mère, par
« force de sollicitations, qu'elle
« la conduiroit au jubilé.
« mère s'y opposoit parce que
« sa fille étoit malade ; mais
« elle lui dit : *Soyez bien sùre*
« *re, ma mère, que je guérirai*
« *rai dans ce voyage par l'inter-*
« *tercession de saint Claude.*
« En effet, à mesure qu'elle
« approchoit de Thonon, sa
« santé alloit toujours s'améli-
« orant, et elle a été parfaite-
« ment guérie aussitôt qu'elle

ent mis le pied dans cette ville. En témoignage de sa reconnoissance, elle a offert à la sainte Vierge tous les anneaux d'or qu'elle portoit à ses doigts, et sa mère a offert le sien à saint Claude, selon un vœu qu'elle lui avoit fait pour obtenir la guérison de sa fille.

« Les habitants de la Franche-Comté se sont fait remarquer en cette solennité par leur grand nombre et par leur dévotion. Il est arrivé quelque chose d'étonnant à quatre-vingt-six pèlerins de ce pays. Ils traversoient le

« lac de Genève pour se ren-
« dre à Thonon, lorsqu'au mi-
« lieu du lac ils ont été assailli-
« par la tempête. Toute la
« nuit s'est passée à lutter con-
« tre les vents et les flots. Enfin
« après avoir fait un vœu à
« Notre-Dame de Compassion
« ils sont parvenus à aborder
« à l'entrée d'un bois; et pour
« qu'ils ne pussent pas douter
« qu'ils devoient leur salut à la
« Mère de Dieu, leur barque
« qui, étant chargée, avoit ten-
« nu toute la nuit contre la
« tempête, s'est ouverte après
« qu'ils furent descendus sur
« le rivage.

« Un ministre luthérien a abjuré son hérésie ; la cérémonie s'est faite en présence d'un grand nombre de pèlerins. Le jubilé a amené à Thonon, de Genève et d'ailleurs , quelques religieux apostats que j'ai renvoyés dans leur monastère après leur avoir donné l'absolution de leurs crimes. Plusieurs Catholiques se sont réconciliés avec leurs ennemis, et notamment plusieurs gentilshommes qui nourrissoient depuis quelques années un malheureux projet de duel, et qui, pour cette raison, ne

« s'étoient pas confessés de
« puis lors.

« Il s'est fait quantité de res-
« titutions. Le changement
« qui, par les soins des Jésui-
« tes, s'est opéré dans les sol-
« dats de la garnison de Tho-
« non est vraiment admirable;
« car non seulement ils ont
« passé d'une vie licencieuse à
« une vie exemplaire, mais de
« plus, comme parmi les per-
« sonnes qu'ils fréquentoient,
« il se trouvoit des hérétiques,
« ils ont beaucoup aidé à leur
« conversion, leur faisant des
« prières et exhortations à la
« soldatesque.

On ne peut méconnoître le doigt de Dieu dans le châ- timent d'un homme qui se moquoit du jubilé, et qui a été frappé de la foudre sans que deux personnes qui conversoient avec lui aient eu le moindre mal. Un autre qui vouloit s'opposer à ce que la Sainte-Maison de Thonon jouît de certain avantage temporel, est devenu à demi-fou et n'a recouvré sa pleine raison qu'après avoir reconnu sa faute et promis de ne plus s'opposer à une œuvre si pieuse.

« Le duc de Savoie n'a pas

« été seulement libéral en
« jubilé , mais magnifique ;
« il nous a envoyé de l'argent
« des ornements pour l'autel
« et pour les églises , et qua
« tité de calices.

« Les fruits que la Savoie,
« Bourgogne , le Dauphiné ,
« Suisse et les autres provin
« voisines ont retirés de ce ju
« bilé , sont si grands que
« ne puis les exprimer. Je pu
« assurer une chose , c'est qu
« tous ceux qui sont venus
« Thonon ont avoué que ce
« jubilé a été un miracle con
« tinuel depuis son commen
« cement jusqu'à sa fin. Nou

n'avions rien de prêt pour
une si grande solennité, et
rien n'a manqué; l'on crai-
gnoit que personne ne vînt
au jubilé, et le nombre des
pèlerins est toujours allé
croissant. »

CHAPITRE XXXV.

Voyage de François de Sales à Thonon.

Le 15 août 1602 qui étoit le lendemain du jour où Claude de Granier avoit écrit au Pape la lettre que je viens de rapporter, ce prélat en sortant de terminer un différent entre les Friburgeois et les habitants de Thonon, fut obligé de se mettre au lit. Sa maladie étoit une dys-

enterie accompagnée de symptômes assez fâcheux. Dès qu'il se sentit malade, il déclara qu'il n'en guériroit pas, et ordonna qu'on lui apportât le saint Viatique. Après l'avoir reçu, il voulut être transporté dans le château de Polinge qui appartenoit à M. de Chissé son neveu. Là il s'occupa continuellement de son éternité future. Il s'y fit porter une seconde fois le saint Viatique. Peu après il demanda l'Extrême-Onction qu'il reçut avec une grande ferveur. Enfin il termina sa vie le 17 septembre 1602. Il n'avoit pas eu besoin de faire son testament; car à sa

mort on ne trouva dans sa maison que six sous de Savoie.

François de Sales revenoit de Paris et se trouvoit à Lyon quand il apprit la triste nouvelle du décès de son prédécesseur. La douleur qu'il en ressentit et la vue du pesant fardeau dont il alloit être chargé le firent aussitôt recourir à l'auteur de toutes les grâces, et son premier sentiment fut de se consacrer de tout son cœur au service de Dieu et des ames que le Sauveur mettoit sous sa charge, s'y donnant sans réserve, prêt à sacrifier pour cela sa vie et toute autre chose quelle qu'elle fût. Il

et cet acte de dévoûment avec une telle ardeur, que jamais cette résolution ne sortit de son esprit.

Quelques affaires le retinrent encore en France pendant environ un mois. Il revint ensuite en Savoie où il fut sacré évêque le 8 décembre 1602.

L'année suivante il eut un voyage à faire au mois d'août à Gex pour la religion. Il y demeura quelques jours pendant lesquels il faillit mourir par l'effet d'un poison que les historiens de sa vie attribuent à la mauvaise volonté des Protestants. Voici comment ils racontent la chose.

Les ministres gagnèrent quelques personnes de son logis pour lui donner du poison. Le Saint en fut secrètement averti et l'on ne sait comment il prit du contre-poison; il n'en voulut point faire d'éclat, crainte de troubler les affaires de la religion, et dit : « Nous sommes ici
« dans une Eglise naissante. Jésus-Christ nous avertit de cet attentat et de son remède, le sacré signe de la croix et la vive foi ; avec cela j'espère de Dieu que les choses les plus violentes et empoisonnantes ne nous tueront point. » Ses gens avertirent secrètement les

médecins qui reconnurent par
ces vomissements que c'étoit du
vrai poison, mais le Saint impo-
sa à tous silence à cause de l'in-
térêt de la foi, et fit vœu d'aller
à pied visiter l'image de Notre-
Dame de Compassion à Thonon.

Après ce vœu il fut complè-
ment guéri, et il entreprit, le
plus tôt qu'il lui fut possible, le
pèlerinage de Notre-Dame de
Compassion de Thonon, pour
exécuter son vœu, et remercier
Dieu et la sainte Vierge, non seu-
lement de la santé qu'il avoit re-
couverte, mais aussi de la conver-
sion des habitants des bailliages.
Il partit à pied d'Annecy au mois

de septembre , et fit douze lieues avec une très-grande fatigue ; car le temps étoit fort chaud. Les syndics de Thonon accompagnés des principaux de la ville , vinrent au-devant de lui , et le conduisirent à l'église de Notre-Dame , où il arriva tout baigné de sueur et de larmes. Son arrivée répandit l'allégresse dans toute la ville ; mais personne n'éprouva autant de joie que ses enfants chéris , les prêtres de la Sainte-Maison. Il confirma leur institut par un nouvel acte de son autorité , et leur fit les instructions les plus touchantes.

Il affermit les habitants de
Genève dans la foi catholique,
et les anima à mener une vie
conforme de leur religion. Il en
convertit même quelques-uns
qui avoient persisté jusqu'alors
avec opiniâtreté.

De ce nombre fut Claude
Forestier, baron d'Ivoire. Dans
l'un de ses entretiens avec Fran-
çois qui lui proposoit en faveur
de l'Eglise romaine des argu-
ments invincibles, ce seigneur
lui dit « Je voudrois vous voir
aux prises avec nos ministres
de Genève ; ceux-là pour-
roient vous répondre sava-
ment et solidement, au lieu

« que moi je ne suis pas versé
 « dans les questions de contro-
 « verse, et je suis plus propre
 « à manier l'épée qu'à résoudre
 « des difficultés de théologie.
*Je m'empresserai à vous
 satisfaire*, répliqua François
*et je suis prêt à entrer en
 dispute avec les ministres
 de Genève, où je me rendrai
 si le gouvernement de cette
 ville consent à ce qu'on y
 tienne une conférence. Allez
 je vous prie, faire cette pro-
 position aux ministres de ma
 part.* Le baron d'Ivoire ne
 tarda pas à se rendre à Genève,
 il parla aux ministres, mais

ce-ci lui répondirent que leur religion n'avoit pas besoin de soutenir par des disputes ; il doubta ses instances auprès d'eux ; mais il n'en put tirer d'autre réponse. On lui déclara qu'on vouloit point entrer en conférence avec ces Papistes , qui combattoient que par des sophismes. Cette lâcheté de leur part le convainquit qu'ils n'avoient rien de bon à opposer aux raisonnemens de l'évêque de Genève , et il ne pensa plus qu'à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique , ainsi qu'il le fit peu après.

Un jour que François de Sales

bénissoit à Thonon le cimetière
du faubourg de Saint-Bon, et
l'on faisoit à cette occasion
procéder, tout-à-coup le ciel
couvrit de nuages, les vents
déchaînèrent, et il survint une
pluie abondante accompagnée
d'éclairs et de tonnerre si mul-
tipliés qu'il sembloit que tout
alloit être écrasé. Les hérétiques
que la curiosité avoit attirés
à cette cérémonie, disoient en
raillant : *Voyez comme Dieu*
punit ces Papistes. François
qui les entendit, leur répliqua
« Vous vous trompez, c'est
« plutôt un effet de la colère
« du démon qui s'irrite de se

ir chassé de son injuste
possession par la puissance
du Saint-Esprit. » En même
temps il conjura l'orage par des
exercices dont l'effet fut si
prompt, que la tempête s'apaisa
continent, et que le ciel rede-
vint aussitôt calme et parfaite-
ment serein.

Il étoit encore à Thonon le
mardi 20 septembre ; car ce
jour là il y conféra les saints
sacramens.

Il y étoit aussi le lendemain ;
car on conserve encore aujour-
d'hui dans les archives de l'église
paroissiale des Allinges un acte
par lequel le Saint à Thonon le 21

septembre 1603 pour l'érection dans l'église des Allinges d'une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Claude, fondée par Jean-Louis Bonnard commandant des Allinges et par son épouse Anne de Duissin.

Mais il ne tarda pas à partir de Thonon pour aller à l'abbaye de Six. Avant son départ, il laissa par écrit aux prêtres de la Sainte-Maison ce beau témoignage de son affection : « Le pape Clément VIII avoit été
« bli préfet de la Sainte-Maison
« de Notre-Dame de Compagnon
« sion de Thonon, François de
« Sales prévôt de l'église de Gr...

ve. Mais le même François
tant été fait quelque temps
près évêque et prince de
Genève, et par là déchargé de
la fonction de préfet, s'est don-
né, dévoué et consacré tout
entier, de son plein gré et de
son propre mouvement, à cette
congrégation, faisant les sou-
haits les plus sincères et les
plus ardents pour que la dévo-
tion au très-auguste nom de
Jésus et Marie se répande de l'é-
glise de Thonon dans toutes
celles du diocèse, et surtout
dans la ville de Genève, et que
ces saints noms y exhalent une
odeur de suavité, comme un

« parfum précieux et com-
 « le cinnamome, le baume o-
 « riférant et la myrrhe chois-
 « Ainsi-soit-il, ainsi-soit-il.

Environ deux mois après, le
 Saint écrivit au pape Clément
 VIII une lettre en date du
 novembre 1603 dans laquelle
 il lui fait le récit de la conver-
 sion du Chablais. J'en ai de
 rapporté plusieurs fragmen-
 Je terminerai par celui-ci.

« Pour faire en peu de mo-
 « le récit d'un si grand évé-
 « ment, je dirai qu'il n'y a pas
 « plus de douze ans que dans
 « soixante-cinq paroisses vois-
 « nes de Genève, et qui to-

ment, pour ainsi parler, ses
nurs, l'hérésie étoit enseignée
publiquement, et qu'il n'y
avoit aucun lieu où s'exercât
la religion catholique. Mais
maintenant dans toutes ces
contrées l'Eglise catholique
a étendu ses branches, et y a
pris de si fortes racines que
l'hérésie en est entièrement
bannie, et qu'on ne voit pas
maintenant cent hérétiques
dans un si grand nombre de
paroisses où l'on ne voyoit
pas alors cent Catholiques ;
partout on y célèbre le ser-
vice divin, et chaque pa-
roisse a son propre curé.

« Ainsi, il est arrivé que
« trois bailliages qui, par
« conditions de la paix, de
« échu au duc de Savoie,
« trouvent entièrement rendus
« à l'Eglise; et ce qu'il faut bien
« remarquer, c'est qu'ils ont
« persévéré constamment dans
« la foi qu'ils avoient recouvrée
« sans être ébranlés par les me-
« naces ni par les persécutions
« des hérétiques redevenus per-
« dant quelque temps les man-
« tres de ce pays, C'est à peu
« près le seul avantage que ce
« diocèse ait retiré du fléau de
« dernières guerres. »

Je termine ici l'histoire de

aux apostoliques de saint François de Sales dans le Chablais. Il continua pendant le reste de sa vie à prendre un soin particulier de cette partie de son diocèse ; il alloit au moins une fois chaque année visiter son troupeau chéri, et il confirma solidement ces peuples dans la foi catholique, qu'ils ont toujours tenu à l'Eglise romaine au fond de leurs entrailles. Qu'il fasse cet esprit de foi et de piété s'accroître de plus en plus, maintenant qu'ils ont recouvré dans la chapelle des Allinges un monument qui leur rappellera sans cesse les fatigues, les

travaux et les périls par lesquels
leur saint apôtre les a reconduits
à la véritable religion !

C'est l'ardent désir que je leur
exprime au nom de leur vé-
rable pasteur , du pieux évêque
dont je sais que la voix sacrée
n'est entendue par eux qu'avec
un saint enthousiasme , par
qu'ils le regardent à juste titre
comme la gloire et l'honneur de
leur patrie (1), leur bon et tendre
père qui n'a pas moins succédé

(1) Les Chablaisiens ont le bonheur
d'avoir Monseigneur Rey pour com-
patriote ; il est natif de Bellevaux en Chab-
blais.

affection que saint François Sales avoit pour les Chablais, qu'à son zèle et à ses autres vertus. Qu'ils prêtent donc l'oreille à cette voix onctueuse et touchante; car c'est d'elle qu'ils vont apprendre les sentiments qui doivent les conduire à la chapelle des Allinges.

1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

APPEL

DE MONSEIGNEUR REY,

Evêque d'Anneci,

A SES BIEN-AIMÉS CHABLAISIENS.

Tous les motifs appellent au sanctuaire des Allinges les pieux fidèles du Chablais. La foi et la reconnoissance doivent les y amener en foule; ils

sont les descendants de ceux
que saint François de Sales
a convertis ; c'est dans cette
chapelle qu'il a commencé le
ministère apostolique, la mis-
sion céleste qui a ramené nos
pères au sein de la seule et
véritable religion ; c'est là
qu'il répandit tant de larmes,
qu'il fit tant de prières, et
qu'il offrit tant de sacrifices
pour faire descendre les mi-
séricordes du ciel sur notre
malheureuse patrie, et pré-

per un heureux succès à
son apostolat. Du haut de
cette montagne sainte , il
tendit les regards de sa com-
passion et de son immense
charité sur ces belles con-
trées que l'hérésie avoit si
ruellement ravagées , et où
son œil attristé n'apercevoit
plus que des ruines.

Que de gémissements par-
venoient du fond de ses entrailles
maternelles , vivement émues
par l'aspect de tant de maux ,

déchirées par la douleur
dévorées par le zèle ! De
quelle ame compatissante
chaque matin, dans l'enceinte
de cette chapelle, il redeman
doit au Seigneur tant de mil
liers d'ames que l'erreur
avoit séduites. Ces murs sa
crés semblent nous redire
aujourd'hui les angoisses
de son amour, cette agonie
de charité dont ils furent si
souvent témoins, et le cie
n'a conservé ces voûtes vénér

ables, qu'afin que leurs échos
épétassent aux générations
futures les soupirs d'une ar-
dente charité que l'apôtre du
Chablais leur fit si souvent
entendre.

Eh ! pour quel autre motif
le temps qui détruit tout , et
qui a parsemé cette monta-
gne de décombres , a-t-il res-
pecté la chapelle des Allinges ?
Pourquoi les immenses débris
qui, pendant tant d'années ,
ont pesé sur ces voûtes , ne

les ont-ils pas écrasées ? Elle étoit sans défense contre les ravages des pluies et les tempêtes , contre les entreprises de la cupidité qui en auroit convoité les matériaux , contre les efforts de l'impiété qui auroit pris plaisir à en disperser les débris. Que d'hivers rigoureux , que de désastreux orages elle a dû subir pendant plus d'un siècle ! La multitude des années , l'intempérie des saisons , l'i-

blement du sol, tout ce qui
contribue ordinairement à
ruiner les monuments les plus
solides, conspireroit contre la
châpelle des Allinges ; et
cependant elle subsiste !
Elle a vu tout tomber au-
tour d'elle, et n'eût-elle
échappé à d'autre danger
qu'à celui auquel l'exposent
les monceaux de ruines qui
se sont renversés sur elle,
son existence nous parôtroit
encore un prodige. Ah ! si

l'on ne donne pas à un tel événement le titre de miracle de la puissance de Dieu, il n'y aura du moins aucun homme judicieux qui puisse refuser d'y reconnoître une disposition spéciale de la miséricorde divine. L'apôtre du Chablais a protégé son premier sanctuaire ; il fut le berceau de son apostolat ; c'est au pied de cet autel solitaire qu'il épousa , pour ainsi dire , cette province du

*Chablais qu'il venoit recon-
 naitre au Seigneur. Oui,
 c'est de cette chapelle nup-
 tiale, que semblable à un
 époux généreux, il s'avança
 pas de géant dans les con-
 trées que le ciel livroit à son
 règne; tanquam sponsus proce-
 dens de thalamo suo, exultavit
 ut gigas, ad currendam viam (1).*

*Accourez donc, fidèles
 Chablaisiens, heureux habi-
 tants d'une province qui fut*

(1) Ps. 18, v. 6.

arrosée par tant de sueurs,
fécondée par tant de larmes.
Ah! venez à votre tour pleu-
rer de joie et de reconnois-
sance dans cette chapelle, où
s'enflammoit jadis le zèle de
votre apôtre; et d'où partit
le flambeau sacré de la foi
et de la vérité qui éclaira de
nouveau notre patrie, recon-
duisit nos pères dans le sein
de l'Eglise catholique, et as-
sura pour toujours le bonheur
et le salut de leurs enfants.

Vous venez entourer de vos
 images ce trône antique
 et miséricordes de Dieu
 et vous. Venez baiser avec
 respect et avec attendrisse-
 ment ces murs vénérables
 qui vous rappellent de si
 grands souvenirs. Ah ! ve-
 nez renouveler le pacte divin
 que saint François de Sales
 forma avec le ciel, au nom
 du peuple qu'il convertit, et
 au nom de toutes les généra-
 tions qui doivent lui succé-

der. Vous étendrez la main vers ce sanctuaire, et vous prendrez le ciel et la terre témoins du nouveau serment que vous faites d'être fidèles à Jésus-Christ, et à l'épouse qu'il a acquise par son sang, l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Oh! il n'y a pas un Chablaisien qui voulût mourir sans être venu, au moins une fois dans sa vie, apporter le tribut de sa véné-

tion ; de sa reconnoissance
de sa fidélité dans la cha-
sse des Allinges. Elle sera
pour tous un pèlerinage de
deu et de bonheur. Leurs
vœux y seront exaucés ; ils
retourneront rendre à Dieu
leurs actions de grâces , et
leurs cœurs attendris , en
voissant le ciel des faveurs
qu'ils y auront reçues , ne
s'éloigneront de ce sanctuaire
de bénédictions qu'avec le
soir , l'espoir et peut-être

la promesse d'y revenir.

C'est de cette manière

saint François de Sales con-

nuera de prêcher encore a-

Allinges après sa mort.

souvenir de ses leçons y pro-

pagera l'influence de ses

zèle et le règne de ses

mables vertus. Les enfants

de ceux qui écoutèrent jadis

sa parole puissante, s'écrieront

en visitant la chapelle

de leur saint apôtre : «

« nous aussi nous avons eu

bonheur de l'entendre ; car
 ici sa mission survit à son
 repas ; sa belle âme règne
 dans le ciel avec Jésus-
 Christ ; mais sa voix ne
 cesse sous la sainte voûte
 des Allinges de répéter les
 oracles de la sagesse : De-
 munctus adhuc loquitur (1). »
 Toujours les pierres de ce
 sanctuaire seront éloquentes
 pour les fidèles du Chablais,
 lors même qu'ils n'auront

(1) Heb. 11, v. 4.

pas le bonheur d'y entendre
 les paroles du salut de
 bouche des ministres sacrés
 ces murailles parleront pour
 eux, et tous les cœurs sa-
 ront comprendre leur lan-
 gage : Si hi tacuerint, lapide
 clamabunt. (1).

† PIERRE-JOSEPH,

Evêque d'Anneci.

(1) Luc. 19, v. 40.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE.

—

pages.

Ch. XX. Prières des Quarante Heures et plantation d'une croix à Annemasse	5
Ch. XXI. Ce qui se passa dans les derniers mois de l'année 1597 .	38
Ch. XXII. Maladie de saint François de Sales. <i>pour la Vie de Bossuet.</i>	62
Ch. XXIII. Diverses actions de saint François de Sales avant les premières Quarante Heures de Thonon.	110
Ch. XXIV. Premières prières des Quarante Heures à Thonon . .	134

Ch. XXV. Quelques événements qui précédèrent les secondes Quarante Heures à Thonon . . .	152
Ch. XXVI. Secondes Quarante Heu- res de Thonon	172
Ch. XXVII. Séjour du duc de Savoie à Thonon	215
Ch. XXVIII. Démarches de l'évé- que de Genève pour obtenir que François de Sales accepte la coadjutorerie. — Conversion du colonel Brotty.	264
Ch. XXIX. L'évêque de Genève forme le projet d'envoyer Fran- çois de Sales à Rome, et lui fait accepter la charge de coadjuteur.	278
Ch. XXX. Maladie de François de Sales	301
Ch. XXXI. Voyage de François de Sales à Rome. — Sainte-Maison de Thonon. — Confrérie de Notre-Dame-de-Compassion . . .	318

h. XXXII. Retour de François de Sales, et sa conduite pendant la guerre de la Savoie avec la France	328
h. XXXIII. Conversion du bailliage de Gaillard.	357
h. XXXIV. Jubilé de Thonon	373
h. XXXV. Voyage de François de Sales à Thonon	418
Appel de monseigneur Rey, évêque d'Anneci, à ses bien-aimés Chablaisiens.	439